00102248

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015

ETUDES

SUR LA

LITTÉRATURE AU XVIIIE SIÈCLE

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in-8°

MELCHIOR GRIMM..... 1 vol.

Format grand in-18

DIDEROT, étude..... 1 vol.
ÉTUDES SUR LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE. 9 —
MÉLANGES D'HISTOIRE RELIGIEUSE..... 1 —

LA REVISION DE LA CONSTITUTION..... Brochure.
LA DÉMOCRATIE ET LA FRANCE..... —

PARIS. — IMP. DE LA SOC. ANON. DE PUBL. PÉRIOD. — P. MOUILLOT. — 44765.

ÉTUDES

SUR LA

LITTÉRATURE

AU XVIIIe SIÈCLE

PAR

102248
ac

EDMOND SCHERER

PP-e-35

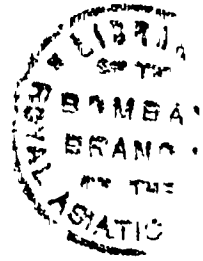

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1891

Droits de reproduction et de traduction réservés.

God
Fr 840.8
Sch/Etu
102248

ÉTUDES

SUR LA

LITTÉRATURE AU XVIIIE SIÈCLE

I

LE CARDINAL DE POLIGNAC[1]

M. Marius Topin avait d'abord voulu nous donner une biographie du cardinal de Polignac. Chemin faisant, il s'est laissé aller à étudier plus en détail et à raconter plus au long les affaires d'État auxquelles a été mêlé ce diplomate. Il est arrivé ainsi que l'accessoire est devenu le principal, et qu'au lieu d'écrire la vie du négociateur, M. Topin a surtout écrit l'histoire des négociations dans lesquelles le cardinal a joué un rôle. Négociations curieuses et importantes, d'ailleurs, puisque le récit nous fait passer de l'élection d'un roi de Pologne aux humiliantes conférences de Gertruydenberg et à la paix laborieuse d'Utrecht.

1. *L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV*, par Marius Topin. 1868.

M. Topin a raconté ces événements diplomatiques avec agrément et solidité. Il a mis à profit, non seulement les Mémoires du temps, mais les cartons des affaires étrangères. On ne peut entrer plus heureusement dans la carrière de l'historien. Je ne suivrai pas M. Topin cependant; j'essaierai plutôt de faire le contraire de ce qu'il a fait, et, à travers les diètes et les congrès, de suivre la vie et de refaire la physionomie d'un homme qui a marqué, après tout, et qui tient une place dans la seconde moitié du règne de Louis XIV.

Melchior de Polignac était né le 11 octobre 1661, au Puy en Velai, d'où sa famille est originaire et où elle possède encore son château. Sa mère avait été compromise dans l'affaire des poisons, avait eu grand'peine à s'en tirer, et finit sa vie en exil au Puy. Le mécontentement du roi s'étendit au fils aîné, le marquis de Polignac, et fut sur le point d'empêcher le mariage de celui-ci avec mademoiselle de Rambures; heureusement que le dauphin se montra épris de la dame, ce que le roi ayant su, il la laissa se marier, tout en l'enveloppant dans la disgrâce des Polignac. Il était réservé au cardinal de rompre le charme, au moins en ce qui le concernait personnellement, et de tout surmonter par les services qu'il rendit.

Le jeune Melchior fut de bonne heure destiné à l'Église. Après avoir fait ses premières études au Puy, il vint à Paris, où il fit ses humanités au collège de Clermont, sa philosophie au collège d'Harcourt, et enfin sa théologie en Sorbonne. C'est à Harcourt qu'il devint

cartésien. Il voulut même, dans ses thèses, défendre le système de Descartes, et cela en dépit du professeur qui, partisan d'Aristote, désirait que son élève fît mieux honneur à son enseignement. Le pays Latin fut quelque temps agité de cette querelle. On finit par un compromis : l'abbé de Polignac soutint les deux systèmes par deux actes séparés, à des jours différents. Ce fut la première thèse cartésienne soutenue dans l'Université de Paris.

Madame de Sévigné, qui l'avait connu enfant, nous montre le futur cardinal au moment où il venait d'achever ses études, et où il faisait son apparition dans le monde. Il avait vingt-quatre ans lorsqu'elle le rencontre pour la première fois sous sa plume. L'abbé de Polignac était en Provence, où il avait vu madame de Grignan, et s'était naturellement fort bien entendu avec elle sur le cartésianisme. « Est-il possible, écrit madame de Sévigné à sa fille, que vous ne puissiez point faire souvenir l'abbé de Polignac de la mère que vous avez en Bretagne? l'a-t-il tout à fait oubliée? Il est présentement un abbé de Versailles, et n'a plus cette grande soutane où il était enseveli. » Et un mois plus tard : « Vous avez raison de louer l'abbé de Polignac comme vous faites, il est vraiment très aimable, et c'est une tête bien organisée que la sienne. » Quelques années après, l'abbé en était à sa première négociation, et assistait à un conclave. Coulanges, qui avait accompagné le duc de Chaulnes à Rome, voyait souvent Polignac; madame de Sévigné l'en félicite : « Je vous trouve heureux d'avoir l'abbé de Polignac dans votre société; je suis ravie de son sou-

venir; c'est un des hommes du monde dont l'esprit me paraît le plus agréable : il sait tout, il parle de tout; il a toute la douceur, la vivacité, la complaisance qu'on peut souhaiter dans le commerce. » Dix ans se passent, et c'est toujours le même éloge. L'abbé de Polignac « est plus aimable que jamais ». J'insiste sur ce trait : notre diplomate avait la séduction des manières et du langage. Saint-Simon, qui ne l'aimait pas, est bien forcé de reconnaître « ses grâces, ses charmes et son bien dire, si odoriférant et si flatteur ». Polignac est par excellence le négociateur insinuant. Ce qui ne veut pas dire qu'il manquât, dans l'occasion, de décision ou de courage; loin de là!

L'abbé de Polignac avait à peine achevé sa théologie quand il fut emmené à Rome, au conclave de 1689, par le cardinal de Bouillon. Il ne fut pourtant pas *conclaviste* du cardinal, mais resta au dehors, servant d'intermédiaire entre le cardinal et l'ambassadeur de France. Il se trouva ainsi initié aux négociations les plus secrètes, et eut l'occasion, dit Coulanges, « de montrer l'élévation de son esprit et sa capacité extraordinaire, dans toutes les affaires qui lui furent communiquées ». Un conclave était alors, pour un jeune diplomate, le plus instructif apprentissage des hommes et des choses. Celui de 1689 ne dura que quelques jours, mais il ne paraît pas en avoir été plus édifiant. Ce pauvre Coulanges, qui y assistait, lui aussi, bien qu'en amateur, en était tout scandalisé. On le voit par les lettres qu'il écrivait à sa femme et à madame de Sévigné. Il n'était pas bon pour

la religion, disait-il, de voir de près toutes ces choses. En vain ses correspondantes lui répondaient-elles qu'il faut séparer la religion des abus, et que tous les manèges du monde n'empêchent pas le pape d'être fait par le Saint-Esprit : l'aimable chansonnier avait peine à comprendre que le Saint-Esprit ne commençât pas par purifier un peu les instruments dont il se servait. Le conclave terminé et Alexandre VIII couronné, le cardinal de Bouillon resta à Rome pour y traiter des questions qui avaient à peu près brouillé la France avec la papauté, la régale et les déclarations de 1682. Il y retint l'abbé de Polignac, dont il avait goûté les services, et qui lui en rendit de nouveaux. Alexandre VIII aimait le jeune abbé, tout en l'appelant *séducteur*. « Il paraît toujours de mon avis, disait-il, et je ne sais comment, pour l'ordinaire, il m'entraîne dans le sien ». C'est toujours le trait fondamental que nous avons noté, le charme insinuant. Le roi subissait ce charme comme les autres ; on connaît le mot qu'il prononça au sortir d'une audience donnée à Polignac : « Je viens de causer avec un jeune homme qui m'a toujours contredit sans que j'aie pu me fâcher un moment ».

Coulanges nous montre Polignac au milieu d'une assez nombreuse compagnie de Français qui se trouvaient alors à Rome, Scudéry entre autres, et le prince de Turenne. Ils fréquentaient les salons, visitaient les monuments. Ils montèrent ensemble dans la boule qui supporte la croix du dôme de Saint-Pierre; Coulanges a célébré l'exploit dans une de ses chansons. Il en adressa

une autre à Polignac lorsque celui-ci, reparti pour la France, fut forcé de passer six semaines à Gênes, la mer n'étant pas libre.

Vous direz : manque de sûreté,
Le meilleur courrier est arrêté.
Oui-da, mais en bonne vérité,
Un port est-il sans felouque, l'abbé?
Un port est-il sans felouque?

Le fait est que l'abbé, grâce à sa prudence, arriva trop tard. Le duc de Chaulnes et le cardinal de Bouillon avaient espéré obtenir quelques concessions du roi dans l'affaire des bulles; Polignac trouva les dispositions changées. Cet incident ne lui nuisit pas. Alexandre VIII mourut après seize mois de règne, et notre abbé suivit de nouveau le cardinal de Bouillon à Rome. On n'en fut pas quitte cette fois-ci à aussi bon compte que la première : l'élection dura cinq mois.

De retour en France, l'abbé de Polignac, au lieu de rester à la cour, se retira au séminaire des Bons-Enfants, et y passa trois ans dans l'étude. Il avait, en effet, avec le génie des affaires, un goût décidé pour les lettres et les sciences. On se le représente donc sans peine attendant dans un loisir studieux que la fortune vînt le chercher. Elle lui fut fidèle. Sobieski était âgé et infirme, et sa mort ne pouvait tarder à rendre disponible le trône de Pologne : Louis XIV craignait que ce trône ne devînt vassal de l'Autriche; il résolut d'avoir son candidat à lui, et il commença par envoyer Polignac à Varsovie. Pour le coup, voilà l'abbé monté en grade; il est ambas-

sadeur extraordinaire. Nous sommes en 1693 ; il a donc trente-deux ans. La situation est difficile ; il faudra autant de hardiesse que de souplesse, mais Polignac a justement le mélange de ces qualités. Dès le début, il y a des dangers à braver. La France était alors en guerre avec les puissances maritimes. L'abbé fut obligé de se déguiser, de se donner pour un courrier. Ce n'est pas tout : le bâtiment qui portait ses équipages et ses effets, échoua sur les côtes de Prusse, où il fut pillé. En arrivant, l'ambassadeur trouva Sobieski disputant un reste de vie aux tracas domestiques et aux soucis patriotiques ; la reine mettant tout en usage, tout jusqu'à la beauté que lui avaient laissée ses cinquante années, pour faire réussir l'élection de son second fils ; les seigneurs polonais enfin turbulents et avides. Polignac ne négligea aucune condition de succès. Le roi aimait les lettres ; il lisait ses auteurs classiques jusque dans les camps : Polignac n'eut pas de peine à lui plaire. Il plut aussi à Marie-Casimire, mais par d'autres moyens ; il fit comme Mazarin, qui pensait que quand on a le cœur, on a tout ; bref, s'il faut en croire Saint-Simon et les bruits du temps, il était « parfaitement bien avec la reine de Pologne ». Ce qui est certain, c'est qu'elle lui avait donné son portrait, et que, plus tard, lorsqu'ils se brouillèrent, elle alla elle-même l'arracher de la chambre de l'ambassadeur. M. Topin n'en refuse pas moins de croire à une intrigue : il trouve que le caractère ecclésiastique de l'abbé de Polignac proteste suffisamment contre une pareille accusation. L'excuse est peut-être

bien un peu naïve. En général, les jugements de M. Topin sur ces sujets et d'autres semblables sont faits pour déconcerter le lecteur. Il parle de la nature droite de Polignac, de son respect pour lui même, de l'infériorité à laquelle ses vertus le condamnaient en présence d'adversaires sans scrupules, et il se plaît ailleurs à mettre en relief « l'influence perfide » de son héros. Il donne même de cette perfidie un exemple bien propre à prouver que Polignac n'avait, en ce genre, rien à apprendre de personne. « Il ne craignit pas d'engager Marie-Casimire à envoyer ses fils en France, et à y placer une partie de ses capitaux. « Vos fils y vivront selon leur rang, et vous, » madame, vous aurez une ressource qui vous mettra à » l'abri des événements. » Marie-Casimire, convaincue ou fascinée, fit en effet passer en France la somme, énorme pour l'époque, de quatre millions de francs, qui, portée en grande partie à la Monnaie, fut plus tard secrètement envoyée à Polignac pour soutenir la candidature de Conti. » Joli coup, nous vous l'accordons, monsieur Topin, et bien joué ; mais, de grâce, ne parlons plus après cela de la délicatesse du négociateur, et n'insistons pas trop sur sa soutane. »

Polignac mit en œuvre tout ce que l'activité, le courage et le génie de l'intrigue lui pouvaient fournir de ressources. Sa vie fut plus d'une fois en danger. Au surplus, que pouvait la diplomatie au milieu de ces passions furibondes, dans une élection qui ressemblait à une bataille? Il faut lire le récit de la cérémonie dans M. Topin. On est en champ clos; le sang coule :

« Tout d'abord trois des escadrons de Cracovie et un de Posnanie acclamèrent le prince Jacques, mais faiblement; et aussitôt les cris de *vive Conti!* furent poussés avec force par les trois autres escadrons de Cracovie, cinq de Posnanie et tous ceux de Wilna. Tout à coup une troisième acclamation se fait entendre; le nom de Frédéric-Auguste est prononcé par les palatinats de Samogitie, de Mazovie et par quelques escadrons de Prusse. Le tumulte est alors à son comble; les trois cris différents des électeurs ébranlent le champ d'élection, les adversaires irrités se précipitent les uns sur les autres : jusque-là divisés par étendards, ils se mêlent, se confondent, se bouleversent, et la poussière, soulevée par ces sauvages escadrons, couvre d'un immense voile la plaine entière. Les pointes des sabres, d'abord levées vers le ciel, se baissent pour frapper des compatriotes; le camp souverain lui-même est souillé, et le citoyen Papieski, ayant persisté à acclamer le prince Jacques, est tué par un contiste, et il vient, en mourant, ensanglanter la robe du primat-interroi. »

Polignac avait à lutter contre des difficultés plus insurmontables encore que la violence des partis. Ces partis, il en aurait triomphé avec de l'argent; et il avait en effet prodigué les promesses à ces électeurs besogneux. Malheureusement, il lui aurait fallu des millions pour les satisfaire, et le roi, dont les finances étaient épuisées par la guerre, ne lui envoyait rien. C'est à peine si l'on répondait aux lettres de Polignac : il se plaint de ne

recevoir de dépêches qu'une fois en six semaines. De ce côté donc, le champ restait libre devant l'électeur de Saxe qui, lui, puisait dans la bourse de l'Autriche, et qui d'ailleurs était sur les lieux. Le candidat français, au contraire, le prince de Conti, ne paraissait pas. Éperdument amoureux de la duchesse de Bourbon, sa belle-sœur, il ne pouvait se décider à quitter la France. En vain Polignac réclamait-il son arrivée : « Ne paraîtra-t-il pas de lettre et de courrier, écrivait-il, qui nous soulagent et qui nous disent enfin : Le roi est parti ! » Conti finit par partir, madame de Caylus nous raconte après quels tristes et tendres adieux entre lui et madame la duchesse; mais l'heure était passée. Arrivé à Dantzig, il apprit que ses partisans avaient été battus par son compétiteur; sur quoi il se hâta de revenir à Paris, ayant peine à cacher sa joie, et, dit Saint-Simon, à pardonner à Polignac la peur qu'il lui avait donnée. Le malheureux négociateur eut à supporter pis que cela, la mauvaise humeur de Louis XIV, qui avait espéré tout ensemble se débarrasser de Conti, et s'en débarrasser d'une manière avantageuse à sa politique. Polignac, à son retour de Pologne, où il venait de passer cinq des plus laborieuses années de sa vie, après des prodiges de patience et d'audace, fut exilé en Normandie. « Monsieur l'abbé, lui notifiait le roi, je vous écris cette lettre pour vous faire savoir que mon intention est que vous vous rendiez de suite dans votre abbaye de Bonport, et que vous y demeuriez jusqu'à nouvel ordre. »

C'est à cette époque, avant le retour de Polignac en

France, qu'il faut placer son voyage en Hollande et sa visite à Bayle. La légende veut que le philosophe sceptique ait, dans le cours de l'entretien, cité plusieurs fois Lucrèce, ce qui aurait donné au futur cardinal la première idée de son poème de l'*Anti-Lucrèce*. M. Topin adopte cette tradition, ce qui n'a point d'inconvénient, mais ce qui le conduit à un jugement sur Bayle dont le goût me paraît contestable. Bayle est un « sophiste artificieux autant que profond »; il termine à Rotterdam « une carrière qui aurait pu être glorieusement utile, et que le scepticisme le plus audacieux devait rendre stérile ». Je préviens M. Topin que l'on n'écrit plus ainsi; on laisse les banalités de cette force à l'épiscopat et aux gens qui en font métier.

L'abbé de Polignac resta quatre ans dans son exil, occupé, dit-on, à son poème. Il n'y avait oublié pourtant ni la cour, ni le langage de la cour, et lorsqu'il apprit l'avènement du duc d'Anjou au trône d'Espagne, il se hâta de féliciter le roi. « Si les prospérités de Votre Majesté, lui écrivait-il, ne mettent point fin à mes malheurs, du moins elles me les font oublier. » Polignac avait le don de ces mots de courtisan. C'est lui qui, surpris par une ondée, disait un jour à Louis XIV que la pluie de Marly ne mouillait pas. Le roi finit par se laisser fléchir, et permit à l'exilé de reparaître à Versailles. Il fit plus, et le dédommagea des rigueurs passées en lui conférant deux nouvelles abbayes, celles de Corbie et de Mouzon. Polignac avait alors quarante ans; il était dans la fleur de l'âge, ou du moins des succès. C'est justement à ce

moment que Saint-Simon l'a pris pour le peindre en pied, un de ces portraits vivement accusés, plus ressemblants que flatteurs, comme cet écrivain sait les peindre. Quand un biographe rencontre de pareilles pages, il n'a qu'une chose à faire, les citer; je cite :

« L'abbé de Polignac, après ses aventures de Pologne, et l'exil dont elles furent suivies, était enfin revenu sur l'eau. C'était un grand homme très bien fait, avec un beau visage, beaucoup d'esprit, surtout de grâces et de manières, toute sorte de savoir, avec le débit le plus agréable, la voix touchante, une éloquence douce, insinuante, mâle, des termes justes, des tours charmants, une expression particulière; tout coulait de source, tout persuadait. Personne n'avait plus de belles-lettres; ravissant à mettre les choses les plus abstraites à la portée commune, amusant en récits, et possédant l'écorce de tous les arts, de toutes les fabriques, de tous les métiers. Ce qui appartenait au sien, au savoir ou à la profession ecclésiastique, c'était où il était le moins versé. Il voulait plaire au valet, à la servante, comme au maître et à la la maîtresse. Il buttait toujours à toucher le cœur, l'esprit et les yeux. On se croyait aisément de l'esprit et des connaissances dans sa conversation; elle était en la proportion des personnes avec qui il s'entretenait, et sa douceur et sa complaisance faisaient aimer sa personne et admirer ses talents; d'ailleurs, tout occupé de son ambition, sans amitié, sans reconnaissance, sans aucun sentiment que pour soi; faux, dissipateur, sans choix sur

les moyens d'arriver, sans retenue ni pour Dieu, ni pour les hommes, mais avec des voiles et de la délicatesse qui lui faisaient des dupes; galant surtout, plus par facilité, par coquetterie, par ambition que par débauche; et si le cœur était faux et l'âme peu correcte, le jugement était nul, les mesures erronées, et nulle justesse dans l'esprit, ce qui, avec les dehors les plus gracieux et les plus trompeurs, a toujours fait périr entre ses mains toutes les affaires qui lui ont été commises.

» Avec une figure et des talents si propres à imposer, il était aidé par une naissance à laquelle les biens ne répondaient pas, ce qui écartait l'envie et lui conciliait la faveur et les désirs. Les dames de la cour les plus aimables, celles d'un âge supérieur les plus considérables, les hommes les plus distingués par leurs places ou par leur considération, les personnes des deux sexes qui donnaient le plus le ton, il les avait tous gagnés. Le cardinalat était de tout temps son grand point de vue. Deux fois il avait entrepris une licence, deux fois il l'avait abandonnée. Les bancs, le séminaire, l'apprentissage de l'épiscopat, toutes ces choses lui puaient, il n'avait pu s'y captiver. Il lui fallait de grand, du vaste, des affaires, de l'intrigue... Depuis ce dernier retour, toute la fleur de la cour l'environnait sans cesse; il y brillait avec éclat, il en faisait les délices. Le roi même s'était rendu à lui par M. du Maine, à la femme duquel il s'était livré. Il était de tous les voyages de Marly, et c'était à qui jouirait de ses charmes. Il en avait pour toutes sortes d'états, de personnes, d'esprits. »

Un portrait, gravé par Daullé, d'après Rigaud, et placé en tête de la première édition de l'*Anti-Lucrèce*, peut achever de nous rendre présente la figure de Polignac. C'est lui, plus âgé d'une vingtaine d'années, devenu cardinal, mais toujours avec le grand air, la distinction, une physionomie ouverte, spirituelle, animée.

Après les malices du portrait, la perfidie de l'anecdote. Saint-Simon met l'abbé de Polignac au nombre des courtisans qui voulurent plaire à la duchesse de Bourgogne. Il nous le montre cherchant à se faire entendre et entendu, errant la nuit par les jardins de Marly, faisant pâlir de jalousie les Nangis et les Maulevrier, travaillant en même temps à se faufiler auprès du duc de Bourgogne, à s'établir dans sa faveur, à supplanter les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. C'est même pour l'éloigner que Torcy, son protecteur, l'aurait fait nommer auditeur de rote. Saint-Simon ajoute que la duchesse ne le vit pas partir sans douleur. Ce qui est certain, c'est que Polignac était en chemin d'arriver aux honneurs qu'il ambitionnait le plus : le chapeau de cardinal n'était plus pour lui qu'une affaire de temps.

Nous ne suivrons pas l'abbé de Polignac aux conférences de Gertruydenberg, en 1710, dans ce hameau de pêcheurs où la jalousie de la Hollande avait confiné les plénipotentiaires français, et où ses exigences devaient rendre inutiles les concessions de la France. Huxelles et Polignac firent tout ce qu'on pouvait attendre d'eux, et réussirent du moins à sauver la dignité de leur cour. On sait le mot de l'abbé, en présence de ces prétentions qui

augmentaient sans cesse : « Messieurs, dit-il aux députés hollandais, vous parlez comme des gens qui ne sont pas accoutumés à vaincre. » Polignac n'avait donc pas seulement à sa disposition le mot du courtisan, mais, en général, la repartie prompte et conforme à la situation. Dix-huit mois plus tard, le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac furent envoyés à Utrecht, cette fois pour conclure une paix que la bonne volonté de l'Angleterre rendait certaine. Il y eut, cependant, bien des difficultés encore, et l'abbé fut de nouveau appelé à user de ses ressources de conciliation. « Il glissa sur tout, dit Saint-Simon, *avec accortise*, sans céder sur les affaires. » Il ne signa pourtant pas le traité ; il venait d'être enfin nommé cardinal, à la nomination du prétendant, et il ne voulut pas mettre son nom au bas d'un acte qui excluait à jamais les Stuarts du trône d'Angleterre. Il fut, du reste, magnifiquement récompensé de ses services par le roi, qui le nomma maître de sa chapelle, et qui lui donna l'abbaye de Corbie, cinquante mille livres de rente, et une chambre à Marly.

La Régence lui fut moins favorable. Polignac était très avant dans la confiance du duc et de la duchesse du Maine ; il les conseilla dans leurs intrigues, et il en fut puni par un exil dans son abbaye d'Anchin, en Flandre. D'Argenson explique autrement cette disgrâce de Polignac, ou, du moins, l'origine du mécontentement du régent. Il s'agissait des renonciations du traité d'Utrecht et de l'alliance avec l'Angleterre, points sur lesquels Dubois aurait eu un avis opposé à celui de notre diplo-

mate. Ce qui est certain, c'est que Polignac prit son mal en patience. Il avait, entre autres dons heureux, l'élasticité, la bonne humeur, la facilité à s'amuser de tout. « Je l'ai vu, raconte d'Argenson, dans son exil, à Anchin, sauter de joie de ce que je lui avais procuré deux belles vaches de Furnes. » La disgrâce, d'ailleurs, ne dura pas longtemps. Polignac quitta Anchin, en 1721, pour prendre part à un conclave; puis il resta chargé des affaires de France, à Rome, jusqu'en 1730. Il y mit fin aux troubles causés par la bulle *Unigenitus*, en négociant la réconciliation du cardinal de Noailles avec le Saint-Siège[1]. Je place à l'époque de son retour d'Italie deux lettres non datées de madame de Simiane, qui avait hérité du goût de sa grand'mère pour Polignac, et qui, étant alors en Pro-

1. Le musée du Louvre possède un tableau de Panini représentant un concert donné par le cardinal de Polignac le 26 novembre 1729, à l'Ambassade de Rome, pour célébrer la naissance du dauphin, fils de Louis XV. « Le cardinal de Polignac, dit le *Mercure de France*, avait fait transformer la cour du palais de l'Ambassade en un théâtre magnifique éclairé par une quantité de lustres. La principale façade de cette cour était occupée par la scène, portée sur des nuées, où cent trente joueurs d'instruments étaient rangés et vêtus en génies, avec des couronnes de laurier sur la tête, des ceintures et des bracelets noirs garnis de pierreries. Les six musiciens représentant Jupiter, Apollon, Mars, Astrée, la Paix et la Fortune, étaient chacun habillés comme la fable représente ces divinités, et avec leurs attributs. Les cinq arcades formaient cinq perspectives qui représentaient autant de galeries au bout desquelles on voyait les statues en or de Hugues Capet, Philippe-Auguste, saint Louis, Henri IV et Louis XIV, etc. Les paroles de la cantate étaient de Métastase et la musique de Léonard de Vinci. »

vence, le guettait au passage. Malheureusement, le cardinal revenait par un autre chemin. « N'êtes-vous pas bien fâché, mon cher marquis, écrit-elle à M. de Caumont, de la route qu'a prise cette Éminence de Polignac? Peut-on faire un si vilain tour à ses amis? Pour moi, j'en suis désespérée, et dans une colère contre lui que je ne lui cacherai pas, assurément. » Et un peu après : « On prétend qu'il va à Auch (il était archevêque d'Auch, « où il ne mit le pied de sa vie », dit Saint-Simon), et en tournant et retournant sa marche de toutes les façons, il ne peut, dit-on, passer qu'à Avignon. Au nom de Dieu, que je le sache! j'y volerai. »

Le cardinal passa ses dernières années dans la jouissance de sa réputation, de sa fortune et des lettres. Il était membre de l'Académie française, où il avait succédé à Bossuet, membre honoraire de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions. Il avait le goût des antiquités. Il avait fait faire, avec intelligence et succès, des fouilles à Rome, et avait formé une très riche collection de médailles et de statues. Il se distinguait par sa connaissance des langues anciennes et modernes[1]. Sa latinité passait à bon droit pour exquise. C'est même

1. Une anecdote racontée par Spence (*Anecdotes, observations and characters*, London, 1820) tendrait cependant à faire croire qu'il ne savait pas l'anglais. En effet, il n'aurait connu le *Paradis perdu* de Milton que par des sommaires traduits pour lui en français par un Anglais de ses amis. Le jugement porté par Polignac sur le poème dont il n'avait ainsi vu qu'une analyse, était le suivant : « L'homme, disait-il, qui a conçu un pareil plan doit être l'un des plus grands poètes qui soient jamais nés. »

comme l'un des plus habiles poètes latins des temps modernes qu'il est resté célèbre. Il avait commencé à Bonport, dans son premier exil, ce poème de l'*Anti-Lucretius sive de Deo et Natura*, auquel il travailla toute sa vie, et qu'il a laissé inachevé. L'auteur, à la vérité, ne s'était pas fait faute d'en lire çà et là des morceaux, et il avait pu jouir ainsi par anticipation de sa gloire posthume. Le duc de Bourgogne et le duc du Maine traduisaient l'*Anti-Lucrèce*, Boileau en approuvait la versification, Malebranche en applaudissait les bonnes doctrines. C'est sous les auspices de Polignac que Voltaire visite le Temple du Goût, et l'on sait que le poème commence par un éloge de Polignac :

Le cardinal, oracle de la France,
Non ce Mentor qui gouverne aujourd'hui,
Mais ce Nestor qui du Pinde est l'appui,
Qui des savants a passé l'espérance,
Qui les soutient, qui les anime tous,
Qui les éclaire, et qui règne sur nous
Par les attraits de sa douce éloquence ;
Ce cardinal qui sur un nouveau ton
En vers latins fait parler la sagesse,
Réunissant Virgile avec Platon,
Vengeur du ciel et vainqueur de Lucrèce[1].

Vainqueur de Lucrèce ? pas en poésie, dans tous les cas. Le poème du cardinal n'est pas seulement un jeu

1. Voltaire s'exprime moins favorablement sur le compte de l'*Anti-Lucrèce* dans une lettre à madame du Deffand (13 oct. 1759) : « L'auteur m'en avait autrefois lu vingt vers qui me parurent fort beaux : l'abbé de Rothelin m'assura que tout le reste était bien

d'esprit pénible, comme l'est nécessairement toute composition écrite dans une langue morte; ce n'est pas seulement une grande machine didactique, et, qui pis est, physique et métaphysique, où l'on voit figurer le vide, les atomes, la pesanteur, où l'auteur s'escrime contre Newton, Spinosa et Gassendi ; ce qui y manque surtout, c'est la poésie. Il n'y a rien qui rappelle les magnifiques épisodes, les traits d'imagination et de sentiment qui éclatent çà et là dans Lucrèce, et qui en font le premier des poètes romains. Les dix ou douze mille vers du cardinal de Polignac ne sont qu'affaire d'érudition ingénieuse et de difficulté vaincue. Malheureusement pour lui, l'auteur a payé cher cet amusement de ses loisirs. Son nom n'est resté attaché à aucune des grandes négociations auxquelles le diplomate avait pris part, et il ne rappelle guère aujourd'hui d'autre souvenir que celui d'un poème que personne ne lit. Il y a là une sorte d'ironie du sort, une injustice de l'histoire, contre laquelle M. Topin a bien fait de protester, et que son volume contribuera peut-être à redresser.

Mai 1868.

au-dessus. Je pris le cardinal de Polignac pour un ancien Romain, et pour un homme supérieur à Virgile ; mais quand son poème fut imprimé, je le pris pour ce qu'il est : poème sans poésie, et philosophie sans raison. » Madame du Deffand qui avait connu Polignac le dit « beau diseur, grand conteur et d'une excessive crédulité ».

II

LES EXILÉS DE CHANTELOUP[1]

Chanteloup, lieu encore de l'exil de son maître.
DELILLE. (*Les Jardins.*)

En 1770, le duc de Choiseul était ministre des affaires étrangères et de la guerre, et son cousin, le duc de Praslin, était ministre de la marine. Le 24 décembre, ils reçurent chacun une lettre de cachet, par laquelle le roi leur notifiait à la fois leur destitution et leur exil. Celle que reçut le duc de Praslin était brève : « Je n'ai plus besoin de vos services, lui écrivait son gracieux maître, et je vous exile à Praslin, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. » Le ministre venait de dîner quand l'ordre du roi arriva, et, selon son habitude, il faisait un somme ; on l'éveilla pour lui remettre la lettre, il la lut, donna ses ordres pour le départ, fit refermer ses rideaux,

1. *Correspondance complète de madame du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt,* publiée avec une introduction par M. le marquis de Sainte-Aulaire. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée.

et se rendormit jusqu'au moment de monter en voiture. Quant au duc de Choiseul, la lettre que lui écrivit le roi était moins laconique, mais elle trahissait encore plus l'insolence du despote : « Mon cousin, ainsi s'exprimait Louis XV, le mécontentement que me causent vos services me force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. Je vous aurais envoyé beaucoup plus loin, si ce n'était l'estime particulière que j'ai pour madame la duchesse de Choiseul, dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me fasse prendre un autre parti. Sur ce, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde. »

Élevé au pouvoir par une favorite, le duc de Choiseul était renversé par une autre. Il devait sa fortune à madame de Pompadour : c'est elle qui l'avait fait nommer à l'ambassade de Rome, puis à celle de Vienne, puis, en 1758, lors de la retraite de Bernis, au ministère des affaires étrangères. Choiseul a laissé, dans l'histoire de la politique française sous Louis XV, le souvenir de plusieurs fautes et de quelques succès. Il fut l'un des auteurs du traité de Versailles, et, par conséquent, de la guerre de Sept ans; mais lorsqu'il fallut signer une paix honteuse, il sut se la faire pardonner par deux mesures populaires : le pacte de famille et l'expulsion des jésuites. Il n'est pas jusqu'à sa disgrâce qui ne l'ait servi, puisqu'elle lui épargna l'odieux de la lutte avec les parlements et la responsabilité du partage de la Pologne. Il ne dut sa chute, d'ailleurs, qu'à la résistance qu'il avait opposée à la faveur de madame Du Barry, de sorte que

son exil lui valut une réputation d'indépendance et groupa autour de sa personne tous les adversaires de la nouvelle favorite.

Chanteloup, où le duc de Choiseul fut exilé, était un beau château, près d'Amboise, qui avait été bâti par la princesse des Ursins[1], où Bolingbroke s'était retiré lorsqu'il quitta l'Angleterre en 1754, et qui a appartenu depuis à Chaptal, le célèbre chimiste. Il a fini par être rasé, et il ne reste rien aujourd'hui de la magnificence des Choiseul que la pagode élevée en mémoire de la fidélité de leurs amis.

Le ministre disgracié se rendit à la hâte à Chanteloup, soutenu dans ce revers par la grandeur même de l'événement. Car ce fut un des événements du règne que cette destitution brutale d'un ministre. Choiseul était populaire; la Du Barry ne régnait pas encore sans conteste : il y avait des mécontents, de l'opposition, et les plus courageux ne craignirent pas de porter à Chanteloup le témoignage de leur attachement. Au commencement, il fallait une permission du roi pour faire le voyage; plus tard, on se contenta de n'en avoir pas reçu la défense; au bout de quelque temps, ce fut un pèlerinage universel, affaire tout ensemble de politique et de bon ton. L'hospitalité de Chanteloup était d'ailleurs sans limites. Tous les jours des arrivées ou des départs. L'un des hôtes de la maison comparait ce mouvement au flux et au reflux :

1. Voir sur la construction de Chanteloup par la princesse des Ursins, les *Mémoires de Saint-Simon*, t. X, p. 150 et suiv. (édit. in-18 de Hachette).

« Je crois être à l'embouchure d'un port, disait-il, où je vois sans cesse aller ou venir une foule de bâtiments de toutes nations. » On comprend quelles dépenses devait entraîner un pareil genre de vie. Mais le duc ne comptait pas. Dutens nous a raconté les habitudes de l'hôtel de Choiseul. Tous les jours, un peu avant l'heure du souper, le maître d'hôtel venait jeter un coup d'œil dans les salons et, au juger, il faisait mettre quarante ou cinquante couverts. Cela continua aussi longtemps que vécut le somptueux ministre; ajoutons que, vers la fin de sa vie, il fut contraint de vendre son hôtel de la rue de Richelieu, et qu'à sa mort il laissa six millions de dettes [1].

Mais il est temps de faire connaître les habitants de Chanteloup. Le duc de Choiseul, pour commencer par le maître de la maison, n'était pas beau : petit de taille, cou gros et court, la tête un peu engagée dans les épaules, les lèvres grosses et sensuelles, mais une physionomie ouverte et un air de bonne humeur. On nous le peint léger, mobile, petit-maître, ne doutant de rien, entreprenant près des femmes. Il portait de son insouciance dans la politique. Il engagea la lutte avec la favorite sans se dissimuler le risque qu'il y courait. « Il sera, disait madame du Deffand, comme Charles VII; on ne peut perdre un royaume plus gaiement. » Il existe une jolie anecdote sur ce sujet. Peu de jours avant sa disgrâce, Choiseul veut entrer de bon matin chez le roi, et il

1. Il vendit ses tableaux en 1772. Voy. sur cette vente la *Correspondance de Grimm*, t. VII, p. 467.

trouve la porte fermée. Il se retourne et se voit nez à nez avec le duc d'Aiguillon, le chef du triumvirat qui travaillait à sa ruine. « Eh bien! lui dit-il, vous me chassez donc! J'espère qu'ils m'enverront à Chanteloup. Vous prendrez mes places; quelqu'un vous chassera à son tour, ils vous enverront à Veretz. Nous serons voisins, nous n'aurons plus d'affaires politiques, nous voisinerons et nous en dirons de bonnes! » La philosophie du duc de Choiseul ne se démentit pas. Il prit son exil, non seulement en patience, mais avec gaieté, se créant des occupations, jouant au billard, qu'il aimait avec passion, coquetant avec les dames, défrichant ses terres, engraissant ses troupeaux. « Je suis intimement convaincue, écrit madame du Deffand, après une visite à Chanteloup, qu'il ne regrette rien, et qu'il est parfaitement heureux. »

La duchesse de Choiseul, que l'on connaissait déjà par quelques passages des lettres de Walpole, mais qui est complètement mise en lumière aujourd'hui par sa propre correspondance, est une des figures les plus séduisantes du XVIIIe siècle. Elle était petite, mais « faite comme un modèle » : c'est le mot qui revient souvent sous la plume de ses amis. Un composé de grâce ingénue, d'humeur aimable et de bon sens. Point de beauté proprement dite, mais un joli visage avec des yeux expressifs. Au moral, tout à fait *intéressante*. De la modestie, de la timidité même, celle qui naît de la défiance de soi, et néanmoins de l'enjouement et des attentions pour tout le monde. Un esprit prompt

et juste, une manière de parler singulièrement nette, un son de voix agréable. Bref, dans tout son être, quelque chose de délicat, de décent et de correct. Walpole ne cache pas son admiration. Cette femme mignonne et accomplie lui faisait l'effet d'une reine d'allégorie. « Ah! s'écrie-t-il, c'est la plus gentille, la plus aimable, la plus honnête petite créature qui soit jamais sortie d'un œuf enchanté! »

Plus on lit les lettres de la duchesse, plus on est sous le charme. Ce n'est pas un éblouissement, mais un attrait; elle ne passionne pas, mais elle inspire à la fois le respect et la curiosité. Elle offre un singulier mélange de raison et de sentiment. Son fond, c'est le droit sens. Elle réfléchit, elle observe, elle s'est fait de bonne heure une philosophie de la vie : philosophie toute simple, d'ailleurs, et toute pratique, car elle redoute ce qui est alambiqué. Elle se défie des lumières dont on faisait tant de bruit alors, et elle trouve qu'on s'élève avec trop d'acharnement contre les préjugés reçus. La meilleure philosophie, à son avis, « est celle qui diminue l'impression des malheurs, qui multiplie les jouissances, qui apprend que le bien particulier ne se trouve que dans le bien général, et l'intérêt personnel dans ce qui est bon, dans ce qui est juste; qui apprend enfin à vivre avec les hommes, car c'est la loi de la nature... Une telle philosophie est bonne pour soi et pour les autres; c'est celle où j'aspire. En attendant, je vais au jour la journée, comme tout le monde, croyant avoir raison aujourd'hui, voyant demain que je me suis trompée, secouant l'oreille,

et recommençant sur nouveaux frais, toujours de chute en chute, mais faisant le moins de mal que je puis, à moi et aux autres. » La petite duchesse est bien telle qu'elle se peint, ni optimiste ni pessimiste, et, faute de pouvoir changer la vie, cherchant à en tirer le meilleur parti possible. Elle se vantait non seulement de savoir employer le temps, mais aussi de savoir le perdre. Veut-on savoir la recette avec laquelle elle cherchait à combattre l'ennui de madame du Deffand? « Soupez peu, lui disait-elle, ouvrez vos fenêtres, promenez-vous en carrosse, et appréciez les choses et les gens. Avec cela, vous aimerez peu, mais vous haïrez peu aussi. Vous n'aurez pas de grandes jouissances, mais vous n'aurez pas non plus de grands mécomptes. »

On voit d'ici quelles seront les lacunes de cette nature, d'ailleurs si équilibrée et si heureuse. Elle n'aura point de faiblesse, mais peut-être un peu de sécheresse. Elle redoutera l'emphase, mais elle risquera de confondre la chaleur avec l'emphase. Sa mère ne lui avait jamais donné qu'un seul précepte : *Ma fille, n'ayez pas de goût!* Et, en effet, la duchesse de Choiseul est toute prête à trouver que le défaut de goût ne nuit guère à l'esprit. Elle n'a pas d'imagination. Elle manque de tendresse. Elle ne trahit pas le moindre penchant pour la dévotion. Au total, excès de raison et de mérite, la sûreté du caractère plutôt que la richesse de l'âme, une admirable rectitude dans un tempérament médiocre. Au moral comme au physique, de la maigreur. « Si j'étais le maître, disait l'abbé Barthélemy, je lui ôterais la

moitié de ses vertus, et j'augmenterais ses forces du double; elle resterait toujours la plus honnête femme du monde et elle ne serait pas la plus frêle. »

Après quoi, et pour être tout à fait exact, il faut ajouter que la duchesse de Choiseul proteste elle-même contre nos jugements. Elle ne veut pas entendre parler de ces beaux principes dont on lui fait honneur, de cette calme raison sous l'empire de laquelle on la croit placée. Elle déclare que son caractère, au contraire, est un des plus violents et des plus passionnés qui aient jamais existé, et que, si elle a quelque mérite, c'est d'en avoir un peu triomphé. Les cœurs froids sont réprouvés, dit-elle. Enfin elle ne se lasse pas de repousser les reproches de madame du Deffand, qui se plaisait à lui répéter : « Vous *savez* que vous m'aimez, mais vous ne le *sentez* pas. » Je laisse la contradiction telle qu'elle est, et je me contente de rappeler que la petite duchesse, quelles qu'aient pu être les ardeurs intérieures, est restée essentiellement raisonnable et maîtresse d'elle-même.

Ce qui pourrait faire croire que madame de Choiseul était au fond plus facile à émouvoir qu'elle ne le paraissait, c'est que nous lui connaissons deux passions : l'amour de son mari et la haine de sa belle-sœur. Rien, en apparence, de moins assorti que le duc et la duchesse de Choiseul : l'une aussi exemplaire que l'autre était volage; ce qui n'empêchait pas que la femme n'aimât son mari avec une tendresse, une admiration, un dévouement qui ne se démentirent pas un moment, et que les infidélités les plus scandaleuses du duc ne parvinrent

jamais à entamer. Elle n'aspirait qu'à lui plaire, et timide devant lui, cherchant à dérober son approbation, on aurait dit une jeune fille qui trahit en rougissant les émotions d'un sentiment inavoué. « Elle joue du clavecin toute la journée, écrit l'abbé Barthélemy, et prend sur son sommeil pour étudier. Savez-vous pourquoi? afin de parvenir à jouer une pièce ou deux devant le grand-papa sans trembler. » (Le *grand-papa*, la *grand'maman*, nous avertissons une fois pour toutes que ce sont les termes par lesquels on désigne le duc et la duchesse dans la société de madame du Deffand, laquelle, dans cette plaisanterie, devient en revanche la *petite-fille*.) Un autre jour, c'est la grand'maman elle-même qui parle. Elle voudrait savoir si son mari est content d'elle, et, puisqu'il ne lui en montre rien à elle-même, s'il n'en aurait pas dit quelque chose à la vieille amie. « Dites-moi, ma chère petite-fille, le grand-papa est-il remonté mercredi après m'avoir mise dans mon carrosse? a-t-il parlé de moi? qu'en a-t-il dit, et de quel ton? Il me semble qu'il commence à n'être plus honteux de moi, et c'est déjà un grand point de ne plus blesser l'amour-propre des gens dont on veut être aimé! » Puis elle continue :

« Avouez que c'est un excellent homme que ce grand-papa; mais ce n'est pas tout d'être le meilleur des hommes, je vous assure que c'est le plus grand que le siècle ait produit. On s'apprivoise avec sa bonhomie, et on ne remarque pas les talents supérieurs et les qua-

lités sublimes qui sont auprès, et que sa modestie couvre; on les reconnaîtra quand il n'y sera plus ; et il sera bien plus grand dans l'histoire qu'il ne nous le paraît, parce qu'on n'y verra pas ses faiblesses, relevées du public son contemporain, parce qu'il est jaloux du bonheur de ceux qui en profitent; faiblesses qui sont le fruit d'un caractère facile, d'un cœur trop sensible, d'une âme franche et tout à découvert ; faiblesses dont les inconvénients ne portent sur aucune chose essentielle, et ne peuvent le dégrader dans l'histoire, où le souvenir ne s'en conserve même pas. Je ne crois point que ce jugement soit l'effet de l'aveuglement du sentiment ou de la vanité. Vous dont j'estime la justesse et la justice, je désire que vous le confirmiez. Il est bien ridicule de parler de son mari ; il est plus ridicule encore de le vanter; mais je parle à une petite-fille qui m'aime et qui aurait de l'indulgence même pour une faiblesse. Doutez-vous de mon sentiment, ma chère enfant, après cette confiance? Montrer tout ce qu'on pense, tout ce qu'on sent, me paraît en être la grande preuve, et vous êtes peut-être la seule du monde à qui j'osasse la donner. »

Pauvre duchesse de Choiseul! Qu'aurait-elle dit, si elle avait lu le dernier volume de Michelet? si elle avait pu prévoir que l'histoire, bien loin de perdre le souvenir des faiblesses, ne cherche rien tant aujourd'hui qu'à les relever, et à y découvrir le dernier ressort des événements?

Quant à sa belle-sœur, la duchesse de Gramont,

madame de Choiseul la haïssait : c'est elle qui l'avoue. Mais cette haine n'était que la contre-partie de l'amour qu'elle portait à son mari, et l'effet d'une légitime jalousie, puisque le duc de Choiseul passe pour avoir porté à sa sœur une affection plus que fraternelle. De là, entre madame de Choiseul et madame de Gramont, une inimitié ouverte. Les choses en étaient à ce point que le duc de Choiseul étant atteint un jour d'un accès néphrétique, sa femme dut prendre sur elle et faire un effort de générosité pour donner des nouvelles du malade à la duchesse de Gramont. On peut juger des difficultés que l'exil créa pour les deux belles-sœurs lorsqu'il les réunit sous le même toit. La duchesse de Gramont, en effet, n'avait pas hésité à suivre son frère à Chanteloup. Il y eut aussitôt une explication, dans laquelle madame de Choiseul montra une fermeté qui ne lui faisait jamais défaut dans les grandes circonstances. Voici comment elle raconte elle-même à madame du Deffand ce qui se passa à cette occasion :

« J'ai eu, avec madame de Gramont, le jour de son arrivée, en présence de M. de Choiseul, une conversation qui doit assurer ma tranquillité. J'y ai mis beaucoup de politesse, d'honnêteté pour madame de Gramont, de tendresse et de soumission pour mon mari, de franchise, et peut-être même de dignité pour moi. J'ai déclaré que je voulais être la maîtresse dans ma terre et dans ma maison; que chacun le serait chez soi pour tout ce qui lui serait propre; que je n'exigeais l'amitié de per-

sonne ; que je m'engagerais à faire de mon mieux pour contenter tout le monde et que tout le monde se trouvât bien chez moi ; mais que je ne m'engageais ni à l'amitié ni à l'estime de tout le monde ; qu'à l'égard de l'estime, j'en avais pour elle, madame de Gramont ; qu'à l'égard de l'amitié, je ne lui en promettais ni ne lui en demandais ; mais que nous devions bien vivre ensemble pour le bonheur de son frère, qui nous rassemblait ici ; que si elle se conduisait bien avec moi, je lui répondais qu'elle en serait contente ; que si elle se conduisait mal, j'espérais qu'elle en serait contente encore. »

L'explication continue sur ce ton. Madame de Choiseul n'épargne pas les reproches à son mari lui-même. Elle ira au-devant de ses désirs ; elle promet d'inviter toutes les personnes dont la société pourra lui être agréable, en ajoutant, dit-elle, qu'elle aurait seulement désiré, pour sa propre satisfaction, que M. de Choiseul eût des amis mieux faits pour lui faire honneur. Elle faisait allusion à une madame d'Amblimont, celle que madame de Pompadour appelait *mon torchon*. La conversation ne s'en achève pas moins de la manière la plus satisfaisante :

« On a voulu entrer en justification sur le passé. J'ai brisé court en disant qu'il ne fallait pas rappeler des choses qui ne pouvaient que renouveler l'aigreur ; que, puisque nous ne nous engagions point à nous aimer, nous en avions assez dit pour savoir à quoi nous en tenir sur

notre conduite future. On a été très content de cette conversation. Depuis, tout va bien : pas la moindre humeur, beaucoup de liberté ; je sais même qu'on est enchanté de moi, et moi je suis fort contente de tout le monde. »

Les relations ainsi fondées devinrent de plus en plus satisfaisantes. Madame de Choiseul ne fait pas difficulté de vanter les procédés de sa belle-sœur. « Je ne puis en dire assez de bien, écrit-elle six semaines après la lettre précédente, et j'en suis on ne saurait plus contente et plus édifiée. » L'abbé Barthélemy rend le même témoignage à la duchesse de Gramont : « Infiniment honnête, dit-il, polie, aimable ; pas la moindre humeur ; pleine de prévenance et d'attentions ; ne disant que des choses agréables et inspirant la confiance et la liberté. Elle a pour sa belle-sœur les meilleurs procédés possibles, et la belle-sœur en est fort contente. »

Et dans une autre lettre, où il dépeint l'intérieur de Chanteloup :

« Il n'y a ni parti ni division. Les amis de M. de Choiseul deviennent ceux de la grand'maman, du moins en apparence, et cela suffit pour la tranquillité intérieure. Madame de Gramont se conduit d'une manière supérieure et céleste ; elle a pour la grand'maman les attentions les plus aimables et l'honnêteté la mieux soutenue. La grand'maman en est attendrie, et a raison de l'être. Quand vous verrez madame de Gramont, vous l'aimerez, je vous en réponds. Elle sera certainement empressée à

vous plaire, et il vous serait difficile de lui résister. Personne ne met plus facilement à son aise, n'est plus indulgent et n'applaudit avec plus de plaisir à ce qui mérite de l'être; personne n'écoute et ne répond mieux, ne dit des choses plus agréables à chacun, et ne les dit d'une manière plus simple et plus naturelle. Je vous prédis que vous en serez très contente. »

Madame du Deffand, à qui cette lettre était adressée, fut enchantée, en effet, de la duchesse lorsqu'elle la vit à Paris. « Elle est si aimable, disait-elle, que, quand on est auprès d'elle, on l'aime tant qu'on oublie ses torts. » On voit assez que la duchesse de Gramont n'était pas une personne ordinaire. Moins parfaite que sa belle-sœur, elle exerçait une plus grande fascination. C'était une nature, non pas sans doute plus distinguée, mais plus forte. La duchesse de Choiseul avait le courage des grandes choses et non des petites, tandis que la duchesse de Gramont était « absolument maîtresse de son âme ». On vantait son éloquence : facilité à s'exprimer, clarté, énergie. Elle faisait de temps en temps, pendant les années d'exil de son frère, un séjour à Paris, et il faut voir comme elle y était accueillie ! On lui faisait fête à la cour et à la ville. « Jamais, écrit madame du Deffand, non jamais, on n'a eu pour personne autant d'amour, d'empressement, d'enivrement. C'était une honte de n'avoir été admis [avec elle] à aucun souper, une gloire d'avoir été à beaucoup. » On sait, d'ailleurs, que cette femme remarquable ne se démentit pas devant la mort. Tra-

duite, en 1794, devant le tribunal révolutionnaire, elle brava la sentence qui allait la frapper, et ne chercha qu'à faire acquitter son amie, la duchesse du Châtelet, qui comparaissait en même temps qu'elle. Elle n'y réussit pas, et elles périrent ensemble sur l'échafaud. Également distinguée par la beauté et par l'esprit, accessible à bien des faiblesses, mais douée de bien des charmes, et, en même temps, de bien des qualités solides de caractère, brillante dans la vie et héroïque dans la mort, la duchesse de Gramont peut passer pour une image de ce XVIIIe siècle où elle a vécu, qui a réuni lui-même tous les contrastes, disons mieux, toutes les contradictions : siècle enthousiaste et incrédule, siècle naïf et corrompu, tour à tour repoussant et séducteur, siècle dont on ne peut dire s'il a été plus grand ou plus petit, mais dont il faut dire, à notre éloge et à notre confusion, qu'il est le plus français de notre histoire[1].

Je n'ai pas achevé, il s'en faut, d'énumérer tous les hôtes de Chanteloup. J'y reviendrai donc. En attendant,

1. Une note de la correspondance de madame du Deffand renferme le portrait suivant de la duchesse de Gramont : « Sa personne était grasse et forte, son teint éclatant, ses yeux vifs et petits, sa voix rauque; son abord et son maintien pouvaient, au premier abord, paraître repoussants; mais son âme était élevée, généreuse et vraie, douce, franche et pleine de charmes pour ses amis et sa société en général; son caractère fort et décidé, son affection vive, ferme et attentive à tout ce qui pouvait être utile ou agréable à ceux qui la possédaient; on ne perdait son amitié que par des actions basses ou par une conduite perfide. »

je ne veux pas me séparer des exilés sans dire un mot de la publication qui nous les a fait connaître. La *Correspondance de madame du Deffand avec la duchesse de Choiseul et l'abbé Barthélemy*, publiée, en 1859, en deux volumes, par M. le marquis de Sainte-Aulaire, a été l'une des bonnes fortunes littéraires de ces dernières années. La duchesse, à peine connue jusque-là, nous y apparaissait tout à coup avec sa grâce modeste, et nous laissait voir, autour d'elle, dans son château de Touraine, tout un coin animé et brillant du règne de Louis XV. La première édition de ce livre ayant été rapidement épuisée, M. de Sainte-Aulaire vient d'en donner une seconde, augmentée de beaucoup de lettres de la duchesse de Choiseul, et d'une correspondance inédite de madame du Deffand avec l'un de ses amis les plus chers, « mon petit Craufurt », comme elle l'appelait. Ces lettres ont été communiquées à l'éditeur par le général Craufurt, petit-neveu de celui à qui elles ont été adressées. Quant à la correspondance entre madame du Deffand et la duchesse de Choiseul, les originaux sont en la possession de M. de Sainte-Aulaire lui-même, qui les a trouvés, si je ne me trompe, dans la riche collection d'autographes de son beau-père, le comte d'Estourmel. L'éditeur nous apprend que la duchesse écrivait d'une manière peu lisible, et qu'elle n'avait pas d'orthographe. Je n'ai pas besoin de dire qu'il a corrigé les fautes. Il nous apprend, en outre, qu'il a supprimé quelques lettres comme offrant peu d'intérêt, et quelques passages de lettres comme peu décents ou peu édifiants. Je ne ferai pas la

guerre à M. de Sainte-Aulaire pour si peu, et je me contenterai de le féliciter d'avoir pu inscrire son nom sur le titre d'un livre aussi précieux et aussi agréable. Il y avait longtemps, pour ma part, que je n'avais fait de lecture si attachante.

II

Parmi les exilés de Chanteloup, il faut bien compter l'abbé Barthélemy, puisqu'il était de la maison, et qu'il suivit ses protecteurs en Touraine, dès qu'il en eut obtenu la permission. L'auteur du *Voyage d'Anacharsis* est l'un des exemples les plus aimables de l'abbé domestique, si commun au XVIIIe siècle, espèce de familier, à la fois ami et dépendant, dans la confidence de tout et de tous, faisant la partie du mari, écrivant les lettres de la femme, surveillant l'éducation des enfants, donnant un coup d'œil à la bibliothèque, quelquefois ridicule, quelquefois, au contraire, l'objet d'un attachement véritable et mérité. Barthélemy était né en 1716, près de Marseille, et avait étudié pour l'état ecclésiastique, mais sans s'élever au-dessus du petit collet. Il savait le grec, avait le goût de la numismatique, et devint garde du cabinet des médailles. Il ne le fut pas longtemps; le duc de Choiseul, alors comte de Stainville, ayant été nommé à l'ambassade de Rome, y emmena l'abbé, en 1755. Celui-ci en revint avec son protecteur, comme on disait, et depuis lors il ne quitta plus l'hôtel Choiseul. Nous avons une lettre de lui à

madame du Deffand, où il laisse percer les regrets que lui faisait parfois éprouver une carrière interrompue.

« Au fond, disait-il, je ne suis pas aimable ; aussi n'étais-je pas fait pour vivre dans le monde. Des circonstances que je n'ai pas cherchées m'ont arraché de mon cabinet où j'avais vécu longtemps, d'un petit nombre d'amis, infiniment heureux parce que j'avais la passion du travail, et que des succès assez flatteurs dans mon genre m'en promettaient de plus flatteurs encore. Le hasard m'a fait connaître le grand-papa et la grand'maman. Le sentiment que je leur ai voué m'a dévoyé de ma carrière. Vous savez à quel point je suis pénétré de leurs bontés, mais vous ne savez pas qu'en leur sacrifiant mon temps, mon obscurité, mon repos, et surtout la réputation que je pouvais avoir dans mon métier, je leur ai fait les plus grands sacrifices dont j'étais capable : ils me reviennent quelquefois dans l'esprit, et alors je souffre cruellement. Mais comme, d'un autre côté, la cause en est belle, j'écarte comme je puis ces idées, et je me laisse entraîner par ma destinée. Je vous prie de brûler ma lettre. J'ai été conduit à vous ouvrir mon cœur par les marques d'amitié et de bonté dont toutes vos lettres sont remplies. Ne cherchez pas à me consoler. Assurément, je ne suis pas à plaindre. Je connais si bien le prix de ce que je possède, que je donnerais ma vie pour ne pas le perdre. Au nom de Dieu, ne laissez rien transpirer de tout ceci, ni dans vos lettres, ni dans vos conversations avec la grand'maman ! Elle s'affligerait si elle

pouvait soupçonner que je regrette encore quelque chose. Ne vous en affligez pas vous-même pour moi, car ces regrets ne sont pas de longue durée, et je sens tous les jours qu'ils deviennent moins vifs. Il n'en est pas de même des sentiments qui m'attachent à vous. »

On a là les plaintes secrètes, le poids des chaînes dorées. A l'extérieur et d'ordinaire, Barthélemy nous apparaît assez consolé. Il avait, pour étouffer ses regrets, deux moyens, l'indifférence philosophique et les compensations de l'amitié. « Je suis, dit-il, un de ces êtres inutiles dont on ne peut dire ni bien ni mal, vivant au jour la journée et traînant ma charrue comme je puis. Heureusement quand le sillon n'est pas bien fait, je ne m'en soucie guère. » Mais surtout, il y avait entre lui et les Choiseul une affection réciproque et confirmée par le temps. « L'abbé est bon à tout, dit la duchesse, et fait tout ce qui est bon. » Et une autre fois: « Ah ! vous avez raison, ma chère petite-fille, l'abbé est un homme unique ; il est mieux que cela et pour vous et pour moi, c'est un ami unique. » Il faut reconnaître que, à part les jours de vapeurs, la gaieté de l'abbé en faisait le plus agréable des commensaux. La duchesse disait qu'il avait *l'esprit d'être gai*. Ses lettres le montrent toujours de bonne humeur, prenant sa part des intérêts et des amusements, volontiers même boute-en-train. Un jour, il écrit à madame du Deffand, au nom de la duchesse, en imitant l'écriture de celle-ci, et en glissant sous cette plume d'emprunt tel mot pur gaulois. Un autre jour, il

arrive chez la vieille aveugle, et cherche encore à lui donner le change. C'est elle qui raconte: « Il débarqua chez moi jeudi, à six heures, entra dans ma chambre sans se faire annoncer. Je viens, dit-il en contrefaisant sa voix, de la part de madame la maréchale. — De laquelle? — Ah! je ne sais pas son nom, je ne suis entré chez elle que ce matin. — En qualité de quoi? de valet de chambre ou de laquais? — Non, d'aumônier. Un petit éclat de rire qu'il fit me fit crier: Ah! c'est l'abbé! » On a de la peine, n'est-ce pas, à se représenter le grand abbé, comme on l'appelait, avec sa haute stature et tout son grec, faisant des espièglerie ou batifolant par la maison. Madame de Choiseul nous décrit sa tenue et ses occupations : « Ce qu'il fait dans le salon? Il coupe du papier, se roule sur le tapis avec Lindor (le chien), fait des niches à tout le monde, ou se tient dans un coin sans rien dire, à écouter ce qu'on dit pour s'en moquer. Voilà à quoi l'heureux abbé passe sa vie. » Il n'est pas jusqu'aux cavalcades et aux chasses dans lesquelles il ne joue son rôle. Il risqua une fois de s'y rompre le cou. « Hier, l'abbé étant à la chasse, arrêté sur son cheval, il s'est avisé de vouloir faire le joli cœur et de passer la jambe sur l'arçon de la selle à la manière des femmes; il a glissé dans cette position, et est malheureusement tombé à faux sur l'épaule et s'est cassé la clavicule. » L'affection de la duchesse éclate tout entière à cette occasion: « Ne suis-je pas bien malheureuse, écrit-elle, qu'il arrive un pareil accident à Chanteloup, et que ce soit mon meilleur ami qui l'éprouve? »

De pareilles expressions en disent beaucoup, et ajoutent comme des traits nouveaux à la souriante physionomie de l'abbé; ce n'est plus ni l'érudit qui, dans *Anacharsis*, disserte doctoralement avec le grand-prêtre d'Isis sur les causes secondaires, ni le familier de château complaisant et amusant, c'est un membre de la famille complètement adopté, et chéri pour de solides qualités.

Après l'abbé, le médecin de la maison: Gatti, l'Italien, le docteur à la mode, un apôtre de l'inoculation. La duchesse de Choiseul, nous le savons, qui a tant de force d'âme dans les grandes choses, manque de prudence ou de fermeté dans les petites; elle observe mal son régime; Gatti est le seul qui sache la conduire. Malheureusement Gatti n'est pas toujours là. Il va à Paris, où il est fort recherché; à Florence, sa patrie, où il fait une chute qui le retient malade. Il en fait aussi à Chanteloup, où nous le trouvons, juché sur un grand cheval, comme l'abbé Barthélemy; le cheval prend le mors aux dents, et jette son cavalier dans les broussailles. C'était un très amusant compagnon que Gatti. Le marquis de Mirabeau l'avait eu à demeure chez lui, à Fleury, et il a décrit ce qu'il appelle la *naïveté folle* de son hôte. « L'après-midi, il joue deux sols à une partie de dames, et quand on lui en souffle une, il pleure et se roule comme un enfant. A la promenade, s'il trouve une branche cassée et la peut mettre en équilibre sur sa main, il fait un quart d'heure en zigzag avec cette compagnie, roule comme un égaré dans le salon, et s'attrape vingt fois en pinçant la lumière et la portant à sa bouche, parce

que c'est de la chandelle. Mais il a vu et sait tant de choses, fait d'ailleurs tant de raisonnements que vous connaissez, il est au fond si honnête et si bienveillant, si amoureux de la vie, de l'air, des promenades, et prend tant d'intérêt à qui déloge le soir, qu'il est excellent. »

Nous connaissons maintenant les hôtes du château ; il nous reste à voir passer la procession des personnages de tout rang qui viennent les visiter dans leur exil. C'est comme une lanterne magique où figure la moitié du XVIIIe siècle. Et il ne faut pas croire que la disgrâce y attriste les âmes. « Ah! mon Dieu, s'écrie l'abbé Barthélemy, que de monde, que de cris, que de bruit, que de rires perçants, que de portes qu'on semble enfoncer, que de chiens qui aboient, que de conversations tumultueuses, que de polissonneries, que de voix, de bras, de pieds en l'air, que d'éclats de rire au billard, au salon, à la pièce du clavecin! » Ce ne sont chaque jour que départs et arrivées! « Je ne vous ai pas nommé ceux qui sont ici, vingt en tout. Comptez bien : M. et madame de Beauvau, M. et madame d'Husson, mesdames de Poix, de Fleury et d'Ossun; MM. de Liancourt, de Durtal, de Jarnac, de Montesquiou, de Gleichen, de Boufflers, l'abbé Beliardi et moi : dix-sept, c'est-à-dire quinze. Joignez-y M. de l'Isle, en voilà seize, et le mari, la femme et les deux sœurs. M. de Durtal part ce soir. M. de Liancourt va demain à Saumur, pour revenir mardi et partir samedi avec mesdames de Poix et d'Ossun. C'est madame de Fleury qui a introduit ici le meilleur des tons. On appelle ces trois dames les trois

Grâces. Leur position n'est pas si tranquille que celle des trois divinités ; je voudrais leur trouver des noms. J'ai celui de madame de Fleury, c'est l'Aquilon. »

Une lettre précédente nous donne l'explication de ce dernier sobriquet : « Madame la marquise de Fleury est ici. La connaissez-vous ? Je ne l'avais jamais vue, et je crois n'avoir ni assez d'yeux ni assez d'oreilles pour la voir et l'entendre. C'est une volubilité d'idées et de paroles, une chaleur de conversation si grande, que la grand'maman lui disait hier : Je crains que vous ne vous embrasiez tout d'un coup, et que nous soyons tous consumés dans vos flammes. C'est d'elle que M. Walpole, le banquier, disait au grand-papa : C'est une femme très amusante ; mais qu'est-ce qu'on fait de ça dans sa maison ? » Madame du Deffand ne connaissait pas madame de Fleury ; « mais, écrit-elle, par tout ce qu'on en dit, elle me paraît un peu folle ». Elle ne l'était nullement, et avait, au contraire, autant d'esprit et de gaieté que de véhémence.

Le prince et la princesse de Beauvau furent des premiers à solliciter la permission d'aller voir, à Chanteloup, le ministre exilé. Le roi refusa d'abord, et ne céda que de mauvaise grâce. La lettre qu'il écrivit au maréchal témoigne de sa mauvaise humeur : « Mon cousin, vous êtes bien vif et tenace dans ce que vous désirez ; je ne suis pas surpris que le beau sexe ne puisse vous résister longtemps ; moi, qui n'en suis pas, je devrais vous refuser, et je le ferais si je ne vous avais pas fait trop espérer que je vous laisserais aller à Chanteloup ; car

j'ai de bonnes raisons pour cela, et cet empressement d'y aller ne me plaît pas du tout, sachez-le. » Le prince en fut quitte pour un peu de froideur. C'était un homme de mérite, qui ne manquait point d'esprit et qui fut de l'Académie. La duchesse de Choiseul le préférait à sa femme. Elle avait eu des difficultés avec celle-ci, une explication au sujet de je ne sais quelle aventure; bref, les deux dames avaient de l'éloignement l'une pour l'autre. Elles différaient trop de caractère. La duchesse de Choiseul était douce, modeste ; la princesse de Beauvau était fière, dédaigneuse; elle avait des airs de protection ; un ton décidé qui effarouchait ; une éloquence emportée ; en tout, quelque chose de violent, d'excessif. Madame du Deffand la comparait au Satan de Milton; elle l'appelait *la Dominante*. « Le dernier vendredi, écrit-elle, la Dominante fut plus dominante que jamais. Ah ! c'est une grande princesse ; mais sa gloire, son brillant, m'éblouissent et m'atterrent ; et, malgré toute la disposition que j'ai à l'aimer, tout l'esprit et les bonnes qualités que je lui connais, il y a des moments où elle m'est (gardez-m'en le secret) insupportable. » Toutefois, à Chanteloup, les dissonances s'effacèrent. La duchesse sut gré à madame de Beauvau du dévouement qu'elle avait montré au duc, et d'ailleurs, on avait des ennemis communs: cela suffit quelquefois pour fonder des amitiés [1].

1 Madame du Deffand, dans une lettre à Horace Walpole (20 févr. 1767), caractérise d'un mot les deux époux, mais toujours avec une certaine amertume. « La dame, dit-elle, est d'une

La duchesse de Choiseul savait passer par-dessus bien d'autres griefs. La comtesse de Brionne suivit de près les Beauvau à Chanteloup. Elle avait, s'il faut en croire les caquets dont madame du Deffand régalait Walpole, été fort des amies du duc de Choiseul, et elle lui avait même coûté beaucoup d'argent. La duchesse ne l'en reçut pas moins bien ; la comtesse, de son côté, s'éprit d'une passion pour la duchesse. Les visites de madame de Brionne à Chanteloup étaient fréquentes. Elle y amenait sa fille, mademoiselle de Lorraine, et toutes deux plaisaient à tous. « Je ne la connaissais pas, dit madame de Choiseul, et elle me plaît beaucoup, parce qu'elle est en tout fort différente des préventions que j'avais sur elle. C'est une femme très raisonnable, qui a beaucoup plus d'esprit et de fond qu'on ne croit, et qui joint à cela une douceur et une facilité dans la société qui la rendent infiniment aimable. Mademoiselle de Lorraine, qu'elle nous avait amenée, est un modèle de grâce et d'éducation. » L'abbé Barthélemy renchérit encore sur ces éloges : « Quelqu'un qui me plaît infiniment, c'est madame la comtesse de Brionne par le caractère de son esprit, par sa douceur, son honnêteté, sa bonté et son mérite. Et puis, elle aime tant la grand'maman ! Mademoiselle de Lorraine, sa fille, est aussi aimable qu'elle est jolie, et étonnante pour le progrès de ses idées et de ses principes. On peut jouer avec elle

personnalité intolérable, le mari d'une soumission aveugle, plus par paresse et par indifférence que par excès de passion. » Il est vrai que lorsque plus tard, le roi retira au prince de Beauvau son

comme avec un enfant de dix ans, et causer comme si elle en avait trente. D'ailleurs, d'une gaieté si douce ! »

Les trois Boufflers, la comtesse, la marquise et la

commandement du Languedoc, madame du Deffand écrit à la duchesse de Choiseul, que « son maintien est admirable ». « Il n'y a pas, sous le ciel, ajoute-t-elle, un homme plus courageux, plus noble et plus simple » (Lettre du 28 août 1771). On vient de voir ce que l'on pensait de la maréchale de Beauvau dans la société du duc de Choiseul. Marmontel l'avait connue, et en parle tout autrement. Il vante sa politesse pleine de naturel et de charme ; son caractère, le plus aimable et le plus accompli qu'il y ait sous le ciel ; elle a toujours raison, mais la justesse de son esprit « est accompagnée de tant de douceur, de simplicité, de modestie et de grâce, qu'elle nous fait aimer la supériorité même qu'elle a sur nous. » Voilà des témoignages qu'il n'est pas aisé de concilier, et qui nous avertissent combien, en ces sujets, il faut apprendre à faire de réserves, et que les affirmations les plus positives n'ont jamais que la valeur d'un renseignement. Au surplus, nous connaissons aujourd'hui le maréchal de Beauvau et sa femme mieux que ne faisaient les contemporains eux-mêmes. Ils sont l'un et l'autre tout entiers dans les *Souvenirs* que la princesse a consacrés à son mari, et qu'avait recueillis feu madame Standish (1872. Chez Techner). Qu'ajouter, en effet, à un passage comme celui dans lequel madame de Beauvau, deux ans après la mort du maréchal, exprime l'affection qui les avait unis : « Vous expliquer comment deux personnes se sont aimées pendant quarante années, non comme amis, non comme époux, non plus même comme amants, mais comme s'ils n'avaient été créés que pour jouir l'un de l'autre, pour confondre leurs goûts, leurs intérêts, pour trouver de continuels motifs de se préférer à tout, pour ne se quitter jamais sans peine, ne se retrouver jamais qu'avec un plaisir mêlé d'émotion ; pour expliquer, dis-je, la nature de cette intime union, il faudrait un nom qui ne convînt qu'à elle. » Ainsi qu'on l'a très bien exprimé, cette union fut du petit nombre de celles qui démentent l'assertion de La Rochefoucauld, qu'il n'y a pas de mariage délicieux.

duchesse, parurent tour à tour à Chanteloup. La comtesse, si connue comme l'amie du prince de Conti, et, par suite, sous le nom de l'*Idole du temple* et de *la Divinité*, ne tient pas cependant une grande place dans la correspondance de madame du Deffand avec la duchesse de Choiseul, et ce sont ses ridicules qui y sont surtout relevés. On lui reproche un peu de pédanterie, le goût des grands mots sérieux, tels que *société, gouvernement, ordre public*, et surtout la satisfaction d'elle-même : « attribut de la divinité ! » disait-on malicieusement.

La marquise de Boufflers avait aussi son surnom dans cette société [1]. Elle, sa fille, la comtesse de Boisgelin, et sa nièce, la vicomtesse de Cambis, s'appelaient, on ne sait trop pourquoi, *les oiseaux de Steinkerke*. La marquise de Boufflers n'alla à Chanteloup qu'un moment, pour assister aux derniers moments de son fils aîné, qui y mourut en 1774. Son second fils était le chevalier de Boufflers, si célèbre par ses chansons, ses contes et ses aventures. C'est de sa mère qu'il tenait le talent des vers de société. On se passait les couplets de la marquise. Madame du Deffand les envoyait aux exilés, celui-ci, par exemple :

Dimanche, j'étais aimable ;
Lundi, je fus autrement ;
Mardi, je pris l'air capable ;
Mercredi, je fis l'enfant ;

1. Elle était sœur du prince de Beauvau, ainsi que de la princesse de Chimay et de la maréchale de Mirepoix.

Jeudi, je fus raisonnable;
Vendredi, j'eus un amant;
Samedi, je fus coupable;
Dimanche, il fut inconstant.

Ce dernier trait s'applique-t-il au prince de Beaufremont, dit l'*Incomparable*, auquel la marquise, à travers toute cette correspondance, paraît si attachée? Il est vrai qu'à entendre madame du Deffand, cet amour n'était pas désintéressé : « Qu'est-ce qu'elle deviendrait en son absence? Nourriture, voiture, tout lui manquerait. » Mais elle est si mauvaise langue, madame du Deffand! L'*Incomparable* lui-même ne lui agrée qu'à moitié: « Ne trouvez-vous pas, écrit-elle, que sa présence est délicieuse, quoique son absence ne soit pas insupportable? » Nous avons, au reste, un portrait en pied du prince de Beaufremont, tracé de la main de la duchesse de Choiseul, et qui est l'une de ses plus jolies pages, un vrai caractère à La Bruyère.

« Je vois que vous aviez compté que ce serait le prince qui m'apporterait votre dernière lettre. Point du tout, c'est madame du Châtelet qui me l'a remise. Ce dernier trait m'avait persuadée que je pouvais faire mon deuil de lui pour cette année; mais il est arrivé le lendemain, propre, reposé, comme s'il sortait de son lit. Il croit n'être pas sorti d'ici depuis que nous y sommes. Il y était établi en arrivant, et malgré son grand amour pour la marquise de Boufflers, je crois qu'il ne faudrait qu'un prétexte pour le retenir, ou seulement lui laisser

oublier d'en partir. Il ne s'amuse, ni ne s'ennuie; il n'est point content, il est heureux, excepté quand on lui persuade qu'il a des affaires, parce qu'il craint d'avoir à s'en inquiéter un jour. Il est déjà dégoûté de sa maison de campagne, parce qu'il y faut aller et qu'il faut en revenir; parce qu'il n'a pas pu avoir un prêtre pour dire dans sa chapelle une messe qu'il n'aurait pas entendue; parce qu'il faut savoir qui il aura à souper, le dire à son cuisinier, peut-être voir ses comptes tous les mois, et s'apercevoir qu'il est volé sans oser le dire. Mais comme il a pris cette maison sans goût, il la gardera de même, par l'embarras de s'en défaire, et il ira quand on l'y mènera. Il prétend que c'est pour moi qu'il l'a prise, et il ne l'a cependant que depuis mon exil. J'en ris, et il trouve très bon qu'on ne fasse pas plus de fond sur ce qu'il dit qu'il n'en fait lui-même. Tout le monde lui convient, et il convient à tout le monde. Il sera philosophe ou caillette, ignorant ou lettré, spirituel ou stupide: tout cela se trouve dans la même boutique, s'y laisse voir sans se montrer, et se produit également sans effort. Tel est votre Incomparable, ma chère petite-fille, et véritablement incomparable, en ayant cependant l'air de ressembler à tout le monde. Le calme de son âme repose la mienne. C'est de l'eau qui dort et qui ne croupit pas; mais je voudrais qu'elle s'éveillât quelquefois, ne fût-ce que pour connaître son cours. Vous me direz que sa pente est vers madame de B... Si vous voulez? parce qu'il la trouve là; mais une autre la remplacerait, ce serait la même chose. C'est une vertu de

roi qu'il partage avec les maîtres du monde. Je lui ai dit que vous vous plaigniez de ne le point voir. Il prétend n'être pas sorti de chez vous, et il en prend à témoin votre cavagnol, auquel il croit avoir perdu deux mille francs à trois louis par jour. Mais laissons là le prince, pour parler de l'abbé, qui ne dort pas si bien, mais qui aime mieux! »

Trouverait-on beaucoup de femmes aujourd'hui qui, comme madame de Choiseul, sans réputation de littérature ou de bel esprit, écriraient ainsi à main levée, au courant de la plume, et trouveraient du premier jet l'agencement si heureux, le trait si juste et si fin?

La duchesse de Boufflers, plus connue, du nom de son second mari, comme maréchale de Luxembourg, est célèbre par le couplet du chevalier de Tressan, par ses bons mots, et par l'asile qu'elle offrit à Rousseau. Madame du Deffand prétend qu'elle n'alla à Chanteloup que pour faire comme tout le monde, et par esprit d'opposition; mieux que cela: elle aurait été ennemie des Choiseul, et se serait réconciliée avec eux pour pouvoir entreprendre le voyage à la mode. Une fois la connaissance faite, on se plut, et la maréchale retourna plus d'une fois chez ses nouveaux amis. Madame de Luxembourg est un autre exemple frappant de la difficulté d'arriver à une image précise et sûre de ces femmes brillantes, qui ne vivent plus que dans les lettres et les Mémoires du temps. Madame du Deffand la fait méchante; c'est une *rose*, mais qui a des épines; une

chatte, mais qui ne fait pas toujours patte de velours. Walpole abonde dans le même sens: il nous la montre adoucie par l'âge, mais agitée et ayant peur du diable. Le duc de Lévis, qui la connut à la même époque, nous parle de ses formes cassantes, de ses boutades, des scènes qu'elle faisait. Rousseau tout au contraire. A peine l'eut-il vue, qu'il fut subjugué. Rien de cet entretien mordant qu'on lui prêtait : « La conversation de madame de Luxembourg, dit-il, ne pétille pas d'esprit ; ce ne sont pas des saillies, ce n'est pas même proprement de la finesse ; mais c'est une délicatesse exquise qui ne frappe jamais et qui plaît toujours. » Ce qui est certain, c'est que la duchesse de Choiseul en était venue à ne plus la voir partir sans regrets. Il est vrai qu'il y avait entre ces deux femmes un autre lien que le charme qu'elles pouvaient trouver dans la société l'une de l'autre. La maréchale amenait avec elle à Chanteloup sa petite-fille, Amélie de Boufflers, qui avait épousé le brillant et infortuné duc de Lauzun [1]. La mère de Lauzun était une sœur de madame de Choiseul, de sorte que la jeune duchesse se trouvait être nièce par alliance de cette dernière. On sait quel était le charme d'Amélie : « Il n'y a pas une jeune personne plus aimable, disait madame de Choiseul, mieux élevée, plus intéressante et plus charmante en tout ; c'est un naturel parfait, orné de toute la culture qui lui est propre, mais sans aucune

1. Et qu'il faut se garder de confondre avec la comtesse Amélie de Boufflers, née des Alleurs, et belle-fille de la comtesse de Boufflers dont il est parlé plus haut.

manière... Je veux que l'âge, la figure, l'esprit, le maintien, le caractère soient assortis, et madame de Lauzun est un modèle de ce parfait assortiment. » Il faut lire toute la lettre.

La société de Chanteloup n'était pas moins riche en hommes qu'en femmes. Les uns étaient brillants, d'autres considérables, d'autres amusants ou fantasques. On y voit des prélats, le cardinal de Rohan, l'évêque d'Arras, l'archevêque d'Aix, celui de Toulouse, Loménie de Brienne, le futur cardinal. Ce dernier était neveu de madame du Deffand, qui lui avait tiré son horoscope sous forme d'un de ces portraits alors en vogue. Elle lui avait reconnu le goût et le talent des affaires, l'activité, une immense ambition, et elle lui avait prédit une grande fortune. Madame de Choiseul le jugeait moins bien; elle le croyait « dans le fond assez insouciant », bon, du reste, indulgent, gai, facile, aimable.

Chanteloup vit plus d'une fois arriver ces deux enfants gâtés du XVIIIe siècle, le duc de Lauzun et le chevalier de Boufflers. La correspondance que nous avons parcourue n'a conservé aucune trace des folies du chevalier. Lauzun, lui-même, y paraît tout rangé. C'est lui, écrit l'abbé Barthélemy, « qui, à mon avis, de tous ceux qui viennent ici, a le plus d'esprit et le meilleur ton de plaisanterie ». On voit, à ce mot, que l'abbé souffrait quelquefois du genre qui régnait dans ce beau monde de Paris égaré en province. Il touche ailleurs plus directement à ce sujet, et raconte une anecdote qui marque si bien ce côté des mœurs du

temps, que je ne puis m'empêcher de la citer. De graves personnages, un président de Cotte, un Malesherbes, pris en flagrant délit d'espièglerie et de gambade: la chose en vaut la peine!

« A propos, je voudrais bien savoir qu'est-ce qu'on appelle dans le monde le bon ton, la bonne compagnie? Ou plutôt, je le sais à présent, et je me rappelle une réponse d'un abbé Le Bœuf, dont je vous ai parlé une fois. Nous avions été, lui et moi, députés par l'Académie à Clichy, pour voir quelques antiquités qu'on venait de découvrir. Je ne sais par quel hasard, nous y allâmes avec M. de Malesherbes, M. Boutin, et, je crois, le président de Cotte[1]. Il avait plu; on trouvait plaisant de s'éclabousser, de se poursuivre à coups de mottes de terre, et de faire toutes les polissonneries possibles. L'abbé Le Bœuf marchait lentement. Je lui dis : « Que » pensez-vous de tous ces jeux-là? » Il me dit fort naturellement : « C'est apparemment là ce qu'on appelle le » ton de la bonne compagnie. » Il le croyait, il n'était jamais sorti de son cabinet. Eh bien! je le crois, moi, parce que je suis sorti du mien, et je ne serai plus embarrassé de définir le bon ton. »

Mais je reviens à ma galerie des originaux de Chanteloup. Il y en a de toutes les espèces. Le baron de Gleichen, ministre de Danemark, est aussi taciturne que

1. M. de Cotte était président de la Cour des monnaies.

les autres sont bruyants. C'est tout au plus s'il ne passe pas pour une bête, avec ses vapeurs et ses longs silences. L'abbé nous le peint, se couchant à onze heures du soir, se levant à onze heures du matin, vivant comme un enfant, pensant comme un novateur, courant dans les forêts comme un daim, grand lecteur de romans. « Après le dîner, il se place auprès de la grand'maman, où il ferme les yeux, la bouche, les oreilles et reste impassible. » Le duc de Gontaut, beau-frère de madame de Choiseul, et père du duc de Lauzun, diffère autant que possible du baron. Il a la gaieté exubérante, facétieuse. Il est sans cesse en quête de nouvelles surprises. On le voit arriver un jour à Chanteloup, déguisé en Phébus, avec une perruque de parfilage d'or. « Vous imaginez aisément la joie, l'admiration. La grand'maman voulut essayer la perruque, la garda longtemps, fut se remettre à sa toilette, et appela ses femmes pour la coiffer. Elles vinrent en courant, et Angélique, sans s'apercevoir de rien, ayant pris un peigne, resta la bouche béante, les yeux ouverts, la main suspendue, et avec une surprise qui produisit un rire inextinguible. Jamais facétie n'a mieux réussi. L'auteur en est très glorieux[1]. » Un autre personnage qui tient une grande place dans les amusements de Chanteloup, est Caraccioli, l'ambassadeur de Naples. On sait le portrait qu'en fait Marmontel : l'air épais et presque bête qui faisait place, dès qu'il parlait,

1. La lettre 224, dans le premier volume de M. de Sainte-Aulaire, n'est ni à sa date, ni à sa place. Il faut lire en tête 1772 au lieu de 1771, et la mettre, au tome second, après la lettre 333.

à la physionomie la plus intelligente; la langue toute parsemée de mots italiens, mais aussi d'expressions hardies et pittoresques; les gestes animés qui rappelaient ceux d'un autre Napolitain, l'abbé Galiani. Les lettres de madame du Deffand confirment ce portrait, tout en y ajoutant bien des traits amusants. On y retrouve le grand parleur, contant beaucoup et bien, gesticulant, bredouillant, baragouinant; M. le *douc* par-ci, madame la *douchesse* par-là; « c'est toute la comédie italienne », dit la malicieuse aveugle; et ailleurs : « Assez aimable, mais à l'italienne, à la faridondaine. » Elle va une fois jusqu'à hasarder : « Une cervelle de singe dans une tête de veau. » Mais ce n'est pas son dernier mot. Voici qui est plus complet et plus définitif : « Il vous divertirait; il vous impatienterait, et enfin, à tout prendre, il vous plairait. Son caractère est franc; il a de la noblesse et de la bonté; il est savant, il est bouffon, il a des traits, du raisonnement, des galimatias, du comique. C'est un mélange de toutes sortes de choses différentes, excepté des mauvaises. » Le Caraccioli, comme l'appelle madame du Deffand, professait une grande vénération pour les Choiseul, une admiration galante pour la princesse de Beauvau, et la passion des philosophes et de la philosophie du XVIIIe siècle. Il était lié avec Saint-Lambert et d'Alembert, allait chez mademoiselle Lespinasse : on comprend l'humeur de madame du Deffand. On citait de lui une foule de mots. Il exprimait d'un trait la relation du duc d'Orléans avec madame de Montesson, en disant que, ne pouvant la faire

duchesse d'Orléans, il s'était fait M. de Montesson. Caraccioli finit par être nommé vice-roi de Sicile. Il fallut quitter Paris qu'il aimait tant. Louis XVI, dans son audience de congé, lui dit : « Vous allez occuper l'une des plus belles places de l'Europe. — Ah! sire, répondit-il, la plus belle de toutes, n'est-ce pas la place Vendôme? »

M. du Bucq, en sa qualité de voisin de campagne, était souvent à Chanteloup. Du Bucq avait été premier commis de la marine sous l'administration du duc de Praslin, et chargé de la direction des colonies. Il avait écrit un *Mémoire sur le Commerce des métropoles avec leurs colonies*, et on lui a attribué une part dans l'*Histoire philosophique des deux Indes* de l'abbé Raynal. « Penseur original, dit l'éditeur des *Mémoires de Malouet*, mais un peu subtil, il semblait avoir le privilège de donner la réplique aux grands esprits de la fin du siècle. » C'est lui que madame du Deffand mettait aux prises avec Burke, et que le comte de la Marck aimait à faire lutter d'esprit et de paradoxes avec Mirabeau. Madame du Deffand, qui l'appelait *le Métaphysicien*, disait de lui, non sans quelque malice : « Dans les matières les plus terrestres, il m'élève au-dessus des nues d'où je meurs de peur de tomber; » mais la critique se trouvait compensée par ces mots de la duchesse de Choiseul : « Personne ne donne plus à penser que M. du Bucq, et il a souvent le mérite de dire des choses évidentes qui n'ont jamais été

dites ». Là n'était pas cependant son plus grand mérite. « Son caractère, écrivait la marquise de Créqui, me convient bien plus que son esprit; il est des bons et des très bons. » — C'est à madame de Staël, si je ne me trompe, qu'on attribue ordinairement la définition si connue : « Le bonheur n'est autre chose que l'intérêt dans le calme. » On se trompe : la duchesse de Choiseul connaît déjà cette sentence, et l'attribue à M. du Bucq, dont on citait ainsi beaucoup de mots. Il disait, entre autres, que l'homme parfait est celui qui ressemble à tout le monde et à qui personne ne ressemble. Lorsque M. Necker se laissa associer au ministère de M. de Maurepas comme président du Conseil des finances, du Bucq lui dit : « Vous périrez par la loi de Moïse qui défend d'atteler ensemble le bœuf et l'âne. » Il définissait la beauté flamande : du beurre organisé. Madame du Deffand aurait voulu qu'on fît un Bucquaniana.

Je m'aperçois que je n'ai encore rien dit de la visite qui fit le plus de bruit à Chanteloup, de celle de madame du Deffand elle-même. Dès le premier moment, madame du Deffand avait exprimé le désir d'aller voir les exilés; elle en reparla souvent depuis lors, et, contre toute attente, elle finit par tenir sa promesse. Ses lettres à Walpole renferment un récit détaillé de cette expédition. Walpole, toujours absurde et tyrannique, en voulait beaucoup à son amie de ce voyage, je ne sais trop pourquoi. Il y eut presque une rupture à cette occasion; madame du Deffand, blessée pour une fois, renvoya à son

acrimonieux correspondant la lettre qu'elle en avait reçue. Cet incident gâta pour elle un séjour dont elle avait rapporté d'ailleurs les meilleurs souvenirs. Elle ne pouvait assez se louer de la réception qu'on lui avait faite, des attentions que chacun avait eues pour elle. Malheureusement, avec madame du Deffand, on n'éprouve jamais une sécurité absolue; elle a l'air d'être franche jusqu'à la brusquerie, et, au fond, elle est complimenteuse en face des gens, et méchante langue derrière leur dos. Ses meilleurs amis n'y échappent pas. La correspondance publiée par M. de Sainte-Aulaire nous la montre s'abandonnant aux démonstrations au sujet de l'exil des Choiseul; ce n'est qu'admiration de leur conduite, éloge de leur héroïsme. Prenons les lettres à Walpole : tout est changé. Elle ne peut croire que la fierté du grand-papa ait été bien entendue. Il eût été bien plus sage de s'appuyer sur madame Du Barry. La duchesse et Barthélemy eux-mêmes ne sont pas épargnés : « Dans tout cela, le rôle de la grand'maman, c'est d'étaler de grands sentiments, de grandes maximes, de laisser échapper ce qu'elle pense, et d'en demander pardon à l'abbé, qui fait des soupirs, et couvre ce que la grand'maman a dit d'indiscret par des aveux de ce qu'il pense, de ce qu'il prévoit, qui ne sont que platitude et fausseté. » N'est-ce pas elle qui a dit du pauvre cher abbé : « Un peu jaloux, un peu valet. » On ne pouvait dire plus méchamment et plus injustement.

Pour le coup, me voilà au bout de ce défilé des visi-

teurs de Chanteloup. Voyons maintenant ce qu'ils y faisaient, comment chacun y passait son temps.

III

Le duc et la duchesse de Choiseul supportèrent la disgrâce avec courage, mais ils ignoraient, au commencement, jusqu'où pourraient aller les rigueurs du roi. Ils redoutaient les ressentiments de leurs adversaires. Il leur semblait n'être environnés que de pièges et d'ennemis. Madame du Deffand avait imaginé un chiffre pour correspondre avec la duchesse, et celle-ci ne trouvait pas le moyen encore assez sûr; elle demandait qu'on ne lui écrivît que par les personnes de confiance qui venaient à Chanteloup. La duchesse, comme Walpole, comme tout le monde alors, se défiait de la poste. On savait que le cabinet noir livrait le secret des correspondances au roi et à la favorite. « Avez-vous oublié, écrit l'exilée, que je ne confie à la poste ni mes sentiments, ni mon indifférence, ni mes affaires, ni mon désœuvrement, ni mon esprit, ni ma bêtise, ni mes amusements, ni mon ennui? Je n'ai que faire que madame Du Barry, qui voit tout comme Dieu, aille gloser sur tout cela. J'attends les occasions. »

Outre les inquiétudes, dans ces premiers moments de l'exil, M. et madame de Choiseul eurent les difficultés d'un établissement d'hiver. Chanteloup n'avait été habité que l'été, et n'offrait aucun des conforts d'un château moderne. Il fallut calfeutrer les fenêtres en y collant

des bandes de papier, et les portes en y clouant des peaux de mouton. Les chambres eurent de la peine à se chauffer. Les cheminées n'allaient pas. Le pauvre abbé ne savait où se fourrer. « On n'est occupé qu'à se garantir du froid et de la fumée. On n'a que le second inconvénient au rez-de-chaussée, où sont la grand'maman, le grand-papa et madame de Gramont. Au second où je suis, j'éprouve le premier dans toute sa force. Mon appartement fait le coin du château ; il est en plein Nord, et ce Nord est tout entier dans ma chambre ; je grelotte auprès du feu, dans mon lit. Cette nuit je me suis levé, et j'ai mis sur moi tout ce que j'ai trouvé en tâtonnant, redingotes, habits, chaises, livres, etc., et j'étais à moitié gelé ce matin. »

Il y avait, enfin, des économies à faire. Le duc de Choiseul avait perdu ses places. Il avait de tout temps beaucoup dépensé, et il reconnut qu'il ne pouvait continuer à vivre sur le même pied qu'auparavant. La duchesse alla jusqu'à vendre ses diamants, à se défaire de quelques meubles de prix et à renvoyer une partie de ses domestiques. Toutefois, ces réformes ne paraissent pas avoir été poursuivies avec beaucoup de suite. Nous savons avec quel empressement les visiteurs accouraient à Chanteloup, et avec quelle hospitalité ils y étaient reçus. C'était proprement table et maison ouvertes. On voit par une lettre qu'il y avait plus de cinquante domestiques au château, et par une autre, qu'on se rendait un dimanche à la chapelle au nombre de cent personnes. Il n'est pas étonnant que la fortune du

vieux Crozat, le grand-père de madame de Choiseul, y avait passé.

« Si l'on avait conservé, a dit M. Sainte-Beuve, les lettres ou plutôt les gazettes que l'abbé Barthélemy écrivait de Chanteloup à madame du Deffand, et où il rendait compte du mouvement de société jour par jour, on aurait de vrais mémoires sur un intérieur du grand monde au XVIIIe siècle. » Ce sont justement ces gazettes que M. de Sainte-Aulaire nous a données. L'abbé, fidèle au titre que lui avait donné la vieille aveugle, de *sublime en fariboles*, avait inventé de rédiger en style burlesque « les grandes chroniques de Chanteloup, contenant les oisivetés, repos, silences, occupations et autres événements remarquables de la vie passive qu'on y mène ». Ses lettres n'étaient guère moins plaisantes ni moins détaillées que sa chronique; celles de la duchesse complètent le récit, et c'est ainsi que le lecteur se trouve aujourd'hui en état de se représenter toute cette vie bruyante et brillante d'un château français à la fin du règne de Louis XV.

On déjeunait à midi. Jusque-là entière liberté. Chacun disposait de sa matinée comme il l'entendait. Madame de Choiseul se levait tard, et mettait le temps à sa toilette. Nous avons d'elle une description de son lever, lorsqu'elle était dans les honneurs et à Versailles. Le tableau est piquant, et mérite de trouver place ici, malgré la différence des dates et des situations :

« Je viens de m'arracher de mon lit pour achever une

frisure commencée d'hier; quatre pesantes mains accablent ma pauvre tête. Ce n'est pas le pire pour elle: j'entends résonner à mes oreilles le fer, les papillotes. Il est trop chaud... Quel ajustement madame mettra-t-elle donc aujourd'hui?... Cela va avec telle robe... Angélique, faites donc le tocquet; Marianne, apprêtez le panier. — Vous entendez bien que c'est la suprême *Tintin* qui ordonne ainsi. Ce n'est pas tout. Un militaire pérore de l'expulsion des jésuites; deux médecins parlent, je crois, de guerre, ou se la font peut-être; un archevêque me montre une décoration d'architecture; l'un veut attirer mes regards, l'autre occuper mon esprit, tous obtenir mon attention. On me crie de l'autre chambre : Madame, voilà les trois quarts; le roi va passer pour la messe... — Allons! vite! vite! mon bonnet, ma coiffe, mon manchon, mon éventail, mon livre; ne scandalisons personne. Ma chaise! mes porteurs! partons! — J'arrive de la messe; une femme de mes amies entre presque aussitôt que moi; elle est en habit; mon très petit cabinet est rempli de la vastitude de son panier. Elle veut que je continue : — Je n'en ferai rien, madame; je ne serai pas assez mon ennemie pour me priver du plaisir de vous voir et de vous entendre... Enfin, elle est partie, reprenons ma lettre... »

Il y a loin de là au calme de la campagne. Et cependant, la duchesse de Choiseul n'avait fait à Chanteloup aucun sacrifice de parure ou d'élégance. « Je veux redevenir jeune, écrit-elle avec sa gentillesse ordinaire,

et, si je peux, jolie! Je tâcherai au moins de faire accroire au grand-papa que je suis l'une et l'autre, et comme il aura peu d'objets de comparaison, je l'attraperai plus facilement. » Les lettres à écrire et les arrangements domestiques menaient, avec la toilette, jusqu'à l'heure du déjeuner. On déjeunait à midi. C'est alors qu'on faisait les projets pour le reste de la journée. On disait adieu à ceux qui allaient partir, on parlait de ceux qui devaient les remplacer. Chacun apportait son écot de gaieté à cette première réunion. Puis, comme il arrive en pareil cas, lorsqu'on est nombreux, les plaisanteries prenaient volontiers corps et devenaient des scènes, des parodies. Amélie de Lauzun ne fut-elle pas contrainte un jour de tenir la queue de la casserole?

« Savez-vous, écrit Barthélemy, que personne en France ne possède à un plus haut degré une qualité que vous ne lui connaissez pas, celle de faire des œufs brouillés. C'était un talent enfoui; elle ne se souvient pas du temps où elle l'a reçu. Je crois que c'est en naissant. Le hasard l'a fait connaître; aussitôt on l'a mis à l'épreuve. Hier matin, époque à jamais mémorable dans l'histoire des œufs, pendant le déjeuner, on apporta tous les instruments nécessaires à cette grande opération, un réchaud, de la nouvelle porcelaine, celle qui, je crois, vient de vous, du bouillon, du sel, du poivre et des œufs; et voilà madame de Lauzun qui d'abord tremble et rougit, et qui ensuite, avec un courage intrépide,

casse ses œufs, les écrase dans la casserole, les tourne à droite et à gauche, dessus, dessous, avec une précision et un succès dont il n'y a point d'exemple. On n'a jamais rien mangé d'aussi excellent. L'expérience fut faite en petit, car il n'y avait que six œufs; on l'essaiera aujourd'hui en grand. Si elle réussit de même, c'est une supériorité décidée. »

On a là un échantillon des folies plus ou moins plaisantes, parfois un peu refroidies aujourd'hui à la lecture, dont le grand abbé cherche à amuser sa correspondante.

Après le déjeuner, liberté générale. Les uns restent ensemble, les autres se dispersent. On se tient au salon, quelquefois dans l'appartement de madame de Choiseul. Cet appartement est un peu « la grande rue de Chanteloup », comme elle s'en plaint; il ouvre de tous côtés, et tout le monde y passe. Et puis, il y a son clavecin, dont on use, sur lequel on joue et on chante tandis qu'elle est dans son cabinet à écrire. Entre nous, elle est bien obsédée par moments de tout ce monde, la pauvre petite duchesse, et bien lasse de ce genre de vie. Mais elle ne veut pas qu'on le sache. Elle est décidée à paraître satisfaite, et en somme elle l'est, et ne regrette rien. Quant à l'emploi de la journée, il dépend du temps. S'il fait beau, on s'amuse en plein air. On joue au volant; on fait de longues cavalcades, Gatti et Barthélemy juchés chacun sur un grand cheval anglais. On suit les travaux de la campagne. La moisson est une affaire à Chan-

teloup. Il s'y fait trente mille gerbes de blé et autant d'avoine. Il y a soixante moissonneurs, quarante laboureurs, charretiers, batteurs en grange. L'étable renferme quatre-vingts vaches. Il en arrive tout un troupeau de Suisse, de belles vaches d'Unterwald, avec leurs pâtres, qui chantent à pleine gorge. C'est un événement, on va à leur rencontre. Nos campagnards, enfin, chassent souvent. Madame de Choiseul est des chasses, et toujours en avant. L'exercice du cheval lui est bon. Et, d'ailleurs, ne faut-il pas qu'elle accompagne le duc? Elle court après son mari, qui court après le sanglier. Tout cela au désespoir de l'abbé, qui redoute les accidents. Du reste, gibier rare. « Les après-midi étant plus longues, on chasse plus longtemps. Nous allons dans la forêt, dans des voitures bien fermées; nous y trouvons des chevaux; nous courons après les sangliers et le chevreuil; le grand-papa et la grand'maman sont toujours à la tête. Je n'ai jamais vu de sangliers ni de chevreuils, on n'en a point tiré depuis deux mois que nous chassons; en voici la raison. On avait un piqueur, on l'a renvoyé, parce qu'il mettait tous les jours une poule dans son pot, il la volait dans le poulailler. On en avait pris un autre, qui est allé à Paris, où il s'est jeté dans le grand monde. On avait de grands chiens qu'on renvoya parce qu'ils couraient trop vite, et on a pris des bassets qui ne savent pas encore courir... »

L'abbé est intarissable de verve dans la description de ces aventures de château.

« Hier nous fûmes à la chasse. Rien de si beau que ce spectacle. Nous avions à notre tête M. de Perceval, capitaine des chasses, qui a été longtemps de celles du roi en qualité de garde-du-corps. Il avait un petit surtout de taffetas, couleur de rose, et un grand cheval qui de temps en temps s'arrêtait et tournait quatre à cinq fois sur lui-même. Après venait le lieutenant des chasses, qui avait la voix et la figure d'un petit docteur que j'ai vu à la comédie italienne; un premier piqueur avec son cor autour du col, et qui ressemble à M. Western de *Tom Jones;* trois ou quatre autres piqueurs, cinq à six gardes et sept à huit chiens superbes et un peu plus grands que la petite chienne de la grand'maman. Nous lançâmes un chevreuil et tuâmes un loup, à peu près comme les généraux gagnent des batailles, c'est-à-dire que nous entendîmes le coup, que nous courûmes au bruit, que nous vîmes l'ennemi étendu sur le carreau, que nous en eûmes peur, et que nous nous retirâmes en bon ordre. Dans ce moment, la petite sainte, qui était restée dans la calèche, avertit qu'elle avait vu passer le chevreuil dans une petite route. Tous les chasseurs s'assemblèrent auprès d'elle. On vérifia le fait. Ce chevreuil était un lièvre. Le sonneur de cloches d'Amboise qui se trouvait là par hasard, dit qu'il avait vu un sanglier s'enfoncer dans un taillis voisin; nous l'entourâmes, et sans une grosse pluie qui tombait depuis une heure sur nous, nous l'aurions forcé. Je crois pourtant que ce sanglier était un hanneton. Tout le monde fit des merveilles. La grand'maman, le prince (sans pair) et

M. de Lauzun couraient avec un courage effroyable quand le chemin était beau. Gatti trottait, ses deux poings appuyés sur sa selle et le corps tout courbé, à cause de sa sciatique. Après tous ces héros, je n'ose me nommer; mais j'allais assez bien sur un cheval si petit que mes jambes traînaient par terre et se confondaient avec celles du cheval, excepté qu'elles n'étaient pas si jolies. »

Voilà pour les jours de beau temps. Quand il fait mauvais, on s'en tire comme on peut. Les dames écrivent leurs lettres : elles en trouvent toujours à écrire. Les hommes ont le billard : le duc de Choiseul en a la passion. Personne, d'ailleurs, n'est plus ingénieux que lui à se créer des occupations. Il va jusqu'à faire de la tapisserie. Madame du Deffand ne revient pas de la facilité avec laquelle il s'est mis à cette existence tout unie. « Depuis Chanteloup, je le révère, je l'adore, dit-elle. Il est, sans le savoir, le plus grand philosophe qui ait jamais été. » Parmi les goûts qui aident à sa philosophie, il faut compter la musique. Il joue de la flûte. Il accompagne quelquefois sa femme. L'abbé a découvert leurs petits rendez-vous, et s'y est glissé. M. de Choiseul vient tout doucement, vers les quatre heures, trouver madame à sa toilette; celle-ci se met au clavecin et joue à livre ouvert tout ce qui se présente, « sans succès et sans gloire, ajoute l'abbé, mais avec beaucoup d'intrépidité et de plaisir ». Oui, mais comme elle a étudié pour en arriver là! Nous avons déjà vu l'ardeur qu'elle y mettait et le but de son ambition ingé-

nue. « La grand'maman est au clavecin, écrit Barthélemy un matin, et elle y restera jusqu'à l'heure du dîner. Elle s'y remettra à sept heures et y restera jusqu'à onze heures. C'est la vie qu'elle mène depuis deux mois, et qui lui plaît infiniment. Elle a un grand objet, celui de se mettre en état de jouer devant le grand-papa, sans avoir de battement de cœur. Il lui faut, pour le remplir, quatorze ans, et elle sera contente si, à cinquante ans, elle peut exécuter deux ou trois pièces sans faute. »

Les heures des repas changèrent plus d'une fois à Chanteloup. Entre un déjeuner tardif et un souper qu'on ne voulait pas renvoyer au milieu de la nuit, on ne savait où placer le dîner, et on finit par le supprimer. On se pliait, du reste, aux saisons, et l'on soupait tantôt plus tôt, tantôt plus tard. Tout le monde ne s'arrangeait pas de ce régime, le prince de Beauvau entre autres. « Je mange tout seul à trois heures, écrit-il, n'ayant pas encore l'appétit ouvert à midi lorsqu'on déjeune, et ne pouvant pas attendre à sept heures du soir pour faire mon premier repas en soupant avec la compagnie; il a fallu, pour que mon régime parût extraordinaire, que je tombasse dans une maison où on ne dîne point, ce qui n'est pas commun à présent. » On était nombreux à table, nous le savons : une vingtaine de personnes au moins, quelquefois beaucoup plus. Chacun venait à l'heure qu'il voulait; les premiers arrivés se plaçaient; on n'attendait personne. Après le dîner, on ne se séparait plus jusqu'au coucher. C'était proprement l'heure de réunion générale et de société. La soirée, d'ailleurs, avait ses

relais. On commençait par des jeux de toutes sortes : le pharaon, le trente-et-un, le whist, le trictrac. Les dominos, que l'on fait remonter aux anciens, étaient alors une nouveauté dans les salons. Barthélemy faisait la partie de la duchesse. « Je le désespère tous les soirs, écrit celle-ci, en le faisant jouer à un jeu qui l'ennuie à la mort et qui s'appelle le domino ; c'est le jeu des hussards, des laquais et des filles. On dit que je le joue supérieurement. Je voudrais bien savoir d'où me vient cette analogie avec ces trois ordres. »

Au milieu de toutes ces parties, la conversation allait grand train, et dégénérait parfois, à son tour, en jeux d'esprit : énigmes, chansons, bouts-rimés. Puis on passait à la lecture. Il y avait à Chanteloup une bibliothèque de six à sept mille volumes, dont l'abbé Barthélemy était le bibliothécaire naturel, et que, selon l'usage de tous les bibliothécaires, il arrangeait sans cesse, et ne finissait jamais d'arranger. Selon une coutume non moins répandue, les hôtes de Chanteloup employaient à se mettre d'accord sur leurs lectures, une partie du temps qui devait être employé à les faire. On passait des après-dînées entières à délibérer. Les choix qui prévalaient témoignent, du reste, des goûts sérieux d'une société que l'on serait tenté de croire si futile. Les romans tiennent peu de place dans les après-midi de Chanteloup. Nous y trouvons cependant *Gil Blas*. C'est l'évêque de Rhodez qui s'était chargé de la lecture. L'épisode des homélies de l'archevêque de Grenade enchante Barthélemy : « Ce morceau est divin, s'écrie-t-il, et du meilleur ton. » On

lit surtout beaucoup de Correspondances et de Mémoires, à Chanteloup : les lettres de madame de Sévigné, les Mémoires de madame de Nemours, qui sont trouvés amusants; ceux de madame de Maintenon, c'est-à-dire de la Beaumelle sur madame de Maintenon, qui impatientent à l'excès, et dont l'abbé est obligé de sauter les trois quarts; les Mémoires de Sully, qui font tourner la tête à la duchesse de Choiseul : c'est sa propre expression. Elle en aime jusqu'à la vanité de l'auteur. Et puis, elle trouve de grands rapports entre les intrigues du règne de Henri IV et celles dont M. de Choiseul a été la victime, pour ne pas dire le héros. Suit un parallèle entre les deux ministres. « Sully avait de grandes qualités et de grands défauts; M. de Choiseul a de grands talents et de grands agréments. » Ainsi, l'avantage reste clairement au dernier. On n'a jamais poussé plus loin la charmante partialité d'un cœur épris. Parmi les lectures du salon de Chanteloup, il faut encore mentionner les Mémoires de Saint-Simon, qui n'ont été publiés en entier que de nos jours, mais dont le manuscrit était alors aux archives des affaires étrangères, et dont le duc de Choiseul s'était fait faire une copie. Le duc eut un moment la crainte que cette copie ne fût réclamée; il la cacha, et fit prier madame du Deffand, qui avait eu communication de ce manuscrit, de ne plus en parler dans ses lettres. On sait que madame du Deffand goûtait fort Saint-Simon. Elle y trouvait « des plaisirs indicibles ». Elle ajoutait, à la vérité, que le style en était abominable, les portraits mal faits, et que l'auteur n'était point

un homme d'esprit; cela rabat un peu du prix de l'éloge!

La lecture conduisait les hôtes de Chanteloup jusqu'à onze heures ou minuit. C'est à cette heure qu'arrivait le courrier. Chacun alors lisait ses lettres; on se communiquait les nouvelles; on parlait politique; on s'échauffait, comme il arrive, sur les abus publics, les vices du gouvernement, la destitution de celui-ci, l'élévation de celui-là. Il faut voir avec quelle verve d'indignation la duchesse de Choiseul parle des malheurs du temps! « C'est un grand esclavage, dit-elle, que d'avoir chaque jour les oreilles souillées, le cœur navré, l'esprit révolté, l'imagination effrayée de toutes les horreurs qui se passent, qu'on entend dire et qu'on a à craindre pour soi ou pour ses amis. » La colère aidant, on en venait peu à peu à des idées révolutionnaires. On distinguait entre le prince et les lois. Le premier n'est que le représentant de la nation, et, philosophiquement parlant, il importe peu qu'une nation soit gouvernée par tel ou tel individu; ce sont les lois qui gouvernent réellement, et c'est pourquoi le plus atroce des crimes est de les détruire. Voilà ce qui se disait dans les salons de Chanteloup, au milieu de ces nobles personnages et de ces femmes séduisantes. Aussi bien, nous sommes en 1771 : 89 n'est pas loin; 93 non plus. La Révolution emportera les abus, mais il en coûtera la tête à cette belle duchesse de Gramont, qui est là à médire avec son beau-frère du d'Aiguillon ou du Maupeou, à ce spirituel duc de Lauzun, dont la femme, ce matin même, faisait si bien les œufs brouillés!

J'ai dit les amusements de tous les jours à Chan-

teloup. Il y avait aussi les fêtes improvisées, des illuminations, des promenades sur l'eau. Une année, se trouvant en nombre, et de force, on risqua la comédie. Le XVIIIe siècle avait la passion des théâtres de société. On se rappelle celui d'Épinay, et tout ce jeu de coulisses raconté par l'amie de Francueil. La troupe de Chanteloup était moins galante et plus ambitieuse. Elle s'attaqua tout d'abord au *Tartuffe*, à l'*Avare*, à la *Métromanie*. On y joignait de petites pièces, l'*Esprit de contradiction* de Dufresny, le *Rendez-vous* de Fagan. Il y avait deux répétitions par jour, trois représentations par semaine. S'il faut en croire notre chroniqueur, le succès fut complet. « On redonna, hier vendredi, *Tartuffe*, suivi des *Fausses infidélités*. Madame de Poix fit encore madame Pernelle avec un talent et un succès prodigieux. M. de Meun se surpassa dans le rôle de Tartuffe, et je pense que celui d'Orgon n'a jamais été rendu à la Comédie-Française comme le rend M. d'Onésan. Le cinquième acte, le plus mauvais de la pièce, devient, par son habileté, le plus intéressant de tous, et nous nous surprîmes les larmes aux yeux dans le moment qu'Orgon embrasse sa mère, sa femme et sa fille. » La duchesse de Choiseul réussit tout à fait et du premier coup, malgré sa timidité. Elle jouait Marianne dans le *Tartuffe*, Lucinde dans le *Médecin malgré lui*, et Betty dans la *Jeune Indienne* de Chamfort. Ce dernier rôle surtout lui convenait. « La grand'maman était mise à ravir, écrit Barthélemy, et, quand elle a paru, on l'a trouvée si jeune et si jolie, que toute la salle a retenti d'applaudis-

sements. Il est impossible de mieux jouer la première scène, et d'y mettre plus de surprise, de naïveté et de grâce; dans la deuxième, qui demande la plus grande chaleur, elle a mis tout le sentiment dont elle s'était pénétrée, mais on a pu s'apercevoir, dans deux ou trois endroits, qu'elle n'était pas assez forte pour le rendre comme elle le désirait. Sa voix, en s'élevant, s'affaiblissait et perdait l'avantage de son médium, qui est aussi sonore que touchant. Malgré cela, cette scène a eu le plus grand succès, ainsi que son jeu, auquel on ne pourrait rien ajouter. »

Cependant les événements marchaient, ou, pour mieux dire, le roi vieillissait. Un jour vint où les lettres de Paris annoncèrent à Chanteloup que Louis XV avait la petite vérole. « Vous devez juger de tout ce qui passe par les têtes », ajoutait madame du Deffand, sans oser encore trop parler. Le nouveau règne laissa quelques jours les esprits en suspens. Enfin le duc d'Aiguillon tomba, et M. de Choiseul reçut la permission de venir faire sa cour [1]. Son exil était fini, et depuis lors il passa de nouveau les hivers à Paris. Mais il ne rentra point dans la vie politique. Marie-Antoinette, dont il avait négocié le mariage, le goûtait assez; mais Louis XVI redoutait son caractère impérieux et ses habitudes dépensières. « Tout ce qui est Choiseul est mangeur, » disait-il [2]. Le duc avait,

1. Voyez, sur le retour du duc de Choiseul à Paris, Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, t. Ier, p. 301.

2. Louis XVI en voulait surtout au duc, d'une réponse que celui-ci avait faite un jour au Dauphin, père du roi, à la suite

en effet, déjà bien entamé sa fortune à cette époque, et il donna bientôt un nouvel exemple de son faste en construisant la pagode de Chanteloup. Cet édifice, le seul débris qui reste aujourd'hui de tant de magnificence, lui coûta quarante mille écus. Jamais particulier n'avait rien élevé, sinon de plus beau, du moins de plus extraordinaire. C'était un pavillon haut de cent vingt pieds, et formé de sept salons superposés les uns aux autres. Celui du rez-de-chaussée était orné de tables de marbre sur lesquelles étaient gravés, par ordre alphabétique, les noms des personnes qui avaient visité Chanteloup pendant l'exil des Choiseul. L'inscription qui constatait la destination du monument, avait été rédigée par Barthélemy. Quelques mots avaient été ajoutés au nom de madame du Deffand, pour indiquer son âge et sa cécité, et marquer ainsi ses titres particuliers à la reconnaissance des amis qu'elle était venue voir dans leur disgrâce.

Le duc de Choiseul mourut en 1785, laissant des dettes considérables, qu'il priait sa femme d'acquitter. La duchesse n'hésita pas à accepter cette obligation. Elle se retira dans un couvent de la rue du Bac, avec un petit nombre de domestiques, et, plus tard, lorsque les couvents furent supprimés, dans un entresol de la rue de Lille. C'est ainsi qu'elle traversa la Révolution. Le chancelier Pasquier se rappelait l'y avoir quelquefois visitée. L'abbé Barthélemy, cela va sans dire, lui resta

d'une discussion sur les mesures prises contre les jésuites : « Je pourrai avoir le malheur de devenir votre sujet, mais je ne serai jamais votre serviteur. »

fidèle jusqu'à la fin. L'abbé était resté gardien du cabinet des médailles, et courut un moment quelque risque. Arrêté avec les autres employés de la Bibliothèque, en 1793, il fut, à la-suite des démarches de madame de Choiseul, remis en liberté au bout de quelques heures seulement de prison. Il mourut en 1795, à l'âge de quatre-vingts ans. Son amie lui survécut jusqu'en 1801. C'est alors que disparut avec elle tout ce monde de souvenirs aimables et piquants, qu'ont ressuscités, après soixante années, les volumes de M. de Sainte-Aulaire, et dont j'ai cherché à composer l'image d'un salon du grand monde à la fin du règne de Louis XV.

Décembre 1867 et janvier 1868.

III

LE BARON DE GLEICHEN[1]

Le nom du baron de Gleichen se rencontre souvent dans les Mémoires du XVIIIe siècle, en particulier dans les lettres de la duchesse de Choiseul et de ses amis. On ne peut lire cette correspondance sans voir d'ici le bon et taciturne Allemand, tantôt assis sur sa petite chaise à côté du *tonneau* de madame du Deffand, tantôt à Chanteloup, perché sur quelque grand cheval, et suivant, avec l'abbé Barthélemy, la vertueuse amie qu'ils adoraient tous deux en secret. Le baron avait beaucoup vécu à Paris, beaucoup voyagé et vu toute espèce de monde; peu d'hommes étaient mieux placés que lui pour écrire sur la société de la seconde moitié du siècle, si quelque jour, dans sa vieillesse, après une révolution qui avait rejeté si loin tout ce passé, il lui prenait la fantaisie d'évoquer ses souvenirs. Cette fantaisie, Gleichen l'eut heureusement. Retiré à Ratisbonne, dans les der-

1. *Souvenirs de Charles-Henri, baron de Gleichen*, précédés d'une notice de M. Paul Grimblot, Paris. 1868.

nières années de sa vie, il avait écrit, à la prière de quelques amis, des Mémoires, qui, longtemps restés manuscrits, ont fini par être publiés en Allemagne il y a une vingtaine d'années. C'est ce volume que M. Grimblot a fait réimprimer chez Techner, avec le soin et l'exactitude qu'il met à tout. L'ouvrage est des plus agréables. Rien de bien piquant et de bien nouveau, mais quelques traits de plus sur un siècle dont on ne nous parlera jamais assez.

Gleichen était fils du grand veneur de la petite cour de Bayreuth. Né en 1735, il fit ses études à Leipzig, et après avoir achevé son éducation à Paris, il revint auprès du margrave, qui le nomma d'abord gentilhomme de sa chambre, puis chambellan de la margravine. La margravine n'était autre que la célèbre Wilhelmine, la sœur de Frédéric le Grand, l'auteur des Mémoires. Elle avait le goût des arts, de l'Italie, la passion de Rome. « Si l'on m'y veut un peu de bien, écrivait-elle, je le mérite par le tendre amour que j'ai pour ce paradis. » Elle y envoya Gleichen, en 1756, le chargeant de toutes sortes de commissions, d'achat de curiosités. « Je vous laisse entièrement le maître de mes trésors, lui écrivait-elle, et d'en acheter tout ce qu'il vous plaira. Le diable règne beaucoup chez moi à force de retrancher sur mes charmes. Je vous envoie deux cents sequins, que vous pourrez employer à votre plaisir, pour ce que vous trouverez de plus beau. »

Gleichen resta deux ans en Italie, jusqu'à la mort de la margravine. C'est là qu'il fit la connaissance du duc de Choiseul, alors comte de Stainville. Il a décrit le

charme de ce séjour de Rome : « L'année 1756 a été la plus heureuse de ma vie, elle m'a comblé, à l'âge de vingt ans, de toutes les jouissances de l'Italie et de Paris. Je vivais à Rome au sein des beaux-arts, et chez le comte de Stainville, alors ambassadeur de France, dans l'intimité d'une société dont les agréments étaient au-dessus de tout ce que j'ai trouvé depuis à Paris de plus exquis en ce genre. C'était, avant tout, le maître de la maison dans toute la fraîcheur de sa joyeuse amabilité, et madame de Stainville, à l'âge de dix-sept ans, pleine de grâces, de gaieté, et annonçant déjà les qualités solides de son cœur et de son esprit. Puis il y avait le bailli de Solar[1], l'abbé Barthélemy, le président de Cotte, la Condamine, le marquis d'Alera et M. Boyer de Fondcolombe qui composaient ce cercle ; et les mêmes personnages se trouvant réunis quelques années après autour de M. de Choiseul, devenu ministre des affaires étrangères, nous nous rappelions souvent nos belles soirées de Rome et de Frascati, les différents sujets de conversation qui nous avaient intéressés davantage, et entre autres le Masque de fer. »

Le Masque de fer ! Il est de bons esprits qui se sont demandé si l'histoire de ce prisonnier n'était pas une fable, que le silence de Saint-Simon suffirait à rendre suspecte, et dont l'autorité de Voltaire ne saurait dis-

1. « Le bailli de Solar, ambassadeur de Sardaigne, a éprouvé de lui (Choiseul) les effets les plus recherchés et les plus tendres d'une amitié presque filiale. Il est le seul homme que le duc de Choiseul ait traité avec une sorte de respect, peut-être parce qu'il avait été à Rome son instituteur en politique. » (GLEICHEN.)

siper le caractère légendaire, puisque Voltaire n'a pas indiqué la source de ses informations. Il en serait du Masque de fer comme de cet enfant à la dent d'or, sur lequel les savants discutèrent jusqu'au moment où, quelqu'un s'étant avisé de regarder dans la bouche de l'enfant, on reconnut que le sujet du débat n'avait jamais existé. A vrai dire, je ne crois pas qu'on se débarrasse aussi facilement du mystérieux captif. Il faudrait dans tous les cas tenir compte du témoignage du baron de Gleichen. Choiseul, selon lui, eut le plus vif désir de pénétrer le secret; il fit faire des recherches aux affaires étrangères, au dépôt de la guerre, à la Bastille; il interrogea le roi; il le fit interroger par madame de Pompadour. Lassé des importunités de celle-ci, Louis XV finit par lui dire que c'était le secret de l'État. « Après MM. de Louvois et Chamillard, personne n'en a eu connaissance que M. le Régent et le cardinal de Fleury; ce dernier m'en a instruit. Il n'y a au monde que moi qui le sache, et il doit être enterré avec moi. » Gleichen, en rapportant ce discours, atteste sur son honneur qu'il lui fut ainsi répété par M. de Choiseul, le lendemain même du jour où madame de Pompadour l'avait fait connaître à ce dernier.

Gleichen raconte plusieurs traits du duc de Choiseul, un entre autres qui a été souvent rapporté, mais moins exactement. C'était à l'époque de son ambassade à Rome, et dès le premier carnaval. Il s'agissait d'une loge, attribuée jusque-là aux ambassadeurs de France, et, par mégarde ou par malice, donnée au gouverneur de Rome. Choiseul arme ses gens, occupe la loge, et fait dire au

gouverneur que, s'il essaie d'y entrer, il le fera jeter dans le parterre. « Tout Rome fut pétrifié. Le pape, ne sachant que dire, chargea le cardinal Valenti de faire une mercuriale à l'ambassadeur. Ce prélat, qui avait beaucoup de dignité et d'éloquence, composa une harangue très énergique, qu'il débita avec l'assurance de terrasser le jeune ambassadeur. Savez-vous ce qu'il me répondit? me dit le cardinal, qui m'a raconté l'histoire l'année d'après: il claqua des doigts (c'était son geste favori d'insouciance) presque sous mon nez et me dit: « Vous vous moquez de moi, monseigneur, voilà trop de » bruit pour un petit prestolet, quand il s'agit d'un am- » bassadeur de France »; ensuite il fit une pirouette sur le talon et sortit. » Cette manière dégagée réussit: la morgue romaine fut déconcertée, et l'on admira bientôt celui qu'on avait d'abord redouté.

Choiseul fut toujours tel que nous venons de le voir, pétulant, étourdi, brillant, capable de vues pourtant, et, au total, un homme politique. Gleichen s'est plu à retracer cette figure dont, — il n'est pas difficile de le voir, — son imagination était restée frappée.

« Le duc de Choiseul était d'une taille assez petite, plus robuste que svelte, et d'une laideur fort agréable; ses petits yeux brillaient d'esprit; son nez au vent lui donnait un air plaisant, et ses grosses lèvres riantes annonçaient la gaieté de ses propos. Bon, noble, franc, généreux, galant, magnifique, libéral, fier, audacieux, bouillant et emporté même, il rappelait l'idée des anciens

chevaliers français. Mais il joignait aussi à ces qualités plusieurs défauts de sa nation: il était léger, indiscret, présomptueux, libertin, prodigue, pétulant et avantageux.

» Jamais je n'ai connu un homme qui ait su répandre autour de lui la joie et le contentement autant que lui. Quand il entrait dans une chambre, il fouillait dans ses poches, et semblait en tirer une abondance intarissable de plaisanteries et de gaieté. Il ne résistait pas à l'envie de rendre heureux ceux qui savaient lui peindre le bonheur dont il pourrait les combler. Il puisait dans les trésors du crédit pour les obliger, pourvu que cela ne lui coûtât pas trop de peine. Au contraire, l'image du malheur lui était insupportable, et je lui ai entendu faire des plaisanteries qui me paraissaient affreuses, sur les pleurs de la famille de son cousin, Choiseul le marin, qu'il avait été obligé de faire exiler pour se mettre à l'abri de ses menées enragées; et voilà comme il s'armait par une feinte dureté contre la facilité et la faiblesse, qui lui étaient naturelles. Je lui ai entendu répondre à madame de Choiseul qui l'appelait un tyran: — Dites un tyran de coton! Aussi, un moyen sûr d'obtenir de lui ce qu'on voulait, était de l'irriter auparavant sur un autre objet; cette colère passée, le lion devenait un mouton. J'ai employé deux fois contre lui ce secret que je n'ai communiqué à personne, et sans jamais en avoir abusé.

» ... M. de Choiseul avait mené une vie dissipée et libertine dans sa première jeunesse. Nommé ambassadeur à Rome, il était encore fort ignorant; il lisait peu, mais n'oubliait jamais rien de ce qu'il avait lu: son esprit

prompt, adroit, pénétrant et juste, entendait à demi-mot, devançait les explications, et cachait son ignorance en éblouissant par sa perspicacité. Aussi se contentait-il de savoir l'essentiel des choses, abandonnant les détails aux secrétaires et à ses commis. Il écrivait de sa main les dépêches les plus secrètes sans faire un brouillon ; il n'en gardait pas de copies, et les envoyait par des courriers. Son écriture était si illisible, qu'un ministre fut obligé un jour de renvoyer la dépêche, en alléguant l'impossibilité de la déchiffrer. Il travaillait peu et faisait beaucoup. Ses intrigues et ses plaisirs lui enlevaient un temps considérable, mais il le regagnait par la promptitude de son génie et la facilité de son travail.

» Jamais il n'y a eu un ministre aussi indiscret dans ses propos que M. de Choiseul; c'était son défaut principal. Sa légèreté, la fougue de son esprit, son goût pour les plaisanteries, et souvent l'effervescence de sa bile, en étaient les causes principales. Cependant il y en avait encore d'autres plus nobles dans le fond de son cœur, qui font presque honneur à son indiscrétion : la sincérité de son âme haïssait, autant que la justesse de son esprit, tout ce qui était faux, et l'élévation de son caractère dédaignait les réserves timides et le pédantisme minutieux de la politique. L'expérience l'ayant amené enfin à reconnaître son défaut, il a mieux aimé s'en faire un jeu que de s'en corriger. Il inventait des indiscrétions pour donner le change, et il se consolait d'un embarras par le plaisir de s'en tirer ; car la prérogative la plus éminente de son génie était l'art de trouver

remède à tout. Il était l'homme du moment pour jouir, faillir et réparer, vraiment prodigieux pour trouver des expédients; et s'il avait vécu jusqu'à la Révolution, lui seul peut-être aurait été capable d'imaginer un moyen pour l'arrêter. »

Un beau portrait, n'est-ce pas? dont on sent la ressemblance, et où l'on interroge les traits comme on ferait devant une peinture, pour y saisir le caractère de l'homme, ce mélange singulier de légèreté et de capacité. Le duc de Choiseul nous intéresserait, d'ailleurs, quand il n'aurait été que le mari de sa femme. On aime à savoir à quel maître la charmante petite duchesse avait affaire, et de quoi se composaient son bonheur ou ses tristesses domestiques. En ce qui la regarde, le baron de Gleichen nous a bien servis. Grand admirateur de cette femme accomplie, il ne le cède pas à Horace Walpole pour l'enthousiasme avec lequel il la célèbre :

« Madame de Choiseul a été l'être le plus moralement parfait que j'aie connu; elle était épouse incomparable, amie fidèle et prudente, et femme sans reproche. C'était une sainte, quoiqu'elle n'eût d'autres croyances que celles que prescrit la vertu ; mais sa mauvaise santé, la délicatesse de ses nerfs, la mélancolie de son humeur et la subtilité de son esprit, la rendaient sérieuse, sévère, minutieuse, dissertatrice, métaphysicienne, et presque prude. Voilà du moins comme elle était représentée à son mari par sa sœur et le cercle joyeux qui se

divertissait chez elle. Malgré cela, il était pénétré d'estime, de reconnaissance et de respect pour une femme qui l'adorait, qui lui conciliait les ennemis de sa sœur, et à qui son cœur rendait la justice d'avoir une vertu plus pure, plus solide, et plus méritoire que n'était la sienne. »

Les amis de la duchesse de Choiseul devenaient facilement les ennemis de sa belle-sœur et de sa rivale, la duchesse de Gramont. Gleichen en veut à cette dernière. On devine, dans les lignes où il la peint, le souvenir d'un long ressentiment. L'abbé Barthélemy avait été plus indulgent et plus équitable. Naturellement prévenu contre elle, il n'avait pas tardé, dans l'exil de Chanteloup, à reconnaître le mérite de la sœur du duc de Choiseul : « Quand vous verrez madame de Gramont, écrivait-il à madame du Deffand, vous l'aimerez, je vous en réponds. Elle sera certainement empressée à vous plaire, et il vous sera difficile de lui résister. Personne ne met plus facilement à son aise, n'est plus indulgent et n'applaudit avec plus de plaisir à ce qui mérite de l'être ; personne n'écoute et ne répond mieux, ne dit des choses plus agréables à chacun, et ne les dit d'une manière plus simple et plus naturelle. » Il y a loin de là au portrait que nous a laissé Gleichen :

« La duchesse de Gramont était plus homme que femme ; elle avait une grosse voix, le maintien hardi et hautain, des manières libres et brusques : tout cela lui donnait un air tant soit peu hermaphrodite. Elle possédait les qualités de son frère, mais plus prononcées, ce

qui leur donnait une teinte rude et choquante dans une femme. Cette ressemblance avec M. de Choiseul, jointe à l'art de savoir l'amuser, lui avait donné un empire sur lui, qu'elle affichait avec une insolence essentiellement nuisible à la réputation et même à la fortune de son frère; car cette femme impérieuse et tranchante a beaucoup accéléré la chute de M. de Choiseul, tandis qu'elle aurait été au moins retardée par l'intérêt extrême que madame de Choiseul inspirait au roi, à toute la cour, et même aux ennemis de son mari [1]. »

Le comte de Stainville, vers la fin de 1758, était devenu duc de Choiseul et ministre des affaires étrangères. Au même moment, la margravine de Bayreuth étant morte, Gleichen quittait l'Italie, et venait à Paris poursuivre je ne sais quelles réclamations au nom de son souverain.

Il y resta plusieurs mois. C'est à cette époque que se rapporte une lettre de Diderot à mademoiselle Voland, dans laquelle il parle d'une promenade sentimentale à Marly, en compagnie de Gleichen. Il semble qu'ils avaient perdu l'objet d'une commune affection. « Nous nous parlions peu, nous sentions beaucoup, nous souffrions tous les deux ; mais il était plus à plaindre que moi. Je tournais de temps en temps mes yeux vers la ville, les siens étaient souvent attachés à la terre; il y cherchait un

1. On voit, au musée de Tours, les portraits du duc de Choiseul et de sa sœur, enfants; c'est un ouvrage en tapisserie d'après Drouais.

objet qui n'est plus. » C'est aussi à cette époque que Gleichen fit la connaissance de Saint-Germain. L'aventurier était alors dans la fleur de sa célébrité. Tout le monde le recherchait ; il était bien reçu chez les Choiseul, le maréchal de Belle-Isle ne jurait que par lui et lui demandait des modèles de bateaux plats pour envahir l'Angleterre; le roi lui avait donné un appartement à Chambord ; il passait à Versailles des soirées entières avec Sa Majesté et madame de Pompadour. Gleichen dîna avec Saint-Germain chez une madame Lambert. Il le dépeint de taille moyenne, très robuste, paraissant âgé de soixante ans, vêtu avec une simplicité magnifique et recherchée, jetant sans façon, en entrant, son chapeau et son épée sur le lit de la maîtresse de la maison, interrompant la conversation, contredisant tout le monde, vantard. Il observait un régime rigoureux, et recommandait de ne jamais boire en mangeant. Il parlait la plupart des langues de l'Europe, l'allemand et l'anglais fort bien, le français avec un accent piémontais, l'italien supérieurement, l'espagnol et le portugais sans le moindre accent. La police ne put découvrir qui il était, ni même sa patrie. Le duc de Choiseul le disait fils d'un juif portugais, mais sans en savoir plus que les autres.

Gleichen plut à Saint-Germain, qui l'invita à venir chez lui, lui montra des tableaux rares, de magnifiques pierreries : « Je crus voir les trésors de la lampe merveilleuse. Il y avait, entre autres, une opale d'une grosseur monstrueuse et un saphir blanc de la taille d'un œuf, qui effaçait par son éclat celui de toutes les pierres

de comparaison que je mettais à côté de lui. J'ose me vanter de me connaître en bijoux, et je puis assurer que l'œil ne pouvait découvrir aucune raison pour douter de la finesse de ces pierres, d'autant plus qu'elles n'étaient pas montées. » Le margrave d'Anspach se vantait pourtant d'avoir constaté qu'elles étaient fausses. Comme Saint-Germain ne les perdait jamais de vue, le prince demanda un jour la permission de porter un diamant à sa femme qui était au lit ; l'aventurier ne put s'y refuser, mais le joaillier de la cour était là tout prêt, la lime à la main ; il saisit la pierre au passage, la toucha de son instrument et déclara qu'elle n'avait pas supporté l'épreuve.

Le grand art de Saint-Germain était de parler des scènes passées et des personnages historiques avec une minutie de détails qui semblait trahir le témoin oculaire.

« Je restai chez lui jusqu'à minuit, dit Gleichen en racontant sa première visite, et le quittai son très fidèle sectateur. Je l'ai suivi pendant six mois avec l'assiduité la plus soumise, et il ne m'a rien appris, sinon à connaître la marche et la singularité de la charlatanerie. Jamais homme de sa sorte n'a eu comme lui le talent d'exciter la curiosité et de manier la crédulité de ceux qui l'écoutaient. Il savait doser le merveilleux de ses récits suivant la réceptibilité de son auditeur. Quand il racontait à une bête un fait du temps de Charles-Quint, il lui confiait tout crûment qu'il y avait assisté, et quand il parlait à quelqu'un de moins crédule, il se contentait de

peindre les plus petites circonstances, les mines et les gestes des interlocuteurs, jusqu'à la chambre et la place qu'ils occupaient, avec un détail et une vivacité qui faisaient l'impression d'entendre un homme qui y avait réellement été présent. Quelquefois, en rendant un discours de François Ier ou de Henri VIII, il contrefaisait la distraction et disait : « Le roi se tourna vers moi... » Il avalait promptement le *moi* et continuait avec la précipitation d'un homme qui s'est oublié : « vers le duc un tel. »

Saint-Germain mourut près de Schleswig, chez le prince Charles de Hesse, dont il avait subjugué l'esprit Le prince, ayant hérité des papiers du défunt et ayant reçu les lettres arrivées pour lui après sa mort, en sut probablement sur le compte de l'aventurier un peu plus que le public; mais, s'il en fut ainsi, il garda son secret, et résista à toutes les tentatives que firent ses amis et ses frères mêmes pour le lui arracher.

Gleichen, en 1759, passa du service du margrave de Bayreuth à celui du roi de Danemark, et fut obligé d'aller à Copenhague présenter ses devoirs à son nouveau maître. Le pauvre homme s'y trouva fort à plaindre : il faisait si froid à Copenhague, on s'y ennuyait si cordialement ! « L'ennui, écrivait-il à l'abbé Barthélemy, y est aussi épais que l'eau qu'on y boit et l'air qu'on y respire. Hors d'ici, on ne s'ennuie que par raffinement. » La duchesse de Choiseul essayait en vain de le consoler. Elle le mettait en garde contre son imagination : « N'appelez pas

malheur, lui disait-elle, ce qui n'est souvent qu'une suite des contrariétés ordinaires de la vie. Sachez qu'il n'est impossible à personne de n'être pas malheureux, et croyez en même temps qu'il n'est pas plus impossible d'être heureux. » Et encore : « La meilleure recette que j'aie à vous donner contre l'ennui est de vous le cacher à vous-même : quand on s'y livre, il nous peint tout de ses couleurs. » Admirables conseils, mais qui ont un tort, celui de n'être guère à l'usage de ceux qui en auraient besoin.

Gleichen finit par être nommé ministre de Danemark en Espagne. Ce n'était pas encore son affaire ; il aurait mieux aimé quelque cour d'Allemagne. Il fallut pourtant accepter, et il passa trois années à Madrid, de la fin de 1760 à celle de 1763. Ferdinand VI venait de mourir lorsqu'il y arriva. Ce roi était à moitié fou, croyant toujours qu'on en voulait à sa vie. Lorsqu'il apprit la tentative d'assassinat à laquelle Joseph de Portugal échappa en 1758, Ferdinand s'orienta dans sa chambre, de manière à avoir la France à sa droite et le Portugal à sa gauche ; puis, tenant la lettre qu'il relisait : « Malheur ! s'écria-t-il ; ici un coup de poignard, là un coup de pistolet, et moi au milieu ! » Après quoi il se fourra sous le lit de la reine, d'où l'on eut beaucoup de peine à le tirer.

Charles III, qui succéda à Ferdinand son frère, avait été roi de Naples avant de devenir roi d'Espagne. Gleichen l'avait connu en Italie, et en parle avec éloge, presque avec affection. Charles était d'une laideur remarquable, très mal tourné, mais il avait un air de

bonhomie. Il portait toujours le même costume : un grand chapeau, une petite queue, des culottes de peau, des bas de laine roulés, des poches qui semblaient des havre-sacs, tant elles étaient toujours remplies! Du sens commun sans esprit ; jamais un mot brillant, mais jamais non plus de sottise. Il aimait peu les affaires et beaucoup la chasse, courait le cerf ou le sanglier huit heures par jour. Son confesseur lui ayant interdit ce plaisir les fêtes et dimanches, le roi, ces jours-là, faisait porter dans son parc une volière remplie d'oiseaux, qu'on lâchait l'un après l'autre, et qu'il tuait au vol.

Les seules pièces de théâtre que Gleichen eût vues à Madrid étaient les comédies sacrées appelées *Autos sacramentales*. Il faut, on l'avouera, avoir une certaine confiance dans le caractère d'un voyageur pour accepter, sur son témoignage, le récit des scènes suivantes :

« La première à laquelle je me suis trouvé était une pièce allégorique, qui représentait une foire. Jésus-Christ et la Sainte-Vierge y tenaient boutique en rivalité avec la Mort et le Péché, et les Ames y venaient faire des emplettes. La boutique de Notre-Seigneur était sur le devant du théâtre, au milieu de celles de ses ennemis, et avait pour enseigne une hostie et un calice, environnés de rayons transparents. Tout le jargon marchand était prodigué par la Mort et le Péché, pour s'attirer des chalands, pour les séduire et les tromper, tandis que des morceaux de la plus belle éloquence étaient récités par Jésus-Christ et la Sainte-Vierge, pour détourner et

détromper ces âmes égarées. Mais malgré cela ils vendaient moins que les autres, ce qui produisit, à la fin de la pièce, le sujet d'un pas de quatre, qui exprimait leur jalousie, et qui se termina à l'avantage de Notre-Seigneur et de sa mère, lesquels chassèrent la Mort et le Péché à grands coups d'étrivières. Une autre pièce assez plaisante et fort spirituelle est la comédie du pape Pie V. C'est une critique très bien faite des mœurs espagnoles. Dans la dernière scène on voit ce pape, qui est un saint, sur un trône au milieu de ses cardinaux, et deux avocats plaider devant ce consistoire *pour* et *contre* les belles qualités et les défauts des Espagnols; l'avocat *contre* finit par dénoncer le fandango comme une danse scandaleuse et licencieuse, et digne de la censure apostolique; alors l'avocat *pour* tire une guitare de dessous son manteau, et dit qu'il faut avant tout avoir entendu un fandango avant que de pouvoir en juger. Il le joue, et bientôt le plus jeune des cardinaux ne peut plus y tenir: il se trémousse, descend de son siège et remue les jambes; le second en fait autant; la même envie passe au troisième et les gagne l'un après l'autre, jusqu'au saint-père, qui résiste longtemps, mais qui enfin se mêle parmi eux, et tous finissent par danser et rendre justice au fandango. »

Après trois ans de séjour en Espagne, le baron de Gleichen arriva enfin au poste qu'il désirait le plus au monde, une mission en France. Il fut nommé, en 1763, envoyé extraordinaire du roi de Danemark près la cour

de Versailles. Il occupa ces fonctions jusqu'en 1770, et réussit à faire acquitter une partie des subsides arriérés que la France devait au Danemark, ce qui était l'objet principal de sa mission. Gleichen fut mis à une rude épreuve pendant son séjour à Paris; il eut à recevoir le roi de Danemark, lors du voyage que celui-ci fit en France en 1768. Les Correspondances et les Mémoires du temps sont pleins du récit de cette visite. Ce malheureux Christian VII, qui finit par la folie, avait toujours eu le cerveau un peu faible. Son éducation avait été déplorable. Son gouverneur, M. de Reventlow, était un brutal qui le meurtrissait de coups. Le pauvre prince aspirait à devenir endurci, invulnérable, et il se palpait le ventre pour voir s'il approchait du but. Il avait été en Angleterre avant de venir en France. Walpole l'avait dépeint à madame du Deffand. « Ah! ma petite, on vous a trompée; ce n'est point le roi de Danemark qui vient de débarquer dans notre île, c'est l'empereur des fées. C'est une poupée que la grand'maman (madame de Choiseul) pourrait vous présenter dans un tableau. Son visage n'est pas mal, il est assez bien fait, et son air, dans un microscope, est très imposant. » Et dans une lettre à Georges Montagu : « Je suis venu à la ville pour voir le roi de Danemark, il est si petit qu'on le jugerait sorti d'une noisette, comme nos princes des contes de fées; cependant, il n'est ni mal bâti, ni grêle; il est pâle sans doute et son visage est maigre, mais je ne le trouve pas laid du tout. Il a beaucoup des traits du feu roi. Son air est plus noble que léger, et si l'on considère qu'il n'a pas vingt

ans, on le trouve aussi bien que peut l'être un roi de marionnettes... Il se contente de prendre le titre d'altesse : c'est une modestie d'autant plus déplacée qu'il se conduit absolument en roi. Il se carre, dans les cercles, comme un moineau franc. Il a pour favori un jeune homme de vingt-trois ans, nommé Holke, d'assez bonne mine, mais qui paraît un fat achevé. Quant à l'hanovrien Bernstorff, son premier ministre, c'est un homme de beaucoup de sens. »

La visite de Christian à Paris fut l'un des événements du siècle. Il faut lire dans Grimm le récit des fêtes de toutes sortes qu'on lui donna pendant les sept semaines qu'il resta en France : « Nous ferons crever le petit Danois, écrit madame du Deffand (elle l'appelle ordinairement le *petit Poinçon*, par allusion à un conte de la mère l'Oie) ; il est impossible qu'il résiste à la vie qu'il mène ; c'est tous les jours des bals, des opéras-comiques, des comédies, à toutes les maisons royales qu'il visite. Le roi le comble de présents et d'amitiés, le traite comme son fils. C'est un petit oiseau bien sifflé ; son mentor (Bernstorff) ne le perd pas de vue, et, comme il est la décence même, il le conduit fort bien. »

Gleichen raconte, au sujet de ce voyage, un trait curieux de l'étiquette de la cour de France :

« En négociant avec M. de Choiseul sur la manière dont le roi de Danemark devait être reçu, on m'avait singulièrement recommandé d'obtenir que les deux monarques ne se vissent tous les deux que seuls dans la première

entrevue, et porte close; que le roi de France donnât le titre de majesté à celui de Danemark, et qu'ensuite ce dernier demeurerait dans le plus entier incognito. M. de Choiseul me répondit que, quoiqu'il eût l'ordre de son maître de m'accorder tout ce que je voudrais en matière d'étiquette, je devais savoir que ma demande était impossible, puisque le roi de France n'était jamais resté seul un instant de sa vie, pas même étant dans sa garde-robe, et qu'il ne lui était pas permis de chasser de sa chambre les personnes qui, par les privilèges de leurs charges, ont le droit d'y rester. La première entrevue se passa donc en présence de tous les principaux personnages. Mais le lendemain, Louis XV rendant la visite à Christian VII, accompagné de quelques princes du sang et de toute sa cour, ce dernier courut au-devant du roi de France, le prit par la main, et, marchant fort vite, l'entraîna vers son cabinet, dont il entr'ouvrit la porte, s'y glissa après lui et la referma à double tour. Tout cela se passa si lestement que le duc d'Orléans, poussé par la foule qui se pressait de suivre, heurta avec son gros ventre contre la porte, et voilà Louis XV resté seul avec un étranger pour la première fois de sa vie. Les deux rois s'entretinrent assez longtemps, et furent fort contents l'un de l'autre. »

Il paraît, en effet, que le jeune prince se tira assez bien d'affaire. On lui prêtait même des mots spirituels. Gleichen se contente de lui attribuer un certain tact, dû à cette finesse même d'organisation nerveuse qui devint

plus tard de la folie. Madame du Deffand est plus sévère.

« Sa Majesté danoise a jeté d'abord tout son feu. Excepté quelques louanges qu'il donne de temps en temps à Voltaire et au feu président de Montesquieu, il ne dit rien qu'on puisse répéter. Tous les éloges qu'on peut faire de lui consistent à n'avoir rien dit ni rien fait de ridicule et de mal à propos. Il est, dit-on, comme une figure de cire; on croirait-qu'il ne voit ni n'entend. Il n'a point paru sensible à aucune des fêtes qu'on lui a données; quand, au spectacle, le parterre applaudit, il bat des mains. A Chantilly, on représenta le *Sylphe :* l'acteur qui chanta :

Vous êtes roi, jeune et charmant,
Et vous doutez qu'on vous adore, etc.

se tourna vers lui. Tout le monde battit des mains, et lui avec les autres; de là on a jugé qu'il était imbécile. Je suspends mon jugement, je crois que c'est un enfant fatigué, ennuyé et étourdi de tout ce qu'on lui fait voir et entendre. »

Gleichen a conservé le souvenir de plusieurs des personnes dont il avait fait la connaissance à Paris. Il était très lié avec toute la famille Mirabeau, et comme l'enfant de la maison. Étrange race que celle-là ! Gleichen excuse le marquis, l'*Ami des hommes*, en rappelant que, s'il a été mauvais père et mauvais mari, il avait une femme

débordée dans sa conduite, et un fils qu'il fallait empêcher d'aller à l'échafaud. Parlant de ce dernier, notre baron répétait souvent à ses parents : « Vous pourriez en faire un grand homme, et vous en ferez un grand scélérat. » La mère du marquis de Mirabeau n'était pas la moins bizarre de la famille. Douée de pénétration, d'une justesse et d'une force d'esprit remarquables, elle était en même temps dévote et scrupuleuse à l'excès. A l'âge de quatre-vingt-deux ans elle tomba malade d'une goutte remontée, fut mal soignée et devint folle furieuse; elle arrachait ses vêtements : on fut obligé de la coucher sur la paille, et de la mettre sous la garde d'un vieux valet, qui pouvait seul en venir à bout, parce qu'elle s'en était éprise. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que sa folie la faisait parler et agir au rebours de ses principes. « Cette femme si vertueuse, si prude, qui s'offensait de l'ombre d'une expression équivoque, vomissait des paroles qui auraient révolté les oreilles d'un grenadier, et qu'on aurait cru devoir lui être totalement inconnues, et caressait sans cesse son garde septuagénaire. Le second produit de sa rage étaient les blasphèmes les plus horribles, et quand quelqu'un venait la voir, elle lui criait de renier Dieu, ou qu'elle l'étranglerait. »

Un autre original était le maréchal de Brissac, celui dont madame de Choiseul écrivait, lorsqu'il fut nommé gouverneur de Paris : « Les étrangers le prendront pour un comédien de campagne! » Ses ridicules, s'il faut en croire Gleichen, avaient les grâces de la naïveté et les charmes du romanesque. « Son style gaulois, ses phrases

amphigouriques, ses bas ponceau roulés, son juste-au-corps à grands parements et boutonné, les deux petites queues qui terminaient sa frisure exhaussée, tout cela allait parfaitement à l'air de son âme. De loin, on croyait voir un vieux fou; mais, de près, c'était un homme du temps des Bayards, et ce qui rendait son héroïsme complètement aimable, c'est que les formes de sa vertu étaient assez grotesques pour ne pas trop humilier l'amour-propre de ses contemporains. »

L'un des salons que Gleichen fréquenta le plus pendant les sept années qu'il passa à Paris, fut celui de madame Geoffrin. Quand on écrira l'histoire de ce salon, qu'on a si bien appelé l'une des institutions du XVIIIe siècle, il faudra, aux renseignements fournis par Marmontel et Morellet, joindre les traits indiqués par Gleichen. On avait peine, à l'époque où il connut madame Geoffrin, à retrouver chez elle quelques restes de cette beauté qui avait autrefois enchanté ses contemporains. Il y avait beaucoup d'art dans cette manière d'être qui faisait son charme et son autorité, mais cet art ne paraissait pas. Tout en elle semblait ordinaire, et cependant on eût inutilement cherché à l'imiter. Un ton bourgeois donnait un caractère plus piquant, parfois même un caractère élevé à la sagesse de ses discours. Elle était essentiellement raisonnable, méthodique, en tout ce qu'elle faisait. Les heures de sa journée étaient sévèrement distribuées. Elle avait tout réduit en principes. Elle aimait diriger ses amis, apprendre aux nouveaux venus, aux étrangers, ce Paris qu'elle connaissait,

dit Gleichen, mieux qu'aucun ministre de police. Les conseils qu'elle donnait aux jeunes gens recommandaient à la fois la prudence et la bonté : écouter de manière à faire croire à votre interlocuteur qu'il a dit les plus belles choses du monde ; se donner tout d'abord pour ce qu'on est, mais rester tel qu'on s'est donné ; ne s'imposer que les devoirs essentiels, mais sans y manquer jamais. Du reste, si l'on se mettait une fois sur le pied d'écouter les conseils de madame Geoffrin, il fallait les suivre, autrement elle se fâchait.

On sait l'étroite liaison qui existait entre madame Geoffrin et l'impératrice Catherine. Elles entretenaient une correspondance suivie. La bourgeoise de Paris écrivait librement à son impériale amie ce que son zèle pouvait lui inspirer : « Lorsque le manifeste sur la mort de Pierre III parut, elle osa mander à l'impératrice le mauvais effet que ce mémoire, si contraire à ce que tout le monde savait, produirait dans le public. Catherine, sans en être blessée, répondit : — Hélas ! madame, ce Mémoire n'a pas été composé pour les pays étrangers ; il a été fait pour un peuple auquel il faut dire tout ce qu'il faut croire. » On ne met pas plus d'esprit dans le crime !

Madame Geoffrin avait une fille aussi extravagante que la mère était raisonnable, le plus curieux mélange qu'on ait jamais vu, assez de sens pour goûter Plutarque et Montaigne, assez de dévotion pour haïr les philosophes, assez de folie pour faire douter de sa raison. Le portrait qu'a tracé d'elle notre baron est l'une des pages les plus curieuses de son volume.

« Elle avait été fort belle, et sa mère l'avait forcée d'épouser un mari vieux, jaloux et pauvre, pour lui donner un grand nom, ce qui a été la source de leur mésintelligence. Délivrée de bonne heure de la tyrannie de son mari, son premier soin fut de s'affranchir de celle de sa mère, qui fut obligée de prendre patience, voyant que sa fille avait hérité d'elle la fermeté, l'esprit et la violence du caractère, suffisants pour lui résister et pour être maîtresse absolue de ses volontés.

» Madame de la Ferté-Imbeault était bonne, franche, gaie, vive, brusque et bruyante, parce qu'elle était fort sourde. Elle s'était donné une existence très singulière en se donnant pour folle. Ce rôle, qu'elle appelait son domino, était joué par elle si parfaitement, que des sots y étaient trompés, et qu'il faisait les délices des gens d'esprit avec lesquels elle vivait. Elle soulevait de temps en temps ce joli masque, si agréable à l'amour-propre de tout le monde, pour montrer adroitement les coins les plus intéressants de la figure naturelle; et, mêlant la vérité aux extravagances, le savoir à l'ignorance, et la sagesse à la déraison, elle savait faire aimer et respecter sa folie.

» Ses succès en ce genre, joints à son goût pour les chansons et les divertissements du bon vieux temps, inspirèrent à son imagination un plan dont l'exécution la rendit presque célèbre à Paris et dans les pays étrangers. Se rappelant les plaisirs joyeux de la Fête des Fous et de la mère-folle à Dijon, et les productions piquantes du régiment de la Calotte, elle donna à ses idées une forme

moins satirique, plus décente et encore plus gaie, parce que c'était de la folie toute pure, et fonda l'ordre des Lanturlus. Les lois principales étaient de n'avoir pas le sens commun, de faire des chansons et de dire des bêtises spirituelles. Il était divisé en deux classes, celle des *Lampons* parce que le refrain de ses chansons était : Camarades, Lampons; et celle des Lanturlus dont les chansons finissaient par Lanturlu, Lanturlu. Madame de la Ferté-Imbeault s'était déclarée reine de cet ordre, et distribuait à ses favoris les charges de la couronne. Non seulement toute sa société était Lanturlus, mais aussi beaucoup de grands seigneurs ont été admis à cet honneur, entre autres Paul Ier, alors grand-duc de Russie, le prince Henri de Prusse, les ducs de Gotha et de Weimar, et même les deux frères de Louis XVI ont demandé à être reçus, mais l'étiquette de Versailles était trop sérieuse pour se prêter à ces folies, que la gravité pincée du prince Henri n'avait pas dédaignée. Je le vis pourtant faire une grimace fort plaisante, lorsqu'on l'obligea à se mettre à genoux pour baiser la main de notre reine. »

Gleichen, en sa qualité d'étranger, n'était tout à fait enrôlé dans aucune des coteries qui se partageaient alors la société. Il lui était permis d'aller d'un salon à l'autre, de madame Geoffrin à madame du Deffand. On sait ce que celle-ci pensait de la première; quelqu'un faisant l'éloge de madame Geoffrin : « Voilà bien du bruit pour une omelette au lard ! » s'écria l'aristocratique

102248

hôtesse de Saint-Josephe. Gleichen, pour être des familiers de madame Geoffrin, n'en était pas moins l'un des favoris de madame du Deffand. Nous les trouvons aux prises un jour d'humeur, en 1769: « Tout le monde me déplaît, écrit l'aveugle, jusqu'au baron; nous nous grondons, nous nous ergotons; il me débite des sophismes, je le combats par des lieux communs. J'ai des vapeurs, des noirceurs, de l'humeur. Oh! je ne suis rien sans vous! » La lettre est adressée à la duchesse de Choiseul, que le baron, on l'a déjà vu, avait connue à Rome bien des années auparavant, et près de laquelle il faisait de longs séjours à Chanteloup. On s'enviait les visites de l'aimable Allemand, on se l'arrachait. « Mon baron ira vous trouver d'aujourd'hui en huit, écrit madame du Deffand; jadis il ne devait être admis que par moi; je devais être le prétexte de la préférence que vous lui accorderiez.

» Que les temps sont changés depuis cet heureux jour! »

L'abbé Barthélemy, de son côté, fait semblant d'être jaloux. « Votre baron, qui m'a enlevé ma chaise auprès de vous, que je devrais haïr et que je suis forcé d'aimer, se porte comme un ange, vit comme un enfant, pense comme un novateur, et court toute la journée dans les forêts comme un daim. Il lit des romans; je conçois aisément que ce genre doit lui plaire, parce que le merveilleux le touche infiniment. » Et, dans une autre lettre, également datée de Chanteloup, toute pleine d'un aimable badinage :

« Il se présentera chez vous un homme qui s'appelle le baron de Gleichen : c'est une espèce d'aventurier qui va de pays en pays, débitant ses agréments et son esprit, et quand il a gagné tous les cœurs, dans une ville ou dans un château, il les laisse là et s'en va d'un autre côté. C'est ainsi qu'il nous a traités; et comme il vous traiterait de même, je vais tâcher de vous prémunir contre lui. Je crois avoir dit qu'il a de l'esprit, mais il en fait rarement usage, et il a souvent la perfidie d'écouter en silence les bêtises et les platitudes; il fait plus : il s'oublie à tout moment lui-même, et il exagère le mérite des autres, excepté le vôtre et celui de la grand'maman. Vous lui demanderez si cette grand'maman l'a bien accueilli; il baissera la voix et les yeux, et il vous répondra qu'elle l'a reçu avec beaucoup de bonté; il ne vous dira pas qu'elle était enchantée de le voir, qu'elle était sans cesse occupée de lui, qu'elle l'a vu partir avec le plus grand regret, et que nous avons tous partagé ces sentiments. Un autre défaut que je lui trouve, c'est d'être menteur au suprême degré; non qu'il déguise la vérité, mais il l'altère, mais il n'a pas le mot propre, mais il est tout de feu pour les idées et tout de glace pour les sentiments. Vous voudrez savoir de lui si la grand'maman vous aime, si nous parlons de vous, si nous désirons de vous voir; il vous répondra simplement : Oui, madame; et ne vous dira point que vos souvenirs sont plus doux pour nous que tous nos autres plaisirs, et vos lettres plus que la gazette, parce que nous aimons mieux l'histoire de vos pensées que celle de toutes les guerres du

monde. Il était bon que vous fussiez instruite de ces petits détails, afin que M. le baron ne vous donnât pas de fausses idées de nous et de lui. »

La visite du roi de Danemark à Paris ne fut pas aussi favorable à Gleichen qu'on aurait pu le supposer. Soit jalousie de Bernstorff, soit malveillance de Struensée, le baron fut rappelé au commencement de 1770. Il est vrai que ce fut pour être envoyé à Naples quelques mois après, mais Naples n'était pas Paris. Il n'y resta pas longtemps. Le poste fut supprimé, et Gleichen fut nommé ministre à Stuttgart. C'était déchoir; la résidence, d'ailleurs, n'avait rien d'attrayant; Gleichen refusa de s'y rendre, et demanda sa retraite, qui fut réglée à mille thalers. Il avait recouvré sa liberté, il en profita pour voyager. Nous le voyons dès lors errer par toute l'Europe, en France, en Angleterre, en Allemagne.

Si Gleichen savait être aimable, il y avait d'autant plus de mérite, que son caractère le rendait malheureux, et aurait pu le rendre morose. Il paraît avoir été atteint d'hypocondrie, fort occupé de ses petites misères. Ses amis ne laissent pas que de le railler un peu sur ses éternels sujets de plainte. Il les impatiente, et les amuse. Ecrit-il? « c'est un chapitre qui manquait à Jérémie, et qu'il a découvert dans quelque manuscrit d'Allemagne. » Ses affaires ne sont pas plus brillantes que sa santé. Il est inquiet, indécis, ne peut se fixer. « Il dit qu'il viendra passer l'hiver à Paris, écrit madame du Deffand; il ira le printemps à Chanteloup; après cela, il se retirera

comme un vieux chat dans quelque coin pour y mourir. » C'est encore là, à Chanteloup, qu'il était le plus heureux. Le grand abbé, dans une lettre datée de 1773, nous décrit la vie qu'il y menait: « Il se couche à onze heures, se lève, je crois, à onze heures; quand il fait beau, nous allons nous promener; s'il fait vilain, il assiste à la leçon de la grand'maman; à dîner, il se place auprès d'elle; et, quand ils trouvent un instant de silence, ils se disent quelques mots, mais d'une syllabe, car je défie de trouver le temps d'en prononcer deux. Après le dîner, il se place auprès de la grand'maman, où il ferme les yeux, la bouche, les oreilles, et reste impassible. Il est enchanté d'être ici. »

Les *Souvenirs* de Gleichen nous le montrent à Vienne en 1790, au moment où y arrivait l'empereur Léopold, qui venait de succéder à son frère. Le baron avait vu de près Joseph et Léopold. Il disait du premier que c'était un ragoût parfait, où rien ne domine. Joseph II, en effet, n'avait rien de grand. La simplicité de sa manière d'être ne pouvait passer pour une singularité, tant elle lui était naturelle. Peu sensible, peu généreux, sans élévation ni étendue d'esprit, jaloux de son autorité, maître de lui-même, très actif, très bavard, il s'est distingué par ses bonnes intentions plus que par sa capacité. Quant à Léopold, il a trop peu occupé le trône impérial pour qu'on puisse le juger sûrement. Gleichen l'avait connu en Toscane; il eut de la peine à le reconnaître lorsqu'il le revit à Vienne. « Je dois avouer qu'à ma grande surprise je l'ai trouvé si différent pour la figure,

l'embonpoint, l'humeur et les manières, qu'entrant chez lui je croyais que c'était un autre homme qui avait pris sa place, et, pendant toute la demi-heure que je lui ai parlé, je n'ai absolument rien trouvé qui me le rappelât. Cet homme que j'avais vu cinq années auparavant si maigre, si triste, si mélancolique et si silencieux, était gros et gras, gai et d'une loquacité presque indiscrète. » Gleichen professe, du reste, une admiration sans bornes pour ce prince, qu'il appelle le héros de son cœur, et dont il invoque la mémoire dans une prosopopée attendrie.

Tous les historiens ont parlé des singularités de Kaunitz, le Talleyrand du XVIIIe siècle, le seul rival digne de lui qu'eût rencontré Frédéric. Ce dernier, dans ses Mémoires, a su rendre justice au droit sens du célèbre diplomate, à sa profondeur dans les affaires, à son adresse infinie; mais il s'est plu en même temps à noter ses travers. Rulhière, dans un de ces beaux portraits à la manière antique, qui ornent l'Histoire de l'anarchie de Pologne, ne craint pas de nous montrer le grand ministre passant la journée à ajuster les mille boucles de sa chevelure. François Ier, selon lui, n'avait jamais fait preuve de plus de sagacité qu'en découvrant un mérite réel sous un pareil amas de ridicules. Marmontel, de son côté, qui avait connu Kaunitz à Paris, chez M. de la Poplinière, avoue que, de tous les hommes qu'il a vus, c'est celui sur le compte duquel il s'est le plus trompé: « Je le croyais, dit-il, plus occupé du soin de sa santé, de sa figure, et singulièrement de sa coiffure

et de son teint, que des intérêts de sa cour. Je le surpris un jour, au retour d'une promenade de chasse, s'étant enduit la peau d'un jaune d'œuf pour enlever le hâle. »

Mais, de tous ces portraits, aucun n'est aussi complet que celui qui a été tracé par le baron de Gleichen :

« Le prince de Kaunitz était grand, bien fait, recherché dans sa parure, ridicule par sa perruque à cinq pointes, fort grave dans son maintien, pathétique dans son discours, et assez raide; mais sa raideur lui allait bien mieux qu'aux autres seigneurs autrichiens; elle paraissait lui appartenir de droit, elle avait même les grâces d'une contenance naturelle, et portait le cachet de la supériorité. Il était bon, juste, loyal, désintéressé, quoique aimant et demandant même tout bonnement aux cours des cadeaux en vins, chevaux, tableaux, et autres articles qui avaient rapport à ses goûts. Il parlait en termes choisis, lentement et avec grande réflexion. Il jouissait du bonheur d'avoir un grand nombre de goûts, et de n'être sujet à aucune passion. Ses amis se plaignaient du peu de bien qu'il leur faisait, mais ses ennemis n'avaient à se plaindre d'aucun mal, ni d'aucune vengeance de sa part. Il écoutait avec une patience et une attention extrêmes les détails les plus diffus, et répondait exactement à chaque point, mais il n'admettait guère la réplique. Il était fort économe de son tra-

vail, et paraissait prodigue de son temps, en s'occupant longuement à des choses de fantaisie, et souvent à des niaiseries; mais son but était de se ménager beaucoup de temps pour penser, et de se conserver la tête fraîche et bien reposée. Une de ses maximes principales, et qu'il débitait souvent, était de ne jamais rien faire de ce qu'un autre aurait pu faire à sa place. « J'aimerais mieux découper du papier, disait-il, que d'écrire une ligne qu'un autre pourrrait écrire aussi bien que moi. » Le défaut principal du prince de Kaunitz était l'égoïsme, mais un égoïsme qui, étant calculé, simple et parfait, devenait raisonnable et ne faisait de mal à personne. Il s'occupait avant toutes choses de sa santé, en éloignant les chagrins, et sacrifiant toutes les convenances à sa commodité, à ses goûts et à son bien-être. Déjà, dans sa jeunesse, il avait accoutumé l'impératrice Marie-Thérèse à lui permettre de fermer ses fenêtres et à prendre sa capote en sa présence, quand il trouvait qu'il faisait trop froid dans sa chambre. Pour se maintenir dans une température égale, il avait en hiver un surtout et un manteau, qu'il ôtait et qu'il prenait alternativement. A la fin des repas, on lui portait un miroir, avec tout un attirail de dentiste, et il faisait sans cérémonie une longue toilette de bouche devant toute la compagnie. Accoutumé à se retirer à onze heures du soir, il ne se gênait ni pour un archiduc, ni même pour l'empereur. Pour ne penser ni à la mort ni à la vieillesse, il voulut qu'on ignorât son jour de naissance, qu'on ne lui parlât jamais d'un homme mourant, et même la mort de celui

de ses fils qu'il aimait le plus, et qu'il savait fort malade, ne lui a été annoncée que par l'habit de deuil que son valet de chambre lui présenta. »

Le baron de Gleichen avait un côté mystique dans l'esprit, et, comme il le dit lui-même, le mépris de ce que nous savons, aussi bien que le respect de ce que nous ignorons; par suite, une inquiétude au milieu de son scepticisme habituel, le goût des impossibilités, le penchant pour les aventuriers et les sciences occultes. De là, dans ses *Souvenirs*, toute une série de chapitres sur les charlatans et les illuminés, qui occupent une si grande place dans l'histoire du XVIIIe siècle. Nous l'avons déjà vu en compagnie de Saint-Germain; il avait aussi connu Cagliostro, dont il reconnaît le charlatanisme et l'impertinence, mais dont il vante les traitements curatifs, le zèle médical et le désintéressement. « Je l'ai vu, dit-il, courir au milieu d'une averse, avec un très bel habit, au secours d'un mourant, sans se donner le temps de prendre un parapluie, et j'ai vérifié trois cures merveilleuses qu'il a faites à Strasbourg. »

Gleichen, qui paraît avoir successivement suivi et abandonné tous les mystagogues du siècle, avait été disciple de Saint-Martin, mais sans rien apprendre d'important près de lui, et même sans en rien retenir. Il avait plus de goût pour Lavater, qu'il appelle l'homme le plus estimable de son temps, celui qui a fait le plus de bien dans sa sphère. Lavater était vain, mais d'une vanité douce, sans prétentions ni vanterie. Il avait

l'amour du merveilleux; mais c'est qu'il « avait trop d'esprit pour se contenter de ce que nous savons, trop d'imagination pour résister aux charmes des possibilités, et trop de foi religieuse pour ne pas croire facilement tout ce qu'il trouvait dans les traditions chrétiennes, et qui avait quelque rapport avec ses idées favorites. » Lavater croyait à la perpétuité des dons miraculeux accordés jadis aux apôtres. Il s'imaginait, sur la foi d'un passage de l'écriture, que saint Jean l'Évangéliste n'était pas mort, qu'il se promenait encore sur la terre, et il se flattait d'avoir un jour l'honneur de sa visite. Gleichen assure que le pieux mystique avait annoncé sa mort tragique dans une lettre à une dame de ses amies.

Le chapitre consacré à madame de la Croix est peut-être le plus extraordinaire du volume. Cette dame avait surtout affaire au diable. Elle s'occupait d'exorcismes, chassait les démons du corps des possédés. Il est vrai que les démons s'en vengeaient cruellement quelquefois. Mais il faut ici laisser de nouveau la parole à notre baron. C'est un témoin oculaire qui va parler, ne l'oublions pas :

« Je finirai cet article par une scène que je ne puis ni oublier ni m'expliquer. Madame de la Croix avait un possédé qui, induit par un meunier son voisin, avait formé un pacte avec le diable sans le savoir, et qui par conséquent pouvait être délivré. Toutes les fois qu'il venait chez elle, il se jetait à genoux et sanglotait en

racontant les tourments horribles qu'il souffrait sans cesse. Elle le couchait sur un canapé, lui découvrait le ventre, y appliquait des reliques et de l'eau bénite. Alors, on entendait un gargouillement affreux dans le ventre, et le patient jetait des cris effroyables; mais le diable tenait ferme, et nos espérances de le voir sortir furent toujours trompées. Un jour, ce possédé devint furieux, sauta à bas du canapé, et fit mine de se jeter sur nous. Madame de la Croix se mit entre lui et nous, et d'un air menaçant le remit à sa place; alors il grinçait des dents avec une force si extraordinaire que les passants dans la rue auraient pu l'entendre, et proférait en écumant des blasphèmes si horribles et si nouveaux, qu'ils nous faisaient dresser les cheveux sur la tête. De là il passa aux invectives les plus atroces contre madame de la Croix et finit par l'énumération la plus scandaleuse de tous les péchés que cette pauvre femme pouvait avoir commis dans toute sa vie, avec des détails dont plusieurs m'étaient connus, et encore beaucoup d'autres capables de la faire mourir de confusion. Elle écoutait tout cela les yeux tournés vers le ciel et les mains croisées sur la poitrine, et pleurant amèrement. A la jeunesse près, elle ressemblait à sainte Madeleine. Quand le patient eut terminé son discours, elle se mit à genoux, et nous dit : « Messieurs, voila un châtiment de mes « péchés bien juste, que Dieu accorde à ma pénitence; je « mérite ces humiliations que j'ai éprouvées devant « vous, et je voudrais les essuyer devant tout Paris, si « je pouvais expier par là toutes mes fautes. »

Le baron de Gleichen vit, à Paris, les commencements de la Révolution, mais les commencements seulement. Aussi cette époque tient-elle peu de place dans ses *Souvenirs*. On y remarquera cependant le portrait de M. Necker et celui de M. de Calonne. Le premier peu aimable, mais infiniment estimable ; le second ravissant tout le monde par sa parole et ses largesses. Gleichen appelle le discours de M. de Calonne, à l'ouverture de l'Assemblée des notables, le plus éloquent, le plus beau et le plus ingénieux qui ait peut-être jamais été prononcé. La Révolution avait bouleversé l'existence de notre baron. Il finit par se retirer à Ratisbonne, où il mourut le 5 avril 1807.

J'ai donné de nombreux extraits du volume publié par M. Grimblot ; il ne faut pas croire cependant que je l'aie épuisé. J'y laisse avec regret une foule d'anecdotes, de portraits, que le lecteur devra y chercher lui-même. Il y a aussi quelques bons mots, celui-ci, entre autres, de l'abbé Galiani : « Le chien qui s'imagine qu'il tourne le rôti, ne sait pas que c'est le rôti qui le fait tourner. » On voit d'ici les applications.

Je voudrais terminer par une requête adressée à l'éditeur si compétent des souvenirs du baron. Puisque M. Grimblot connaît si bien les Choiseul et leur cercle, puisqu'il aime comme nous ce coin du XVIIIe siècle, ne devrait-il pas nous donner une nouvelle édition des *Mémoires* du duc de Choiseul ? Ils sont rares, peu connus, et si l'authenticité en a été contestée, personne mieux que M. Grimblot ne serait en état d'examiner la

question. On pourrait y joindre la *Conversation entre M. de Choiseul et madame de Guéménée*, écrite sans doute par M. de Choiseul lui-même, et publiée dans les *Tableaux de genre et d'histoire* de M. Barrière. Il y aurait lieu, enfin, de consulter un mémoire du duc de Choiseul, présenté au roi à la fin de 1765. C'est une espèce de compte rendu de l'administration du ministre pendant les six années qu'il avait été aux affaires. L'écrit est resté inédit, mais il a été signalé et analysé par M. de Barante dans un article de l'ancienne *Revue française* [1].

Mars 1869.

1. M. Jobez, dans le cinquième volume de son ouvrage intitulé *la France sous Louis XV*, signale des mémoires manuscrits de Choiseul comme existant aux affaires étrangères : simples fragments, mais qui renferment des faits et des jugements intéressants — M. Grimblot est mort depuis que ces lignes ont été écrites, mais nous croyons savoir qu'il a laissé une histoire manuscrite du ministère de Choiseul, outre une collection importante de pièces relatives à cette époque de notre histoire.

IV

GUSTAVE III[1]

I

GUSTAVE A PARIS

On sait que Gustave III, de Suède, celui qui fut assassiné en 1792, au milieu d'un bal masqué, avait légué ses papiers à la bibliothèque de l'Université d'Upsal, en ordonnant qu'on n'en prît connaissance que cinquante ans après sa mort. Aujourd'hui, ces papiers sont à la disposition de l'historien, et c'est de là que M. Geffroy a tiré les principaux matériaux de sa biographie de Gustave III. Il y a joint beaucoup d'informations puisées dans d'autres collections publiques ou privées, en particulier aux archives de notre ministère des affaires étrangères, et il est arrivé ainsi à faire un de ces livres à la fois utiles et agréables, où le savant trouve des renseignements nouveaux, et l'homme du monde une lecture attachante. C'est de l'histoire sur pièces originales, mais

1. *Gustave III à la cour de France*, par A. Geffroy, 1867. 2 vol. in-8°.

c'est en même temps un ouvrage à la française, où l'auteur a usé de beaucoup d'art pour disposer et distribuer son sujet. Il est difficile de mieux former un groupe, de mieux entourer une figure historique de tout ce qui peut la mettre en son vrai jour. Le livre de M. Geffroy a d'ailleurs un autre attrait encore. Gustave avait été à Paris, il y avait des correspondants assidus, il y vivait de loin comme dans sa véritable patrie morale, de sorte que sa biographie nous offre à chaque pas l'histoire de notre pays dans celle de la Suède.

La France, à vrai dire, était alors le précepteur de l'Europe. On ne se contentait pas de copier ses modes et de traduire ses livres, la politique lui demandait aussi des théories et des exemples. Avec sa forte royauté, elle était depuis longtemps devenue le type du pouvoir monarchique. Les chefs des autres États n'aspiraient à rien tant qu'à imiter la cour et le gouvernement de Versailles. Les princes du Nord, en particulier, avaient fait tous leurs efforts pour établir à leur tour le régime despotique. Charles XI, en Suède, s'était appuyé sur les ordres inférieurs pour écraser l'aristocratie. Il lui avait repris les terres que la couronne avait jadis aliénées, et, comme le dit M. Geffroy, d'une mesure qui semblait purement politique il avait fait une révolution sociale à son profit. « Une fois la grande propriété détruite aux mains de la noblesse, cet ordre parut compter à peine dans l'État : comme en France, le milieu qui subsistait entre la royauté et le peuple fut détruit. Les représentants de ce peuple ayant abdiqué au profit de la cou-

rome, celle-ci se trouva seule et souveraine maîtresse : il fut déclaré que sa volonté faisait la loi, et que nulle constitution ne la devait enchaîner. C'est ce que proclama, pendant sa courte durée, la Diète de 1680 : l'absolutisme royal fut établi en Suède pour une période de quarante années. »

Cependant, la noblesse fut plus heureuse en Suède qu'en France : elle prit sa revanche, revanche passagère, il est vrai, parce que les nobles ne surent pas en tirer parti pour le bien général. Il n'est que deux États où l'aristocratie ait su gouverner, Rome et l'Angleterre; il est vrai que ce sont les deux plus grands exemples de gouvernement libre qu'offre l'histoire. Quoi qu'il en soit, la Diète suédoise sortit, à la mort de Charles XII, de l'insignifiance à laquelle elle avait été réduite par la royauté, et s'empara de nouveau du gouvernement, mais elle s'en empara pour le laisser en réalité aux mains de la noblesse. La constitution de 1720 fit de la Suède une république aristocratique. La Diète ne pouvait être dissoute que par elle-même ; elle exerçait le pouvoir législatif absolu, elle décidait de la paix et de la guerre. La royauté n'existait plus que de nom.

Cet ordre de choses dura pendant cinquante ans, jusqu'au coup d'État de Gustave III. C'est la période que l'on a appelée le *Temps de la liberté*. On aurait eu raison, si la liberté ne consistait que dans la limitation ou la suppression du pouvoir royal. Malheureusement, il faut bien d'autres choses encore : il faut qu'elle assure l'ordre, la prospérité, et même la grandeur du pays; il

faut qu'elle soit une liberté effective pour toutes les classes de citoyens ; il faut, enfin, qu'elle se montre toujours à la hauteur des devoirs qu'elle implique, Il n'en fut pas ainsi de la Suède. Les membres de la Diète étaient pauvres et se vendaient, voire aux cours étrangères. Puis la situation extérieure devenait tous les jours plus grave, et dominait les affaires intérieures. Menacée par la Russie, qui lui avait déjà enlevé les provinces orientales de la Baltique, et appuyée par la France qui cherchait à s'opposer aux envahissements de la Russie, la Suède était partagée en deux partis, le parti russe et le parti français, ou, comme on les appelait, sans qu'on sache bien aujourd'hui l'origine de ces dénominations, le parti des *Bonnets* et celui des *Chapeaux*. Ce dernier était en même temps le parti de la guerre. Il l'emporta, jeta le pays dans les aventures, l'engagea dans la guerre de Sept ans. Telle était à cette époque la situation de la Suède, que Catherine et Frédéric se la partageaient déjà en projet comme la Pologne.

C'est sur ces entrefaites que le duc de Choiseul arriva aux affaires, en France. Il reprit la tradition diplomatique, qui faisait de notre pays le chef des États secondaires, assez triste jeu, comme on voit, puisqu'il s'agissait de faire tête, avec des puissances comme la Suède, la Pologne, la Porte et les dynasties bourbonniennes, à des forces comme celles de l'Angleterre et de la Hollande, de la Russie et de la Prusse. Le duc de Choiseul ne recula pas devant l'entreprise ; mais, tout en reconnaissant la nécessité d'appuyer, dans le Nord, sa politique sur la

Suède, et, pour commencer, de protéger cet État contre les convoitises de ses voisins, il résolut d'abandonner les partis parlementaires, sur lesquels le cabinet de Versailles avait compté jusque-là, et qu'il soudoyait depuis si longtemps en vain. Il forma le projet de créer un parti royaliste. Il jugeait avec raison que la Suède lui offrirait un instrument d'autant plus sûr qu'elle serait revenue à la monarchie absolue. La fortune, d'ailleurs, le servait à souhait. Certes, il n'y avait pas grand fond à faire sur le pauvre Adolphe-Frédéric ; mais l'héritier présomptif, celui qui allait porter le titre de Gustave III, s'annonçait comme intelligent, résolu, jaloux de rétablir les prérogatives royales, attaché à la France, à ses mœurs, à sa politique. C'était précisément l'homme qu'il fallait au duc de Choiseul. Gustave saura relever la royauté ; il ne reculera devant rien pour réussir.

Gustave était né en 1746. Son père était nul, indolent, et subissait sans trop d'indignation les affronts que lui infligeait la Diète. Sa mère, une sœur du grand Frédéric, était belle, spirituelle et fière. Si le roi acceptait les humiliations auxquelles la couronne était exposée en Suède, il n'en était pas de même de la reine. De là une lutte inégale et douloureuse. Les États s'étaient aperçus de l'impatience avec laquelle Louise-Ulrique portait le joug, et ils cherchaient à le faire peser davantage. On alla, un jour, jusqu'à l'accuser d'avoir engagé les diamants de l'État pour payer ses partisans. Une enquête eut lieu, suivie d'une remontrance au roi. La remontrance était rude. « La reine, y disait-on, est venue dans

ce royaume pour être l'épouse de Votre Majesté, non pour augmenter les difficultés du gouvernement. » Je laisse au lecteur à supposer quels ressentiments la sœur de Frédéric dut transmettre à son fils.

Ce n'est pas qu'elle fût chargée de son éducation. La Diète s'en était chargée elle-même, et avait donné pour gouverneur à l'enfant, le comte Tessin, l'un des chefs du parti des Chapeaux. Tessin avait beaucoup vécu à Paris, où d'Argenson l'appelait le *Lucullus suédois*, le *maître des élégances*. Il aimait les arts. Il barbouillait le papier. On a de lui un roman intitulé : *Faunillïane ou l'Infante jaune*. Il est aussi l'auteur des *Lettres d'un vieillard à un jeune prince*, ouvrage qui devait réussir à une époque où l'on était engoué de méthodes pédagogiques, et où l'on rêvait surtout la régénération des sociétés par l'éducation des princes. Le livre de Tessin eut, en effet, un grand succès. Imprimé par l'ordre des États, il fut traduit dans toutes les langues de l'Europe. Tessin était bien l'éducateur tel qu'on le comprenait alors, tout plein d'ingénieuse pédanterie. Il raconte lui-même que chaque matin, pendant la toilette du prince, il lui montrait des gravures qui représentaient les divers métiers, en imitant du geste et de la voix les bruits et les mouvements des travaux. Il rédigeait des instructions pour son élève, des apologues, des épîtres en vers :

Aux cris des malheureux ouvre ton tendre cœur.
. . . . . .
Prends pour guide le sentiment.
Ce n'est qu'en marchant sur ses traces,
Qu'on est un prince vraiment grand.

Il lui parlait aussi du « fils de Cythérée »,

> Cet enfant qui soumet l'univers à ses lois,
> De l'Insecte au lion, des bergers jusqu'aux rois.

et il exhortait Gustave, si jamais son cœur était atteint du trait enflammé, à se garder des séductions

> D'une beauté souvent moins touchante qu'habile.

Tout cela adressé à un enfant de sept ans ! Tessin, au surplus, n'était pas moins ingénieux dans ses leçons de politique que dans ses préceptes de morale. Il inculquait à son élève le respect des quatre ordres du royaume, qu'il comparait aux quatre éléments : « La noblesse, *feu* par son ardeur guerrière; le clergé, *eau* par la tranquillité de son état et par son devoir de modérer l'ardeur des passions; la bourgeoisie, *air* par son industrie à étendre son commerce vers tous les climats du monde; les paysans, *terre* par l'attachement qu'ils ont à la culture. »

A dix ans, Gustave eut un autre gouverneur, le comte Scheffer, encore plus zélé que Tessin pour la constitution suédoise, qu'il regardait comme l'ouvrage le plus parfait qui fût sorti de la main des hommes. Il avait dressé un programme d'études, où nous voyons entassés le droit de la nature et des gens, la morale, la logique, la métaphysique, l'arithmétique, la physique, l'agriculture, le commerce et l'industrie. L'élève ne paraît pas avoir trop bien répondu à tant de soins. Les États exigeaient qu'on leur fît de fréquents rapports sur les progrès

de l'enfant ; or, voici ce que nous lisons dans un de ces rapports : « Le prince royal est fort inhabile en écriture, en orthographe et en grammaire ; il ne sait à peu près rien en géographie; son horreur pour le travail est invincible : éloigné de toute sérieuse pensée, de tout religieux sentiment, il a le cœur vide aussi bien que l'esprit. »

Il paraît pourtant que Gustave avait quelque esprit, quelque facilité, de la mémoire dans tous les cas, puisqu'il avait appris la *Henriade* par cœur. Voltaire en pleura de joie. « Il est vrai, dit-il, que je l'avais écrite pour qu'elle servît à l'instruction des rois, mais je n'espérais pas qu'elle portât ses fruits dans le Nord. Je meurs content; car, dans cinquante ans, il n'y aura plus de préjugés en Europe. » Marmontel n'était pas moins attendri à la pensée du bonheur que le jeune prince promettait au monde. Gustave lui avait adressé une lettre : Marmontel arrose l'épître de ses larmes : « De ma vie, s'écrie-t-il, rien ne m'a causé une émotion si tendre et si délicieuse. » C'est à Creutz, l'ambassadeur de Suède en France qu'il fait part de cette émotion : « Que vous êtes heureux, ajoute-t-il, de pouvoir dire *mon prince*, en parlant de ce modèle des princes! » Décidément, le XVIIIe siècle a des côtés de niaiserie qui me le gâtent.

Il ne manquait plus à Gustave qu'un sot mariage. On le lui fit faire. Il avait huit ans lorsque les États l'avaient fiancé à la fille du roi de Danemark. Les parents de Gustave, sa mère surtout, éprouvaient une aversion extrême

pour cette alliance. Elle s'accomplit cependant; le mariage fut célébré en 1766, et fut aussi malheureux que possible. La jeune princesse était si froide, qu'on l'appelait la *Statue du Commandeur;* son mari si rebuté, qu'il vécut longtemps séparé de sa femme, et la reine Louise-Ulrique, si acharnée contre sa belle-fille, qu'elle fut la première à répandre des soupçons sur la légitimité de la naissance de Gustave IV.

En attendant, Gustave va avoir vingt-cinq ans. L'heure approche où la mort de son père l'appellera au trône. Le marquis de Bouillé, dans ses *Mémoires*, nous a laissé de lui un portrait qui se rapporte à un âge plus avancé, mais qui peut servir à nous donner une idée de sa physionomie : « Le visage long, dit-il, le teint fort échauffé, les yeux assez grands et très vifs, le front aplati du côté gauche d'une manière bizarre, le nez assez long et aquilin, une physionomie extrêmement vive et ouverte. » Au moral aussi quelque chose de vif et d'éventé. M. Geffroy, qui est animé d'une bienveillance assez marquée pour son héros, en trace pourtant, au moment dont nous parlons, une image peu favorable :

« Aucun travail assidu n'ayant jamais fixé l'attention de Gustave, il avait contracté l'habitude d'une incurable légèreté de caractère et d'esprit ; en même temps, un sentiment de vanité excessive qui lui était naturel, et qui se développait sous les pompeux dehors d'un ambitieux et vide enseignement, le préparait à concevoir une idée fort exagérée de ses agréments personnels, de son

influence et de ses prérogatives. Cependant, comme il était naturellement doué d'une intelligence vive et droite, il avait saisi, et s'était assimilé quelques parties de la généreuse prédication du XVIII° siècle : c'est ce qui le rendit capable de passer, subitement quelquefois, d'un état de mollesse efféminée à des coups de vigueur, d'une sorte d'indifférence mélancolique à de nobles sentiments, d'une froideur glaciale à des démonstrations exaltées, d'une maussade humeur à l'amabilité, et même à la grâce, quand ses grands yeux d'un bleu pâle et sa vague physionomie s'animaient. Inconsistant et inégal, à la fois rêveur et obstiné dans ses vues, capable de dissimulation, mais aussi de confiance intime et d'abandon; avide tantôt d'une ambitieuse activité, tantôt de futiles plaisirs, c'était le caractère de prince le mieux fait pour donner prise au malheur public ou privé, à l'ingratitude et à la haine, aux embûches diplomatiques et aux guerres funestes qui en dérivent, et pour atteindre cependant, par quelques actions d'éclat, à une certaine grandeur en méritant, dans une époque d'intelligence et de lumière, de très vives sympathies et de l'admiration même. Il allait devenir, en un mot, sur la scène variée de son temps, un personnage des plus attachants et des plus dramatiques. »

Dramatique, sans doute; le théâtre l'a senti et MM. Auber et Verdi l'ont montré. Mais pour attachant, c'est autre chose. Gustave n'est qu'un ambitieux assez vulgaire, moitié dupe, moitié charlatan, qui s'imagina

agir pour la plus grande gloire de la philosophie en établissant en Suède une monarchie absolue, style Louis XV.

Ce qui dominait chez Gustave, c'était son goût pour la France, une véritable manie pour nos modes, nos arts, notre esprit, nos salons, nos littérateurs, notre gouvernement. Ce qu'on pouvait bien penser de lui là-bas, voilà sa constante préoccupation. Il se regardait comme l'élève de cette société qu'il ne connaissait que de loin. Quelle ne fut donc pas sa joie lorsque le duc de Choiseul l'engagea à venir en France pour voir le roi, et surtout lorsqu'il eut obtenu de la Diète l'autorisation de partir! Il prit l'incognito sous le nom de comte de Gothland. C'était au commencement de 1771. Choiseul, à l'instigation duquel il avait entrepris ce voyage, venait justement d'être renversé, mais Gustave savait se retourner. Il fit sa cour au nouveau ministre, et réclama la faveur d'offrir un superbe collier au petit chien de madame Du Barry. Le roi le reçut donc à merveille, et les salons non moins bien que le roi. Les philosophes surtout l'accueillirent avec enthousiasme. Rulhière se constitua son introducteur; Marmontel lui lut ses *Incas* en manuscrit; Rousseau lui-même s'humanisa et lui fit une visite.

Gustave, on le pense bien, courut porter ses hommages à madame du Deffand, l'oracle de la société spirituelle. C'était un baptême à recevoir. Madame du Deffand se montra flattée de cet empressement, et empressée à son tour : « Nous avons ici, écrit-elle, les princes de Suède,

qui sont très aimables (Gustave voyageait avec son frère Frédéric, *le petit prince*, comme on l'appelait). Ils ne veulent aucun cérémonial; on les reçoit et on leur donne à souper en petite compagnie, comme à des particuliers. Ils sont au fait de tout. Le prince royal est d'une très bonne conversation, poli, gai, facile; ils resteront ici jusqu'après Pâques. » On voit que les deux voyageurs sont l'événement du jour à Paris, la curiosité du moment. Sur ces entrefaites, le père des princes meurt et Gustave se trouve roi. Là-dessus on le harangue. Il ne peut aller à l'Académie des sciences, à l'Académie française, sans entendre ses louanges. Le panégyrique le poursuit jusqu'à sa table. Car s'il soupe en ville, il donne aussi à souper. Madame du Deffand fut de l'un de ces repas, et elle en raconte tous les détails à ses correspondants, la duchessse de Choiseul et Walpole. Tout se passa en littérature et en chansons. Ce fut d'abord l'une des deux duchesses d'Aiguillon, « la grosse duchesse », qui donna la chanson de madame du Deffand sur son *tonneau*. On lut ensuite, toujours avant le souper, le discours que d'Alembert avait déjà lu la veille, à l'Académie des sciences, en présence du roi. « C'était sur la philosophie et les philosophes, les persécutions, les triomphes que la vérité a toujours éprouvés, l'éloge de tous les princes qui l'ont protégée, et particulièrement des princes qui sont venus nous visiter : le prince héréditaire, le roi de Danemark (le beau-frère de Gustave, celui que gouvernait Struensée). A cet éloge, le roi fit un mouvement, dit un oh! On passe ensuite à lui,

roi de Suède : on loue feu son père, sa mère, son second frère, son petit frère, le roi de Prusse, et ensuite le roi de France. » Le discours parut un peu long. Je le crois vraiment bien, on n'avait pas soupé. Enfin on se mit à table. Mais le repas à peine fini, on revint à la littérature. M. de Creutz, l'ambassadeur, tira de sa poche et lut une lettre de je ne sais qui, où le roi de Suède était de nouveau porté aux nues, cette fois pourtant avec une telle emphase que Gustave en fut embarrassé. La conversation tomba ensuite sur le chevalier de Boufflers ; de là à ses chansons, il n'y avait qu'un pas : on parla de celle qui courait sous le nom de l'*Ambassade;* le roi voulut la connaître, et madame du Deffand la chanta. « Et puis, continue la correspondante de Walpole, madame d'Aiguillon dit au roi de me demander la chanson des *Philosophes,* après laquelle elle dit tout bas qu'elle était de moi ; et le roi, elle et toute la compagnie crièrent comme on fait à la fin des nouvelles comédies : L'auteur ! l'auteur ! l'auteur ! » On finit par des vers de Voltaire, et l'on se retira à minuit.

La lettre dans laquelle madame du Deffand racontait ce souper à la duchesse de Choiseul, se terminait par les protestations d'attachement que Gustave envoyait aux hôtes de Chanteloup. Madame de Choiseul ne s'y laissa pas prendre. Gustave flattait les ennemis de son mari, cela suffisait pour qu'elle se tint sur ses gardes : « Votre franchise, écrit-elle, est la dupe de la duplicité du roi de Suède. Il est certain que c'est un petit intrigant qui a fait ce qu'il a pu, avec son comte de Scheffer, pour avoir

M. d'Aiguillon. Devant les amis de M. de Choiseul, il est son partisan par air; avant sa disgrâce, il était son serviteur par besoin. » On ne pouvait voir plus clair ni mieux dire.

La petite duchesse fut la seule qui restât en défiance. Gustave, je l'ai dit, était à Paris depuis trois semaines, lorsqu'il perdit son père, et se trouva la couronne sur la tête : quelle occasion pour jouer son rôle de souverain philosophe! Et comme les philosophes y furent pris! Il faut en lire le récit dans les *Mémoires de Marmontel*. Rien n'est amusant comme le patelinage du roi et la candeur du philosophe :

« Dans ce temps-là, le prince royal de Suède fit un voyage à Paris ; il s'était pris déjà d'une affection très vive pour l'auteur de *Bélisaire*, et avait bien voulu être en relation de lettres avec moi. Il désira de me voir souvent et en particulier. Je lui fis ma cour, et lorsqu'il apprit la mort du roi son père, je fus le seul étranger qu'il reçut dans les premiers moments de sa douleur. Je puis dire avoir vu en lui l'exemple rare d'un jeune homme assez sage pour s'affliger sincèrement et profondément d'être roi : — Quel malheur, me dit-il, de me voir, à mon âge, chargé d'une couronne et d'un devoir immense, que je me sens hors d'état de remplir! Je voyageais pour acquérir les connaissances dont j'avais besoin, et me voilà interrompu dans mes voyages, obligé de m'en retourner sans avoir eu le temps de m'instruire, de voir, de connaître les hommes; et avec eux, tout

commerce intime, toute relation fidèle et sûre m'est interdite désormais. Il faut que je dise un adieu éternel à l'amitié et à la vérité. — Non, sire, lui dis-je, la vérité ne fuit que les rois qui la rebutent, et qui ne veulent point l'entendre. Vous l'aimez, elle vous suivra : la sensibilité de votre cœur, la franchise de votre caractère, vous rendent digne d'avoir des amis; vous en aurez. — Les hommes n'en ont guère, les rois n'en ont jamais, répliqua-t-il. — En voici un, lui dis-je (en lui montrant le comte de Creutz, qui, dans un coin, lisait une dépêche), en voici un qui ne vous manquera jamais. — Oui, c'en est un, me dit-il, et j'y compte ; mais il ne sera pas avec moi, mes affaires m'obligent de le laisser ici. »

Gustave fut encore retenu quelque temps par les plaisirs de Paris, par une indisposition de son frère, par des arrangements politiques surtout. Il partit, enfin, le 18 mars 1771, après un séjour de six semaines, emportant dans sa tête un projet de coup d'Etat et, dans ses poches, l'argent nécessaire au succès du complot.

II

LE COUP D'ÉTAT

Gustave III quitta Paris avec le dessein bien arrêté de renverser la constitution de son pays, et d'y relever l'autorité royale à son profit. Il avait, pour cette entre-

prise, les excuses que l'on trouve toujours en pareille occasion, l'avantage que lui offrait une longue étude des moyens de succès, et, enfin, une dissimulation capable de prévenir tous les soupçons, de désarmer toutes les défiances. Il n'avait que vingt ans qu'il rédigeait déjà des projets de constitution et des plans de coup d'État. On les a encore aujourd'hui, mêlés, dans ses papiers, à des canevas d'opéras et des fragments de tragédies. Il lisait avec ardeur les *Mémoires de Retz*. Ainsi préparé de longue main, il ne pouvait être pris au dépourvu. Pour être admis à la succession royale, lorsque mourut son père, il fut invité à jurer la constitution : il la jura. Il envoya de Paris au Sénat un acte dans lequel il déclarait, sur sa parole de roi, qu'il observerait cette constitution de 1720, « à laquelle, disait-il, il avait déjà prêté serment. — Je regarderai, ajoutait-il, je regarderai comme ennemis déclarés de ma personne et comme traîtres envers l'État ceux qui, ouvertement ou secrètement, et sous quelque prétexte que ce fût, chercheraient à rétablir la *souveraineté*. » On se tint pour satisfait, à Stockholm, et il est certain qu'on ne pouvait exiger du jeune roi une déclaration plus explicite ou plus solennelle. Mais Gustave se surpassa lui-même pour endormir la vigilance du vieux Frédéric. C'était son oncle, et Gustave, en retournant en Suède, ne put se dispenser de lui faire visite. Frédéric, qui avait les yeux très ouverts, mit son neveu en garde contre l'alliance française, et chercha à le détourner d'une attaque contre la constitution de la Suède. Gustave abonda en ce sens Il affirma sur tout ce qui lui

était le plus sacré, qu'il n'avait contracté avec le cabinet de Versailles aucune liaison nouvelle, et qu'il n'avait rien de plus à cœur que de maintenir l'œuvre des législateurs de 1720. Frédéric y fut trompé, et se porta garant auprès de Catherine de l'innocence de son neveu.

Gustave arriva enfin dans sa capitale. Le plus difficile lui restait à faire : je ne veux pas dire la brusque usurpation, le moment de la violence, car une fois investi des pouvoirs de l'État, il n'est pas malaisé d'en faire usage; mais il fallait attendre le moment favorable, ou plutôt le préparer, le faire naître, et jusque-là endormir les craintes, dérouter les conjectures, repousser avec l'indignation de la vertu tout soupçon de manquer à la foi jurée; mieux que cela, s'envelopper d'insignifiance, faire le benin, presque le benêt, et ne se découvrir que peu à peu, dans la juste proportion où cela serait nécessaire pour dessiner son rôle, et pour acheminer le dénoûment. Mais il faut laisser raconter M. Geoffroy:

« Gustave se montra fort habile. En dépit des cabales, il avait été bien accueilli à son retour de France par le peuple de Stockholm. Son affabilité, son facile accès, même sa première harangue aux États assemblés, avaient confirmé cette heureuse impression. La foule applaudissait volontiers un prince né Suédois et parlant enfin, après deux rois allemands, la langue nationale. Aux excès parlementaires, dans le moment où ils étaient encore pour lui très dangereux, Gustave savait fort bien

opposer l'apparente indolence d'un prince bénévole, qui se voyait avec plaisir déchargé d'une partie de son fardeau, ou bien la légèreté feinte d'un étourdi livré à de petites choses : on le voyait alors s'occuper de dessin, de broderie, de costumes de théâtre, tout au plus de quelque cérémonial à régler; c'est ainsi qu'il dessina lui-même, dans ces premiers mois, la décoration de l'ordre de Vasa, qu'il venait d'instituer. S'il se mêlait d'affaires, c'était uniquement, semblait-il, pour réconcilier les partis, remplir le rôle de médiateur et sauvegarder la liberté. « Le dernier terme de mon ambition, disait-il le 25 juin, à l'ouverture de la Diète, est de gouverner un peuple libre. Ne croyez pas que ce soient là de vaines paroles que démentiraient mes secrets sentiments; elles sont le fidèle langage d'un cœur trop sincère pour n'être pas de bonne foi dans ses promesses, et trop fier pour y manquer jamais. » Cinq mois plus tard, le 28 novembre 1771, l'anarchie étant à son comble entre les divers ordres de la Diète, il réunit le sénat et les présidents des quatre chambres : « Si mes intentions étaient moins droites et moins pures, leur dit-il, je pourrais attendre les événements, et profiter de vos divisions aux dépens des lois et de la liberté; mais la première fois que je saluai les États en qualité de roi, je contractai avec eux un engagement d'autant plus sacré, qu'il était libre, engagement trop solennel pour me permettre d'oublier ce que mon honneur m'impose, et bien plus, ce qu'exigent de moi les sentiments de mon cœur... Je ne demande rien pour moi-même; dégagé de tout intérêt

personnel, j'aspire à faire revivre entre le roi et les sujets cette naturelle confiance que les derniers temps ont détruite. » A ces paroles conciliantes, Gustave mêla toutefois, dans cette circonstance même, d'assez vifs reproches sur les dissensions intestines, sur l'anarchie qui en résultait, et sur la misère du peuple, dont il rendait les représentants de la nation responsables. Cette partie de sa harangue, habilement préparée, s'adressait à l'opinion publique : il voulut donc faire imprimer son discours; mais ses adversaires lui opposèrent alors une équivoque légalité. L'impression dut se faire en secret, ainsi que la distribution d'innombrables exemplaires. Les États poursuivirent l'éditeur, sans oser monter jusqu'au roi, et le but que Gustave se proposait commença d'être atteint : il passa dès lors pour le vrai protecteur du peuple contre ses nombreux tyrans. »

Engagements sacrés, devoirs que l'honneur impose, cœur trop sincère et trop fier pour jamais manquer aux promesses : qui n'eût été pris à ce langage? Et à quel état serait réduite la société, le jour où des engagements si spontanés, si sacrés, cesseraient d'inspirer la confiance? Et cependant, lorsque Gustave parlait ainsi, il n'avait pas seulement résolu de violer la constitution suédoise, mais il en avait pris l'engagement à Versailles, et il avait concerté ses mesures avec le duc d'Aiguillon. Que dis-je? il avait palpé l'argent de la France. Pourquoi se serait-il fait scrupule de se mettre à la solde d'un pays étranger, lui qui n'en avait aucun de renverser les insti-

tutions de son pays? Il s'y mit donc, et bravement. Il promit si bien d'en finir avec les libertés de la Suède, qu'on lui accorda, à Versailles, tout ce qu'il demandait. En retournant chez lui, il avait emporté la promesse de dix millions et demi, que le gouvernement français s'engageait à lui payer par appoints d'un million et demi par an. On lui avait compté immédiatement, et par avance, une somme de sept cent cinquante mille livres. Enfin, on destinait trois millions à gagner les membres de la Diète qui allait s'ouvrir. Une fois de retour en Suède, et monté sur le trône, Gustave se hâta d'entrer en correspondance avec Louis XV. Il le tint au courant de ses projets, de ses succès, mais il continua surtout à demander des avances. A Versailles, en revanche, on réclamait la révolution promise. Il faut lire les lettres du comte de Creutz, le ministre de Suède en France, et l'intermédiaire dévoué de toutes ces transactions. « C'est le désespoir, écrit-il à Gustave, qui me fait expédier ce courrier. M. d'Aiguillon m'a assuré qu'il était impossible d'accorder ce que demandait Votre Majesté, que l'argent manquait absolument... Il a insisté sur la nécessité de mettre fin à cette déplorable Diète; il supplie Votre Majesté d'y employer tous les moyens qui sont en son pouvoir. Il a même dit que si Votre Majesté vient à bout de terminer la Diète, le roi de France voudra bien alors avancer le premier quartier des subsides. Dans cette terrible position, voici les expédients que je propose à Votre Majesté : c'est, en renvoyant le courrier, d'écrire une lettre très touchante au roi, une très flatteuse à madame Du Barry,

et une pleine de confiance et d'amitié à M. le duc d'Aiguillon : cela est de la dernière nécessité... »

On est bien aise de voir les humiliations auxquelles, pour arriver à leurs fins, sont obligés de se soumettre ces illustres sauveurs des peuples. C'est la revanche des honnêtes gens. Gustave écrit les lettres que lui demande son ambassadeur; il touche le ministre, émeut le roi, flatte la concubine. Creutz, tout joyeux, lui fait savoir que ces démarches ont fait leur effet, en particulier, que « la dame qui a la confiance du roi » prend le plus vif intérêt au roi de Suède. « Elle m'en parle sans cesse, ajoute-t-il, et m'a chargé d'exprimer ses vœux à Votre Majesté. » Toutefois la cour de Versailles continue de réclamer à cor et à cris ce coup d'État qui ne vient pas. En vain M. de Vergennes, ministre de France à Stockholm, se porte-t-il garant des intentions et même de l'audace du roi ; en vain parle-t-il de l'adresse avec laquelle Gustave se rapproche de l'armée; en vain assure-t-il que les préparatifs sont fort avancés: la patience allait manquer, lorsque les circonstances forcèrent Gustave de brusquer son entreprise.

Ces circonstances furent la chute de Struensée et le partage de la Pologne. Le partage de la Pologne faisait craindre un sort semblable à la Suède, si elle ne trouvait un appui dans la France, et l'on sait à quel prix la France avait mis son secours. Quant à la révolution qui venait de s'accomplir à Copenhague, elle devait agir de deux manières à la fois sur l'esprit de Gustave: par la crainte, car le Danemark, sous l'influence du nouveau

gouvernement, promettait de se rapprocher de la Russie et de la Prusse; par l'espoir, car l'exemple d'un coup d'État si bien mené devait encourager le roi de Suède dans ses desseins secrets. Gustave donna donc ses derniers ordres. On était au mois d'août 1772. Le plan des conjurés était fort simple. Deux officiers dévoués au roi devaient se rendre, l'un en Scanie, l'autre en Finlande, y profiter du mécontentement de l'armée, qu'irritait la parcimonie de la Diète, et du mécontentement des campagnes, qui attribuaient au gouvernement la cherté des subsistances. Les troupes soulevées devaient marcher sur Stockholm, où le roi était sûr de la garnison. Cependant de sourdes rumeurs se répandaient. Des pamphlets violents attaquaient la constitution. Les États commencaient à se douter de quelque chose et surveillaient le roi; ils donnèrent même l'ordre de changer la garnison du château. Gustave, de son côté, redoublait de soins pour dérouter les conjectures. Il semblait ne rêver que fêtes et plaisirs. L'ambassadeur russe étant venu le saluer, il l'entretint avec bonhomie d'un projet de voyage, lui dit qu'il allait demander au sénat l'autorisation de s'absenter quelques semaines. Enfin la mine éclate, la garnison de Christianstadt se déclare, l'officier qui la commande publie un manifeste; le baron de Rüdbeck, envoyé par les États, se voit refuser l'entrée de la place, et il accourt annoncer ce qui se passe. Grand émoi à Stockholm, on peut le penser; mais Gustave ne se dément pas :

« Le baron de Rüdbeck alla dès le 17 au matin lui

apprendre lui-même ce qui lui était arrivé. Le roi témoigna d'une telle indignation, l'embrassa et lui serra les mains avec tant d'effusion, et le remercia si bien d'avoir sauvé le pays en apportant le premier une telle nouvelle, que le vieux général se retira très convaincu de la parfaite innocence de Gustave. Le soir même, au souper de la cour, le duc d'Hessenstein et le sénateur comte Ribbing firent tomber la conversation sur la révolte de Christianstadt. Comme le roi répétait ces seuls mots : « Cela est étrange, cela est singulier », le comte Ribbing, fixant sur lui des yeux hardis, osa dire à haute voix que le plus singulier et le plus étrange était le récit de l'officier de garde à la porte de la forteresse, lequel avait affirmé que rien ne s'était fait que par l'ordre du roi lui-même. « Vous vous trompez, répondit Gustave « sans se troubler un instant; j'étais présent quand Rüd- « beck fit son rapport au sénat : c'est la sentinelle qui « a dit cela et non l'officier; le mieux informé devait être « certainement l'officier. » Le lendemain 18, nouvelle et longue visite du baron de Rüdbeck. Gustave lui parut plus que jamais éloigné des complots que les esprits soupçonneux lui attribuaient : il était tout occupé d'une pièce de broderie dont il avait promis le dessin le soir même à une dame de la cour. Rüdbeck ne manque pas de rapporter ce détail aux chefs du parti, en leur assurant du fond de son âme que « le personnage ne serait « jamais dangereux ».

C'est à peine s'il est nécessaire de poursuivre un récit

qui ne fait que reproduire de point en point le programme consacré de ces sortes d'entreprises. Rien n'y manque, ni la soirée à l'Opéra, ni les acclamations de la force armée, ni l'arrestation des députés, ni la constitution toute faite, ni les actions de grâces rendues à la Providence. La seule variante qui distingue ce coup d'État de quelques autres, de celui, du moins, qui venait de s'accomplir à Copenhague, c'est qu'il n'y eut pas de sang versé. Mais empruntons encore quelques traits à M. Geffroy.

Gustave parut plus maître de lui que jamais pendant les heures qui précédèrent le moment suprême, celui où il allait jouer sa couronne et peut-être sa vie. Le soir du 18, il était au théâtre, où l'on donnait *Thétis et Pélée*, en suédois. « Un brillant souper réunit ensuite toute la cour ; Gustave témoigna une insouciante gaieté, joua gros jeu pendant le reste de la soirée, et gagna une forte somme à la baronne Pechlin, femme du plus redoutable d'entre ses adversaires. » Les invités partis, il rentra chez lui, et passa le reste de la nuit à écrire des lettres, une entre autres à l'ambassadeur français, pour le prévenir que le coup était fixé au lendemain. Le lendemain matin, en effet, à dix heures, il monte à cheval, s'entoure de quelques officiers dévoués, harangue le poste du château, fait prêter à ces troupes un nouveau serment de fidélité. Les acclamations attirent le peuple, et le peuple mêle ses cris à ceux de la garde. Suivi des officiers et d'une foule qui augmentait à chaque pas, Gustave, un mouchoir blanc au bras en signe de ralliement, visite les

différents postes, harangue les groupes, déclare qu'il ne veut que mettre fin à l'anarchie, et rencontre partout des adhésions. Les sénateurs, qui étaient réunis dans la salle du conseil, veulent accourir; ils trouvent aux portes une trentaine de grenadiers, qui croisent la baïonnette et leur apprennent qu'ils sont prisonniers. On arrête également les principaux chefs des États et leurs partisans. Le baron de Rüdbeck seul essaya de faire une résistance armée. Le lendemain, 20 août, fut employé à faire prêter serment au roi tous ces gens qui venaient de violer leur serment à la constitution. Le 21, parut la constitution nouvelle. « Gustave en avait trois dans sa poche quand il parut en costume royal devant les membres de la Diète, convoqués pour le 21, dans la grande salle du château. Le choix de l'exemplaire, c'est-à-dire probablement d'une constitution plus ou moins libérale, devait dépendre des dispositions qu'il rencontrerait. Le projet dont il donna lecture avait été préparé par lui-même. A la manière dont il fut accueilli, on eût dit que cette assemblée n'avait jamais compté que des partisans dévoués à la cause royaliste. » Puis vint la comédie religieuse; la constitution à peine acclamée, Gustave se leva et proposa de rendre, séance tenante, des actions de grâces à la divine Providence; il est certain qu'elle méritait bien quelques remerciments pour avoir fermé les yeux sur ces scènes d'hypocrisie et de lâcheté. « Otant alors de sa tête la couronne, Gustave tira son livre de prières, et ordonna à l'évêque placé à ses côtés d'entonner le *Te Deum*, que toute l'assemblée continua avec lui; la séance se termina

par un baise-main royal. » Le même soir Gustave écrivait à Louis XV pour lui annoncer le succès du complot.

Cet empressement à mettre le cabinet de Versailles de moitié dans la joie de la victoire, n'était que trop juste, puisque l'entreprise avait été conçue à l'instigation de la France, et n'avait été menée à bonne fin que grâce à ses subsides. Gustave, d'ailleurs, était fort inquiet de la manière dont la Prusse et la Russie allaient prendre les choses, et il n'avait d'autre espoir que les secours dont Louis XV pourrait disposer en sa faveur. Il faut voir avec quelle conviction Gustave repousse la prétention des puissances étrangères d'intervenir à l'occasion de son coup d'État. La Suède n'était-elle pas libre de changer son gouvernement? N'était-ce pas là une affaire tout intérieure? M. Geffroy n'hésite pas à joindre ses protestations à celles de Gustave : ils oublient l'un et l'autre que la révolution qui venait de s'accomplir en Suède était une intrigue française, et que Frédéric et Catherine savaient très bien à quoi s'en tenir à cet égard.

J'en suis fâché pour M. Geffroy, qui incline à excuser le héros de son livre, mais c'est l'impératrice de Russie qui a dit tout de suite le mot le plus juste sur le coup d'Etat de Gustave : « A propos, écrit-elle à Voltaire, peu de jours après l'événement, que dites-vous de la révolution de Suède? Voilà une nation qui perd en moins d'un quart d'heure sa constitution et sa liberté. Les États, entourés de troupes et de canons, ont délibéré vingt minutes sur cinquante-sept points, qu'ils ont signés, comme de raison. Je ne sais pas si cela peut

s'appeler une douce violence, mais je vous garantis la Suède sans liberté et son roi aussi despotique que celui de France, et cela après deux mois que le souverain et la nation s'étaient juré réciproquement la stricte conservation de leurs droits. »

Frédéric, lui, avec sa vieille expérience politique, signala à Gustave les dangers futurs que dissimulent, en pareille circonstance, les succès du premier moment. On croit avoir tout gagné parce qu'on a mis la main sur la couronne, et l'on vient de signer avec la Fortune un pacte par lequel on lui livre l'avenir. Mais il faut lire toute cette lettre prophétique du grand homme :

« Je ne doute pas, écrit-il, que Votre Majesté n'ait de bons alliés, mais je les trouve très éloignés de la Suède, et par conséquent peu en état de l'assister. Elle me dit qu'elle est satisfaite des témoignages d'amitié que lui ont donnés ses voisins ; je me garderai bien de la troubler dans l'heureuse sécurité dont elle jouit, et, bien loin de me plaire à prophétiser des infortunes, j'aimerais mieux annoncer des prospérités. Cependant, je déclare à Votre Majesté, comme à tout son royaume, que je ne me suis jamais cru prophète, ni voyant, ni inspiré ; je ne sais que calculer l'avenir sur de certaines données qui peuvent quelquefois tromper par la vicissitude des événements, et qui souvent répondent au pronostic qu'on en a porté. Je pourrais me servir de la réponse de ce devin qui avait pronostiqué des malheurs qui menaçaient César, ce grand homme, aux ides de Mars. César lui dit en le

rencontrant : — Eh bien ! ces ides de Mars sont venues. Le devin lui répondit : — Elles ne sont pas encore passées. Votre Majesté sait le reste; mais le cas n'est pas exactement pareil. La catastrophe de César n'est point à craindre pour Votre Majesté, et si les présages de l'avenir lui font de la peine, je puis, comme un autre, couvrir de fleurs les précipices pour les cacher à ses yeux. »

Ne semble-t-il pas que Frédéric eût prévu l'assassinat qui, à vingt ans de là, allait punir un crime par un autre crime ? Mais non, son coup d'œil voyait plus juste encore, et allait mieux au fond des choses. L'attentat du bal masqué n'était qu'un accident, la vengeance personnelle d'un parti. Là ne devait pas être le véritable châtiment de Gustave. La punition d'un méfait politique ne doit être cherchée que dans ses propres conséquences naturelles. Elle fut, pour le roi de Suède, dans ces dix dernières années de son règne qui succédèrent, découragées et impuissantes, aux succès et aux illusions des dix premières ; elle fut dans ces difficultés de gouvernement intérieur et de relations étrangères, que le coup d'État n'avait pas seulement laissé subsister, comme le pense M. Geffroy, mais qu'il avait accrues et multipliées.

Je ne puis partager l'indulgence avec laquelle M. Geffroy considère l'entreprise de Gustave. Il la suit avec intérêt et il en raconte le succès avec satisfaction. Il ne s'indigne de rien, ni du rôle donné à la force armée dans un prétendu appel au peuple, ni de l'arrestation des principaux personnages politiques, ni de cette

constitution en cinquante-sept articles, soumise à une assemblée qui n'est plus libre. Il ne s'occupe même pas de justifier ces procédés, comme si un prince ne faisait que reprendre ce qui lui appartient, lorsqu'il s'empare du pouvoir, ou comme si le succès justifiait tout. Mais le succès ne justifie rien, non seulement parce qu'il ne représente que la force, mais aussi parce qu'il n'est jamais qu'apparent. On allègue l'anarchie à laquelle les partis avaient livré la Suède (l'anarchie, c'est le grand mot), et il est bien clair, en effet, que la dictature a pour effet de mettre fin à la lutte des partis. Reste à savoir lequel vaut le mieux, des luttes inséparables de la liberté, ou d'un pouvoir qui supprime la liberté sous prétexte d'en empêcher les inconvénients. Gustave avait guéri la Suède d'une maladie, mais qui devait la guérir du remède? Qui devait la rendre au libre développemen de ses destinées? Quelle preuve avait-elle que le coup d'État, entrepris au nom des intérêts publics, n'eût pas été tout simplement l'effet de l'ambition, ou d'un égoïsme plus vulgaire encore? Comment le pays pouvait-il, à l'avenir, respecter un pouvoir qu'il avait vu s'établir par de pareils moyens, estimer un prince dont on connaissait maintenant toute l'habileté, mais aussi toute la ruse, se fier à un souverain qui s'était fait enfermer dans la maison pour la dévaliser plus à son aise? M. Geffroy n'avait, pour apprécier l'acte de Gustave, qu'à se reporter, comme je l'ai dit, aux dernières années de son règne, aux folles entreprises qui les marquèrent, à l'embarras de ses finances, à la nécessité de violences nouvelles, à

la conjuration qui mit fin à sa vie, à celle qui renversa son fils du trône. Si M. Geffroy avait considéré tout cela, il aurait compris qu'un coup d'État n'est jamais qu'une impasse. Arrivé au bout, on voudrait revenir sur ses pas, on fait des *actes additionnels*, mais la place manque pour retourner le char politique, et l'on verse. Le plus heureux coup d'État, le plus spécieux, le plus applaudi à l'origine, qu'il porte le nom de César ou la date du 18 brumaire, ce coup d'État ne fonde rien, il ne finit rien. C'est un expédient temporaire qui ne fait qu'aggraver la difficulté, en en renvoyant la solution. Il s'annonce comme venu pour mettre fin aux révolutions, et au lieu de les terminer, il les perpétue, parce qu'il les détourne de leurs voies naturelles.

III

LES CORRESPONDANTES DE GUSTAVE

Le *Gustave III* de M. Geffroy est si riche, il touche à tant de sujets, et renferme tant de documents inédits, que je ne puis m'empêcher d'y revenir. Le côté par lequel je voudrais l'aborder maintenant est d'ailleurs piquant. Gustave, qui avait tant goûté les salons de Paris, qui s'était plongé avec tant de délice dans ce monde frivole et passionné, dans ce tourbillon d'intrigue, d'esprit et de galanterie, Gustave y avait formé quelques

relations solides, et qu'il conserva. Plusieurs femmes, en particulier, s'étaient intéressées à un prince qui promettait, comme on disait alors, de faire monter la philosophie sur le trône, et elles étaient restées en correspondance avec lui. La vanité trouvait doublement son compte à ces relations : c'est quelque chose que d'écrire familièrement à un roi ; mais, quand à cet honneur on joint le privilège de lui donner des conseils sur la manière de gouverner ses États, le moyen de ne pas se sentir un personnage !

Parmi ces correspondantes, il en est une qui ne tient aucune place dans les Mémoires du temps : c'est la comtesse de La Marck, née de Noailles. Elle était dame d'honneur de la jeune dauphine Marie-Antoinette, et elle avait plus de cinquante ans quand elle fit la connaissance de Gustave. Touchant presque par son âge au règne de Louis XIV, elle était naturellement opposée aux idées du jour, et plus encore au ton de la cour. Gustave lui écrit à bord du vaisseau qui le reconduit en Suède, et nous la dépeint telle qu'il croit la voir encore, entourée d'une *société gaie et charmante :* « Vous êtes dans ce moment-ci, lui dit-il, assise dans votre jardin avec le marquis de Castries, votre aimable chevalier ; quelques saints évêques pestent peut-être un peu contre la cour, beaucoup contre le chancelier, et peut-être contre madame Du Barry ; mais, au milieu de cette mauvaise humeur, votre gaieté vous fait rire : un ciel pur, les arts et la nature unis ensemble, ne présentent à vos regards que les objets les plus agréables et les plus

variés. » Le roi continue, se défendant d'aimer le despotisme, ainsi que l'en avait accusé madame de Beauvau, rappelant qu'il va jurer de maintenir la constitution de la Suède, et déclarant qu'il tiendra scrupuleusement son serment. En vérité, c'était pousser l'hypocrisie au delà du nécessaire ; madame de La Marck ne lui avait pas demandé de profession de foi, et, quant à ce serment qu'il allait prêter, Gustave, nous l'avons vu, avait déjà pris à Paris l'engagement de le violer, et il avait déjà reçu l'argent nécessaire pour accomplir ce coup d'État.

Les réponses de madame de La Marck au roi ne ménagent, ni la cour à laquelle elle appartenait elle-même par son office, ni cette société brillante et corrompue dont le souvenir charmait Gustave. La politique du reste a tout envahi ; c'est la marque du temps, le signe de la révolution qui approche. « Nos jeunes femmes crèvent d'esprit et ne connaissent que lui ; pour la raison, on n'en parle guère. Elles sont toutes initiées dans les secrets de l'État ; elles se mêlent de tout, font l'amour par passe-temps, et donnent tout leur temps à la politique ou à l'intrigue de la cour. » Ailleurs éclate le contraste si souvent tracé de la misère générale avec les folies de la cour. Le peuple meurt de faim, tandis que le roi est à Marly, jouant au lansquenet ; où gagne douze cents louis sur une carte. « Cet esprit de vertige, dit madame de La Marck, me rendit triste et rêveuse pour la soirée. » Suit un tableau complet et assez piquant de cette famille royale, où l'espérance cherchait en vain à qui s'attacher.

« Le roi ne peut se suffire à lui-même, et ses enfants ne lui sont d'aucune ressource. Ses filles ont de petites têtes... Impossible d'y rien mettre de raisonnable. M. le dauphin montre quelques vertus sauvages, mais sans esprit, sans connaissances, sans lecture, n'en ayant pas même le goût, et dur dans ses principes comme brut dans ses actions. M. le comte de Provence est doux, a de l'esprit, assez d'acquis, mais il est glorieux, et... je ne dirai pas le reste, de peur de déplaire à Votre Majesté[1]. Sa femme est laide et maussade; on dit qu'ils ne s'aiment pas. M. le comte d'Artois a de l'esprit, le désir de plaire et de rendre heureux ceux qui l'environnent. Tous ceux qui le voient l'aiment; il grandit et est moins épais; celui-là fait toute notre espérance, car M. le dauphin et M. le comte de Provence, vraisemblablement, n'auront point d'enfants... Elle est jolie, cette dauphine, elle a de l'esprit, et une grâce et un agrément dans toute sa personne, qui n'appartiennent qu'à elle; mais sa grande jeunesse et un peu de frivolité, apanage de son âge, la rendent inutile au roi. D'ailleurs, il en a été mécontent au sujet de madame Du Barry. »

Cinq ans se passent, le dauphin est devenu roi et Turgot ministre; on ne parle qu'ordonnances et réformes; il y a eu un moment d'enthousiasme public, mais le voilà qui se refroidit déjà. Madame de La Marck d'ailleurs est du vieux régime, et sans goût pour les innovations.

1. Gustave s'était lié avec le comte de Provence, et était en correspondance avec lui. M. Geffroy a donné des extraits des lettres du prince français.

Aussi n'est-elle indulgente pour personne, pas même pour cette jolie dauphine dont elle parlait tout à l'heure avec une certaine tendresse. Le roi veut le bien, mais il n'a ni force ni lumière pour y parvenir. Monsieur est devenu gros comme un tonneau. Pour le comte d'Artois, il y met bon ordre par la vie qu'il mène. Quant à la reine, elle va sans cesse à Paris, à l'Opéra, à la comédie, fait des dettes, sollicite des procès, s'affuble de plumes et de pompons, et se moque de tout!

Vers ce même temps (en 1777), mourut madame Geoffrin, chez qui Gustave avait probablement soupé jadis, et dont j'ai bien envie de détacher l'oraison funèbre prononcée par madame de La Marck. C'est une page qui revient de droit à l'histoire littéraire :

« La célèbre madame Geoffrin se meurt d'une attaque d'apoplexie; c'est une perte pour les arts et une bonne femme de moins. Sans avoir plus d'esprit qu'une autre et fort peu de connaissances, une habitude de voir des gens de lettres et des artistes en tous genres avait suppléé au défaut d'instruction, et l'avait mise en état de juger très sainement toutes choses. Elle était riche et employait ses revenus à faire du bien. Elle s'est conduite si sagement, qu'elle s'est fait un nom sans qu'on sache pourquoi: car, lorsqu'on la voyait, on ne pouvait comprendre d'où lui venait cette réputation. »

Madame Geoffrin va nous servir de transition pour passer aux autres correspondantes du roi de Suède. C'est là,

en effet, que nous les trouverons; non pas aux grands dîners des gens de lettres, aucune femme n'y était admise sauf madêmoiselle Lespinasse; mais les petits soupers étaient à la fois plus tolérants et plus choisis. La maîtresse de la maison n'y réunissait que cinq ou six personnes; la chère n'en était pas recherchée : « c'était communément un poulet, des épinards, une omelette. » Marmontel, qui était souvent de ces repas, met toute la mythologie à contribution pour décrire l'une des sociétés qu'il y rencontrait : « Le groupe en était composé de trois femmes et d'un seul homme. Les trois femmes, assez semblables aux trois déesses du mont Ida, étaient la belle comtesse de Brionne, la belle marquise de Duras, et la jolie comtesse d'Egmont. Leur Pâris était le prince Louis de Rohan. Mais je soupçonne que, dans ce temps-là, il donnait la pomme à Minerve; car, à mon gré, la Vénus du souper était la séduisante et piquante d'Egmont. Fille du maréchal de Richelieu, elle avait la vivacité, l'esprit, les grâces de son père; elle en avait aussi, disait-on, l'humeur volage et libertine; mais c'était là ce que ni madame Geoffrin ni moi ne faisions semblant de savoir... Pour la comtesse de Brionne, si elle n'était pas Vénus même, ce n'était pas que dans la régularité parfaite de sa taille et de tous ses traits, elle ne réunît tout ce qu'on peut imaginer pour définir et en peindre la beauté idéale. »

Tous les contemporains sont d'accord sur la comtesse d'Egmont. Horace Walpole la trouvait *delightfully pretty*, et vantait le charme de ses manières et de sa

conversation. Madame du Deffand nous la montre à vingt-sept ans, à un grand bal de madame de Mirepoix, conduisant avec le duc de Chartres une danse de caractère. Le prix de la beauté, dans cette occasion, avait été accordé à madame de Saint-Maigrin. Tel était, du moins, le premier bruit. Mais le lendemain madame du Deffand rouvre sa lettre et se hâte de corriger l'erreur. « Le prix de la beauté n'a point été accordé à madame de Saint-Maigrin; c'était une opinion très particulière, et qui s'est trouvée unique; madame d'Egmont l'a remporté unanimement. » Madame de Genlis, tout en se plaignant d'une certaine singularité, — d'un semblant d'affectation, ne lui est pas moins favorable; elle en parle en même temps, on le remarquera, sur un tout autre ton que Marmontel. « On pouvait lui reprocher un sentiment romanesque, et elle a fait, à ce qu'il paraît, de grandes passions; mais ses mœurs ont toujours été pures. Les femmes ne l'aimaient pas; elles enviaient sa séduction et ne rendaient nullement justice à sa bonté, à sa douceur. »

Il est dommage qu'on n'en sache pas plus long sur la comtesse d'Egmont. On aimerait connaître l'histoire de cette beauté étrange et romanesque[1]. Elle était née en 1740, du second mariage de son père, et elle s'était mariée à seize ans. Son mari, le comte d'Egmont, était

1. Rulhière lui a dédié ses *Anecdotes sur la Révolution de Russie en l'année* 1762. Il parle, dans l'épître dédicatoire, de « cette gaieté si naturelle et si heureuse qui ne l'abandonne presque jamais ».

l'un des plus grands noms des Pays-Bas. Rousseau les a nommés l'un et l'autre dans les *Confessions;* c'est à la fin, dans le récit de la lecture qu'il fait de son livre en présence de quelques personnes. « J'achevai ainsi ma lecture, dit-il, et tout le monde se tut. Madame d'Egmont fut la seule qui me parut émue : elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vite et garda le silence, ainsi que toute la compagnie. »

La comtesse était d'une santé délicate et mourut en 1773, à l'âge de trente-trois ans. Une maladie de langueur ne l'avait pas empêchée de soutenir une correspondance assez suivie avec Gustave. Elle lui envoyait des vers; il lui répondait qu'entre les regrets sans nombre qu'il avait d'être roi, l'un des plus grands était celui de ne pas espérer la revoir. Mais on ne s'en tenait pas à ces douceurs; la politique tenait la place principale dans cet échange de lettres, et quand madame d'Egmont ne pouvait tenir la plume, elle la passait à son amie, madame de Mesmes, qui est nommée, elle aussi, parmi les personnes devant qui Rousseau fit la lecture des *Confessions*. Les deux amies envoient au roi de Suède tout un mémoire sur les Parlements, que le chancelier Maupeou venait de supprimer, et à la chute desquels Gustave avait applaudi. Il est curieux de voir ces femmes compulser l'histoire, et y chercher le souvenir des limites qu'avait rencontrées jadis l'arbitraire des souverains. « M. le chancelier, depuis six années, a fait apprendre l'histoire de France à des gens qui seraient peut-être morts sans l'avoir sue. » Madame d'Egmont

ne peut cacher le dégoût que lui inspire Louis XV; elle supplie le roi de Suède de n'en plus faire l'éloge, de n'en plus parler; et comme Gustave l'avait priée de lui envoyer son portrait : « Je ne le puis, écrit-elle, sans la parole positive que vous n'avez, ni n'aurez celui de madame Du Barry. » Et une autre fois : « Je demande encore la réponse sur le portrait de madame Du Barry. Daignez donc me donner votre parole d'honneur que vous ne l'avez ni ne l'aurez jamais, car je suis bien pressée de vous offrir le mien. » Gustave ne devait rien comprendre à ces scrupules, lui qui avait offert un collier au chien de la favorite; il paraît pourtant qu'il réussit à rassurer son amie, car le portrait fut envoyé, et il existe encore aujourd'hui en Suède. Gustave, au surplus, faisait collection; il avait également demandé le portrait de madame de La Marck et celui de madame de Luxembourg.

Madame d'Egmont, on le devine, n'applaudit pas sans quelque réserve au coup d'État de Gustave. Toutefois, la lettre qu'elle écrivit à cette occasion respire un enthousiasme dont on a peine à ne pas sourire, lorsqu'on se rappelle quel pauvre héros elle avait choisi après tout, cette gracieuse femme. « Le héros de mon cœur, s'écrie-t-elle, celui qui m'honore du titre de son amie, celui qui m'a permis de l'appeler mon chevalier, enfin le mortel le plus aimable se montre aussi le plus grand, car, je n'en doute point, Sire, vous n'abuserez pas de ce pouvoir qu'un peuple enivré vous a confié sans limites. » Madame d'Egmont continua longtemps sur ce ton, pous-

sant Gustave aux destinées glorieuses, l'exhortant aux réformes économiques comme aux actes héroïques, lui recommandant un jour de planter la Dalécarlie en pommes de terre, et faisant une autre fois briller à ses yeux l'espoir de venger la Pologne. Il paraît qu'elle finit par fatiguer celui qui s'appelait son chevalier, et qui, le lendemain de son couronnement, avait paru en public avec les couleurs de la comtesse. La correspondance languit pendant les derniers mois de la vie de madame d'Egmont. On voit cependant, par une lettre de la comtesse de Brionne à Gustave, que celui-ci fut touché de la mort d'une femme qui l'avait sincèrement aimé. On y voit aussi la vivacité des sentiments qu'elle inspirait à d'autres. « Toujours en crainte pour elle depuis des années, je ne m'étais pas fait cependant l'idée de la séparation affreuse qui déchire mon cœur; mes inquiétudes étaient plutôt l'agitation d'un sentiment extrême. Jamais, non, jamais il ne s'était fixé sur cet horrible tableau; la réalité détruit pour toujours mon bonheur. Depuis dix-sept ans, par l'attrait le plus vif, elle avait droit à toutes mes pensées, elle était le mobile de presque toutes mes actions.»

Nous retrouvons ainsi, au lit de mort de madame d'Egmont, cette belle madame de Brionne, que Marmontel nous a montrée à côté d'elle dans les petits soupers de madame Geoffrin. La comtesse de Brionne était née Rohan. Son mari, de la maison de Lorraine, était grand-écuyer de France. Le prince de Lambesc, qui chargea le peuple sur la place Louis XV, à la tête de royal-allemand, était son fils. Nous la connaissons déjà, elle et sa

charmante fille, mademoiselle de Lorraine, par les séjours qu'elles faisaient à Chanteloup. Madame de Brionne avait su gagner le cœur de la duchesse de Choiseul, malgré toutes les raisons qu'avait celle-ci de la redouter. Ce n'était, en effet, rien de moins qu'une rivale. Madame du Deffand ne se gênait pas pour dire que la comtesse de Brionne était des amies du duc de Choiseul, et qu'elle lui coûtait beaucoup d'argent, et voici que Creutz, le ministre de Suède à Paris, confirme ces médisances dans une lettre adressée à son maître. Il s'agit du retour du ministre exilé, qui, à l'avènement de Louis XVI, avait reçu la permission de quitter Chanteloup : « Madame de Brionne surtout, écrit le diplomate suédois, est le point de réunion de tous ses amis; il en est toujours très amoureux, et, pendant les deux fois vingt-quatre heures qu'il est resté à Paris, il n'a soupé que chez elle.» Malheureusement le rôle politique du duc de Choiseul était fini, et par conséquent aussi celui de la femme qui s'était mise à la tête de son parti. Aussi n'est-il plus guère question de la comtesse de Brionne. L'affaire du collier et l'humiliation des Rohan durent la frapper comme un malheur de famille. Elle prit parti pour le cardinal et s'obstina à le défendre. C'est à ce moment que nous trouvons son nom dans le bulletin de nouvelles que madame de Staël rédigeait pour le roi de Suède. « La belle madame de Brionne, qui supporte toutes ces infortunes, y dit-elle, devrait intéresser ; mais elle a tellement dans la société des discours et des gestes de théâtre, qu'on prend ses malheurs réels pour des événements de

tragédie. » Ainsi donc, il y aurait eu chez madame de Brionne un peu d'étalage, comme chez madame d'Egmont un peu d'affectation; de part et d'autre l'absence de ce parfait naturel, qui est si rarement l'une des grâces du grand monde, mais qui distinguait, par exemple, madame de Choiseul. On remarquera d'ailleurs que madame de Staël parle de la beauté de madame de Brionne; or, les lignes que je viens de citer sont de 1786, et la comtesse, à cette époque, devait avoir plus de cinquante ans. Elle était donc comme Hortense Mancini, qui, au même âge, écrivait à l'un de ses amis : « Je ne me suis jamais mieux portée et je n'ai jamais été plus belle. » Madame de Brionne mourut à Vienne en 1807.

La comtesse de Brionne, en sa qualité de chef du parti Choiseul, avait été particulièrement recherchée par Gustave pendant le séjour qu'il fit à Paris. Cependant leur correspondance paraît avoir été moins active que celle du roi avec mesdames d'Egmont et de Boufflers. Ces deux dernières faisaient de la politique de principe et de sentiment, tandis que madame de Brionne faisait de la politique d'intrigue et d'action; or, une fois le duc de Choiseul écarté des affaires, son amie ne pouvait plus être utile à Gustave. Elle finit par se retirer du monde. Nous la voyons en plein hiver, vivant dans une terre qu'elle avait acquise près de Paris, toute à ses restaurations et à ses embellissements.

« J'entreprends une manière de création, écrit-elle à Gustave au mois de janvier 1777; je rétablis un vieux

château bâti par Diane de Poitiers; je veux que toutes ses formes, ses ornements me reportent à cet ancien temps; je ne m'éloigne pas d'espérer que quelque fée a choisi sa demeure dans une vieille tour que je conserve avec soin, et M. l'aumônier sera fort bien reçu à me venir conter quelque histoire de revenants. Tandis que je travaille sur ce plan dans ma maison, j'entreprends de l'environner dans le genre de ce que nous appelons jardins anglais. Plus de bosquets, mais des bocages, des prairies, des rivières; il me faudrait aussi des bergers de Tempé; mon imagination me servira peut-être jusqu'à un certain degré d'illusion. Tels sont actuellement, Sire, mes intérêts, mes goûts... Je me crois quelquefois dans mon vieux château une manière de sage : je me donne des avis de philosophes sur les choses, sur les hommes, sur tant de divers événements qui se sont passés sous mes yeux. »

La comtesse de Brionne devenait toujours plus sauvage, plus confinée dans sa solitude. Elle en sortit cependant un moment pour voir Gustave, lorsque celui-ci revint à Paris en 1784, et dans l'occasion, elle se permettait de le solliciter, pour un ami. Nous avons une lettre d'elle où elle prie le roi de Suède d'intervenir près du pape pour faire donner le chapeau à l'abbé de Périgord. Le futur diplomate n'avait que vingt-six ans : c'était un peu jeune. La comtesse vante la naissance de son protégé, ses qualités personnelles et les talents qui lui avaient mérité l'estime du clergé. J'ignore si le roi

intervint, mais M. de Talleyrand avec le chapeau, cela fait penser.

Le livre de M. Geffroy ajoute quelques traits à l'image d'une femme beaucoup plus connue que celles dont nous venons de parler, la comtesse de Boufflers. Son nom est familier aux lecteurs de la *Correspondance* de madame du Deffand. Maîtresse du prince de Conti, qui demeurait au Temple, et assez pleine, à ce qu'il paraît, de son propre mérite, assez avide d'hommages, on l'appelait, par une espèce de jeu de mots, l'*Idole* ou la *Divinité*. Rousseau avait fait sa connaissance à Montmorency, et, dans sa fatuité, il avait cru lui inspirer de la curiosité, ou même quelque chose de plus. « Elle était belle, dit-il, et jeune encore (elle avait trente-cinq ans). Elle affectait l'esprit romain, et moi je l'eus toujours romanesque : cela se tenait d'assez près. Je faillis me perdre. » Et il continue, assurant que, n'eussent été ses cinquante ans, il aurait pu aspirer à tout. Horace Walpole traite assez durement madame de Boufflers. Selon lui, c'était un composé de deux femmes, l'une galante et l'autre savante. Elle avait de l'éloquence, de la justesse, mais tout était gâté par le besoin d'obtenir des louanges. « On dirait qu'elle est toujours posée pour faire tirer son portrait par son biographe. » Madame du Deffand ne lui est pas plus favorable, et les reproches qu'elle lui fait sont les mêmes. L'Idole s'admire, elle est en contemplation devant elle-même et ne sent rien que ce qui peut augmenter sa gloire. Ce n'est pas tout, elle a des prétentions d'esprit et de langage; elle se sert de grands

termes politiques et philosophiques : *société, gouvernement, mœurs, lois, ordre public.* Madame du Deffand, dont ce n'était point là le travers, détestait ce genre, et comme la duchesse de Gramont vantait un jour devant elle l'esprit de madame de Boufflers, et le louait surtout de ce qu'il était naturel : « Je ne dis mot, écrit madame du Deffand, mais quand je fus en particulier, je lui dis qu'elle s'était méprise, et que sûrement elle avait voulu dire *surnaturel.* » Il faut ajouter à ces traits le goût des opinions extraordinaires. Sur ce point, amis ou ennemis, tous sont d'accord. Mademoiselle de Lespinasse écrit : « J'ai dîné mercredi chez madame Geoffrin avec madame de Boufflers; elle fut charmante ; elle ne dit pas un mot qui ne fût un paradoxe. Elle fut attaquée et se défendit avec tant d'esprit, que ses erreurs valaient presque autant que la vérité. » Le prince de Ligne s'exprime à peu près de même, lui attribuant des « mots d'une grande beauté », mais lui reprochant de se piquer de paradoxe. Elle était, selon madame de Genlis, trop ennemie des lieux communs.

La correspondance de madame de Boufflers avec Gustave III, je l'ai déjà dit, fournit quelques touches de plus à ce portrait. La comtesse n'était pas seulement bel-esprit, brillante, paradoxale, parfois déclamatoire, mais, ce qui est bien pis, elle régentait les gens et volontiers professait. Rousseau, à l'époque où il se fit recevoir à la communion dans l'Église de Genève, se plaint déjà d'une lettre dans laquelle la comtesse le « tançait vivement » de cette infidélité à la philosophie.

Il lui parut plaisant, dit-il, que madame de Boufflers se mêlât de diriger sa conscience. On peut penser si, avec Gustave, elle se fit faute de leçons et de rédactions. Voici d'abord un *Songe adressé au roi de Suède l'année même de son départ de France*. Vient ensuite un traité sur les *Effets du despotisme s'il s'établit en Suède*. La comtesse a entrepris de faire l'éducation de Gustave. Elle lui dit quels livres il doit lire : « Parvenu, Sire, au point de gloire où vous êtes, j'ose vous avertir que toutes lectures ne sont pas bonnes pour vous maintenant. » Une autre fois, Gustave a la colique, et voilà les recettes médicales qui prennent la place des recettes de gouvernement : « Votre Majesté peut être certaine que les coliques et les maux d'estomac ne se guérissent point avec des remèdes chauds ni avec des eaux minérales, et que l'on court un très grand danger à s'en servir : un de mes intimes amis, David Hume, en a été la victime. J'aurai l'honneur de vous envoyer un livre de médecine fort curieux qui traite des maladies chroniques. »

Ce qui ne signifie pas, cela va sans dire, que les lettres de la comtesse ne renferment aussi de beaux passages, d'excellents avis, par exemple, sur le pouvoir absolu, auquel elle voit bien que Gustave est arrivé tout en se posant en libérateur du peuple. Mais il est une de ces lettres qu'on remarquera surtout ; c'est celle où la comtesse raconte les derniers moments et l'enterrement de Louis XV ; je ne crois pas que ces scènes aient jamais été décrites avec plus d'éloquence : il est vrai que c'est l'éloquence des faits plus que celle du langage.

« Le feu roi, dans la maladie et dans la mort, a reçu d'une manière effrayante la punition de n'avoir rien aimé : il a été entouré de cabales, d'intrigues, et n'a pas inspiré le simple mouvement de compassion qu'on accorde au plus inconnu et au dernier des hommes. Des gens plus qu'indifférents sur la religion s'employaient avec un zèle furieux à lui faire recevoir les sacrements, sans le souci du danger qu'une révolution pouvait avoir pour le pauvre prince. D'autres, qui, par leur état, auraient dû s'occuper du salut de son âme, trahissaient leur devoir et leur profession, et l'exposaient à donner le plus grand scandale à son peuple, pour lui éviter le sacrifice de madame Du Barry. Tous ceux qui pouvaient entrer dans sa chambre y étaient comme à un spectacle curieux et quelquefois ridicule. On observait tout ce qui se passait pour l'écrire ou le redire; on en faisait des plaisanteries. Une fois entre autres, il arriva que madame Du Barry était penchée sur son lit pour lui parler, lorsqu'on vint avertir que l'archevêque de Paris allait entrer. Le gentilhomme de la chambre, épouvanté du contraste qu'offrirait une telle rencontre, vint en diligence pour la faire sortir. Un de ceux qui étaient là lui faisait signe de ne rien témoigner, pour donner et pour avoir lui-même le divertissement que présenterait cette scène. Tous souhaitaient la mort, excepté quelques amis mercenaires, qui n'avaient rien à attendre du nouveau règne... Après sa mort, il fut abandonné, comme c'est l'ordinaire, et d'une manière plus terrible encore, à cause du genre de la maladie. On l'enterra prompte-

ment et sans la moindre escorte; son corps passa vers minuit par le bois de Boulogne pour aller à Saint-Denis. A son passage, des cris de dérision ont été entendus : on répétait *taïaut! taïaut!* comme lorsqu'on voit un cerf, et sur le ton ridicule dont il avait coutume de le prononcer. Cette circonstance, si elle est vraie, ce que je ne puis assurer, montre bien de la cruauté; mais rien n'est plus inhumain que le Français indigné, et, il faut en convenir, jamais il n'eut plus sujet de l'être; jamais une nation délicate sur l'honneur et une noblesse naturellement fière, n'avaient reçu d'injure plus insigne et moins excusable que celle que le feu roi nous a faite, lorsqu'on l'a vu, non content du scandale qu'il avait donné par ses maîtresses et par son sérail, à l'âge de soixante ans, tirer de la classe la plus vile, de l'état le plus infâme, une créature, la pire de son espèce, pour l'établir à la cour, l'admettre à table avec sa famille, la rendre la maîtresse absolue des grâces, des honneurs, des récompenses, de la politique et des lois, dont elle a opéré la destruction, malheurs dont à peine nous espérons la réparation. »

L'aversion de la comtesse de Boufflers pour les turpitudes du règne de Louis XV ne la rendit pas plus favorable aux innovations des premières années de Louis XVI. On est surpris de la voir, non seulement représenter Turgot comme un honnête homme incapable de tout si ce n'est de bouleverser un royaume, non seulement exprimer sa défiance pour les principes des économistes,

mais encore défendre la noblesse et jusqu'aux fermiers généraux. La cause même des Américains lui paraît injuste. En un mot, le libéralisme de la comtesse est devenu tout à coup très décidément conservateur. « Tous les systèmes d'égalité et de liberté indéfinie paraissent admirables à première vue; mais, lorsqu'on les examine, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'ils sont contraires au bon ordre et à la constitution monarchique. » C'est ainsi que madame de Boufflers s'exprime en 1777; on peut en conclure qu'elle ne fut point de ceux qui appelaient la Révolution et qui la saluèrent de leurs espérances.

Il est curieux de voir avec quels sentiments madame de Boufflers lut les *Confessions* de ce Rousseau, qui s'était imaginé jadis avoir fait une si grande impression sur son cœur. Encore ne s'agit-il que de la première partie du livre, qui avait seule paru alors, et où il n'était pas encore question de la comtesse.

« Je charge, écrit-elle à Gustave, en 1782, je charge, quoique avec répugnance, le baron de Cederhielm de vous porter un livre qui vient de paraître : ce sont les infâmes mémoires de Rousseau, intitulés *Confessions*. Il me paraît que ce peut être celles d'un valet de basse-cour, au-dessous même de cet état, maussade, en tout point lunatique et vicieux de la manière la plus dégoûtante. Je ne reviens pas du culte que je lui ai rendu (car c'en était un); je ne me consolerai pas qu'il en ait coûté la vie à l'illustre David Hume, qui, pour me complaire, se chargea de conduire en Angleterre cet animal immonde. »

Il ne me reste pas grand'chose à ajouter sur la comtesse de Boufflers. Il paraît que Gustave avait assez à faire pour ménager les rivalités qui se glissaient entre ses admiratrices. En vain il leur envoyait son portrait, des boucles de ses cheveux, il ne parvenait pas à faire taire ces jalousies. Il avait à Paris un de ses confidents, le baron de Taube, qui s'employait sans succès à la conciliation. Il est assez amusant et spirituel, ce Taube : « Madame de La Marck, écrit-il au roi, me dit hier qu'elle ne pouvait s'offenser qu'on lui préférât madame de Boufflers, plus jeune et plus aimable. Je lui répondis qu'elle ne devait pas redouter d'être vieille, et qu'elle ne connaissait pas combien le roi aimait les vieilles femmes. Elle m'interrompit et me dit froidement : « Vous m'avez « entièrement rassurée, monsieur... » Je la préfère d'ailleurs de beaucoup à madame de Boufflers. Celle-ci veut savoir tout ce qui vous concerne, et connaître les personnes qui vous entourent. A tout cela elle prend un vif intérêt, mais cet intérêt me paraît beaucoup plus voisin de la curiosité que du sentiment. Madame de La Marck, au contraire, ne veut rien savoir que de vous seul, si vous êtes heureux, si votre santé est bonne, si vous la ménagez, si on vous aime. Je l'ai rassurée sur tout cela, et alors elle jouit, comme elle le répète, du bonheur de vous être attachée et de vous aimer. »

Tout ceci serait un peu romanesque pour une femme de soixante et un ans, si cet âge même n'indiquait le ton qu'il faut mettre à ces tendres sentiments. Madame de Boufflers, du reste, n'avait que six ans de moins. Deux

sultanes respectables ! comme dit irrévérencieusement Taube. « Je ne fais que courir entre le Temple et les Tuileries, écrit-il encore (c'étaient les demeures des deux comtesses). Ces dames sont charmantes, mais elles me tourmentent impitoyablement pour savoir laquelle sera la plus aimée de vous, Sire, la plus distinguée. Comme elles ne se voient pas, je réponds à chacune : Ce sera la plus aimable, et c'est vous sans doute, madame. » A quelque temps de là, Gustave se rendit à Spa, où il tint une espèce de cour. Ses amis de Paris vinrent l'y voir, et les deux rivales n'eurent garde de manquer au rendez-vous. Chacune avait loué un hôtel le plus voisin possible de celui qu'habitait Gustave. « Le roi de Suède est toujours à Spa avec la société française, écrivait le ministre de Danemark; il y a beaucoup de rivalité entre madame de Boufflers et madame de La Marck, parce qu'il montre beaucoup d'assiduité pour celle-ci, sans pourtant négliger l'autre, qui dit qu'elle n'est pas venue pour voir Sa Majesté le roi de Suède, mais son ami particulier. » Ainsi, la balance penchait du côté de madame de La Marck; c'est chez elle que le roi soupait tous les jours à Spa et que sa société se réunissait. Elle était dévote, et le roi usait de ses privilèges pour lui faire montrer de précieuses reliques. Madame de Boufflers, qui était philosophe, ne pouvait prétendre à pareilles faveurs; en revanche, le roi lui témoignait parfois une singulière confiance, et nous le voyons lui demander son avis sur les sujets les plus intimes, tels que ses propres relations avec sa femme et sa mère.

A la mort du prince de Conti, la comtesse de Boufflers, riche des générosités de ce grand seigneur, s'était retirée à Auteuil avec sa belle-fille, la charmante Amélie, celle que madame du Deffand appelait *le Trognon*. C'est là que la comtesse fut surprise et dépouillée par la Révolution. Elle émigra, revint en France, fut arrêtée avec Amélie et retenue en prison pendant plus de huit mois. Gustave lui avait offert un asile en Suède ; elle le refusa, mais elle demanda sans façon une pension de douze mille francs. On ignore si les ressources de Gustave lui permirent une pareille générosité. Ce sont là, du reste, les dernières traces de la vie de cette femme, qui avait tenu tant de place dans les salons du XVIIIe siècle. On ne sait ce qu'elle devint à sa sortie de prison, en 1794, et l'on ignore jusqu'à la date de sa mort [1].

Je n'ai pas fini de passer en revue toutes les correspondantes du roi de Suède. J'aurais encore à nommer la plus célèbre, madame de Staël, qui, mariée en 1786 à l'ambassadeur de Gustave, avait entrepris de tenir le roi au courant des nouvelles de Paris. Elle lui envoya ainsi, pendant cinq ans, des bulletins où nous rencontrons, à côté de quelques faits curieux et de quelques anecdotes piquantes, bien des traits d'esprit et de vive observation.

1. Fouquier-Tinville, raconte Mallet du Pan, recevait une pension de mille écus par mois de madame de Boufflers, la pension augmentant d'un quart chaque mois en raison de l'atrocité des circonstances. « Cette méthode a sauvé ces dames, ajoute Mallet, tandis que ceux qui ont donné des sommes en bloc se sont perdus. » (Mallet du Pan, *Mémoires*, T. II, p. 495.)

Je ne résiste qu'avec peine au désir de puiser dans ce journal ; mais il faut se borner. Aussi bien, j'ai déjà été obligé de laisser de côté quelques-unes des parties capitales du livre de M. Geffroy, le second coup d'État de Gustave, sa participation à la coalition contre la France révolutionnaire, sa mort tragique. A prendre tout ce que ces volumes offrent d'intéressant et de nouveau, je n'en aurais jamais fini. C'est mon excuse à la fois pour avoir été si long, et pour ne pas l'être davantage.

Novembre 1868.

V

LE JOURNAL DE COLLÉ[1]

I

L'histoire littéraire ne dédaigne rien. Tout ce qui a ému, charmé ou seulement amusé, tout ce qui a occupé le public, tout ce qui a vécu, ne fût-ce qu'un jour, prend de droit une place dans les souvenirs de la postérité. Il y a des différences de degrés, mais les petits sont là à côté des plus grands, attendant qu'un hasard ou un caprice ramène sur eux l'attention. Il arrive même que les amateurs finissent pas rechercher de préférence les auteurs de troisième ou de quatrième rang. On a tout dit sur les classiques, et pour trouver du nouveau, il faut descendre plus bas, fouiller les recoins. Heureux quand, en tirant au jour une figure oubliée, on peut l'éclairer de quelque document inédit! C'est la bonne fortune qu'a eue M. Honoré Bonhomme. Attiré vers

1. *Correspondance inédite de Collé*, faisant suite à son journal, publiée par Honoré Bonhomme. In-8°.

Journal et Mémoires de Charles Collé, nouvelle édition, avec une introduction et des notes, par Honoré Bonhomme. 3 vol. in-8°.

Collé, on ne sait trop par quoi, si ce n'est par ce goût des grosses plaisanteries qui l'a fait devenir aussi éditeur de Piron, M. Bonhomme a fait tout ce qu'il a pu pour l'objet de sa prédilection. Il a publié une correspondance inédite de Collé avec un jeune protégé, dans laquelle on trouve des faits nouveaux et curieux. On connaît beaucoup mieux Collé après avoir lu ce volume, et l'on ne regrette qu'une chose, c'est que Collé lui-même ne soit pas plus intéressant.

Charles Collé était né en 1709, et mourut en 1783, embrassant dans sa longue carrière tout ce qu'on appelle proprement le XVIIIe siècle. Son père était procureur au Châtelet: famille de robe et bourgeoise. L'éducation du jeune homme paraît avoir été soignée; du moins conserva-t-il jusqu'à la fin de sa vie le goût des poètes latins. « Virgile, Horace, Ovide, dit-il, font tout l'amusement de mes vieux jours, et j'enrage tout vif de ne pouvoir lire Homère, les tragiques grecs et Démosthène que dans des traductions. » Horace surtout, on le devine, plaisait à notre chansonnier. C'était à ses yeux « le plus grand des philosophes pour la conduite de la vie », et il recommandait à son jeune ami d'en faire un *vade-mecum*. Collé se piquait lui-même de faire des vers latins, ou tout au moins d'adapter et de parodier à son usage des passages de ses auteurs favoris. Toutefois, sa passion pour la poésie française et le théâtre fit tort de bonne heure aux études classiques de Collé. Il idolâtrait Corneille, il adorait Racine, il admirait encore plus Molière; mais ses auteurs favoris étaient d'un genre

moins relevé, Marot, Rabelais, La Fontaine. Pour ceux-là, ils ne sortaient plus de ses mains. « Leur naturel, dit-il, leur simplicité et leur franche gaieté m'enivraient. » Ajoutez à cela un peu de voix, tout juste assez pour chanter des couplets, quelques dispositions pour jouer la comédie, la connaissance du chansonnier Gallet, celle de Panard, qu'il appelait le dieu du vaudeville : en voilà plus qu'il n'en fallait pour décider de la vocation de Collé. Clerc chez un notaire de Paris, il trouvait le temps de rimer des chansons pour le caveau, et des parodies. On a de lui une tragédie, tout entière en galimatias. C'est ce qu'on appelait un *amphigouri* : de grands mots, de grands sentiments, et point de sens. Le modèle du genre est un couplet que Collé chanta lui-même un jour dans le salon de madame de Tencin :

Qu'il est heureux de se défendre
Quand le cœur ne s'est pas rendu !
Mais qu'il est heureux de se rendre
Quand le bonheur est suspendu !
Souvent, par un malentendu,
L'amant adroit se fait entendre.

Fontenelle, qui fut présent, y fut pris. Il crut saisir une pensée délicate là où il n'y avait qu'une mystification, et il pria Collé de répéter. — « Eh ! ma grosse bête, lui dit madame de Tencin, ne vois-tu pas que ce couplet n'est que du galimatias? » Fontenelle s'en tira avec esprit : « Ma foi, répondit-il, cela ressemble si fort à tout ce que j'entends ici, qu'il n'est pas étonnant que je m'y sois trompé. »

Collé s'était fait une réputation dans ce genre de plaisanterie, lorsque Crébillon fils lui fit comprendre qu'il était capable d'ouvrages plus sérieux. Il fit alors sa première chanson raisonnable, comme il l'appelle, et il commença à travailler pour les théâtres de société. Mais sa défiance de lui-même l'empêcha de s'élever tout d'abord à la comédie. Il s'en tenait aux *parades*, scènes de grosse gaieté, vrai spectacle de foire, que les sociétés élégantes du XVIIIe siècle ne dédaignaient pas. Le titre de quelques-unes de ces pièces suffit pour en faire connaître le ton : *Razibus*, *Léandre étalon*, l'*Amour poussif*, *Tragiflasque*, etc. Collé ne sortit de ce genre grossier qu'en 1747, avec sa comédie de la *Vérité dans le vin*.

La gaieté de Collé le faisait rechercher. Il dut à ses parades d'être accueilli dans les plus joyeuses réunions des viveurs du temps, et, pour me servir de sa propre expression, *enducaillé*. Peu s'en fallut qu'il ne lui en coûtât cher. Il ne faut pas oublier que le chevalier de La Barre fut décapité et brûlé en 1766, pour avoir mutilé un crucifix. Le duc de Vaujours et ses amis risquaient donc bien quelque chose, lorsque, en 1737, ils firent le complot de jouer la comédie le Vendredi-Saint. Le spectacle se composait de deux farces de Collé et d'une tragédie-comédie de Duclos, la *Mort du Mardi-Gras*. On se rendit au château de Champs, où la représentation devait avoir lieu. Collé et Duclos, qui étaient de la partie, firent en vain quelque remontrance contre le choix du jour : on les traita d'imbéciles et de

marguilliers. Sur ces entrefaites, l'un des acteurs, le comte de Saxe, celui qui avait précisément le plus insisté pour mettre la représentation au Vendredi-Saint, fit sa cour au cardinal de Fleury, en lui révélant le complot. Le ministre se contenta d'envoyer l'ordre aux jeunes seigneurs de se rendre sur-le-champ à Paris. Il fallut obéir. Les débris du repas projeté (un dîner maigre, s'il vous plaît, il n'y avait que du poisson !) furent transportés dans la petite maison du duc d'Aumont, où l'on soupa d'assez mauvaise humeur. Collé enrageait ; il enragea bien plus encore lorsque, peu de temps après, il sut que les nobles comédiens se moquaient de lui. « Ils avaient traité Duclos de bavard impérieux, d'homme grossier, d'homme de café, de pédant spirituel, etc. Pour moi, qui n'avais pas voulu parler, et qui n'avais pu chanter, parce que j'avais la poitrine échauffée, et qui, à souper, ne me nourrissais que de lait, ils dirent que, quand on faisait l'honneur à des gens de ma sorte de les admettre en bonne compagnie, ils étaient faits pour avoir de la complaisance et de la santé. Et l'on observera ici que la mienne n'était altérée que par le travail forcé auquel je m'étais livré pour ces grands messieurs. »

Collé se le tint pour dit, et, à partir de cette époque, il se défia des gens de qualité, travaillant pour eux, mais se tenant à distance, se défendant de leurs invitations, risquant au besoin de leur déplaire pour conserver sa liberté. Il s'en vante du moins, et il aime à raconter comme quoi il s'est excusé d'aller à Villers-

Cotterets, chez le duc d'Orléans, ou de coucher à Berny, chez le comte de Clermont. J'avoue que cette fierté de chansonnier m'inspirerait plus de confiance, s'il en faisait moins d'étalage.

Collé avait quitté l'étude du notaire, mais il avait trouvé une place lucrative chez M. de Meulan, receveur général de la généralité de Paris, son camarade de collège et son ami. Plus tard, en 1746, à la suite d'une longue maladie, les médecins lui prescrivirent de faire beaucoup d'exercice, et il quitta des fonctions trop sédentaires. M. de Meulan, toutefois, exigea que Collé continuât de garder son appartement chez lui. Plusieurs des pièces du chansonnier furent représentées à Etioles, la maison de campagne de son ami. Les théâtres de société faisaient alors fureur. Il n'était pas de procureur, dit Bachaumont, qui, dans sa bastide, ne voulût avoir des tréteaux et une troupe. C'était justement l'affaire de Collé, trop timide encore pour se présenter devant le grand public. Le duc d'Orléans avait fait construire une salle de spectacle dans sa petite maison du faubourg Saint-Martin, puis une seconde au faubourg du Roule; il en avait une à Bagnolet, et une autre encore à Villers-Cotterets. Le duc ne manquait point d'esprit. Il jouait lui-même fort bien, quand il savait son rôle. Collé lui attribue un goût sûr, et même exquis. « Jamais je n'ai rien lu à ce prince, dit-il, qu'il ne mît le doigt d'abord sur les défauts et sur le peu de bonnes choses qui se trouvaient dans mes ouvrages; je ne l'ai guère vu s'y tromper. Justesse d'esprit, justesse de cœur et faiblesse;

voilà en trois mots son caractère. » Collé, depuis 1748, devint le pourvoyeur en chef des théâtres du duc d'Orléans. C'est pour cette scène qu'il travailla pendant plus de vingt ans, et qu'il écrivit la plupart de ses pièces. Il est vrai qu'il y trouva son compte. Il avait stipulé, dès le commencement, que le duc lui ferait avoir un intérêt dans une sous-ferme, et il avoue lui-même qu'il tira de là une centaine de mille livres, c'est-à-dire l'aisance, la possibilité de se marier, tout son bonheur. Plus tard, l'intérêt dans la ferme d'Orléans fut supprimé, et Collé fut attaché au prince, en qualité de secrétaire, avec dix-huit cents livres d'appointements. Il se plaint fort aigrement, dans son *Journal*, d'une compensation qui lui parut insuffisante : on le mettait de côté, disait-il, parce qu'on n'avait plus besoin de sa gaieté. Ces contradictions et ces boutades ne sont pas rares chez Collé.

Le comte de Clermont avait aussi un théâtre dans sa petite maison, rue de la Roquette, et un autre dans son château de Berny. Le comte était jaloux du duc d'Orléans, et voulait que Collé travaillât pour lui. Collé s'y prêta; il lui donna quelques farces; mais le comte de Clermont avait des prétentions littéraires. Il se piquait de travailler avec les auteurs, après quoi il disait *notre pièce*, et finissait par dire *ma pièce*. Ses affaires, d'ailleurs, étaient en mauvais état, et au bout de quelques années il fut obligé de fermer ses théâtres et de renvoyer sa musique.

Ceux qui voudraient se faire une idée des divertissements pour lesquels chacun brignait le secours de Collé,

n'ont qu'à lire dans son *Journal* le récit d'une fête donnée à madame de Meulan. Champ de foire, boutiques allégoriques, surprises, mascarades, théâtre en plein vent, tout y était réuni. Collé en parle comme de la plus jolie bagatelle qu'il eût faite. Si la gaieté y était franche, elle n'était guère délicate. Il y avait, entre autres scènes comiques, un dialogue amoureux entre une sœur grise et un bedeau. La religieuse chantait :

Il faut qu'aux échos je dise
L'état de mon cœur,
J'ai pour un homme d'église
La plus vive ardeur.

Collé regrette, d'ailleurs, de n'avoir pas eu les coudées franches; il y avait là des enfants, des personnes étrangères à la société de M. de Meulan, de sorte qu'il fut obligé de s'abstenir de ses gravelures favorites. Le goût des obscénités, il faut bien le dire, était le fonds du talent de Collé. Il ne se sentait tout à fait lui-même que dans les ordures. Il est le premier à l'avouer, et il parle d'une pièce où il en a mis le plus qu'il a pu; d'une autre, ouvrage de sa vieillesse, où il n'y en a pas assez. Il avait projeté un « poème épique polisson », et écrit un roman dont l'impression, dit-il, aurait été impossible. Ce n'est pas que Collé fût absolument sans principes : il moralise au contraire assez volontiers; il donne à son pupille des conseils qui, assez étranges, assez gauches, témoignent cependant de certains scrupules; mais il lui manque le sentiment de la décence et de la dignité personnelle : il a l'imagination vilaine et salie; il aime

la fange. De temps en temps il éprouve le besoin de s'excuser, et alors il a recours à un paradoxe connu : « Plus les mœurs se corrompent, prétend Collé, plus l'on devient décent, car la décence est presque toujours le masque du vice. » Ceux qui s'expriment ainsi confondent la liberté du langage aux époques naïves avec l'obscénité voulue, cherchée, des races inférieures et des temps de dissolution.

Madame Guizot, née de Meulan, était la fille du protecteur de Collé, et avait connu ce dernier dans son enfance. « Je le vois encore d'ici, écrit-elle, ce bon Collé, avec son grand nez et sa petite perruque, sa mine étonnée, son air grave et son imperturbable et sérieuse gaieté, se divertissant de tout et ne riant de rien. » C'est bien ainsi, en effet, que nous le retrouvons dans le portrait placé en tête de la *Correspondance inédite :* l'œil à fleur de tête, le grand nez surtout. Il y avait de l'enfant chez lui; la disposition à être content de lui-même, de l'amour-propre, mais naïf, des préventions invétérées, jointes à la persuasion qu'il était le meilleur homme du monde : de la bonhomie et de l'entregent. Peut-être, vers la fin de sa vie, tourna-t-il à l'aigre; bien des passages de son *Journal* pourraient le faire croire. Bachaumont prétend qu'il mourut « abandonné presque généralement, à raison de l'humeur détestable dont il était tourmenté, et qu'il faisait rejaillir sur les autres ». J'ai dit comment Collé s'éleva peu à peu au-dessus de son premier genre, passant de l'amphigouri à la parade, de la parade à la comédie. Sa chanson sur la prise de Port-

Mahon, en 1756, lui valut une pension de six cents livres. Il avait déjà gagné auparavant de quoi vivre, dans les fermes du duc d'Orléans. Arrivé à l'aisance, il se maria. Celle qu'il épousa était depuis dix ans « sa maîtresse et son amie »; il l'adorait, et il ne perdait pas une occasion de parler des mérites de sa femme et de la tendresse de leur union. « C'est mon rabâchage, dit-il, et mon radotage de prédilection. Jamais, je crois, mariage n'a été aussi heureux que le nôtre. Elle ne m'a jamais donné de chagrin. Je n'ai eu de véritable amour que pour elle, et l'amitié la plus embrasée a succédé à cet amour violent. C'est une amitié à part que celle qui vient à la suite d'une passion fondée sur la plus grande estime. » Et ailleurs, dans une lettre à son jeune ami : « Mariage divin, s'écrie-t-il en parlant du sien; mariage qui ne peut être comparé à aucun de ceux que j'ai vus pendant le cours de ma trop longue vie! mariage qui n'a peut-être existé jamais que pour moi seul! » Sa femme avait, en outre, le goût et l'intelligence du théâtre; elle lui donna des conseils, l'encouragea, et c'est à elle qu'il dut de quitter la farce pour la comédie. « Je puis dire, avec la dernière vérité, que sans elle je n'aurais pas connu mes forces, et que, sans ses critiques judicieuses, fines, et son goût délicat, mes ouvrages auraient été pleins de défauts, et peut-être grossiers et rebutants. Je dois prodigieusement à ses conseils. Je suis peut-être l'unique auteur de comédie qui ait rencontré dans sa femme un conseil aussi sûr, des lumières aussi délicates, et, si je puis le dire, une espèce d'instinct pour la vraie comédie. »

La pièce de *Dupuis et Desronais* avait d'abord été écrite en prose, et pour un théâtre de société; Collé la réécrivit plus tard en vers, en corrigea le ton, y mit beaucoup de soin et de peine. Elle fut enfin donnée aux Français, au commencement de 1763. L'auteur nous a lui-même raconté comment elle fut reçue. « Je me tins chez moi avec ma femme, et je ne fus point à cette première représentation. Ma femme mourait de peur, et je n'étais pas sans inquiétude; cependant, pour dire la vérité, mon espérance l'emportait de beaucoup sur ma crainte... M. Pelletier, mon beau-frère, avait fait tenir son carrosse à l'entrée de la rue Saint-André-des-Arts; il sortit des premiers de la comédie, fut à pied prendre sa voiture, et arriva le premier chez moi. *Mon ami*, me dit-il en entrant, *plein.... plein suc... plein succès!* Des larmes de joie et des sanglots lui coupèrent alors la parole, et il nous embrassa tendrement ma femme et moi. Cinq ou six minutes après arriva M. de Montigny-Trudaine, qui vint à pied (il gelait ce jour-là à pierre fendre); et il était tellement en sueur, que je fus obligé de lui faire donner un verre de vin. Delaplace, Saurin, Crébillon, Bernard le suivirent de bien près; et après toutes les accolades et les compliments sincères qu'ils me firent, et qui me touchèrent sensiblement, ils me dirent que la pièce avait été entendue avec beaucoup d'attention, que Molé avait joué divinement, mademoiselle Gaussin fort mal, et Brizard détestablement et avec un froid glacial; cet acteur avait effectivement perdu la tête, comme il l'avoua le soir même. »

La partie de chasse d'Henri IV eut encore plus de succès. Elle avait été composée pour le duc d'Orléans, et fut d'abord représentée à Bagnolet. Le duc d'Orléans tenait le rôle de Michaut, le meunier, et s'en acquitta parfaitement. « Je puis dire, cette fois-ci, écrit Collé, que la réussite a été complète. M. le prince de Condé a été, ainsi que tous les autres spectateurs, attendri jusqu'aux larmes; ils en ont tous versé à chaque instant; les acteurs étaient obligés de s'interrompre à cause des applaudissements redoublés qui se succédaient continuellement. »

La pièce fut jouée sur d'autres théâtres de société et sur plusieurs scènes de province, avant de l'être aux Français, où elle fut donnée vingt-six fois de suite, ce qui arrivait rarement alors. Le patriotisme s'en mêla. Les misères du règne de Louis XV donnaient comme un nouveau charme aux souvenirs du roi populaire. On raconte qu'un jour à Verdun, au moment où le meunier entonna *Vive Henri IV!* l'auditoire se leva tout entier et chanta en chœur le couplet[1]. Le succès se soutint à la vente; on n'avait rien vu de pareil depuis le *Siège de Calais* de Du Belloy et les *Philosophes* de Palissot. Collé n'en persista pas moins à expliquer la vogue de sa pièce par le choix du sujet, et à lui préférer, parmi ses propres ouvrages, *Dupuis et Desronais*, mais surtout la *Vérité dans le vin* et le

1. Voyez sur cette pièce la *correspondance complète* de *Madame du Deffand* (édition Lescur), I, 420.

Galant escroc, qu'il regardait comme ses chefs-d'œuvre[1].

Il est toujours difficile de faire la part de la vraie et celle de la fausse modestie dans la critique que les auteurs font de leurs ouvrages. Collé parle des siens d'un ton assez dégagé. Il estime son talent à peu de chose. Il met une espèce d'amour-propre à mépriser ses parades et à les appeler des vilenies. D'un autre côté, il se piquait d'observer les règles, et d'être envers lui-même d'une sévérité qui s'étendait aux moindres de ses écrits. Il n'écrivait que pour se contenter, dit-il, et il n'était jamais content de ce qu'il avait fait. Il paraît qu'il fut une fois question de lui pour l'Académie. Il a soin de déclarer qu'il n'y a jamais prétendu, mais en homme, on le voit bien, qui se sent flatté d'avoir été jugé de l'étoffe dont on fait les académiciens.

« Pour être digne de cet honneur, écrit-il dans son *Journal*, il faut avoir un fonds de littérature qui me manque. Soldat de fortune dans les lettres, je me suis jugé incapable de remplir les fonctions d'officier général... J'ose assurer que la porte m'en était ouverte, et que je lui eusse passé sur le corps (à l'abbé Voisinon), si je l'avais voulu, et si je ne m'étais pas jugé sévèrement, mais avec justice cependant. Je ne voulais pas qu'on

1. Ses succès sérieux ne purent empêcher qu'il ne restât surtout connu par ses facéties. Favart écrit dans son *Journal*: « Ce M. Collé, l'amphigouriste, lecteur de M. le duc d'Orléans, s'est acquis une réputation dans le genre de la parade, dont il est le Molière. Ce genre facétieux et méprisable n'a point altéré en lui le goût de la bonne comédie, et je ne connais point d'auteur qui lui soit préférable. »

dise de moi : *Pourquoi est-il de l'Académie?* J'ai mieux aimé qu'on dise : *Pourquoi n'en est-il pas?* si on l'a dit ? »

Collé s'était promis de ne plus travailler à aucun ouvrage d'imagination à partir de soixante ans. Il se tint à peu près parole. Le principal amusement de sa vieillesse fut de refondre d'anciennes pièces classiques : le *Menteur* de Corneille, la *Mère coquette* de Quinault, l'*Andrienne* de Baron. Il s'était mis en tête que la mobilité de nos mœurs, ainsi que les variations de notre langue, obligent de rajeunir les anciennes comédies, sous peine de les voir disparaître de la scène. L'opération, selon lui, devait se renouveler tous les cinquante ans. Collé fut sur le point de l'essayer sur Molière même ; il se proposait de mettre l'*Avare* en vers libres, lorsqu'il fut arrêté par la résistance des acteurs. Il faut voir avec quelle humeur il parle de ces « ingrats » et de ces « vilains ». On a ici la mesure du goût littéraire de Collé. Il y a juste cent ans qu'il s'essayait à ce beau labeur, et il se trouve que Molière se joue encore et reste plus jeune que tout le XVIIIe siècle.

Un autre amusement de la vieillesse de Collé fut un commentaire sur les tragédies de Voltaire, à l'imitation du commentaire de Voltaire lui-même sur les tragédies de Corneille. Collé détestait Voltaire. Il lui préférait, non seulement Crébillon, mais Piron. Voltaire, à ses yeux, était un bel esprit, un charmant poète coloriste, tandis que Piron était un homme de génie. Au surplus, Collé ne s'en cache pas : il s'est proposé d'im-

moler Voltaire aux mânes de Corneille, et il n'a pas de peine, en effet, à signaler jusque dans les chefs-d'œuvre du premier, bien des banalités et des faiblesses de versification.

Collé vieillissait tout doucement ainsi que sa femme. « Il m'est bien doux, écrivait-il en 1780, sur la fin de notre vie, d'être regardé par les autres comme des bonnes et honnêtes gens, et des gens qui ne manquent pas d'esprit. Nous nous préparons tout doucement à mourir en odeur de probité. Mais la vue de notre fin ne nous attriste pas. » Malheureusement, sa femme mourut à quelque temps de là, et Collé ne pouvait vivre sans elle. Il vendit sa maison de Grignon à Marmontel et se retira à Saint-Cloud. L'expression de sa douleur est touchante : « Je suis comme au premier jour de ma perte. Je ne sais que faire de ma vie, je la gaspille. » Il mourut deux ans après sa femme, le 3 novembre 1783. On a prétendu qu'il était mort de chagrin plus encore que de vieillesse; on a même cru qu'il avait eu recours au suicide. Sa correspondance avec le jeune homme dont nous avons déjà parlé va jusqu'au mois de juillet 1783, et ne laisse rien soupçonner de semblable. Sa tête s'en va, ses forces se perdent, mais il moralise, plaisante et rime encore. Il envoie à son correspondant tout un poème de plusieurs pages sur la vieillesse. Il lui donne des conseils tirés de son expérience, aussi pratiques et aussi peu édifiants que possible, sur les moyens d'éviter un mariage imprudent. Tout annonce que Collé s'éteignit parce qu'il avait

fini de vivre, dans l'affaiblissement de sentiments et d'idées qui est le propre du grand âge.

Collé est à peine un écrivain. De ses chansons, la plupart ont vieilli parce qu'elles étaient écrites pour l'occasion, et presque toutes sont d'un goût très spécial et très peu littéraire. D'ailleurs, qui chante encore aujourd'hui? De ses pièces de théâtre, il n'en est resté que deux au répertoire, je crois, *Dupuis et Desronais*, et la *Partie de chasse d'Henri IV*, comédies qui ont eu de leur temps une grande vogue, mais qui laissent l'auteur très au-dessous de Sedaine, dans quelque coin près de Favart. Reste enfin son *Journal*, publié en 1807 par Barbier, et dont M. H. Bonhomme vient de donner une nouvelle édition. C'est un recueil dans lequel Collé consigna pendant vingt-cinq ans des anecdotes, des nouvelles littéraires, mais où il parlait surtout du théâtre et de tout ce qui le concerne, auteurs, acteurs, premières représentations, chutes et triomphes. Rien de plus étrange à certains égards que ce *Journal* : pas une page piquante, pas un trait d'esprit, pas un portrait tracé avec quelque talent, une anecdote racontée avec quelque sel : on a là Collé tel qu'il était dès qu'il cessait de chanter la gaudriole : l'écrivain le plus plat et le plus nul. Ce qui n'empêche pas que ces volumes n'aient leur importance pour l'histoire, et que M. H. Bonhomme n'ait rendu un service très réel aux curieux en en publiant une nouvelle édition. C'est un magasin de renseignements de toutes sortes, une collection indispensable pour l'étude du XVIIIe siècle

des volumes à mettre à la suite, je n'ose pas dire de Grimm, mais de Favart et de Bachaumont.

II

Quand j'ai parlé de Collé et de son *Journal*, c'était avec l'intention d'y revenir une fois ou l'autre et d'en tirer des anecdotes. Malheureusement la plupart de ces anecdotes ont passé dans d'autres livres, et sont aujourd'hui rebattues. Et puis, il faut bien le dire, Collé ne sait pas raconter; on n'a jamais été moins écrivain que lui : il dit les choses platement. Cette platitude de style, jointe à l'étroitesse de ses préjugés et au caprice de ses jugements, diminue beaucoup l'intérêt du *Journal*. On le lit moins qu'on ne le consulte. Raison de plus, du reste, pour glaner dans ce champ abandonné, et tâcher d'en rapporter quelques gerbes.

La plupart des anecdotes de Collé se rapportent aux livres, aux académiciens et aux acteurs. Presque tous les écrivains du XVIIIe siècle y figurent; mais combien de ces écrivains qui sont inconnus aujourd'hui! Et les pièces de ce temps-là ? Le titre seul nous fait sourire. Il y a des *Druides* et des *Chérusques*, un *Cosroës* et un *Jammabos*, un *Féglis* et un *Childéric*. L'auteur de ces dernières pièces était un M. de Morand,

qui avait fait aussi représenter une comédie intitulée l'*Esprit de divorce*. Cette comédie fut sifflée. L'auteur, après la représentation, vint dire au public que le rôle de belle-mère, que l'on avait jugé outré dans la pièce, était dans la nature; bien plus, que c'était le caractère de sa belle-mère à lui, et qu'il l'avait même adouci. Sa harangue fut sifflée comme l'avait été la pièce. « Alors, ne se possédant plus, il jeta son chapeau dans le parterre en disant *qu'il n'y avait personne d'assez hardi pour le lui rapporter*. L'exempt l'arrêta, lui envoya chercher son chapeau par un de ses archers, et je ne sais s'il ne fut pas mis en prison. Quoi qu'il en soit, ajoute assez finement Collé, il n'avait pas le fond de cette extravagance, il n'a pas assez d'esprit pour être fou. »

Collé professait une grande admiration pour Crébillon, l'auteur de *Rhadamiste;* mais il a soin de distinguer entre l'homme et l'écrivain. « Au théâtre, dit-il, c'est un grand homme; dans la société un très petit homme bien servile, bien bas, sans mœurs, sans sentiments, sans esprit et sans agrément dans son commerce; il n'est amusant que lorsqu'il parle de son métier; sa conversation à cet égard est une poétique, et l'on ne saurait parler du genre tragique avec plus de force et de génie que je lui en ai entendu souvent discourir. »

Il faut dire que Crébillon était censeur dramatique, et qu'il remplissait ses fonctions avec une rigueur peu faite pour plaire aux auteurs. C'est ainsi qu'il avait

arrêté la représentation d'une pièce parce que « le fond en était un adultère, et conséquemment absolument contre les mœurs ».

Mais la rigueur devenait bien plus grande encore dès que la politique était en jeu. Collé lui avait porté lui-même l'*Amémophis* de Saurin; Crébillon y demanda toutes sortes de changements.

Rarement on est grand au faite des grandeurs.

Cela pouvait sembler une épigramme contre Louis XV. Les prêtres égyptiens n'étaient pas non plus assez respectés :

Aujourd'hui devenus de lâches courtisans,
Aux seuls dieux de la terre ils prodiguent l'encens,
Et de la tyrannie, organes et ministres,
Prêtent la voix du ciel à ses ordres sinistres.

Il fallut changer tout cela. Collé chercha en vain à persuader Crébillon : « Sans me combattre de raisons, bonnes ou mauvaises, il n'eut d'autre réponse à me faire, sinon que son indulgence l'avait empêché d'avoir la pension du sceau, et qu'il y a deux ans, on lui avait refusé la gratification pour une bagatelle qu'il avait passée [1]. »

1. Collé raconte ailleurs que la censure avait arrêté le *Philosophe sans le savoir*, parce qu'un duel fait le fonds de la pièce. Le *Barneveldt*, de Lemierre, fut retiré aux comédiens, parce qu'il y avait un éloge de la tolérance.

On comprend la rancune de Collé. Avec cela, je le répète, il admire franchement le génie tragique de Crébillon; il l'exagère même. On reprit *Atrée et Thyeste* en 1751; Collé y alla : « Quelle tragédie! s'écria-t-il; quel génie! quelle force! mais quelle horreur! » Crébillon lui avait raconté lui-même qu'à la première représentation, le parterre n'avait pu ni applaudir ni siffler; il était resté consterné et comme frappé de la foudre, et chacun s'en était allé chez soi sans dire un mot.

La paresse était l'un des vices de Crébillon. Il mit vingt-cinq ans à écrire son *Catilina*, ce qui faisait dire au public : *Quousque tándem abutere patientia nostra, Catilina?*

Crébillon fils plaisantait un jour son père à ce sujet, ce qui donna lieu à une amusante boutade de Collé :

« Eh! quoi, monsieur, un petit griffonneur de prose ose-t-il bien comparer ses rhapsodies aux ouvrages immortels de son père, d'un homme qui a fait un fort mauvais ouvrage en votre personne, mais qui a fait *Atrée*, qui a fait *Électre*, qui a fait *Catilina*... qui l'a fait, monsieur, qui le fait encore et qui le fera toujours. »

Collé résume ainsi son jugement sur Crébillon : « Quel homme, juste ciel! s'écrie-t-il, s'il avait été moins adonné à ses passions! Il les a eues toutes, et poussées jusqu'à la fureur. Il a aimé le vin, le jeu et les femmes avec frénésie. Jamais, outre cela, il n'y a eu de paresse

semblable à la sienne; ces vices réunis ont fait que, quoiqu'il eût la plus belle mémoire du monde, il est l'homme de lettres le plus ignorant. »

La mémoire de Crébillon, dont parle ici Collé, était, en effet, extraordinaire, et ne peut être comparée qu'à celle de Casimir Delavigne, dont on raconte qu'il composait une tragédie tout entière dans sa tête, et n'avait pas besoin de l'écrire pour la corriger. « M. de Crébillon, raconte Favart, qui l'avait beaucoup connu, n'avait aucun livre ; mais il était doué d'une mémoire si prodigieuse, qu'après avoir parcouru rapidement un ouvrage, il était en état d'en faire clairement l'analyse, même vingt ans après. Aucun fait, aucune anecdote ne lui échappait. C'était un recueil vivant d'histoires, d'historiettes et de contes, enfin une bibliothèque ambulante, comme Pic de la Mirandole. Nous serons vraisemblablement privés de ses ouvrages (inédits), à moins que madame Mignon, dame de beaucoup d'esprit qui lui servait de secrétaire, ne nous les ait conservés. Il n'écrivait jamais. On doit regretter surtout un poème d'environ deux cents vers, dans le genre noble, qu'il lit pendant la minorité de Louis XV, sur l'instruction des rois, et qu'il récita au duc d'Orléans, régent. Ce sont des vérités sublimes et hardies, exprimées avec toute la force de la poésie. On n'a rien fait, sur une matière aussi délicate, de plus nerveux et de plus digne d'un philosophe qui ne craint point de présenter la vérité devant le trône. » C'est avec intention que je cite ces derniers mots; on les mettra, si l'on veut, comme correctif en

regard des accusations de timidité et de bassesse que Collé prodiguait tout à l'heure à Crébillon.

Collé ne se montra pas moins médisant dans son oraison funèbre de Destouches : « C'était un auteur comique d'un grand talent et de peu d'esprit, à ce que m'ont dit les gens qui ont vécu avec lui, et qui étaient fort en état d'en juger. Il avait de la petite vanité et un amour-propre insoutenable. Il s'était fait par lui une honnête quantité d'ennemis... Gros, court, ventru, il semblait être bossu par derrière et par devant. Il y a quelques années qu'il était devenu dévot, ou *croyant*, pour mieux dire. Il avait même fait à ce sujet quelque chose de bien ridicule. Il avait donné dans les *Mercures de France* une quantité de mauvaises épigrammes contre les athées et les déistes ; il en voulait surtout à Bayle. Il avait annoncé qu'il en avait au nombre de huit cents. Ce bon homme s'était retiré depuis douze ou quinze ans dans une petite terre qui lui appartenait, près de Melun, que l'on appelle Fortoiseau. L'année passée, le poète Roi y fut passer un mois avec lui, à ce qu'il me dit, et il me parla avec beaucoup d'éloges de la piété de ce poète comique; dès ce temps-là, Roi avait peur du diable, et sa conversion était commencée. »

Roi lui-même est encore plus maltraité que Destouches. On dirait que Collé cherche à montrer son impartialité en décriant les mœurs de ceux dont il était forcé de louer le talent. Roi passait pour l'émule de Quinault. Son opéra de *Callirhoë*, selon Collé, est un ouvrage « très intéressant, divinement conduit, et dénoué avec une

force et une adresse merveilleuses. » Son prologue des *Éléments* « est regardé avec raison comme un morceau de sublime ». Bref, à en croire Collé, on ne louera jamais ce poète autant qu'il le mérite.

Voilà pour l'écrivain, passons maintenant à l'homme : « C'est peut-être le plus vil coquin qui soit dans le royaume. Ses mœurs basses, les coups de bâton qu'il a reçus de qui lui en a voulu donner, ses disgrâces dans le commerce de la vie, et, pour ainsi dire, la bêtise dont il est dans le monde, sont causes qu'il ne jouit pas de la réputation et de la célébrité que ses ouvrages devraient lui avoir données. Fontenelle disait de lui que c'était l'homme d'esprit le plus bête qu'il eût jamais connu ; il semble, ajoutait-il, qu'il eût son talent passé dans lui, sans qu'il y eût aucune part. »

Roi eut une attaque d'apoplexie qui lui donna à penser, « en sorte, dit toujours notre chroniqueur, que cette belle âme n'est plus occupée que de son salut ». Il était dans ces dispositions, lorsque Lany, le maître des ballets, qui n'en savait rien, vint le consulter sur la reprise des *Éléments*. Aussitôt, désespoir de Roi, partagé entre ses scrupules religieux et l'intérêt qu'il ne pouvait s'empêcher de porter encore à son ouvrage. Lany, de son côté, ne cherchait qu'à obtenir les renseignements dont il avait besoin, et revenait toujours à ses entrées et à ses pas. Il faut lire toute cette scène, qui est d'un comique achevé : « Au nom de Dieu, interrompait Roi, monsieur, ne me parlez plus de cela ; je ne dois plus m'en mêler. Ce sont des bêtes et des ignorants

que ceux qui vous font de pareils contes; monsieur, cela était disposé de cette façon quand le roi y dansa (et, là-dessus, longs détails de la part de Roi, pour expliquer l'arrangement de toutes les danses). Mais, monsieur, je ne dois plus avoir que Dieu en vue. Puis-je m'occuper actuellement de choses dont je ne cesse de gémir? C'est un ouvrage immortel que les *Éléments*, monsieur; qu'on y danse bien ou mal, cela n'y fera rien; on ira toujours. J'en suis désespéré, je serai peut-être dix ans de plus en purgatoire pour en être l'auteur. — Mille pardons, reprenait Lany; mais, monsieur, je voudrais encore savoir la disposition de vos entrées dans l'acte de Vertumne, car celui des Vestales est tout ordinaire... — Eh! non pas, morbleu! monsieur, cela n'est pas ordinaire, interrompait Roi, il faut faire danser d'abord, dans l'entrée des Vestales, un pas de trois à Mademoiselle... Mais, monsieur, qu'ai-je affaire de tout cela, moi? J'ai bien d'autres idées plus sérieuses. De quoi m'occupez-vous là? De choses qui feront ma damnation. Vous êtes bien cruel de vouloir exiger qu'un malheureux qui se dispose à paraître devant Dieu, vous donne des éclaircissements et des lumières sur tout cela. »

Les conversions étaient moins éclatantes au XVIIIe siècle qu'au XVIIe, mais elles n'étaient guère moins fréquentes. Gresset, longtemps avant sa mort, renonça au théâtre par des motifs de piété. Il publia sa résolution, et en donna les raisons. Les mauvaises langues lui supposèrent des vues ambitieuses; Collé n'était point de cet avis : « Sa conduite et la vie qu'il mène à

Amiens, dont il ne sort presque jamais, me paraissent une preuve du contraire. Il est bien plus simple de penser que, retiré et vivant là-bas avec un évêque, saint homme, mais un peu bête, et dévot très chaud et très zélé, entouré d'ailleurs de nombre d'autres caillettes pieuses, il se soit échauffé lui-même la tête. Il a l'imagination très vive, il est un peu faible, il a été élevé dans de grands sentiments de dévotion, que dans sa jeunesse il avait déjà poussés très loin, puisqu'il s'était fait jésuite. Qu'a-t-on besoin de supposer à cette âme honnête d'autres motifs? Pourquoi vouloir le juger inhumainement et lui attribuer des vues intéressées, quand, jusqu'ici, par ses mœurs, sa candeur et toute sa conduite, il a fait preuve du contraire? Sa lettre, au reste, est écrite d'un style de prédicant et d'enthousiaste, que l'on ne prend point lorsqu'on n'est point persuadé; on l'imite, mais on ne l'a pas : ce qui prouve encore un coup que c'est un galant homme qui a perdu la tête. »

Au moins les conversions avaient-elles leur sincérité, et par conséquent leur dignité; je n'en dirai pas autant de certaines *soumissions* éclatantes. Voltaire avait communié et il en avait fait dresser acte par-devant notaire; on se rappelle la lettre que madame du Deffand lui adressait à ce sujet : « Que voulez-vous que vos amis pensent? doivent-ils garder leur sérieux? peuvent-ils se laisser aller à l'envi de rire? Pourquoi ne les avez-vous pas avertis? Pourquoi ne leur avez-vous pas dicté leur rôle? » La conduite d'Helvétius fut plus plate encore. Son livre

de l'*Esprit* avait fait scandale. Peu s'en fallut que l'auteur ne fût obligé de s'expatrier. Il finit par se rétracter. « Il a adressé cette rétractation, raconte Collé, au P. Pleix, jésuite ; on ne l'a pas trouvée assez forte à la cour ; on lui en a demandé une seconde, si humiliante, que plusieurs des gens qui connaissent Helvétius ont dit qu'il ne lui manquait, en la faisant, qu'une torche au poing pour que cette rétractation fût une véritable amende honorable. Il a fait voir plus de philosophie et de fermeté dans son livre que dans ses actions. Plusieurs de mes amis, qui l'ont vu et suivi dans cette bourrasque, m'ont assuré qu'ils n'avaient jamais trouvé d'homme plus pusillanime, craignant tout, pleurant comme un enfant, parlant de se poignarder, et finissant par donner deux rétractations, dont la dernière est faite la corde au cou. » Grimm confirme le témoignage de Collé sur ces rétractations d'Helvétius : « On lui en a fait signer une seconde si humiliante, dit-il, qu'on ne serait point étonné de voir un homme se sauver plutôt chez les Hottentots que de souscrire à de pareils aveux. »

Le *Siège de Calais* fut l'un des plus grands succès dramatiques du XVIIIe siècle. On n'avait pas attendu si bien de du Belloy. Sa tragédie de *Titus* était tombée à la première représentation, ce qui donna lieu à cette épigramme :

Titus perdit un jour... un jour perdit Titus.

Mais le *Siège de Calais* fit tout oublier. L'auteur fut

obligé de paraître aux trois premières représentations, ce qui ne s'était jamais vu. Louis XV accepta la dédicace de la pièce, et fit à du Belloy un présent de mille écus. Il lui fit, de plus, remettre une médaille d'or, portant d'un côté le portrait du roi, et de l'autre un Apollon tenant un rouleau où on lisait les noms de Corneille, Racine et Molière, avec cette légende : *Et qui nascentur ab illis*. Les comédiens donnèrent, par ordre, la pièce gratis. La ville de Calais envoya au poète des lettres de bourgeoisie. « Tout ce qui se passe au sujet de cette tragédie, écrivait Grimm, a un peu l'air d'un rêve. » C'est que Grimm avait seul gardé son sang-froid. « Qu'est-ce qu'il faut, disait-il, pour faire le plus bel ouvrage du siècle ? Il faut dire en dix-huit cents vers, dont dix-sept cents soixante-dix-sept durs et plats, de dix-huit cents manières différentes, qu'un roi doit aimer ses sujets, et que les sujets doivent aimer leur roi. » Ce qui n'est que trop certain, c'est que tout ce bruit n'empêchait pas du Belloy de mourir de faim. « Il a vécu plein d'honneur et d'honneurs, raconte Collé, et il a été réduit exactement à la mendicité, qu'il cachait. Lekain et ses confrères, en refusant de jouer ses pièces, l'ont fait mourir de misère : à la lettre, il est mort de chagrin. »

Nous venons de voir le succès des déclamations patriotiques. Le XVIIIe siècle aimait les beaux sentiments, c'était son faible; on frappait à coup sûr en s'adressant à sa sensibilité. « Il y a quatre ans, dit Collé, dans une de ses lettres, que Lemierre donna la

Veuve du Malabar, tragédie froide et sans intérêt. Elle tomba tout doucement. Avec des changements légers, elle vient d'avoir trente représentations. Le public s'est passionné pour une veuve qui veut se brûler après la mort de son mari. Les épouses honnêtes et pudiques de la capitale se sont engouées de cet héroïsme *brûlant*. Un amant romanesque arrache d'ailleurs cette femme aux flammes. Le bûcher était bien représenté; Larive enlève avec grâce la jeune Sainval, qui se laisse enlever avec grâce aussi. Toute cette catastrophe s'exécute si gracieusement, qu'avec une quantité innombrable de vers contre le fanatisme, contre les prêtres et contre cette vilaine coutume de brûler les veuves, cette tragédie a paru tout à fait philosophique et intéressant l'humanité. On craignait qu'on ne vînt à établir cette coutume du Malabar. De là l'intérêt et trente représentations, où la foule a été jusqu'au dernier jour. »

Revenons en arrière. Fontenelle mourut en 1757, à l'âge de cent ans. Deux ou trois ans auparavant, Collé l'avait vu ouvrir un bal chez Helvétius avec une enfant. « Il a conservé sa tête presque jusqu'au dernier moment; il a encore été dîner en ville dans le mois de novembre dernier. Il est vrai que ceux chez qui il allait craignaient toujours qu'il n'expirât chez eux. Depuis l'âge de quatre-vingt-dix ans, il souhaitait la mort; la vie lui était venue à charge à cette époque-là. Je le voyais souvent dans une maison, dans le temps qu'il avait quatre-vingt-deux à quatre-vingt-trois ans; il n'en paraissait pas soixante. Il était du commerce le

plus doux et le plus agréable; si une femme laissait tomber son éventail, il était le plus alerte à le lui ramasser. Ce grand homme de lettres est bien la preuve des inconvénients attachés à cette profession. Personne n'a joui d'une plus grande réputation et de meilleure heure que M. de Fontenelle; il a été sage, a eu des mœurs qui l'ont fait estimer, et, indépendamment de ses ouvrages, aucun homme de lettres n'a été plus à son aise; il jouissait au moins de trente mille livres de revenu; il était accueilli, bien venu des grands et de tout le monde. Du temps de la Régence, il soupait familièrement une fois par semaine avec M. le duc d'Orléans; mais, persécuté par l'envie et par tous les écrivains subalternes, auxquels il eut la prudence et la fermeté de ne répondre jamais, il a avoué à bien des gens que cette persécution avait été le poison de sa vie, et l'avait rendu malheureux, au point qu'il n'aurait pas accepté de recommencer la carrière brillante qu'il a fournie. »

Montesquieu était mort deux ans avant Fontenelle. Collé lui fait une assez belle épitaphe : « L'un des grands génies et des beaux esprits de l'Europe, » dit-il. Il oublie probablement ce qu'il avait écrit dans son *Journal*, au moment où avait paru *l'Esprit des lois*. Le premier volume l'avait amusé, la moitié du second ne l'avait pas ennuyé, mais le reste lui avait paru assommant, les recherches sur les fiefs surtout. Le pauvre Collé se défiait d'ailleurs de son jugement, et sentait le besoin de se mettre à couvert derrière « les grands auteurs, les

métaphysiciens et les gens qui ont un peu de philosophie dans la tête. » Ils prétendaient, s'il faut en croire Collé, que *l'Esprit des lois* était un très mauvais ouvrage, sans ordre, sans liaison, sans enchaînement d'idées, sans principes ; c'est, disaient-ils, le portefeuille d'un homme d'esprit, et voilà tout.

Collé, du reste, en prenait à son aise avec tout le monde, avec Voltaire lui-même. Il soutenait que l'auteur de *Zaïre* avait perdu le théâtre français. Il préférait ses propres ouvrages à *Oreste* et à *Tancrède*. Il avait fait le couplet suivant sur *Mahomet* :

Ce Mahomet que l'on fête
Avec force écrit,
Mais qui n'a ni pieds ni tête,
Corneille en eut dit :
C'est l'ouvrage d'une bête
De beaucoup d'esprit.

C'était un peu osé, on l'avouera, que d'associer l'épithète de « bête » au nom de Voltaire. Mais Collé ne s'en tenait pas là ; c'est de la haine qu'il avait contre l'auteur de *Mahomet ;* il l'appelle un odieux Arétin, un Archiloque enragé ; il le déclare l'un des plus méchants hommes que la nature a produits. « Il ne lui a manqué, dit-il, que du courage pour se porter aux plus grands crimes. »

Ce qui est plus amusant et probablement plus authentique, c'est le récit des soins que prenait Voltaire pour assurer le succès de ses pièces. « Cet auteur, dit Collé, prend actuellement un parti singulier pour attirer du monde à ses pièces : il paie la

comédie au public ; il donne les deux tiers du parterre et des loges à ses nièces ou à quelques autres femmes de sa connaissance ; enfin, les comédiens ont assuré que la réussite de *Sémiramis* lui avait coûté huit cents livres de son argent au delà du produit des quinze représentations qu'elle a eues. Avec ces menées, *Nanine* a une apparence de succès que je ne conçois pas même que cet esprit d'intrigue lui puisse donner. » Le succès d'*Oreste*, à ce qu'il paraît, ne fut pas moins laborieux. « Il faudrait une brochure entière pour écrire les extravagances qu'il a faites pour faire applaudir forcément cette rhapsodie ; il n'en est pourtant pas venu à bout. Il se présentait à toutes les représentations, animant ses partisans, distribuant ses fanatiques et ses applaudisseurs soudoyés. Tantôt, dans le foyer, il jurait que c'était la tragédie de Sophocle, et non la sienne, à laquelle on refusait de justes louanges ; tantôt, dans l'amphithéâtre et plongeant sur le parterre, il s'écriait : *Ah ! les barbares, ils ne sentent pas la beauté de ceci !* et se retournant du côté de ses gens, il leur disait : *Battons des mains, mes chers amis ! applaudissons, mes chers Athéniens !* et il claquait sa pièce de toutes ses forces. »

De Marmontel, Collé nous donne deux portraits différents. Marmontel, en 1758, venait d'entrer au *Mercure*. Collé déclare que personne n'est plus capable de faire ce journal que l'auteur des *Contes moraux*. Il ajoute que cet homme joint à une belle imagination un esprit juste et un sens droit ; qu'il est aussi bon métaphysicien que bon littérateur ; que personne n'écrit avec plus de clarté,

de force et de précision sur des matières abstraites. Marmontel a un goût sûr quand il juge les ouvrages des autres ; il a même un talent décidé pour la tragédie, et c'est une perte véritable qu'a faite le théâtre lorsque Fréron, par des critiques injustes et des personnalités outrageantes, l'a forcé d'abandonner le genre dramatique. On se demande ce que Marmontel avait fait pour se concilier ainsi la faveur de Collé. Ce qui est sûr, c'est que vingt ans après, ce dernier revenait ainsi sur ses anciennes impressions : « Il ne restera à Marmontel que ses *Contes moraux*, ouvrage agréable, mais où je trouve encore plus d'esprit que de naturel. Intéressé, avare, flatteur et faux, beaucoup de littérature, et, comme on l'a dit, *lent*, *long*, *lourd* dans la conversation, sans principes, d'ailleurs, et sans mœurs, voilà quel est l'homme et l'auteur. »

En revanche, Collé, à la même date, réhabilitait Fréron. Sa plume ici est mieux taillée qu'à l'ordinaire, et le portrait du fameux critique n'est vraiment pas mal venu : « Fréron avait du goût, de l'esprit et des tournures de causticité qui n'étaient qu'à lui ; quand il jugeait d'un ouvrage sans partialité (ce qui était très rare), il était assez judicieux et plein de finesse et de délicatesse. C'était un homme de lettres assez instruit ; il aurait eu mille et mille fois plus d'esprit s'il eût eu une âme. La sienne était basse, vénale et fort méprisable. Ivrogne et crapuleux, il faisait commerce de critique et de louanges, qu'il vendait à juste prix. Il est mort banqueroutier. »

Au surplus, Collé ne se faisait pas de la critique une

idée flatteuse pour ceux qui l'exercent. C'était à ses yeux une de ces professions dont la société ne peut se passer, mais qu'il faut, autant que possible, laisser aux autres. « Je ne voudrais pas en faire le métier, disait-il, de même que je n'accepterais pas la place de lieutenant criminel, mais je serais bien fâché qu'elle ne fût pas remplie, et par un juge austère et intègre. » Collé avait ainsi sur tout sujet ses vues à lui. Chansonnier et faiseur d'opéras comiques, il n'en regardait pas moins la musique comme le dernier des arts. « Tout musicien, écrivait-il, est une bête ; c'est une règle générale à laquelle je n'ai guère vu d'exception. » Et il en donnait des exemples : « Rameau, homme de génie dans son art, mais bête brute d'ailleurs. » Philidor : « Sa musique et ses échecs ne l'empêchent pas d'être une bête à tous les autres égards. » Collé aurait pu nommer encore Lulli. Il est certain qu'il y a dans l'exercice des arts, et de la musique en particulier, des conditions de succès indépendantes de ce qu'on appelle proprement l'intelligence ou l'esprit. J'ai souvent pensé qu'il y avait là un sujet d'étude psychologique.

Je termine ma promenade à travers le *Journal de Collé* par deux portraits, celui de l'auteur de *Manon Lescaut* et celui de l'auteur de *Marianne*. Commençons par ce pauvre abbé Prévost qui, comme on le sait, fut disséqué vivant et ne se réveilla d'une catalepsie que sous le scalpel du chirurgien.

« Jamais homme n'a autant écrit ; mais il n'écrivait que pour gagner de l'argent, et il n'a jamais pensé à sa

réputation. C'est un malheureux qui a toujours vécu dans la débauche la plus crapuleuse. Il brochait le matin une feuille dans son lit, et il envoyait cette feuille à son imprimeur, qui lui en envoyait un louis sur-le-champ ; il buvait le reste du jour ; c'était là sa vie commune : il n'a jamais rien revu, rien corrigé. Aussi, malgré la beauté de son imagination, qu'il avait un peu noire, et la chaleur vive et brûlante que l'on trouve dans son *Cléveland* et dans ses *Mémoires d'un homme de qualité*, l'extrême négligence qui y règne, tant dans le plan que dans le style, empêchera ses ouvrages de passer à la postérité. Prévost avait été bénédictin, et n'était arrivé dans la société qu'à l'âge de quarante ans ; aussi a-t-il été toute sa vie l'homme d'esprit le plus gauche, le plus lourd et le moins fait pour le commerce ordinaire; il y était ennuyeux, et c'est vraisemblablement cette raison, qu'il sentait intérieurement, qui l'a fait vivre dans la mauvaise compagnie. Il se rendait justice, sans doute, et savait qu'il n'était pas fait pour vivre avec d'honnêtes gens. »

Ce qui montre combien les renseignements de Collé demandent parfois confirmation, c'est qu'il fait mourir Prévost subitement de l'effet d'un topique destiné à faire passer la goutte.

Voici maintenant le portrait de Marivaux ; on ne peut imaginer de contraste plus tranché que celui de cet homme recherché et délicat, avec le grossier personnage que nous venons de voir:

« Le vendredi 11 février (1763) mourut M. de Mari-

vaux, qui laisse une place vacante à l'Académie française. Il avait soixante-quinze ans et n'en paraissait pas avoir cinquante-huit. C'était un homme de beaucoup d'esprit et de mœurs très pures ; il était foncièrement un très galant homme, mais sa grande facilité et une excessive négligence dans ses affaires l'avaient conduit à recevoir des bienfaits de gens dont il n'eût dû jamais ne accepter. On n'a découvert qu'à sa mort que madame de Pompadour lui faisait une pension de mille écus ; si j'en dois croire même une vieille demoiselle Saint-Jean, avec laquelle il demeurait depuis plus de trente ans, elle l'avait soutenu pendant plusieurs années, et il avait vécu à ses dépens. Indépendamment de ce que je ne crois pas que cette bonne fille mente, la dépense que Marivaux faisait et aimait à faire me persuade aisément qu'elle n'avance rien à cet égard qui ne soit vrai. Marivaux était curieux en linge et en habits; il était friand et aimait les bons morceaux ; il était très difficile à nourrir. Quoi qu'il en soit, je n'ai point connu, à tous autres égards, de plus honnête homme, ou du moins qui aimât plus la probité et l'honneur. Mais il était rempli d'amour-propre ; et je n'ai vu de mes jours à cet égard personne d'aussi chatouilleux que lui. Il fallait le louer et le caresser continuellement comme une jolie femme. »

J'ai laissé exprès de côté tout ce que Collé rapporte des acteurs de son temps; je compte y revenir.

III

LE THÉATRE ET LES ACTEURS

Je reviens une dernière fois au *Journal de Collé*, pour l'entendre causer des choses du théâtre au XVIIIe siècle. Collé avait la passion du théâtre, il le fréquentait depuis son enfance, il assistait aux premières représentations, aux débuts; et c'est surtout pour consigner ses souvenirs et ses impressions en ce genre qu'il rédigeait son *Journal;* Collé était une sorte de feuilletoniste inédit et pour son propre compte. Du reste, injuste, partial, quinteux, comme il arrive volontiers de l'être à cette race impressionnable des critiques.

Voltaire a décrit ce qu'était le théâtre au commencement du XVIIe siècle : « Des comédiens avaient un privilège, ils achetaient un tripot, un jeu de paume; ils formaient une troupe comme des marchands forment une société. Que pouvait-on faire sur une vingtaine de planches chargées de spectateurs? Quelle pompe, quel appareil pouvait parler aux yeux? » Le théâtre n'en était plus là en 1755, mais Collé, à cette époque, fut témoin d'une nouvelle amélioration qui peut bien s'appeler une révolution. Ce fut à l'occasion de *l'Orphelin de la Chine*. Jusque-là les décorations étaient banales, représentant l'éternel palais. Les costumes de même : l'habit

à la française, la perruque, les paniers. On voyait Agamemnon, « enveloppé d'une espèce de baril à franges, dit Lemazurier, ôtant galamment son chapeau aux dames, et conduisant au bûcher sa fille Iphigénie en robe de cour. » Quant à Achille, il avait des bas blancs, des gants blancs, et portait un petit chapeau surmonté d'une aigrette blanche. On changea tout cela pour la pièce de Voltaire. On fit peindre des décorations représentant un édifice chinois. Les acteurs se conformèrent à la couleur locale : « Les femmes étaient en habit chinois et sans paniers, raconte Collé, sans manchettes et les bras nus; Clairon a même affecté d'avoir des gestes pour ainsi dire étrangers, mettant souvent une main ou toutes les deux sur les hanches, tenant sur le front pendant des moments son poing fermé, etc. Les hommes, suivant leurs rôles, étaient vêtus en Tartares ou en Chinois; cela était bien. » Quatre ans après, nouveau progrès : on débarrassa la scène des banquettes sur lesquelles étaient assis une partie des spectateurs; Collé a encore noté ce changement.

« Le lundi, 30 du courant (avril 1759), je fus voir la salle de la Comédie-Française, sur le théâtre de laquelle on ne souffrira plus personne; Dieu veuille que cela dure! Cela fait le meilleur effet du monde; je crus même m'apercevoir que l'on entendait infiniment mieux la voix des acteurs. L'illusion théâtrale est actuellement entière; on ne voit plus César prêt à dépoudrer un fat assis sur le premier rang du théâtre, et Mithridate expirer au milieu de tous les gens de notre connaissance;

l'ombre de Ninus heurter et coudoyer un fermier général, et Camille tomber morte dans la coulisse sur Marivaux et sur Sainte-Foix, qui s'avancent ou se reculent pour se prêter à l'assassinat de cette Romaine. Cette nouvelle forme de théâtre ouvre aux tragiques une nouvelle carrière pour jeter du spectacle, de la pompe et plus d'action dans le poème. Le costume dans les habillements, que Clairon a établi depuis quelques années, en dépit de ses sots camarades, ne contribue pas peu encore à rendre l'illusion complète. *Venceslas*, retouché par M. de Marmontel, avait toujours été joué avec des habits à la française. Je me souviens de l'avoir vu représenté par Baron et Dufresne, avec des cordons bleus qui ressemblaient à l'ordre du Saint-Esprit et en habit français. Aujourd'hui, ce sont des fourrures et des vêtements à la polonaise, ce qui est beaucoup plus dans le vrai. A présent, nous avons les habits tragiques dans le costume, et point de comédiens ; au lieu que dans ce temps nous avions d'excellents comédiens et point ces habits. »

Ces derniers mots trahissent le mauvais vouloir de Collé pour les acteurs contemporains. Il ne se lasse pas de les dénigrer au profit des anciens qu'il avait vus dans sa jeunesse, et qui, dit-il, lui avaient donné une idée de la perfection : Baron surtout, et Adrienne Lecouvreur. Ces artistes, on le sait, avaient été les auteurs d'un changement théâtral plus important encore que celui des décorations et des costumes. Jusqu'à eux, la déclamation, selon l'expression de Voltaire, était « un récitatif mesuré,

un chant presque noté », et mettait « obstacle à ces emportements de la nature qui se peignent par un mot, par une attitude, par un silence, par un cri qui échappe à la douleur ». Collé aimait à rappeler chez mademoiselle Lecouvreur cette supériorité de l'art qui fait oublier l'acteur, et même le poète. « On ne voyait d'elle, dit-il, que le personnage qu'elle représentait. On n'a jamais rendu comme elle le premier acte de Phèdre et le rôle de Monime. » Mais Baron avait laissé à Collé le souvenir d'un art plus consommé encore.

« Il ne lui manquait quelquefois que de la chaleur pour être le plus accompli comédien qui ait jamais pu exister. Il faut supposer même qu'il avait cette partie essentielle du comédien lorsqu'il était jeune. Quand je l'ai vu, il avait déjà soixante-douze ou quinze ans, et, à cet âge, on pouvait bien lui pardonner de ne pas entrer aussi vivement dans la passion que l'eût pu faire un acteur de trente ans. Il suppléait du reste à ce défaut par une intelligence, une noblesse et une dignité que je n'ai vues qu'à lui. Il excellait surtout dans les détails d'un rôle; il avait un naturel qui allait jusqu'au familier, même dans le tragique, sans par là en dégrader la majesté. Il n'était pas moins supérieur dans le comique ; je lui ai vu jouer divinement les rôles du Misanthrope, d'Arnolphe et de Simon dans *l'Andrienne*. Il y avait une si grande vérité dans son jeu et tant de naturel, qu'il nous faisait oublier toujours le comédien, et il portait l'illusion jusqu'à faire imaginer que l'action devant vous était réelle. Il ne déclamait jamais, pas

même dans le plus grand tragique, et il rompait la mesure du vers de telle sorte, que l'on ne sentait point l'insupportable monotonie du vers alexandrin. Aussi, le beau vers ne gagnait rien avec lui, et l'on avait de la peine à démêler dans son débit s'il récitait des vers de Racine ou de La Chaussée. Il ne rendait jamais le vers, mais la situation, mais le sentiment. Il faisait de si longues pauses, et jouait si lentement que le spectacle durait une demi-heure de plus quand il y avait un rôle. »

Il est curieux de mettre les jugements de Voltaire en regard de ceux de Collé. C'est précisément l'opposé. Voltaire sacrifie les anciens aux nouveaux venus. Baron, selon lui, était noble et décent, mais c'était tout. « Mademoiselle Lecouvreur avait les grâces, la justesse, la simplicité, la vérité, la bienséance; mais, pour le grand pathétique de l'action, nous le vîmes la première fois dans mademoiselle Dumesnil[1]. » Et il peint cette dernière, « lorsque, dans *Mérope*, les yeux égarés, la voix entrecoupée, levant une main tremblante, elle allait immoler son propre fils; lorsque, traversant en un clin d'œil tout le théâtre, les larmes dans les yeux, la pâleur sur le front, les sanglots à la bouche, les bras étendus, elle s'écriait : *Barbare, il est mon fils !* »

On devine dans ces éloges la reconnaissance de l'auteur dramatique pour celle qui avait été son interprète et avait partagé ses succès. Collé, lui, qui n'a pas

1. Voltaire, *Des divers changements arrivés à l'art tragique*.

les mêmes motifs d'admiration, est plus froid pour les héritières de la Lecouvreur. Mademoiselle Gaussin, à l'entendre, était supérieure à tout dans la comédie et les rôles naïfs et de jeune fille, mais elle était médiocre dans le tragique. Quant à mademoiselle Dumesnil, son impression est mêlée : « Elle ne joue bien que les morceaux vifs d'un rôle, et j'avoue que, dans ces endroits, elle a plus de chaleur et d'entrailles que n'en avait mademoiselle Lecouvreur. Elle va plus loin que cette célèbre comédienne, mais quelle différence dans tout le reste! Elle ne joue bien que les endroits de fureur et de passion. Nulle dignité, d'ailleurs, point de noblesse ; exprimant mal l'amour, médiocrement la fierté, et déclamant assez souvent. Figure ignoble, démarche forcée, vilaine voix; mais dans les morceaux où elle est bonne, elle est au-dessus de tout; elle fait oublier tous ses défauts et tous ses désagréments. »

Mademoiselle Clairon elle-même trouve à peine grâce devant ce juge moins délicat encore que morose, honnête cependant, et rompu aux choses du théâtre. Il lui reproche une déclamation chantée et ampoulée, gémissante. Il la trouve inférieure à la Lecouvreur, et surtout à la Dumesnil pour la sensibilité, la partie sublime du comédien, selon lui. En même temps il la met au-dessus de Dumesnil pour l'expression de l'amour, et surtout de l'amour outragé, Ariane, Didon, etc. « Elle lui est beaucoup supérieure par la noblesse et une fierté pleine d'intelligence dans les endroits qui demandent peu de chaleur et beaucoup de dignité. Les rôles dans les pièces

de Corneille lui vont assez bien pour cette raison. Au reste, voix lourde, assez belle pourtant, mais monotone et pleine de respiration forcée, et quelquefois de hoquets désagréables. »

Ceci était écrit en 1750. Cinq ans après, Collé vit l'actrice dans l'*Orphelin de la Chine* : il y pleura, et il lui fit une espèce d'amende honorable : « La tragédie est mauvaise, mais la comédienne est admirable. Elle acquiert tous les jours ; elle se défait peu à peu de sa déclamation, et marche à grands pas au jeu naturel : si elle continue, elle atteindra l'art de la Lecouvreur. Les progrès qu'elle a faits sont trop marqués et trop étonnants pour n'en pas attendre d'autres ; peut-être en doit-on attendre la perfection. »

Grimm, au reste, faisait aussi ses réserves sur mademoiselle Clairon. Il la trouvait un peu ampoulée. Il lui reprochait, à force d'étude et de science, de perdre la tragédie.

Avec les acteurs que nous venons de nommer est épuisée l'indulgence de Collé. Il a pour tous les autres une sévérité qu'on s'explique difficilement, lorsqu'on pense à la réputation laissée par les artistes qu'il arrange ainsi.

Madame Favart, cette gracieuse femme, dont tous les contemporains reconnaissent le talent et la grâce, devient une médiocre danseuse, une impudente créature, chantant le vaudeville avec indécence, et dégoûtant les moins délicats par ses manières. Pour Molé, de même ; la voix publique en a fait l'un des premiers acteurs qu'ait eus la

Comédie-Française ; mais Collé ne lui accorde rien. Il le voit débuter en 1754, à l'âge de dix-neuf ans, et prononce aussitôt son verdict: « C'est un enfant sans voix, sans grâce et sans usage du théâtre. » Vingt-cinq ans plus tard, Collé relit ce jugement, il l'annote, mais c'est pour l'aggraver : « Molé est devenu outré et insoutenable dans le haut comique, dans le drame, et surtout dans le tragique. Il a pris le parti de grossir sa voix ; il ne parle plus avec la sienne, que probablement il ne trouve plus suffisante. Il joue tout comme un furieux, comme un enragé. Il eût excellé dans les rôles d'amants passionnés, s'il eût voulu ne point outrer ; jamais il n'eût été un comédien véritable, un comédien universel. » Mais Molé était fier, traitant les auteurs de haut, et il avait probablement eu maille à partir avec Collé, au sujet de quelque représentation. Collé lui devait pourtant le succès du rôle de Desronais.

Collé n'est pas moins injuste pour Lekain, le plus grand acteur de la seconde moitié du XVIIIe siècle. On sait qu'il était laid, que ses traits manquaient de noblesse ; mais on sait aussi qu'il faisait tout oublier par le pathétique de son jeu. La Harpe l'appelait « l'acteur qui a porté le plus loin le sentiment et l'expression de la tragédie ». Il fallait, ajoutait-il, l'avoir entendu prononcer les mots : « Hé bien ! je meurs content ! » pour comprendre tout ce qu'ils ont d'effroyable dans la bouche d'Oreste. Le rôle d'Oreste était un de ses chefs-d'œuvre. Mademoiselle Clairon, dans ses *Mémoires*, prétend cependant que es rôles de Racine étaient trop simples

pour lui, et qu'il n'atteignait toute sa perfection que dans les tragédies de Voltaire. C'est dans le personnage de Tancrède qu'il paraît, en effet, avoir excité le plus d'admiration. Quoi qu'il en soit, Lekain est resté l'un des grands souvenirs de la scène française, et Geoffroy, qui l'avait connu, ne se lassait point de l'opposer à Talma.

Voyons maintenant ce qu'en pense Collé. Il assiste aux débuts de Lekain, aux Français, le 14 septembre 1750. L'acteur jouait le rôle de Titus, dans le *Brutus* de Voltaire :

« C'est un jeune homme de vingt-trois à vingt-quatre ans, qui n'est point mal fait, mais dont le visage est hideux et l'air passablement ignoble. Des grimaces à chaque sentiment qu'il veut exprimer ; d'assez beaux gestes, et nulles entrailles, à mon gré, car j'ai vu bien des gens n'être pas de mon sentiment à ce dernier égard : je souhaite m'être trompé. Il réussit beaucoup, quoiqu'il m'ait déplu souverainement. Il a pourtant quelque sorte d'intelligence, avec le défaut cependant de jouer plutôt le mot que les choses ; il a le talent de faire des pauses assez longues, ce que je regarde comme une grande adresse et un grand art, quoique beaucoup de gens prennent cela pour un défaut. Ces pauses lui donnent le temps pour varier ses tons, et c'était peut-être en quoi excellaient Baron et la Lecouvreur. Mais, je le répète, je ne lui crois point d'entrailles ; il m'a laissé froid, donc il a eu tort ; et ce sont de ces sortes de torts dont on ne revient point : on n'acquiert point d'entrailles.

Tout comédien sans chaleur sera toujours un mauvais, ou un très médiocre comédien. Sa voix n'est pas forte, et elle devient désagréable quand il veut la forcer. Enfin, je reviens à sa figure, qui ne dédommage nullement de ce qui lui manque en talent, et surtout en vivacité. »

Quelques mois plus tard, Lekain a déjà fait son chemin, puisqu'il est question de lui pour les premiers rôles ; mais Collé est encore plus dédaigneux, plus méprisant que la première fois :

« C'est un petit drôle qui ne peut jamais devenir rien, même de médiocre : très peu d'intelligence, une voix rauque et cassée aussitôt qu'il a déclamé vingt vers ; joignez à cela sa figure. » Collé revient souvent sur cette figure, l'une des plus désagréables et des plus patibulaires qu'il eût vues : une tête de mort pour le haut du visage. L'année suivante, Lekain joua *Orosmane* et fut reçu avec un enthousiasme extraordinaire. Collé lui-même fut obligé de reconnaître que l'acteur s'était surpassé ; mais il ne consentait pas pour cela à le regarder comme un grand comédien. « Que l'on attende deux ou trois ans, disait-il ; que l'engouement où l'on est soit passé, et l'on m'en dira des nouvelles. » Il se passa non pas trois ans, mais trente, le temps ne fit que confirmer la réputation de Lekain, l'acteur mourut en emportant les regrets universels ; mais Collé résista jusqu'au bout, avouant néanmoins qu'il était seul de son avis : « Je me suis trompé probablement sur Lekain, écrivait-il en note dans son *Journal ;* mais soit prévention,

aveuglement, ou tout ce qu'on voudra, ce hideux et rauque comédien ne m'a jamais fait grand plaisir ; sa voix blessait toujours mes oreilles, et sa figure m'a toujours répugné. Je rendais justice à son art quand il l'a eu perfectionné ; mais jamais *ce monstre à voix humaine* ne m'a remué que désagréablement ; il ne me paraissait placé que dans les rôles où il faut être horrible, comme dans *l'Orphelin de la Chine*. J'ai tort, puisque le public l'adorait. »

Talma, au commencement de ce siècle, eut le même sort que ses prédécesseurs : une grande réputation, une gloire qui allait tous les jours s'étendant, se confirmant, mais qui n'arriva jamais cependant à faire taire toutes les critiques. On sait que madame de Staël lui a donné une place dans son livre de l'*Allemagne*, et a ainsi comme fixé dans un monument durable la renommée fugitive du comédien. Je cite, puisque aussi bien mon travail devient aujourd'hui, sous ma plume, une mosaïque de citations. Le passage en vaut d'ailleurs la peine ; on y sent cette sympathie enthousiaste et communicative dont l'écrivain avait le secret :

« Il me semble que Talma peut être cité comme un modèle de hardiesse et de mesure, de naturel et de dignité. Il possède tous les secrets des arts divers ; ses attitudes rappellent les belles statues de l'antiquité ; son vêtement, sans qu'il y pense, est drapé dans tous ses mouvements, comme s'il avait eu le temps de l'arranger dans le plus parfait repos. L'expression de son visage, celle de

son regard, doivent être l'étude de tous les peintres. Quelquefois il arrive les yeux à demi ouverts, et tout à coup le sentiment en fait jaillir des rayons de lumière qui semblent éclairer toute la scène. Le son de sa voix ébranle dès qu'il parle, avant que le sens même des paroles qu'il prononce ait excité l'émotion. Lorsque, dans les tragédies, il s'est trouvé par hasard quelques vers descriptifs, il a fait sentir les beautés de ce genre de poésie, comme si Pindare avait récité lui-même ses chants. D'autres ont besoin de temps pour émouvoir, et font bien d'en prendre; mais il y a dans la voix de cet homme je ne sais quelle magie qui, dès les premiers accents, réveille toute la sympathie du cœur. Le charme de la musique, de la peinture, de la sculpture, de la poésie, et par-dessus tout, du langage de l'âme : voilà ses moyens pour développer dans celui qui l'écoute toute la puissance des passions généreuses ou terribles.

» Quelle connaissance du cœur humain il montre dans sa manière de concevoir ses rôles! Il en est le second auteur par ses accents et par sa physionomie.

» Dans *Andromaque*, quand Hermione insensée accuse Oreste d'avoir assassiné Pyrrhus sans son aveu, Oreste répond :

Et ne m'avez-vous pas
Vous-même ici tantôt ordonné son trépas?

» On dit que Lekain, quand il récitait ces vers, appuyait sur chaque mot, comme pour rappeler à

Hermione toutes les circonstances de l'ordre qu'il avait reçu d'elle. Ce serait bien vis-à-vis d'un juge ; mais quand il s'agit de la femme qu'on aime, le désespoir de la trouver injuste et cruelle est l'unique sentiment qui remplisse l'âme. C'est ainsi que Talma conçoit la situation. Un cri s'échappe du cœur d'Oreste ; il dit les premiers mots avec force, et ceux qui suivent avec un abattement toujours croissant : ses bras tombent, son visage devient en un instant pâle comme la mort, et l'émotion des spectateurs s'augmente à mesure qu'il semble perdre la force de s'exprimer.

» Le même Talma, Grec, Romain et chevalier, est un Arabe du désert, plein d'énergie et d'amour ; ses regards sont voilés comme pour éviter l'ardeur des rayons du soleil ; il y a dans ses gestes une alternative adorable d'indolence et d'impétuosité ; tantôt le sort l'accable, tantôt il paraît plus puissant encore que la nature, et semble triompher d'elle : la passion qui le dévore, et dont une femme qu'il croit sa sœur est l'objet, est renfermée dans son sein ; on dirait, à sa marche incertaine, que c'est lui-même qu'il veut fuir : ses yeux se détournent de ce qu'il aime, ses mains repoussent une image qu'il croit toujours voir à ses côtés ; et quand enfin il presse Saléma sur son cœur en lui disant ce simple mot : « j'ai froid », il sait exprimer tout à la fois le frisson de l'âme et la dévorante ardeur qu'il veut cacher [1].

1. Voyez les Notes et Pensées qui, dans la nouvelle édition, terminent le tome XI des *Causeries du Lundi* : des observations de moraliste expérimenté ; des jugements sur beaucoup de contem-

« J'ai vu Talma déclamer, dans la chambre, la dernière scène avec sa femme, dont la voix et la figure conviennent si bien à Desdémona : il lui suffisait de passer sa main sur ses cheveux et de froncer le sourcil, pour être le Maure de Venise, et la terreur saisissait à deux pas de lui, comme si toutes les illusions du théâtre l'avaient environné. »

Il paraît que Talma aimait à faire sentir cette puissance du simple geste et de la physionomie. C'est de lui qu'il s'agit dans l'anecdote suivante. Je la tire d'un ouvrage où l'on ne s'aviserait guère de la chercher, l'*Essai sur le langage*, de M. Chaírma, un maître vénéré, que vient de perdre la Faculté des lettres de Caen, et dont j'éprouve je ne sais quel mélancolique plaisir à écrire ici le nom et à évoquer le vieux, vieux souvenir !

« On dit qu'un grand acteur, fatigué d'entendre sans cesse attribuer au poète, dans les effets prodigieux qu'il produisait au théâtre, une part plus large qu'il ne convenait, un soir, au milieu d'un cercle disposé à la joie, en cravate et en frac, passa la main sur son front, recula d'un pas, et donna soudain à sa figure et au son de sa voix l'expression vivante du plus profond désespoir ; l'assemblée s'émut, frissonna, pâlit ; on

porains, tels qu'on en porte dans le secret de son cœur, ou qu'on les note le soir, en rentrant chez soi ; sur toutes choses, bien des pensées de derrière la tête, pour me servir de l'expression de

avait cru voir OEdipe au moment où, après s'être reposé longtemps, fier de son innocence, il découvre tout à coup en lui un fils incestueux et parricide. Les Euménides et leurs flambeaux vengeurs étaient dans ses regards. Les paroles dont il accompagnait cette effrayante pantomime étaient peu en harmonie avec la passion empreinte sur ce front terrible et dans cette voix lamentable. C'était je ne sais quelle chanson d'enfant, que nous avons tous chantée, badine, joviale, ou du moins n'éveillant que des idées de ce genre, et ne se prêtant pas le moins du monde au sens qu'elle parut prendre momentanément. Il y avait contradiction manifeste entre l'expression conventionnelle et l'expression de la nature. La lutte ne fut pas un instant indécise : et la nature triompha. Si elle a tant de force quand elle gêne et contrarie le symbole créé par l'homme, que sera-ce quand elle le sert et le seconde ? »

Pour Talma, aujourd'hui, l'apothéose est accomplie. M. Sainte-Beuve le comparait l'autre jour à Rachel, nous donnant, sur ces deux grands artistes, l'une de ces notes qu'il tire de temps en temps de son portefeuille. On reconnaît, dans ce jugement, que Talma est passé au rang des gloires incontestées, de celles qui servent désormais à mesurer les autres. « Il a manqué à Rachel, dit M. Sainte-Beuve, d'avoir pour vis-à-vis un grand talent

Pascal; en somme, une centaine de pages quasi posthumes, un avancement d'hoirie fait au public, un fragment des Mémoires les plus sincères et les plus intéressants qu'on puisse lire.

d'acteur, un Talma. La nature avait peut-être moins fait d'abord pour Talma que pour Rachel. Elle, elle s'est déclarée d'emblée et du premier jour : lui, il lui a fallu des années pour mûrir et se former. Mais aussi, il avait bien autrement de sérieux et de moralité comme artiste ; toujours occupé de son art, y ramenant tout, s'y perfectionnant par l'usage du monde et par le commerce des grands hommes. C'est ainsi qu'il est allé grandissant jusqu'à la fin, et plus beau que jamais dans ses derniers rôles, fussent-ils de pièces secondaires et de poètes médiocres : il les achevait et les accomplissait. Quant à Rachel, elle n'a jamais été mieux que dans sa première manière, et pendant les toutes premières années. Bientôt la femme nuisit en elle à l'artiste ; je veux dire que son genre de vie, au lieu d'aider à son talent, y nuisit, la fureur du plaisir lui retirait de ses forces. »

Voilà Talma passé au rang des olympiens ; mais il ne faut pas s'imaginer qu'il y soit arrivé sans conteste. Il serait piquant, en regard des témoignages qu'on vient de lire, de rappeler à quelles critiques Talma a été en butte, et non pas seulement de la part des imbéciles ou des envieux. Geoffroy, surtout, le feuilletoniste des *Débats*, s'acharnait à le dénigrer. Il suivait exactement le procédé que nous avons vu adopté par Collé : comme on avait jadis opposé Baron à Lekain, il opposait Lekain à Talma ; les morts servent à cela. Il protestait contre le succès, contre le public, contre lui-même, lorsqu'il se sentait entraîné malgré lui. « Talma, écrivait-il en 1804, est toujours en possession des plus

vifs applaudissements dans les fureurs d'Oreste. Il les joue avec une effrayante vérité qui doit frapper la multitude. Lekain avait une autre manière : pénétré de la noblesse de son art, il était persuadé qu'il fallait conserver à Oreste une sorte de dignité, même dans ses moments d'aliénation. Il ne croyait pas que la fureur d'Oreste dût ressembler à une attaque d'épilepsie. Lekain s'efforçait donc d'ennoblir ce délire d'un prince qu'une horrible fatalité avait voué aux Euménides. Talma a pris une autre manière ; il a plus de naturel et de vérité, mais moins de noblesse et même d'intérêt. Il étonne, il épouvante. Lekain était plus touchant et plus pathétique. »

Geoffroy, quelques années plus tard, trouva un autre moyen de rabaisser Talma; il le comparait à Lafon, proclamait hautement la supériorité de ce dernier. Du reste, même ton de dénigrement, et toujours le reproche d'exagération dans le jeu : « Talma, disait-il dans un feuilleton de 1812, Talma, j'en conviens, a éprouvé mes censures; sa manière et son système ne sont point de mon goût. J'ai le malheur de n'être pas fort sensible à l'art de se contracter les nerfs, de se donner des convulsions, de rouler les yeux et de se rendre le visage bien effrayant. Il me semble qu'il y a dans ce procédé plus de mécanisme, ou, si l'on veut, de charlatanisme que de vrai talent. Dans les arts d'agrément, je n'admets rien de hideux, de difforme et d'ignoble. De beaux vers, des sentiments vrais et naturels, le langage du cœur, l'expression vive et franche des passions de l'âme, me

paraissent bien préférables aux contorsions du corps et à toute cette pantomime, qui n'est bonne qu'à faire peur aux femmes, aux enfants et au peuple. »

Cet article poussa Talma à bout, et donna lieu à des voies de fait. Voici l'anecdote, telle que je la trouve dans l'amusant volume de M. Edmond Biré, intitulé *Victor Hugo et la Restauration*. M. Biré est de ceux, dit-il lui-même, qui professent l'admiration la plus vive pour l'auteur des *Misérables*. « Le génie est là, près de vous, écrit-il, et vous sentez, à un certain frémissement dans l'air, que l'ange de la poésie vient de passer en déployant ses ailes. » Mais il y a, dans ce roman, certain chapitre intitulé *l'Année 1817*, où M. Biré a cru pouvoir relever des inexactitudes ; de là tout un volume plein de faits et d'anecdotes.

C'est de ce livre que j'ai tiré le récit suivant :

« Le lendemain (du feuilleton dont on vient de lire un passage) on jouait au Théâtre-Français le *Philinte* de Molière, et la *Revanche*. Geoffroy était dans une petite loge du rez-de-chaussée, assez près du théâtre, avec trois autres personnes. Tout à coup la loge s'ouvre, un homme entre brusquement, l'œil égaré comme Hamlet, l'air furieux comme Oreste. C'était, en effet, Oreste et Hamlet, c'était Talma. « C'est vous que je cherche, » dit-il à Geoffroy en le soufflетant, s'il faut en croire la *Biographie des Contemporains*, en lui serrant la main comme dans un étau, et l'égratignant jusqu'au sang d'après la version du *Journal de l'Empire*, et d'un air

tragique : « Sortez ! sortez ! — Sortez vous-même ! » répond le critique, assisté de ses voisins. Talma dut céder au nombre ; seulement, à la porte, dans un beau désespoir, il continua à vomir contre ses adversaires des torrents d'invectives, jusqu'au moment où des amis raisonnables intervinrent, se saisirent de sa personne, et, l'entraînant hors du théâtre, mirent fin à cette déplorable scène.

» Le lendemain, explications des deux intéressés. Geoffroy raconta à sa manière l'attaque dont il avait été la victime. Talma répondit dans une lettre aux journaux, se plaignant que le critique outrepassât ses droits. « Il » est triste, sans doute, pour moi, disait-il en terminant, » d'avoir à entretenir le public de pareils détails. C'est à » lui à juger, du reste, si, comme le prétend M. Geoffroy, » je suis gâté par les flatteries, lorsque, dans le journal » le plus répandu en Europe, je me vois abreuvé d'injures » et de dégoûts. »

J'avoue que si j'étais chargé de défendre le génie de Talma, je ne m'inquiéterais pas beaucoup des attaques de Geoffroy ; on a vu, de tout temps, le feuilleton théâtral s'inspirer de rancunes littéraires, de rivalités de coulisses. Mais voici qui est plus grave. Paul-Louis Courier n'était point critique de profession : atrabilaire et dénigrant, c'était pourtant un homme de goût, nourri d'études classiques, fait, à ce qu'il semble, pour apprécier un acteur qui cherchait à rendre la vie aux chefs-d'œuvre de notre littérature. Eh bien ! voici de quel

» ton il juge Talma. C'est à sa femme qu'il écrit, et en 1818 :

« Je suis allé, comme je t'ai dit, aux Français. On donnait *Andromaque*. Je n'ai rien vu au monde de si pitoyable. Tout était révoltant : Andromaque avait dix-huit ans, et Oreste soixante. Tantôt il hurle, il beugle; tantôt il parle tout bas, et semble dire: « Nicole, » apporte-moi mes pantoufles. » Tout cela est entremêlé de coups de poing et de gestes de laquais dans les endroits de la plus noble poésie. Je t'assure que celui de la Gaieté, qu'on nomme le Talma des boulevards, vaut beaucoup mieux que son modèle. Talma était fagoté on ne peut plus mal : des draperies si lourdes et si embarrassantes, qu'il ne pouvait faire un pas ; un gros ventre, un dos rond, une vieille figure; c'était un amoureux à faire compassion. Tu sais que je n'ai point de prévention ; je ne demandais pas mieux que de m'amuser. Je crois d'ailleurs que le parterre, tout enthousiasmé qu'il était, ne s'amusait pas plus que moi. »

Le jugement est inattendu, il est rude ; mais il est de ceux, pourtant, dont il faut tenir compte. Telle est donc, en définitive, la destinée de l'acteur. Il a de magnifiques triomphes, sans doute ; il ravit des milliers d'auditeurs; il les voit suspendus à ses lèvres ; il les fait pleurer ou frémir ; il savoure les jouissances de la popularité plus qu'aucun artiste peut-être. Mais, en dépit des efforts les plus persévérants, il ne réussit pas à satisfaire certains

juges trop délicats ou trop rebelles. Puis, lors même qu'il a triomphé, ou à peu près, de toutes les oppositions, lorsqu'il est parvenu au sommet de son art, lorsqu'il a, pendant vingt ou trente ans, enchanté le public, et jusqu'à des publics de rois, que laisse-t-il après lui? Comme le virtuose, comme l'orateur, il ne laisse qu'un souvenir, un nom; moins que cela : l'ombre d'un nom et d'un souvenir.

Septembre 1869.

VI

L'ANCIENNE ACADÉMIE DES SCIENCES[1]

Le livre de M. Bertrand sur l'Académie des sciences n'a qu'un défaut, celui de promettre beaucoup moins qu'il ne donne. L'histoire d'une compagnie savante, — il semble que rien ne doive être plus sec, un catalogue de noms, une liste de travaux, la science sous son résumé le plus aride, la biographie sans les détails qui en font le charme ! Eh bien, non ; je ne sais comment M. Bertrand s'y est pris, mais il a su faire de son livre un volume très instructif, très curieux et même très amusant. La science y tient naturellement la première place. On y entend ses bégaiements, on mesure les progrès qu'elle a faits en une centaine d'années. L'Académie, à son origine, ne comptait encore que trois éléments. Le premier était l'eau. C'est elle qui, modifiée par un autre principe, l'*esprit altératif*, produisait les divers corps, le soufre, par exemple, le mercure et le sel. Puis il y avait un troisième prin-

1 *L'Académie des sciences et les académiciens*, de 1666 à 1793, par Joseph Bertrand, membre de l'Institut. Paris, chez Hetzel. 1869.

cipe, nommée *archée*, propre aux esprits parfaits et qui ont quelque participation à la vie. « On le voit, ajoute M. Bertrand, les chimistes avaient beaucoup à désapprendre. » Ils le firent ; un siècle plus tard, Lavoisier expliquait la combustion et fondait la nomenclature chimique. Le volume de M. Bertrand est donc comme un tableau raccourci des conquêtes de la science. Mais je me hâte d'ajouter qu'on y trouve aussi de piquantes anecdotes et toute une galerie de portraits, miniatures finement touchées, physionomies rendues avec la plus juste précision.

L'Académie des sciences fut fondée en 1666. C'est Perrault qui avait eu l'idée de cette institution, et c'est Colbert qui en proposa la fondation au roi. La nouvelle compagnie, au commencement, devait s'occuper de toutes les connaissances humaines, des études historiques, par exemple, et des lettres, aussi bien que des sciences mathématiques et naturelles. Elle faisait ainsi concurrence à l'Académie française et à celle des inscriptions. Celles-ci se plaignirent, et on réduisit leur sœur cadette au rôle qu'elle remplit encore aujourd'hui. Elle se composait, à l'origine, de seize membres, parmi lesquels on comptait des hommes tels que Huygens, Roberval, Claude Perrault. Il y avait des pensions pour les académiciens, et des fonds pour les expériences. La compagnie perdit beaucoup en passant du gouvernement de Colbert à celui de Louvois, « qui s'occupe fort peu d'elle et fort mal ». Louvois avait la prétention de distinguer entre les recherches curieuses et les recherches utiles, et de limiter les travaux de l'Académie à ces dernières. Les recherches

utiles étaient « celles qui pouvaient avoir rapport au service du roi et de l'État ». Il est vrai que Louvois prenait le service de l'État dans un sens très large. Ainsi, il demandait à l'Académie de faire des analyses du thé, du café et du chocolat. Un académicien, Bourdelin, accueillit la proposition avec empressement. Analyser le café, c'était encore s'occuper d'un breuvage qu'il idolâtrait. Bourdelin aimait tant le café que, sur la fin de sa vie, les médecins le lui ayant interdit, il attendait avec impatience que son état fût prononcé désespéré pour pouvoir sans scrupule revenir à sa boisson favorite, et en prendre autant qu'il voudrait.

Le troisième protecteur de l'Académie fut Pontchartrain. Son neveu, l'abbé Bignon, s'étant aperçu que la compagnie languissait, s'en fit attribuer la direction, et la régénéra en lui donnant un meilleur règlement. Le nombre de ses membres fut augmenté, et leur choix lui fut laissé à elle-même, ce qui la rendit à la fois plus forte et plus libre. Elle fut installée au Louvre. Les travaux individuels prirent la place des recherches faites en commun. Cependant l'assiduité aux séances était de rigueur; il fallait même y participer, apporter des travaux, prendre la parole. Faute de quoi le président vous censurait, privait les paresseux d'une partie de leurs droits académiques, finissait même par les exclure. Plus d'une radiation fut prononcée et maintenue. L'Académie exerçait d'autres droits encore sur ses membres. Nul, sans son autorisation, ne pouvait prendre la qualité d'académicien sur le titre d'un ouvrage. Elle modérait

les polémiques trop vives. L'astronome Lefèvre ayant violemment attaqué deux de ses confrères, fut condamné à leur en demander pardon en pleine assemblée. Ces savants ont de tout temps été portés aux injures! Il y avait d'ailleurs entre eux des rivalités de métier. Les médecins et les chirurgiens, par exemple, ne pouvaient se souffrir. Les chirurgiens avaient beau laisser aux barbiers la saignée et les vésicatoires, le soin des bosses, apostumes et contusions; ils avaient beau faire des distinctions et se dire chirurgiens de robe longue, les médecins cherchaient à les empêcher de s'élever jusqu'à eux. On leur rappelait durement que leur art était une profession manuelle; le nom de chirurgie lui-même ne venait-il pas d'un mot grec qui signifie la main? L'Académie eut plus d'une fois à apaiser les discussions de ces deux classes de guérisseurs.

Les travaux de l'Académie consistaient en questions à résoudre, inventions à juger et prix à adjuger. On possède encore le manuscrit autographe d'un programme rédigé par Huygens à l'époque de la fondation de la compagnie. Il recommandait à la classe de physique de faire beaucoup d'expériences et d'observations. C'était, disait-il, « le seul moyen de parvenir à la connaissance des causes de tout ce qu'on voit dans la nature; comme pour savoir ce que c'est que la pesanteur, le chaud, le froid, l'attraction de l'aimant, la lumière, les couleurs; de quelles parties sont composés l'air, l'eau, le feu et tous les autres corps; à quoi sert la respiration des animaux; de quelle façon croissent les métaux, les pierres

et les herbes : de toutes lesquelles choses on ne sait encore rien ou très peu, n'y ayant pourtant rien au monde dont la connaissance serait tant à souhaiter et plus utile. » On voit que le champ était vaste! Nous avons de la peine à comprendre aujourd'hui une époque où tout était à faire, et où, faute de méthodes exactes, l'imagination se donnait si librement carrière. Parmi les premiers membres de l'Académie des sciences se trouvait Delachambre, médecin ordinaire du roi, qui fut aussi de l'Académie française, et qui avait mérité tous ces honneurs par un ouvrage intitulé : *Nouvelles conjectures sur la cause de la lumière, sur les débordements du Nil et sur l'amour d'inclination.* On se demandait d'où vient l'eau qui coule dans les rivières. Mariotte avait répondu : de la pluie et de la fonte des neiges. Mais la réponse paraissait trop simple, et un autre académicien, de Lahire, aimait mieux « supposer de grands réservoirs intérieurs dont la chaleur terrestre élève les vapeurs, qui se condensent près de sa surface et coulent sur le premier lit de tuf ou de glaise qu'elles trouvent, jusqu'à ce qu'une ouverture les jette hors du sein de la terre ».

L'Académie n'avait pas tardé à exclure du cercle de ses discussions le problème de la quadrature du cercle et la recherche du mouvement perpétuel. Elle eut pourtant bien de la peine à décourager les chimériques, d'autant plus que l'appât du gain se mêlait à l'attrait de la difficulté vaincue. « D'après un bruit populaire, qui n'est pas absolument oublié aujourd'hui, les gouvernements auraient promis pour la solution de la quadrature du

cercle des récompenses considérables, et un effort heureux après quelques mois d'étude aurait pu, suivant cette fausse opinion, procurer à la fois la gloire et la fortune. Un des inventeurs osa même assigner d'Alembert devant le Parlement, comme le frustrant, par son refus d'examiner sa solution, de la récompense de cent cinquante mille livres, qu'il croyait obstinément promise, et qu'il prétendait mériter. »

Le nom de d'Alembert rappelle une autre question qui ne fut pas, je crois, soumise à l'Académie, mais dont le savant géomètre s'est occupé à plusieurs reprises : je veux parler du *Problème de Saint-Pétersbourg*. C'était, on va le voir, une application du calcul des probabilités, théorie dont d'Alembert se refusait à accepter les principes :

« On suppose qu'un joueur, Pierre, jette une pièce en l'air autant de fois qu'il faut pour amener face. Le jeu s'arrête alors, et il paie à son adversaire, Paul, un franc s'il a suffi de jeter la pièce une fois, deux francs s'il a fallu la jeter deux fois, quatre francs s'il y a eu trois coups, puis huit francs, et ainsi de suite en doublant la somme chaque fois que l'arrivée de face est retardée d'un coup. On demande combien Paul doit payer équitablement en échange d'un tel engagement ? Le calcul fait par Daniel Bernouilli, qui avait proposé le problème, et conforme aux principes admis par tous les géomètres, à l'exception du seul d'Alembert, exige que l'enjeu de Paul soit infini. Quelque somme qu'il paie à Pierre avant de commencer le jeu, l'avantage sera de son côté ; tel est dans ce cas le sens du mot infini. Ce résultat,

quoique très véritable, semble étrange et difficile à concilier avec les indications du bon sens, d'après lesquelles aucun homme raisonnable ne voudrait risquer à un tel jeu une somme un peu forte, mille francs par exemple. L'esprit de d'Alembert, embarrassé dans ce paradoxe, ne craignit pas de condamner les principes, indubitables pourtant, qui y conduisent, en proposant, pour en nier la rigueur et en contester l'évidence, les raisonnements les moins fondés et les plus singulières objections. Dans cette discussion, qui d'ailleurs n'occupe qu'une bien faible place parmi ses opuscules, d'Alembert se trompe complètement et sur tous les points. Son esprit, toujours prêt à s'arrêter, en déclarant impénétrable tout ce qui lui semble obscur, était plus qu'un autre exposé au péril de condamner légèrement les raisonnements si glissants et si fins du calcul des chances.

» Quant au paradoxe du problème de Saint-Pétersbourg, il disparaît entièrement lorsqu'on interprète exactement le sens du résultat fourni par le calcul : une convention équitable n'est pas une convention indifférente pour les parties; cette distinction éclaircit tout. En termes plus simples et plus évidents encore, le jeu, lors même qu'il n'est pas inique, devient imprudent et insensé pour le joueur dont la mise est trop considérable. Le problème de Saint-Pétersbourg offre, sous l'apparence d'un jeu très modéré, dans lequel on doit vraisemblablement payer quelques francs seulement, des conventions qui peuvent, dans des cas qui n'ont rien d'impossible, forcer l'un des joueurs à payer une somme immense, et la répugnance

instinctive qu'un homme de bon sens éprouve à admettre les conditions fournies par le calcul, n'est autre chose au fond que la crainte très fondée d'exposer à un jeu de hasard, même équitable, une somme de grande importance avec la presque certitude de la perdre. »

L'Académie des sciences n'avait pas à se prononcer seulement sur les questions qui lui étaient proposées, mais aussi sur les inventions qui lui étaient soumises. De temps en temps, un inventeur venait l'entretenir du moyen de dessaler l'eau de la mer, ou de produire de la force sans en consommer. Perrault lui-même lui apporta un jour un projet de canon destiné à doubler la vitesse du boulet. Le projectile ordinaire devait être remplacé par un second canon, lequel, une fois lancé, aurait lancé à son tour son boulet, et lui aurait ainsi imprimé à la fois sa propre vitesse et celle qui provient de l'action de la poudre. On ne doutait de rien dans ce temps-là. Whiston, qui succéda à Newton dans la chaire de mathématiques de l'Université de Cambridge, avait proposé le moyen suivant de faciliter la solution du problème des longitudes en fournissant l'heure exacte aux navires en mer. Il voulait qu'on plaçât « sur les routes que peuvent tenir les vaisseaux une série de navires attachés par leurs ancres, sorte d'îles flottantes de position fixe et connue, sur chacune desquelles, à minuit précis, heure de Londres, on lancerait chaque jour une fusée qui, en éclatant à six mille pieds de hauteur, montrerait l'heure exacte ou la ferait entendre à plusieurs centaines de milles à la ronde ».

Si l'Académie des sciences a quelquefois encouragé les idées nouvelles, elle les a plus souvent encore découragées et repoussées. Dès 1704, elle écartait, à l'unanimité, l'invention de la lithotritie. Elle ne fut pas moins dédaigneuse pour les paratonnerres. Il faut voir de quel ton de fine raillerie l'abbé Nollet parle d'un Anglais, Benjamin Franklin, habitant la Pennsylvanie : « La plupart crurent de bonne foi, sur les paroles de ceux qui le leur disaient, que les fluides du ciel seraient désormais en la puissance des hommes, et que pour se garantir du tonnerre il suffirait de dresser des pointes sur le sommet des édifices. Quelques personnes assuraient d'un ton sincère qu'un voyageur en rase campagne pourrait s'en défendre en mettant l'épée à la main contre la nuée. Les gens d'Église, qui n'en portent pas, commençaient à se plaindre de ne pas avoir cet avantage ; mais on leur a montré, dans le livre de M. Franklin, qui était comme l'Évangile du jour, qu'on pouvait suppléer au pouvoir des pointes, en laissant bien mouiller ses habits, ce qui est extrêmement facile en temps d'orage. »

Il faut dire que ceci était écrit en 1752, et que l'Académie des sciences, quelque temps partagée, finit par céder, et même par admettre Franklin au nombre de ses associés étrangers.

Le plus inventif peut-être des académiciens fut Amontons, qui mourut en 1705, à l'âge de quarante-deux ans. Complètement sourd, et de très bonne heure, il avait demandé des distractions à l'étude des sciences, en particulier à la mécanique, pour laquelle il avait des disposi-

tions extraordinaires. Bien jeune encore, il cherchait le mouvement perpétuel, et c'est en y travaillant qu'il apprit les mathématiques. Il eut l'idée d'employer, comme force motrice, la force élastique de l'air échauffé. La première idée du télégraphe aérien lui appartient. « Sa proposition, dit Fontenelle, fut exécutée dans une petite étendue de pays, une fois en présence de Monseigneur, et une autre en présence de Madame. Le secret consistait à disposer dans plusieurs postes consécutifs des gens qui, par des lunettes de longue vue, ayant aperçu certains signaux du poste précédent, les transmissent au suivant, et toujours ainsi de suite ; et ces différents signaux étaient autant de lettres d'un alphabet dont on n'avait le chiffre qu'à Paris et à Rome. La plus grande portée des lunettes faisait la distance des postes, dont le nombre devait être le moindre qu'il fût possible; et, comme le second poste faisait des signaux au troisième, à mesure qu'il les voyait faire au premier, la nouvelle se trouvait portée de Paris à Rome, presque en aussi peu de temps qu'il en fallait pour faire les signaux à Paris. » Le lecteur reconnaît sans peine ici le principe de l'ancien télégraphe, celui qu'adopta la Convention, et qui fut employé en France jusqu'au moment où il a été remplacé par la télégraphie électrique.

J'ai dit que l'Académie, dans les premières années de son existence, se livrait en corps à des observations d'histoire naturelle et à des expériences de toute espèce. On s'occupait beaucoup du café et des moyens « d'en neutraliser les principes salins et sulfureux ». On cher-

chait des purgatifs agréables au goût. On demandait à la distillation des végétaux la source de la diversité de leurs principes. On distillait des crapauds. On essayait la transfusion du sang. « Les Anglais remplaçaient hardiment le sang d'un homme par celui d'un sujet plus robuste ou mieux portant, en espérant par là changer, non seulement le tempérament, mais le caractère du patient. Le sang d'un lion, par exemple, devait enflammer l'homme le plus timide, et lui donner, avec une noble fierté, un courage invincible. Les savants de Londres, pour guérir un fou, avaient remplacé la plus grande partie de son sang par celui d'un homme sain d'esprit; mais le malade continuant à déraisonner sur tous les points, sauf sur un seul peut-être, courait les rues de Londres en se disant le martyr de la Société royale. Les académiciens français opérèrent seulement sur des chiens. Ils ne furent pas heureux. L'animal qui donnait son sang se rétablissait assez bien; l'autre languissait et mourait presque toujours. Le Parlement, informé de ces résultats, défendit par arrêt la transfusion comme inutile et dangereuse. »

L'Académie avait une table de dissection. On y vit paraître successivement un renard, un blaireau, une civette, des salamandres, un caméléon, une gazelle, un sapajou, un ours, un hérisson, une cigogne, une tigresse, un dromadaire, un esturgeon, une oie vivante. Une autre fois, c'était le corps d'une femme suppliciée. Les sujets étaient rares alors; les académiciens, désireux de profiter de la bonne aubaine, tinrent séance plusieurs jours de

suite, et n'abandonnèrent la partie que quand il fut impossible de continuer. « Mais la plus éclatante et la plus mémorable de toutes les dissections fut celle d'un éléphant de la ménagerie de Versailles. Le roi y assista ; l'opération eut lieu à Versailles. Elle était commencée depuis quelque temps, lorsque le roi, sans s'être fait annoncer, entra tout à coup dans la salle, et demanda où était l'anatomiste qu'il ne voyait point. Duvernay, le scalpel à la main, s'éleva des flancs de l'animal où il était englouti, et fit devant lui l'histoire des principaux organes, en y mêlant sans doute quelque ingénieuse flatterie. L'œil, apporté à Paris, fut étudié avec grand soin; la trompe occupa deux séances; la chair, le cerveau, l'ivoire et la liqueur du péricarde furent analysés par les chimistes, c'est-à-dire successivement soumis à une distillation qui détruit les principes sans en révéler la nature. »

L'une des principales fonctions des sociétés savantes est d'ouvrir des concours et de décerner des couronnes. On le sait, ce n'est pas toujours chose facile. Il y a des intentions de fondateurs à respecter, à interpréter. Et les fondateurs sont parfois si bizarres! Que d'originaux ont cru s'immortaliser par quelque legs extraordinaire! De ce nombre fut Rouillé de Meslay, conseiller au Parlement. Il avait laissé à l'Académie des sciences une rente de quatre mille livres pour être attribuée chaque année par moitié à l'auteur d'un traité « touchant ce qui contient, soutient et fait mouvoir en son ordre les planètes et autres substances contenues dans l'univers, le fond premier et principal de leurs productions et forma-

tions, le principe de la lumière et du mouvement ». C'était un moyen « d'augmenter l'admiration qu'on doit à Dieu », quelque chose comme le legs de notre contemporain, le comte de Bridgewater. M. de Meslay avait fait une seconde disposition en faveur de ceux qui établiraient le niveau des puits ou sources vives, ou qui résoudraient le problème des longitudes. Le testateur avait eu lui-même ses idées là-dessus : « J'avais cru, disait-il, qu'il se pourrait qu'un coq, par exemple, de Portugal, accoutumé de chanter à minuit, ne chanterait en France qu'à une heure du matin. » Suivaient d'autres libéralités : des legs à des domestiques, à des fermiers, sous la condition qu'ils s'abstiendraient de viande et de poisson pendant le reste de leur vie. « Je regrette, disait M. de Meslay, de n'avoir pas gardé cette abstinence toute ma vie. »

Le fils du défunt attaqua le testament. Il tirait de cet acte même la preuve que son père n'était pas sain d'esprit. L'Académie se défendit. Elle sut justifier jusqu'à la proposition d'estimer les longitudes à l'aide du chant d'un coq. Les animaux, d'après Descartes, n'étaient-ils pas des automates, c'est-à-dire des machines? Le Dieu qui les a faits n'est-il pas plus savant en mécanique que ne sauraient être les hommes? Le procès dura quatre ans; l'Académie gagna sur tous les points, et le testament de M. de Meslay n'eut besoin que d'être un peu forcé pour fournir à la science des encouragements féconds.

L'Académie était quelquefois consultée sur des projets d'utilité publique, tels que canaux, endiguements, venti-

lation d'édifices. C'est à elle que s'adressa le gouvernement vers la fin du siècle dernier, lorsqu'il s'occupa de la réorganisation des hôpitaux de Paris. En vain les administrateurs de l'Hôtel-Dieu cherchèrent-ils à entraver les recherches de la commission, le rapport dévoila des mystères qu'on a peine à croire aujourd'hui : six malades dans le même lit; les affections contagieuses soignées à côté des autres; les morts mêlés aux vivants; les cris des fous pénétrant jusque dans la salle des opérés. Bailly était l'auteur du rapport. On ne peut s'empêcher de sourire en voyant l'écrivain, au milieu de toutes ces horreurs, trouver une place pour les lieux communs les plus ridicules. « Qu'est-ce qu'un lit en général, se demande-t-il, et surtout un lit de malade? C'est un lieu de repos pour la nature souffrante et un moyen de sommeil pour la nature que les souffrances ont fatiguée. L'homme n'a qu'une manière de reposer son corps, etc. » Le XVIIIe siècle croyait tout renouveler en définissant tout, et en mêlant à tout son éternelle sentimentalité !

Plusieurs expéditions scientifiques s'accomplirent à la requête et sous les auspices de l'Académie. Je n'ai pas besoin de rappeler les voyages de Tournefort, de La Condamine, de Lacaille. Tournefort n'était pas seulement un naturaliste, mais un voyageur instruit et attentif. Sa critique historique seule était en défaut. Qui croirait qu'au commencement du siècle dernier, on pût être encore aussi naïf? « L'île de Crète et le mont Ida lui rappellent la naissance et le règne de Jupiter; quelques ruines

d'origine douteuse pourraient être, suivant lui, le temple où Ménélas sacrifia, lorsqu'il eut appris l'enlèvement de sa femme Hélène; l'excellent vin de Candie, qui, lorsqu'on en a goûté, fait mépriser tous les autres, devait être le nectar que buvait autrefois Jupiter. »

Ces voyages scientifiques exigeaient autant d'énergie que d'instruction. Le Gentil, envoyé dans l'Inde pour observer le passage de Vénus, était encore en mer lorsque le phénomène se produisit; il ne put faire d'observations. Un second passage devait avoir lieu huit ans après; Le Gentil résolut de l'attendre. Le jour arrive enfin, la matinée est belle, puis, au moment critique, un nuage dérobe tout! Le pauvre savant était sur le point de croire à un tour d'Ahrimane! Pingré, envoyé à Rodrigues avec la même mission, essuya aussi des contre-temps. Pris par un navire anglais, conduit à Pondichéry, réduit aux privations : « J'ai été entre autres, écrivait-il à l'Académie, réduit à l'ignoble breuvage de l'eau. » Le sort de l'abbé Chappe fut plus fâcheux encore. Il avait été envoyé en Californie; une maladie contagieuse lui enleva ses compagnons : malade lui-même, sans autre conseil médical que ses livres, il se drogua comme il put, se crut sauvé, et sortit pour observer une éclipse de lune; il avait trop présumé de ses forces, et il périt.

Le *Journal* de Le Gentil renferme de curieux détails sur l'astronomie des brames et leur méthode pour le calcul des éclipses :

« Le Gentil questionnait sur ces méthodes les Indiens

plus instruits sans réussir à en obtenir communication. Un jour un brame, nommé Nana-Mouton, vint le voir en lui faisant dire par un interprète qu'il pourrait satisfaire sa curiosité. Le Gentil l'ayant prié de calculer devant lui l'éclipse du mois de décembre 1768, l'Indien revint le lendemain avec un petit paquet de feuilles de palmier et un sac de coquillages; il s'assit par terre, et, tout en maniant les coquillages avec une vitesse singulière, il consultait de temps en temps son petit livret ; il obtint ainsi toutes les phases de l'éclipse en moins de trois quarts d'heure. Il les trouva assez justes pour redoubler chez Le Gentil le désir de connaître sa méthode. L'Indien consentit à la lui enseigner, en faisant espérer qu'avec des dispositions et beaucoup de travail, il pourrait, en quatre mois, apprendre à calculer une éclipse de lune. Il fallait de plus s'engager au secret, car un Malabar indiscret, en abusant de la science qu'il lui avait enseignée, avait rendu Nana-Mouton extrêmement prudent. Le Gentil promit ce qu'on voulut, et les leçons commencèrent.

» Tout alla bien pendant quelques jours, à cela près que ni le professeur ni l'interprète ne pouvaient donner l'explication d'aucun terme, et Le Gentil bientôt ne comprenait plus rien. On changea trois fois d'interprète, mais sans plus de succès; force eût été de renoncer à l'entreprise sans le secours d'un tamoul chrétien, ancien élève lui-même de Nana-Mouton, qui savait le français. Les progrès furent alors rapides, mais plus l'élève se montrait capable et désireux d'apprendre, plus

le maître multipliait les difficultés. Le brame évidemment voulait retenir son secret. Il dictait patiemment les nombres, les repassait et les collationnait tant qu'on voulait, sans se rattacher à aucune doctrine et sans satisfaire aux questions que leur emploi faisait naître. Après un mois de patience, Le Gentil le congédia en tenant sa mauvaise foi pour certaine, mais il avait pénétré le principe de la méthode, et, aidé du tamoul qui la connaissait un peu, il parvint à s'en servir, sans jamais la trouver commode. « Cette méthode, dit-il, m'a paru avoir son » avantage : elle est bien plus prompte et plus expédi- » tive que la nôtre, mais en même temps elle a un grand » inconvénient; il n'y a pas moyen de revenir sur ses » calculs, encore moins de les garder; on efface à mesure » qu'on avance : si l'on s'est par malheur trompé dans » le résultat, il faut recommencer sur de nouveaux frais, » mais il est bien rare que les Indiens se trompent. Ils » travaillent avec un calme singulier, un flegme et une » tranquillité dont nous sommes incapables, et qui les » mettent à couvert des méprises que nous autres Euro- » péens ne manquerions pas de faire à leur place. Il paraît » donc que nous devons les uns et les autres garder cha- » cun notre méthode ; il semble que la leur ait été faite » uniquement pour eux. »

Je ne sais quelle est la partie la plus intéressante du volume de M. Bertrand, ses notices sur les travaux de l'Académie ou ses portraits des académiciens. J'ai déjà dit, je crois, avec quelle élégance et quelle finesse de

crayon, ces derniers sont esquissés. Ce sont pour la plupart, en effet, de simples esquisses, mais pleines de physionomie. Voici Duhamel, le premier secrétaire de l'Académie; il en est toujours à Aristote, et vous énumère les trois opérations de l'esprit, absolument comme le maître de philosophie de M. Jourdain. Cassini est un courtisan, un faiseur, ainsi que l'Observatoire en a eu parfois. Il est enchanté d'avoir découvert deux nouveaux satellites de Saturne, ce qui fait quatorze, le chiffre qui a l'honneur d'être uni au nom du roi! Clairaut fut un enfant prodige. A dix ans, il avait lu et compris le traité des sections coniques du marquis de l'Hôpital. A treize ans, il composa son premier mémoire, un travail sur les propriétés de quelques courbes nouvelles. Son ouvrage sur la forme de la terre, au témoignage de M. Bertrand, est, de tous les écrits mathématiques composés depuis deux siècles, celui qui pourrait le mieux être comparé aux *Principes* de Newton. Clairaut mourut à cinquante-deux ans; son père, qui lui survécut, avait perdu avant lui dix-neuf autres enfants. Huygens n'était pas un moindre génie. Notre auteur cite deux de ses écrits qui, dit-il, vivront éternellement parmi les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Ce qui n'empêche pas qu'il ne jût l'un des amis de Ninon, et lui adressât ces vers « un peu géométriques », que Voltaire a eu l'indiscrétion de publier :

Elle a cinq instruments dont je suis amoureux...

Son épitaphe de Descartes ne vaut pas mieux :

> Nature, prends le deuil, viens plaindre la première
> Le grand Descartes et montrer ton désespoir.
> Quand il perdit le jour, tu perdis la lumière ;
> Ce n'est qu'à ce flambeau que nous t'avons pu voir.

Une jolie anecdote sur Roberval, le physicien et le géomètre, ou plutôt sur l'un de nos illustres contemporains à propos de Roberval. Ce dernier, on le sait, était un adversaire passionné de Descartes et du cartésianisme. Il paraît que M. Cousin lui en avait conservé rancune. Un jour donc, traversant l'une de nos bibliothèques publiques, M. Cousin voit les œuvres de Roberval entre les mains d'un lecteur; il s'arrête, regarde le livre, et de ce ton théâtral qu'il savait si bien prendre : « Roberval ! s'écrie-t-il, ce n'était pas un bon homme, j'en sais long sur son compte ! » Le trait est charmant. Ce ton de confiance, cette affectation de zèle, cette prétention de posséder sur le XVIIe siècle des renseignements à lui : on a là tout entier le quinteux, le spirituel, l'incomparable charlatan.

Puisque j'en suis aux anecdotes, j'en veux citer une autre. L'ancienne Académie des sciences comptait d'illustres amateurs. Dionis du Séjour, par exemple, très savant astronome, avait la bonté, comme dit Voltaire, d'être en même temps conseiller au Parlement; il s'y distinguait par le nombre et la netteté de ses rapports, et s'y était fait de l'honneur pour avoir réussi à sauver la vie d'un prêtre coupable de sacrilège. « Ce pauvre

homme, fort grossier de langage, ayant eu de la peine à faire entrer l'hostie dans l'ostensoir, l'avait poussée avec impatience, en s'écriant : « Entre donc... » et ajoutant un mot que Lalande, qui pourtant se gêne peu, n'a pas osé imprimer. Il fut entendu, dénoncé et condamné à mort. Heureusement il y avait appel, et du Séjour était de Tournelle. Le jugement fut cassé, et l'accusé, renvoyé devant l'autorité ecclésiastique, en fut quitte pour une année de retraite. »

Si M. Bertrand ne craint pas de nous montrer çà et là les ridicules des vrais grands hommes, il ne se fait pas faute non plus de percer à jour les réputations usurpées. Il rappelle malignement le mot d'un passant qui, lisant sur le socle de la statue de Buffon : *Naturam amplectitur omnem*, ne put s'empêcher d'ajouter : *Qui trop embrasse, mal étreint.* Il nous montre Maupertuis, mollement étendu dans un fauteuil, et s'écriant un jour : « Je voudrais bien avoir un beau problème qui ne serait pas difficile! » Condorcet ne trouve point grâce devant M. Bertrand. « Ses écrits mathématiques doivent être lus avec précaution. Aucun d'eux ne s'élève au-dessus du médiocre; presque complètement oubliés aujourd'hui, ils prouvent seulement, avec l'ouverture de son esprit, la solidité de ses premières études. » Ses Éloges ne valent guère mieux : « Condorcet, par sa forme trop oratoire, éveille tout d'abord la défiance. Le lecteur le tient pour suspect; et lors même qu'il se montre juste, on redoute l'exagération. Impatient de la méditation des choses de la science, et incapable de s'y renfermer tout entier, il

ne sait pas cacher, et semble même montrer volontiers tout ce qui occupe son esprit. »

M. Bertrand laisse ainsi souvent voir combien le goût littéraire se mêle naturellement chez lui à la plus haute compétence scientifique. Les pages qu'il a consacrées aux éloges de Fontenelle, sont elles-mêmes un modèle du genre. Je ne puis m'empêcher de les citer:

« Il ne faut réserver, dit Fontenelle, qu'une moitié de » son esprit aux choses de cette espèce, et en réserver une » autre moitié libre où le contraire puisse être admis. » Tel est, en effet, l'état dans lequel les œuvres scientifiques qu'il devait exposer plus tard laissèrent constamment l'esprit de Fontenelle. Croyant tout incertain, il croit tout possible. Sous la modestie du savant qui sait ce qu'il ignore, suspend son jugement et ne craint pas d'en faire l'aveu, on voit percer le secret orgueil du philosophe qui marque son indépendance. Toujours clair et jamais lumineux, ses affirmations, quand il ose en faire, ne sont ni vives ni pressantes; il ne connaît pas l'enthousiasme et loue presque du même ton l'excellent et le médiocre; non qu'il cherche à grandir outre mesure les petites choses, mais il ne prise pas toujours assez haut les grandes, et l'éternel sourire qu'il promène avec grâce sur la science s'adresse moins aux grandes vérités qu'il contemple, qu'aux fines pensées dont elles sont l'occasion, et aux ingénieux rapprochements qu'il croit, à force d'art, rendre naturels et simples. Sceptique d'ailleurs avec parti pris, sous la force des plus grands génies il se plaît

montrer la faiblesse de l'esprit humain, et s'il lui arrive de dire d'une théorie : cela est quelque chose de plus que vraisemblable, il atteint ces jours-là la limite de son dogmatisme.

» Fontenelle, dans ses Éloges, semble s'imposer la loi de n'être ni profond ni sublime; son âme, qui ne s'échauffe jamais, n'a pas pour cela grand effort à faire; et sans s'étonner des plus grandes conquêtes de la science, il les raconte du même ton dégagé dont il expose les systèmes les plus arbitraires. Ami des études faciles, il cache habilement qu'il en existe d'autres; il montre ceux qu'il peint plus dignes d'estime que d'admiration, en en faisant d'honnêtes gens qu'il réduit à leur juste grandeur, et non des héros inimitables et plus grands que nature. Sa voix, qui ne s'enfle jamais, s'élève quelquefois, mais un doute finement exprimé ou une locution familière font alors reparaître bien vite son accent habituel.

» On a le droit de se demander si Fontenelle a toujours eu la pleine compréhension des découvertes qui, sous sa plume, semblent si simples, et s'il a pénétré jusqu'au fond des théories si variées qu'il effleure avec tant d'aisance. Après avoir relu ses Éloges et une grande partie des mémoires qu'il y loue, j'oserai sur ce point dire franchement mon opinion : Fontenelle, sans tout savoir, pouvait tout comprendre. Il connaissait, sans s'y soumettre toujours, les règles d'un raisonnement exact et sévère. Interprète de tous ses confrères, il entend la langue de chacun et sait la parler avec esprit. Il peut soulever, sans être accablé sous leur poids, les théories

les plus élevées, et suivre jusqu'au bout, dans un sérieux examen, l'enchaînement des déductions les plus subtiles; mais une telle application n'était ni dans ses goûts ni dans ses habitudes, et l'on peut, dans ses Éloges, relever plus d'une page où son style, habituellement si précis et si juste, devient inexact et obscur sans être jamais négligé, en trahissant plus encore le vague et la confusion des idées que l'incertitude et la réserve de l'esprit.

» Si Fontenelle d'ailleurs pouvait comprendre toutes les découvertes, sa science n'était pas assez assurée pour en embrasser toute l'étendue, tirer de son fonds un jugement sur leur importance, peser dans une juste balance le vrai et le faux d'une théorie, et prononcer avec discernement sur le degré de vraisemblance d'un système. Une telle entreprise, étendue à l'immense variété des sujets qu'il aborde, serait d'ailleurs trop périlleuse même pour les plus habiles, et elle n'était pas dans son rôle.

» Fontenelle n'eut donc pas dans la science assez d'autorité personnelle pour y prendre le rôle d'historien et de juge. Il en a été l'incomparable nouvelliste. Nul mieux que lui n'a su indiquer les vérités scientifiques sans les expliquer méthodiquement; et en les rendant accessibles à tous, il a grandement contribué à la célébrité sinon à la gloire de l'Académie. Prêtant aux travaux de ses confrères la finesse de ses aperçus et la vivacité ingénieuse de son style, il a su, dans leurs portraits, qui sont des chefs-d'œuvre, plus encore que dans l'analyse de leurs découvertes, donner aux plus humbles et aux plus obscurs une célébrité imprévue et durable; et le juste

et sérieux hommage qu'il rend au vrai mérite fait aimer et respecter tout à la fois les savants et la science, car l'admiration s'accepte aisément de la bouche d'un homme de tant d'esprit, qui ne l'impose jamais et la tempère par de si fins sourires. »

Quand on écrit ainsi, avec ces qualités de mesure et de jugement, avec cette félicité d'expression, on est soi-même le successeur tout désigné des illustres secrétaires de l'Académie des sciences, le continuateur naturel des Fontenelle, des Cuvier et des Arago.

La Révolution devait emporter l'Académie des sciences comme tout le reste. Elle avait pourtant commencé par lui demander des services. L'Académie avait été chargée du soin de déterminer les nouvelles mesures; elle avait été consultée sur le calendrier républicain et toutes sortes d'inventions militaires. Rien ne put la sauver. Il est vrai que tout en offrant sa petite fortune à la nation, elle avait évité de rayer de ses rôles ceux de ses membres qui avaient émigré. Elle reçut, en 1793, l'ordre de se dissoudre. Ses membres avaient bien encore l'autorisation de se réunir pour s'occuper des objets qui pourraient leur être soumis par la Convention; mais ils étaient déjà décimés et dispersés. Haüy et Desmarets n'avaient échappé que par miracle aux massacres de Septembre. Bochard de Saron, ancien président au Parlement, avait employé les derniers jours de sa vie, en prison, à calculer l'orbite d'une comète. Lavoisier allait porter sur l'échafaud « une de ces têtes, comme le dit Lagrange, que la nature

produit à peine une fois en plusieurs siècles ». Berthollet, lui, était assez républicain pour conserver la confiance du Comité de salut public; mais il n'avait peut-être pas moins besoin de courage. On trouve un dépôt au fond d'une barrique d'eau-de-vie destinée à l'armée; on suppose que c'est du poison, on arrête les fournisseurs, on les emprisonne. Berthollet, chargé de l'examen, déclare que l'eau-de-vie est pure. — « Quoi, lui dit Robespierre, tu oses soutenir qu'elle ne contient pas de poison? » Pour toute réponse, Berthollet en avale un verre en disant: « Je n'en ai jamais tant bu! — Tu as bien du courage, s'écrie Robespierre. — J'en ai eu davantage quand j'ai signé mon rapport. » Et l'affaire n'eut pas d'autres suites.

Je termine en empruntant à M. Bertrand les lignes par lesquelles il termine lui-même son volume :

« L'Académie devait renaître sous un autre nom : la première classe de l'Institut fut composée de ses anciens membres dans lesquels, est-il besoin de le dire? il fallut combler bien des vides. Lorsque, le 23 mai 1796, la compagnie restaurée vint pour la première fois proposer aux savants un sujet de prix, elle reproduisit purement et simplement le dernier programme de l'Académie des sciences, comme pour proclamer qu'en acceptant tout son héritage, elle garderait toutes ses traditions. »

Février 1869.

VII

LE MARQUIS DE MIRABEAU ET ROUSSEAU

Les œuvres de Rousseau n'ont pas reçu les mêmes soins que celles de Voltaire. Non seulement elles n'ont pas trouvé leur Beuchot, leur éditeur compétent et définitif, mais on n'a pas mis beaucoup d'émulation à recueillir les pièces échappées aux premières éditions. Et cependant les matériaux ne manquaient pas pour quelque publication nouvelle. On savait que Rousseau, au moment où il quitta Motiers pour l'île Saint-Pierre, avait confié ses papiers à du Peyrou, et que celui-ci les avait légués à la bibliothèque de Neuchâtel. Ce n'est pas tout : Rousseau, malgré ses déclarations répétées, avait continué d'écrire, et quand il sentit sa fin approcher, il voulut remettre en mains sûres ses manuscrits, parmi lesquels se trouvait celui des *Confessions*. Son choix tomba sur Moultou, pasteur genevois, pour lequel il avait conçu beaucoup d'affection, et qui, peu de semaines avant la mort du philosophe, vint lui faire ses adieux à Ermenonville. Moultou publia plus tard, avec du Peyrou, une édition complète des

œuvres de Rousseau, mais sans y faire entrer tous les papiers qu'il avait reçus, et qui sont restés la propriété de sa famille. On le voit, malgré quelques publications récentes, parmi lesquelles il convient de nommer celles de M. Félix Bovet, il y avait encore à glaner pour les admirateurs et les curieux.

On sera heureux d'apprendre que la tâche a été entreprise par celui auquel elle semblait le plus naturellement dévolue. M. Georges Streckeisen, de Genève, arrière-petit-fils par sa mère de ce Moultou dont nous venons de parler, a entrepris, il y a trois ou quatre ans, de publier ceux des manuscrits de Rousseau dont sa famille se trouvait propriétaire, et qui n'avaient pas encore été imprimés. Il y a joint les fragments provenant du legs de du Peyrou à la bibliothèque de Neuchâtel, ainsi que des lettres inédites qui font partie de la même collection. Enfin, il a eu communication de bon nombre d'autres lettres de Rousseau, adressées à son compatriote Coindet, et appartenant aujourd'hui à un descendant de ce dernier, M. le docteur Coindet, de Genève. De tout cela, M. Streckeisen a formé un volume où l'on trouve quelques renseignements nouveaux sur la vie du philosophe, et quelques morceaux précieux, tels que le fragment intitulé *Mon portrait*, et les pensées détachées que Rousseau écrivait dans ses cahiers de brouillon, entre des recettes de cuisine et des comptes de blanchissage, ou qu'il griffonnait sur des cartes à jouer pendant ses mélancoliques promenades [1].

1. *Œuvres et correspondance inédites* de J.-J. Rousseau, 1861.

M. Streckeisen n'en est pas resté là. Il a retrouvé à Neuchâtel, et il vient de livrer à l'impression, la collection des lettres que Rousseau avait reçues de ses amis jusqu'à 1768 environ, et dont une copie lui avait servi de canevas pour la seconde partie des *Confessions*[1]. Pour le coup, nous voici en possession de documents de l'attrait le plus vif et le plus nouveau. Ce n'est pas seulement le caractère du philosophe et les incidents de sa vie qui sont mis en lumière par cette publication : nous y voyons passer devant nous une foule de personnages dont quelques-uns nous étaient à peine connus, dont les autres paraissent sous un nouveau jour, dont plusieurs ne nous intéressent pas seulement par les relations qu'ils ont soutenues avec Rousseau, mais aussi par leur propre valeur ou leur propre physionomie. Qui ne se féliciterait de pouvoir lire des lettres de madame d'Houdetot ou de la maréchale de Luxembourg, de la comtesse de Boufflers ou de la marquise de Créqui? Qui ne serait curieux de faire connaissance avec le bizarre Deleyre, l'excellent milord Maréchal, et cette charmante madame de Verdelin, furtivement entrevue dans les Mémoires du temps, pleinement révélée aujourd'hui, et sûre de tous les cœurs? Il y a longtemps que le lecteur n'avait été à pareille fête. Et, comme pour rehausser encore le prix d'un si beau présent, M. Streckeisen a joint à ses volumes une étude de M. Sainte-Beuve et une introduc-

1. *Jean-Jacques Rousseau, ses amis et ses ennemis*, correspondance publiée par M. G. Streckeisen-Moultou, avec une introduction par M. Jules Levallois, 2 vol. 1865.

tion de M. Levallois. Il serait superflu de louer le premier de ces travaux. Le second, digne à tous égards de la plume délicate et sincère à laquelle nous le devons, est consacré à la folie de Rousseau. L'auteur cherche à déterminer la nature de cette maladie, et il n'hésite point à y reconnaître un véritable trouble cérébral. Il avoue, d'ailleurs, qu'indépendamment des hallucinations auxquelles il finit par être sujet, Jean-Jacques, dans ses relations avec ses protecteurs et ses amis, a fort mal entendu, et souvent fort mal gouverné sa dignité, prenant pour du désintéressement ce qui n'était que de la maussaderie, quelquefois même de la brutalité. M. Levallois croit pouvoir discerner aussi, dans plus d'une fâcheuse circonstance, les manèges de Thérèse. Tout cela est parfaitement déduit, mais tout cela nous dispense de recourir à d'autres considérations moins solides de M. Levallois. Ainsi je ne vois rien dans les faits qui permette d'attribuer la brouille de Rousseau avec Grimm et Diderot à un projet arrêté qu'auraient formé ceux-ci d'écraser un écrivain dont ils jalousaient le mérite et dont ils redoutaient l'indépendance; j'y trouve encore moins de raisons pour expliquer le refroidissement des nobles patrons du philosophe par une inévitable rivalité entre les préjugés aristocratiques des uns et les théories démocratiques de l'autre. Tout cela me paraît cherché bien loin. Rousseau était susceptible, soupçonneux, irritable; cette disposition, accrue par l'amour-propre et aigrie par les souffrances physiques, devint une véritable maladie mentale : l'hallucination

s'en mêla, et les derniers écrits de l'auteur en portent si visiblement l'empreinte, qu'on ne saurait les consulter qu'avec toutes sortes de précautions, du moins en ce qui le concerne personnellement; tout y est faussé, dénaturé, envenimé : c'est l'ouvrage d'un homme qui a encore son génie, mais qui n'a plus sa raison [1].

Je reviens aux volumes de M. Streckeisen; non pas tout à fait pour en rendre compte. La matière en est trop variée. Il y a là trop de personnages qui mériteraient chacun l'honneur d'un article. Je me résous donc à faire un choix, et parmi tous ces aimables ou étranges correspondants du philosophe, je prends le plus étrange assurément, le marquis de Mirabeau.

Le talent, le caractère et les malheurs de Rousseau l'avaient investi d'un intérêt romanesque. C'était, dans

1. J'ai fait l'éloge du zèle de M. Streckeisen et du talent de ses collaborateurs ; mais qui s'est donc chargé, dans cette publication, de la tâche propre d'un éditeur, je veux dire de la correction du texte et de la rédaction des notes? Ces dernières sont décidément trop rares. Quand Mirabeau parle à Rousseau d'une dame « née sous le même ciel » que lui, il fallait nous dire qu'il s'agit de madame de Pailly, et nous expliquer qui était cette dame. En instruisant les autres, l'éditeur se serait éclairé lui-même et se serait aperçu qu'à la page 353, il ne faut pas lire *M. de P...*, mais *Madame de P...* Il aurait compris aussi qu'à la page 387, les mots *votre compatriote* ne peuvent guère se rapporter à M. d'Arnstein. Tout ceci, au reste, n'est que bagatelle en comparaison de la faute qui change notre vieille connaissance mythologique, Arion et son Dauphin, en un arien sauvé je ne sais comment de je ne sais quel naufrage (p. 268). Mirabeau parle lui-même de son « griffonnage, dégingandé comme pantin » ; il est évident que le copiste employé par M. Streckeisen n'a pas su déchiffrer ces hiéroglyphes.

le public, à qui obtiendrait de lui une lettre ou un entretien ; c'était, parmi les riches et les nobles, à qui lui offrirait un asile. Il est curieux de voir combien de personnes cherchèrent tour à tour à l'attirer dans quelque résidence où tous ses goûts devaient être consultés, tous ses besoins satisfaits : madame d'Épinay et le maréchal de Luxembourg à Montmorency, milord Maréchal à Potsdam, la comtesse de La Marck en Allemagne, Hume en Angleterre, le prince de Conti au château de Trye, M. de Girardin à Ermenonville : tous se mirent à l'envi à son service. Le marquis de Mirabeau, lui aussi, entra un jour en lice, et sut même faire agréer ses offres sans se brouiller pour cela avec son hôte ; il est vrai que Mirabeau ne s'y prenait pas comme tout le monde, et que Rousseau ne resta que quinze jours sous le toit de l'économiste.

Rousseau était parti pour l'Angleterre au commencement de 1766. C'est là qu'il commença d'écrire ses *Confessions*, comme c'est à ce point de son histoire qu'il en a interrompu le récit. Il y était depuis dix mois et sa rupture avec Hume était déjà consommée, lorsqu'il reçut une longue lettre d'un homme dont il avait sans doute entendu parler, mais avec lequel il n'avait jamais eu aucune relation. C'était notre marquis, déjà connu par son *Ami des hommes*, qui lui avait valu ce surnom, et par sa *Théorie de l'impôt*, qui l'avait fait mettre à la Bastille. Il n'était malheureusement guère moins célèbre par de scandaleux procès avec sa femme. Quant à ses démêlés avec son fils, celui-ci avait à peine dix-

huit ans, et il n'était pas encore question pour lui de lettres de cachet. Le personnage est familier à tous ceux qui ont lu les premiers volumes des *Mémoires* publiés par M. Lucas-Montigny, mais les lettres de Mirabeau à Rousseau ne sont pas moins caractéristiques que celles qu'il adressait à son frère le bailli, et elles ajoutent quelques traits de plus à cette physionomie d'un autre âge. Rien d'amusant comme la façon dont il entre tout d'abord en matière : « C'est moi, monsieur, qu'on appelle l'*ami des hommes*. » Il y a longtemps qu'il a lu Rousseau et qu'il l'admire; il ne connaît pas de morale qui pénètre plus que la sienne. Il ne peut cependant l'approuver en tout. Cette morale lui paraît quelquefois bien tendue, et alors il a recours à Richardson, l'écrivain qui lui fait le plus de bien, parce qu'il lui apprend à pleurer. « C'est l'habitude des larmes douces que je voudrais vous enseigner, car elles sont le vrai bien ici-bas, et je vous demande pardon, mais vous ne connaissez que les larmes brûlantes, je le parierais. »

Une fois en train, Mirabeau n'épargne point les reproches et les avis. On fait bien remarquer, au premier venu, et sans que celui-ci pense à s'en fâcher, le bouton de son habit qui se détache : pourquoi ne lui dirait-on pas sans plus de façon ce qui lui manque pour être heureux? Le tort de Rousseau, c'est d'être trop absolu. « Vous n'avez voulu connaître qu'une vertu pleine et entière selon vos idées, c'est-à-dire rigide, vraie, forte, agissante; vous n'avez imaginé l'amitié que comme un dévouement, la justice que comme un tribunal, la sen-

sibilité que comme un frisson et un spasme, et à force de vous être fait un panthéon d'êtres moraux, complets et analogues aux appétits de votre âme vorace, vous n'avez plus trouvé d'êtres physiques à qui leurs facultés fussent applicables. » Le marquis, lui, ne se fait d'illusion, ni sur lui-même, ni sur les autres. Tout est de position, tout est vrai sous différents aspects. S'il est honnête homme, c'est que la Providence l'a mis au-dessus du besoin. Aussi a-t-il appris à endurer les travers des autres, et se fait-il fort, au besoin, de tout supporter de Rousseau, voire sa robe levantine et ses humeurs !

N'est-il pas vrai qu'on commence à distinguer ici un certain bon sens sous le désordre des idées et la barbarie du langage? On y trouve même parfois de la finesse. Le jugement qu'il porte sur Hume, en particulier, et sur la querelle de ce philosophe avec Rousseau, est aussi juste que possible, et qui plus est, d'une justesse aiguisée de malice. Le tort de Hume est d'avoir cru pouvoir manier un fer rouge sans prendre de pincettes, d'avoir voulu obliger un homme pointilleux à l'excès sur les obligations. Mais de machinations, point; pur roman sorti du cerveau de Rousseau !

« Je connais M. Hume, continue le marquis, et je suis sûr que les défauts qu'il peut avoir, surtout vis-à-vis de vous, viennent de la facilité de son caractère, loin d'être susceptible d'aucun amalgame de malignité. Il n'est certainement point chaud, mais il est bonhomme,

aimable, facile. Il aime le monde, parce qu'il a semé pour recueillir, et que les hommages de la postérité sont une récolte bien froide; le monde l'aime aussi, parce qu'il a le fumet du bien-être reposé, de la réputation faite et prise en jouissance, qu'il aime à rire, qu'il n'est pas malin ni dupe, qu'il a l'extérieur lourd et l'esprit accort et fin. Il a vraiment les yeux comme vous dites, et il n'y a personne qui puisse après vous dire : *anch' io son pittore;* mais ce que vous ne savez pas, et que je sais, moi, c'est qu'il a le bâillement bien autrement prolongé, et j'ai fait cette découverte toutes les fois qu'induit par son habitude questionneuse, il m'interrogeait, moi, et non ma gouvernante, sur ma pauvre science économique. Je m'y prenais, je déblayais les principes fort vite, car je ne suis pas lent; je voulais pourtant en dire assez pour un Anglais, pour un homme de génie et de poids certainement; eh bien! il bâillait d'une manière qui m'est contagieuse encore, et cela chez moi, qui ne le cherchais pas. Je lui ai bien pardonné pis : je lui fis présent d'un de mes ouvrages, où toute la subsistance de l'univers est renfermée : eh bien! il a eu l'audace de me dire, à moi, qu'il ne l'avait pas lu. Je vous jure que c'est un homme superficiel, et qui ne doit fâcher, je ne dis pas vous ni moi, mais pas même un poulet, à moins qu'il ne lui tombe dans la bouche avec sauce au beurre... En un mot, je vous le cautionne honnête homme, non pas peut-être selon vos définitions; mais un Père de la Trappe aurait-il bonne grâce de damner un Chartreux, parce qu'on met du beurre dans sa soupe? Il est de la probité

pour tous les ordres, chacun en a à sa manière, tous ceux du moins qui en veulent avoir; prenons de la meilleure, s'il se peut, pour nous, et ne révoquons point en doute celle des autres: c'est le moyen de leur en faire pousser. »

Je l'ai déjà dit: tout cela n'est pas seulement sensé, mais tout cela est aussi, à chaque instant, sur le point d'être exprimé d'une façon piquante et agréable. Malheureusement aussi, tout cela finit par se noyer dans le jargon. Le marquis de Mirabeau écrit à la diable, comme Saint-Simon, avec le même décousu dans la syntaxe, le même enchevêtrement de métaphores, mais il n'a du célèbre historien que les défauts: c'est Saint-Simon, moins la grande allure dans la période et l'imagination dans l'expression. Il n'est pas incorrect seulement, il est confus, désordonné, brouillon.

Rien, d'ailleurs, ne l'arrête. Il a des amphigouris comme on ne s'en est jamais permis en aucune langue. Il dira: « Tirez de tout cela tout ce que vous pourrez, et puis j'irai vous embrasser et rire auprès (après?) de vos remords, qui par bonheur s'effaceront par la bonne lettre que vous m'avez écrite, qui est un chef-d'œuvre de rêve prolongé comme mon regard, mais aussi d'éloquence et de sentiment dont je vous remercie. » On a spirituellement appelé ce style-là un style féodal. Il est vrai: ces seigneurs-là traitent la langue en vilain, ne lui reconnaissent aucun droit, lui font faire rude corvée.

Mais revenons aux ouvertures que Mirabeau voulait faire à Rousseau.

Plus d'une fois déjà Mirabeau avait eu l'idée d'écrire à Rousseau; puis il s'était dit qu'il fallait attendre, laisser le philosophe éprouver ce que vaut l'engouement public, ne pas offrir le mouchoir avant que le front fût en sueur. Aujourd'hui Rousseau est malheureux, c'est le moment de venir à son secours; je me trompe, le marquis a formé le projet de se l'associer; il lui propose de se faire agriculteur! C'est fort bien de célébrer « l'or des genêts et la pourpre des bruyères », mais l'homme est fait pour l'activité, et le véritable but de l'activité humaine, c'est la culture des champs. Rousseau, du reste, n'a qu'à choisir; son correspondant a plusieurs propriétés, et il les met toutes à la disposition du philosophe, qu'il veut convertir en fermier. Le voilà donc qui lui fait, selon sa propre expression, l'étalage de ses gentilhommières. Il y a d'abord Mirabeau, le domaine patrimonial en Provence. Puis une antique bastide à Marseille. Dans l'Angoumois, une terre ci-devant en friche, aujourd'hui en valeur. Dans le haut Poitou, un vieux donjon et quatre bonnes métairies. Dans le haut Limousin, une vaste terre, la première baronnie de la province. Enfin, Mirabeau a deux terres plus près de Paris, une grosse ferme près de la forêt de Villers-Cotterets, et le Bignon, près de Nemours, où le marquis a longtemps résidé, où il a tout créé, il l'avoue, sans que rien lui ait réussi. On le voit, il y a de la place; partant, aucun scrupule à se faire; ces demeures sont habi-

tées par les vers, et Rousseau ne saurait se formaliser de la préférence qu'on lui donne sur les vers. D'ailleurs il pourra, tant qu'il voudra, payer son bois et sa chandelle.

« Informez-vous de moi, lui écrit en terminant le généreux propriétaire de ces domaines; je passe pour bon fils, bon frère, etc. ; je suis bon homme. Vous ne me faites point de peur, et je voudrais vous faire plaisir. Mon adresse est à Paris. Excusez ma démarche, quelque chose me dit que je n'en suis pas indigne. »

L'offre n'eut pas de suite pour le moment, mais Rousseau fit bon accueil à la lettre du marquis, et ne tarda pas à lui répondre. Voilà la correspondance engagée, active même à quelque temps de là, grâce aux incidents qui surviennent. Rousseau quitta l'Angleterre au mois de mai 1767. Débarqué à Calais, il se proposait d'aller à Bruxelles pour gagner ensuite Venise, où il avait résolu de se fixer. Toutefois il voulait savoir auparavant s'il lui serait permis de traverser la France, et c'est pour s'en assurer qu'il écrivit à Mirabeau. Celui-ci saisit la balle au bond, renouvela ses offres de service et supplia le philosophe de venir habiter, au moins provisoirement, une maison qu'il venait d'acheter à Fleury-sous-Meudon.

Rousseau accepta, passa une quinzaine de jours dans cette campagne, puis la quitta pour Trye-le-Château, où il se croyait mieux en sûreté. Telle était, en effet, sa terreur depuis la condamnation de l'*Émile*, qu'il croyait voir toute la police du royaume à ses trousses. L'Ami de

la nature et l'Ami des hommes n'en continuèrent pas moins à s'écrire pendant près d'une année encore, jusqu'au moment où Rousseau, cédant à de nouvelles inquiétudes, partit pour le Dauphiné et rompit avec tous ses amis[1].

Mais le marquis avait eu le temps de se peindre sous tous les aspects. Brusque, bavard, aimant à parler de lui, les vingt-cinq lettres qu'il écrivit à Rousseau nous le font connaître jusque dans les détails les plus intimes de son caractère. On ne s'est jamais livré avec plus de bonhomie, dirai-je, ou avec plus de fatuité, avec plus d'orgueil ou de candeur.

C'est qu'il y a de ces deux sentiments dans notre homme. Il ne se fait aucune illusion sur les talents qui lui manquent. On a bien applaudi quelques-uns de ses livres, mais ce n'est pas une raison pour qu'il se croie un écrivain. Que lui importe d'ailleurs! il faut bien faire son deuil de ce qu'on n'a pas, se résigner à ne posséder ni la force du comte de Saxe, ni les grâces d'Adonis. Voilà la modestie! Mais prenons garde de ne pas nous y laisser prendre. Il n'y a pas plus de modestie réelle que de désintéressement absolu, parce qu'il est contre nature qu'un être se résigne à n'être point. Il n'y a jamais que dépla-

1. Voyez, dans les *Œuvres et Correspondance inédites*, publiées par M. Streckeisen, la lettre à Coindet, du 18 mars 1768. Rousseau y déclare avoir pris le parti de rompre toutes les liaisons inutiles, et, dit-il à son ami, « la vôtre n'est pas exceptée ». La dernière des lettres de Mirabeau à Rousseau est précisément de la même date, le 16 mars 1768.

cement d'amour-propre. On se pique toujours de quelque chose, quand ce ne serait que de ne se piquer de rien. Or, avec Mirabeau, il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour découvrir de quel côté il se rattrape. Il n'a pas de talent, mais c'est un sage ; il n'est pas auteur, mais il est agronome, économiste ! Nous le retrouverons tout à l'heure avec ces prétentions. Notons pour le moment que sa vanité, ainsi qu'il arrive souvent, lui sert à se tenir droit. Il ne se croit, en face de Rousseau, pas moins son supérieur comme homme que son inférieur comme écrivain. Il traite avec lui d'égal à égal. On a déjà vu quelques-unes des leçons qu'il lui adresse ; il continue jusqu'à la fin sur ce ton de mentor. Il prétend que l'*Émile* était condamnable. Il appelle Rousseau « une âme écorchée ». Il lui reproche des récriminations contraires aux bienséances. « Ce n'est pas tout d'être grognon, lui dit-il, il faut encore être poli. » Il lui déclare sans ménagement qu'il n'a d'ennemis qu'en lui-même, qu'on ne saurait voir goutte dans ses malheurs. Il a d'ailleurs la prétention de lui offrir une philosophie meilleure que la sienne.

Et, de fait, elle n'est point sotte, sa philosophie ; elle devient même quelquefois éloquente, éloquente à la manière du marquis, bien entendu, avec toutes sortes de soubresauts de style, mais en même temps avec un certain sentiment juste et vrai qui finit par sauver les incorrections. Voici, par exemple, comment il fait la leçon à notre misanthrope sur cette soi-disant indépendance qui le rendait le plus dépendant des hommes :

« Se suffire à soi-même, telle est la disposition nécessaire pour faire du bien dans la société, en jouir et n'en souffrir jamais. C'est notre disposition à chercher toujours dans autrui si nous sommes heureux, à dépendre d'un coq-à-l'âne que fait un commissionnaire, d'un portier qui nous repousse, d'un laquais qui nous annonce, d'un fat qui croit ne devoir le salut qu'à ses titres, d'un faquin décoré dont les droits à l'accueil distingué font perdre dans l'air la réponse d'un homme de mérite questionné; c'est notre sensibilité, dis-je, à toutes ces choses, qui dérange, détruit, ou, qui pis est, qui fait toute notre philosophie. C'est cette sensibilité qui nous met les cheveux aux fers, le cou au carcan gaufré, nous embarrasse les poignets de réseaux, nous incruste les flancs de paillettes, et dans cet état nous dit : Fais de l'exercice, jouis de la vie, aie des amis, de la réputation, de la considération, des attentions, l'esprit à-propos, léger, toujours au fait, sachant devant qui l'on parle, n'appesantissant sur rien, du goût surtout, de la gaieté; sois aimable, de la connaissance de tous, et de l'intimité d'aucun s'il n'est en place; car il n'y a que ceux-là qu'on puisse renier dans la disgrâce sans se faire tort. Or, comme il est des disgrâces pour tous, des maladies, des pertes, des chagrins, etc. ; qu'en un mot la vie est un choc continuel, il faut faire comme ces habiles gens qui sont vus partout un jour de bataille, et jamais aux lieux où se donnent alternativement les coups. N'est-il pas vrai que je vous bous du lait en vous peignant ainsi la société? Peut-être le fais-je exprès. Mais poursuivons. »

On a le ton. Toute la philosophie de Mirabeau est à l'avenant. Il fait fi de l'esprit : l'âme seule le touche. Il proteste qu'il a de l'âme. Il affiche tour à tour la rondeur des manières et la sensibilité du cœur. Il parle volontiers de ses larmes. Il va sans dire qu'il est en même temps philanthrope ; il estime qu'on n'est sur la terre que pour faire du bien à ceux qui l'habitent ; il s'est donc voué au bonheur de l'espèce, non sans s'être convaincu, toutefois, que le bonheur de l'espèce est la condition du sien propre. Ce qu'il y a d'amusant dans les théories de Mirabeau, c'est qu'il s'y montre ainsi lui-même avec le sans-façon le plus amusant. Il est tellement possédé du besoin de parler de soi, qu'il est toujours à faire les honneurs de ses bizarreries, parfois de ses ridicules. Il se peint brouillon, éventé, bourru. Il ne sait jamais ni le jour ni l'heure qu'il est. Son cabinet de travail est livré au désordre et à la poussière. Il est entouré de bêtes. Excusez la saleté de son papier : son coquin de chat en est la cause. Au moral, de même. Il est rude : que les gens délicats prennent garde, il a des durillons aux pattes. Le sang-froid lui manque. Il est terrible dans la dispute : « L'abondance d'idées m'étouffe alors, l'impatience me grille, l'ardeur m'enroue, et l'on dirait que mes gros yeux veulent aveugler le contendant. »

Il est un point, cependant, sur lequel le marquis s'y prend avec plus de façons, précisément parce que son amour-propre y est plus intéressé. Je veux parler de ses systèmes.

Il faut se rappeler que le XVIIIe siècle, dans sa seconde

moitié, se partage entre deux grands engouements contraires, la philosophie et la physiocratie. « Vers l'an 1750, lisons-nous dans le *Dictionnaire philosophique*, la nation, rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéras, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore, et de disputes théologiques sur la grâce et sur les convulsions, se mit enfin à raisonner sur les blés. On oublia même les vignes pour ne parler que de froment et de seigle. On écrivit des choses utiles sur l'agriculture : tout le monde les lut, excepté les laboureurs. » Telle fut l'origine des études économiques, qui tinrent tant de place dans les préoccupations et les discussions de cette époque. Il en fut de cette nouveauté comme de toutes les autres : les adeptes devinrent des fanatiques. Ils regardaient les simples philosophes du haut de leur grandeur. Le marquis de Mirabeau, en particulier, ne cachait pas son mépris pour la canaille encyclopédique et écrivassière, comme il l'appelait. On voit, à ce superbe dédain, qu'il se sent initié à une sagesse plus haute.

Mirabeau, cependant, n'était converti que de fraîche date. Il fait lui-même à Jean-Jacques le récit de cette conversion. L'ouvrage auquel il devait sa réputation, l'*Ami des hommes*, publié en 1756, n'était pas conforme aux saines doctrines ; Quesnay avait écrit ces paroles en marge : « L'enfant a tété de mauvais lait; la force de son tempérament le redresse souvent dans les résultats, mais il n'entend rien aux principes. » Piqué au jeu, Mirabeau se rendit chez son critique, ne doutant point

de le convaincre. Ce fut lui qui fut convaincu. Il trouva son maître : « Il me fallut, dit-il, courber le front sous la main crochue de l'homme le plus antipathique à ma chère et natale exubérance, le plus aigre aux disputes, le plus implacable à la résistance, le plus armé de sarcasmes et de dédain. » L'épreuve fut dure. Il s'agissait de désavouer ses vues premières, ses ouvrages, sa réputation; mais, fait-il remarquer, « la présomption une fois déroutée, dans un sot, cause la confusion et la haine; dans une âme honnête, elle opère la reconnaissance et la docilité ». Et il ajoute : « Ce fut mon cas. Je priai mon maître de s'expliquer et de m'instruire, car j'étais un pauvre jouvenceau de quarante-deux ans, et il n'avait point fait encore son *Tableau économique.* ».

Depuis ce temps, le marquis est tout à sa foi nouvelle. C'est à tel point qu'on se demande si, en entrant en correspondance avec Rousseau, il n'a pas eu dès l'entrée quelque dessein de l'endoctriner. Quoi qu'il en soit, la relation est à peine nouée, qu'il aborde son sujet favori. Il faut bien que Rousseau sache un peu la science qui occupe son ami. Est-ce trop exiger que lui demander de parcourir quelques écrits? Le philosophe cherche bien à s'excuser, mais il n'y échappera pas. Il ne veut pas lire les livres, eh bien! il faudra qu'il lise les lettres. Alors arrive toute une exposition. L'économie n'est rien de moins qu'une révélation. La science est enfin fondée, fondée sur la connaissance de l'ordre naturel, ramenée à un point. Et quel est ce point? le *produit net!* Le produit net, voilà la grande découverte des temps

modernes. Quesnay, qui en a l'honneur, est le Confucius de l'Europe, le Colomb d'un Nouveau-Monde. Tout le progrès physique et social des hommes, tous les attentats contre la société peuvent se définir par un accroissement ou une diminution du produit net. Lois, mœurs, usages, vices, vertus, tout revient à ce principe. Et, comme ce principe est évident, il ne peut manquer de triompher ; l'aveuglement des passions humaines ne saurait l'en empêcher. Il suffit d'en répandre la connaissance au moyen de l'instruction. « Sitôt que l'ordre naturel et ses lois essentielles seront généralement connues et enseignées, elles seules seront despotes, et le consentement de tous veillera à leur exécution. »

Telles sont les espérances qui s'expriment avec une amusante candeur dans les lettres de Mirabeau à Rousseau. Nous avons là un jour des plus curieux sur le XVIIIe siècle et ses rêves de régénération universelle. Il semble, à certains moments, qu'on assiste au mouvement du saint-simonisme vers 1830. On a trouvé le mot de l'univers. On voit déjà la nouvelle doctrine gagner la province et les pays étrangers. On prend en dédain les adversaires, en pitié les indifférents. Il y a des dîners de fidèles, des assemblées où l'on fait des prosélytes, un journal où chacun *papote* à l'envi (l'expression est du marquis !). Il y a même un opéra, fait par quelqu'un des affiliés ; du moins les économistes passent-ils pour avoir loué toutes les loges. Cet opéra offre des tableaux de la vie champêtre qui font pleurer le public de tendresse. Je le répète, toute cette portion de la correspondance du

marquis est un piquant chapitre de l'histoire du temps.

Et, quant au marquis lui-même, on reconnaît, en achevant la lecture de ses lettres, qu'il y aurait de l'injustice à le juger uniquement par sa conduite envers sa femme et son fils. Les deux Mirabeau se ressemblaient trop pour ne pas se repousser. Ils avaient trop de la même nature bouillonnante, emportée, désordonnée, pour ne pas se briser en quelque sorte l'un contre l'autre. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que le fils ne montra pas tout d'abord ce qu'il devait être; son génie ne se forma qu'à travers les tempêtes, et il était excusable à un père d'être comme épouvanté à l'aspect de cet être sorti de lui, à l'audace infinie, au tempérament indomptable. Mais ce qui manque à Mirabeau l'économiste, c'est précisément le don céleste qui, chez son fils, finit par tout transfigurer. Il offre le même fond brut, confus, mais avec cette différence qu'aucun éclair ne s'en détache. Il ne manque point de vues, de justesse; mais tout cela reste enveloppé. Son esprit ressemble à son style, chaos où il y avait peut-être les éléments d'une création, mais où l'ordre et la lumière ne sont jamais entrés. Il est plus curieux qu'intéressant, plus bizarre qu'original; ce n'est pas un génie à coup sûr, mais c'est, à tout prendre, une physionomie et un caractère.

Septembre 1865.

VIII

L'ABBÉ RAYNAL

Un nom revient souvent dans les *Mémoires de Malouet*, c'est celui de l'abbé Raynal, l'un des écrivains qui ont fait le plus de bruit, et assurément l'un des hommes célèbres qui sont le plus oubliés. Le livre de l'abbé Raynal a rempli vingt années du XVIIIe siècle, il a été plus discuté que l'*Esprit des lois*, il a causé plus de scandale que l'*Encyclopédie;* on le trouvait sur la table de tous les salons et sur la toilette de toutes les femmes; les éditions, les contrefaçons, les réfutations en ont été innombrables; aujourd'hui on ne le trouve plus, même dans les bas-fonds de la librairie; il est vendu au poids, livré au pilon. C'est à peine si le nom de l'auteur a surnagé. Raynal, dans nos temps de curiosité universelle, d'exhumation, de réhabilitation, n pas attiré l'attention d'un seul de nos littérateurs. Il y avait pourtant là une physionomie à retracer.

Raynal était né, en 1711, à Saint-Geniez, dans le Rouergue. Il avait fait ses études à Pézenas, chez les

jésuites, était entré dans leur société, avait été ordonné prêtre, et, pendant plusieurs années, il resta à Pézenas, professant à son tour et prêchant. Ses succès lui inspirèrent de l'ambition; il quitta la compagnie et Pézenas, et arriva à Paris en 1747. Il devint desservant à Saint-Sulpice. Il y réussit peu. « Jé né prêchais pas mal, disait-il en parlant plus tard de ce temps-là, mais j'avais un assent de tous les diables. » Au surplus, il ne resta pas longtemps fidèle à ses humbles fonctions. Très pauvre, on l'accuse d'avoir recouru, pour subvenir à ses besoins, au trafic des choses saintes. Il enterrait, moyennant finance, des protestants dans les cimetières catholiques. Ce qui est certain, c'est qu'il fut chassé de Saint-Sulpice, qu'il jeta dès lors le froc aux orties, et que, vers 1748, à l'âge de trente-cinq ans environ, nous le voyons entrer dans le siècle, où il va faire une grande fortune, et acquérir une célébrité plus grande encore.

Il commença par travailler pour les libraires, et passa de là à des spéculations de librairie pour son propre compte. Le stadhoudérat venait d'être rétabli : il écrivit une *Histoire du Stadhoudérat*[1]. A la vogue des abrégés chronologiques sur le modèle donné par le président Hénault, avait succédé la manie de mettre l'histoire en *anecdotes*. Il y avait des anecdotes de l'histoire de tous les pays, France, Angleterre, Italie, Russie, empire ottoman, anecdotes des nègres même et des

1. Sur la manière dont il s'y prit pour vendre son *Stadhoudérat*, voy. La Harpe, *Corresp. litt.* (avec le grand-duc Paul), I, 21.

peuples sauvages. Raynal fabriqua des compilations de ce genre et y gagna de l'argent. Sa plume attira tout d'abord l'attention. J'ai sous les yeux une réfutation de son *Stadhoudérat*, publiée un an après l'ouvrage de Raynal, et dans laquelle on vante son talent autant qu'on blâme sa partialité. « Rien, est-il dit, n'a paru dans un style plus pur, plus étudié, plus limé[1]. » J'ai dit que l'abbé tira du profit de ses entreprises littéraires; on parle d'autres opérations encore, de bénéfices faits dans la traite des noirs[2]. C'est peut-être une calomnie. Une de ses bonnes affaires, et le moyen, en même temps, par lequel il s'introduisit dans la société littéraire et philosophique du temps, fut sa collaboration au *Mercure*. Ce journal constituait un privilège et ce privilège valait vingt ou vingt-cinq mille livres de rente. Un auteur dramatique, la Bruère, en avait le brevet. Mais la Bruère partit pour Rome en 1749, comme secrétaire d'ambassade du duc de Nivernois, et laissa la rédaction de sa revue à l'abbé Raynal, qui y employa ses ressources, ses relations, son activité, et en augmenta l'importance. Marmontel nous a raconté la suite de cette histoire d'un journal au XVIIIe siècle. Le *Mercure*, à la mort de la Bruère, en 1754, fut donné à Boissy, un autre auteur dramatique; puis enfin à Marmontel lui-même. C'était une place enviée, mais onéreuse, « un travail de Sisyphe ou des Danaïdes », s'écrie le malheureux rédacteur en chef.

1. La Harpe dit : « beaucoup d'esprit et d'abus d'esprit, mais on aimait alors les histoires écrites en style des romans. » *Corresp. litt.*, p. 21.
2. La Harpe, *ibid.*, p. 22.

Et cependant le *Mercure* ne paraissait qu'une fois par mois. Il est vrai qu'il était à la fois « littéraire, civil et politique, » et qu'il avait l'ambition de s'adresser à toute espèce de lecteurs.

« Il fallait, dit Marmontel, que, selon les goûts des abonnés, il tînt lieu des gazettes aux nouvellistes, qu'il rendît compte des spectacles aux gens curieux de spectacles; qu'il donnât une juste idée des productions littéraires à ceux qui, en lisant avec choix, veulent s'instruire ou s'amuser; qu'à la saine et sage partie du public qui s'intéresse aux découvertes des arts utiles, au progrès des arts salutaires, il fît part de leurs tentatives et des heureux succès de leurs inventions; qu'aux amateurs des arts agréables il annonçât les ouvrages nouveaux, et quelquefois les écrits des artistes. La partie des sciences qui tombait sous les sens, et qui pour le public pouvait être un objet de curiosité, était aussi de son domaine. Mais il fallait surtout qu'il eût un intérêt local et de société pour ses abonnés de province, et que le bel esprit de telle ville du royaume y trouvât de temps en temps son énigme, son madrigal, son épître insérée : cette partie du *Mercure*, la plus frivole en apparence, en était la plus lucrative. »

Marmontel s'attacha à obtenir la collaboration des jeunes écrivains du temps : Malfilâtre qui y publia ses premières poésies, Delille qui y inséra des fragments de sa traduction des *Géorgiques*, Thomas, Colardeau. C'est là aussi que parurent les *Contes moraux*. Cependant Marmontel ne garda pas longtemps le *Mercure ;*

mis à la Bastille pour une parodie qu'il n'avait pas faite, il en sortit au bout de quelques jours, mais il y perdit son brevet. Le journal passa dans d'autres mains, y dépérit, et finit par devenir une entreprise de librairie. Après avoir fait assez longtemps le *Mercure*, Raynal se retira avec une pension de mille écus sur ce journal.

Revenons à l'abbé Raynal. Le *Mercure* l'avait mis en relation avec toute la société littéraire du temps. Rousseau fut de ses collaborateurs. Il venait de remporter le prix proposé par l'Académie de Dijon lorsque Raynal, en rédacteur aux aguets, lui demanda des articles. Rousseau accepta la proposition, et, en effet, c'est dans le *Mercure* de 1751 que parut la Lettre à Raynal, en réponse à une réfutation du *Discours*, et dans le *Mercure* de 1753 que parut une autre lettre de Jean-Jacques, *sur l'usage dangereux des ustensiles de cuivre*. Rousseau conserva toujours un bon souvenir de Raynal. Il se plaît, dans les *Confessions*, à rappeler que l'abbé lui avait offert sa bourse, et qu'il avait soigné Grimm avec dévouement, pendant une maladie. Cet éloge a d'autant plus de prix sous la plume de Rousseau, que Raynal appartenait au parti philosophique, et passait sa vie chez Helvétius, d'Holbach, madame Geoffrin. Marmontel et Morellet, qui l'y rencontraient, nous ont laissé chacun un portrait de lui. Ils s'accordent à vanter à la fois l'aménité de son caractère et l'intempérance de sa conversation. Sa mémoire était immense, son élocution facile, et, une fois lancé, on ne l'arrêtait pas facilement. Un accent aigre et criard ajoutait à la fatigue causée

par ses monologues. Morellet est celui qui paraît l'avoir le mieux pris sur le fait :

« Bon homme, aisé à vivre, ne montrant rien de l'amour-propre dont les hommes de lettres sont trop souvent férus, et ne blessant celui de personne; faisant continuellement ses livres dans la société; pressant tout ce qui l'approchait de questions pour recueillir quelques faits grands ou petits; il ne parlait guère que de politique, de commerce, ou pour faire des contes auxquels il ne donnait pas une tournure bien piquante, et qu'il lui arrivait de répéter : mais lorsqu'il avait ainsi pris la parole, il la gardait longtemps. Il était précieux à notre société, parce qu'il savait très bien les nouvelles, à cause de ses liaisons avec M. de Puisieux et M. de Saint-Séverin[1].

L'activité littéraire de l'abbé Raynal était aussi extraordinaire que la fertilité de sa conversation. Il menait de front avec le *Mercure* une correspondance adressée aux cours d'Allemagne, dont il se déchargea ensuite sur Grimm. Nous venons de le voir cherchant, jusque dans les salons, des matériaux pour le grand ouvrage qu'il méditait. Cet ouvrage parut enfin, en quatre volumes, sous le titre d'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans*

1. Favart dans son *Journal* rapporte un exemple de la loquacité de Raynal, mais l'anecdote est exagérée et tourne à la caricature (sous la date du 5 janv. 1763).

les deux Indes[1]. L'auteur suivait chronologiquement les découvertes faites par les Portugais, les Hollandais, les Anglais, les Français, ainsi que l'histoire de leurs établissements. Le premier volume traitait des Indes Orientales, les autres de l'Amérique. Le tableau des cultures coloniales et du commerce du monde entier se déroulait ainsi. Il faut reconnaître que Raynal avait compris l'influence des grandes découvertes géographiques sur la civilisation, et qu'il avait fait preuve d'une certaine habileté de mise en œuvre. Mais là doit s'arrêter l'éloge. Comme livre, l'ouvrage est à la fois mal composé et mal écrit. Raynal, qui prenait de toutes mains des travaux tout faits, articles fournis par ses amis, morceaux empruntés à des écrits imprimés, Raynal ne se donnait pas la peine de fondre ces matériaux dans son propre récit. Tous ceux qui ont parlé de son Histoire ont signalé l'espèce de placage qui est la conséquence de cette manière de faire, l'absence des transitions les plus nécessaires. Joignez à cela le mélange de sèche statistique et de description prétentieuse, de peintures lubriques et de sorties furibondes, des digressions interminables, enfin, à tout propos, des déclamations qui étaient sans doute dans le goût du temps, qui firent même la fortune de l'ouvrage, mais qui ne paraissent plus aujourd'hui que ridicules.

1. L'ouvrage resta anonyme jusqu'à l'édition de 1780. Mais la paternité de Raynal était notoire, et avouée en société. Quant au débit du livre, l'autorité fermait les yeux, tolérance, dit La Harpe (*Corresp. litt.*, I., 20, n.) achetée douze francs par exemplaire que l'on donnait au secrétaire d'un homme en place.

« On croit entendre, dit Sénancour, un charlatan monté sur des tréteaux, et débitant à la multitude effarée des lieux communs contre le despotisme et la religion, qui n'ont rien de curieux que leur hardiesse. » Or, il n'est pas jusqu'à cet effet de hardiesse qui n'ait disparu pour nous; de sorte que l'ouvrage, dont l'érudition a toujours été inexacte, dont les renseignements ont depuis longtemps vieilli, et dont le fanatisme révolutionnaire ne nous touche plus, est devenu à la fois le plus suranné, le plus plat et le plus burlesque des livres. Le burlesque y domine; ce ne sont partout que prosopopées, discours mis dans la bouche des peuples asservis, discours adressés aux opprimés. A la fin de l'article sur les Indes Orientales, Raynal se demande si le privilège de la Compagnie des Indes sera renouvelé. Tout paraît l'annoncer, dit-il, puis il s'écrie : « Non, non, il faut que tôt ou tard la justice soit faite. S'il en arrivait autrement, je m'adresserais à la populace. Je lui dirais : Peuples, dont les rugissements ont tant de fois fait trembler vos maîtres, qu'attendez-vous? Pour quel moment réservez-vous vos flambeaux et les pierres qui pavent vos rues? » Je me hâte d'ajouter que si Raynal sait nous faire trembler, il sait aussi parler à notre « sensibilité » et ménager à nos regards « le spectacle enchanteur des empires fondés sur la vertu ». Malheureusement, les relations des voyageurs sont ici moins sûres.

« Lecteurs, dont les âmes sensibles viennent de s'épa-

nouir de joie au récit des mœurs simples et de la sagesse du gouvernement de Bisnapore ; vous qui, fatigués des vices et des désordres de votre contrée, vous êtes, sans doute, expatriés plus d'une fois par la pensée, pour devenir les témoins de la vertu et partager le bonheur de ce recoin du Bengale, c'est avec regret que je vais peut-être détruire la plus douce des illusions, et répandre l'amertume dans vos cœurs. Mais la vérité m'y contraint. Hélas ! ce Bisnapore et tout ce que je vous ai raconté, pourrait bien n'être qu'une fable. — Je vous entends ; vous vous écriez avec douleur : une fable? Quoi ! il n'y a donc que le mal qu'on dit de l'homme qui soit vrai ! etc. »

On n'a jamais été plus pompeusement ridicule. Pour achever de donner une idée de l'ouvrage de Raynal, il faudrait citer encore quelques-unes de ses déclamations contre les prêtres et en faveur de la philosophie. La notion d'un être absolu a détruit toute morale. Il n'est aucun crime que l'intervention des dieux ne consacre, aucune vertu qu'elle n'avilisse. Quant aux philosophes, c'est à eux seuls à faire les lois. « Apprenez, leur dit-il, que la liberté vient de Dieu, l'autorité des hommes. Révélez tous les mystères qui tiennent l'univers à la chaîne et dans les ténèbres, et que s'apercevant combien on se joue de leur crédulité, les peuples éclairés tous à la fois, vengent enfin la gloire de l'espèce humaine. » Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ce tour déclamatoire des sentiments et des discours devint celui de la nation, celui de la Révolution. Je suis persuadé que l'*Histoire philoso-*

phique des deux Indes a eu plus d'influence sur la Révolution française que le *Contrat social* lui-même.

Je l'ai dit, la manière dont se fit l'*Histoire philosophique* explique une partie de ses défauts. Raynal avait mis tous ses amis à contribution. Il avait tiré d'eux des morceaux, des mémoires qu'il inséra tels quels. Il fit son livre comme on fait un journal, en réunissant les travaux d'une foule de collaborateurs. Il en fut moins l'auteur que l'éditeur responsable. Un écrivain oublié aujourd'hui, Pechméja[1], lui fournit le grand morceau sur la traite des noirs. Le dix-neuvième livre tout entier, celui qui termine l'ouvrage, qui en résume les doctrines et en tire les conclusions, était de Deleyre, l'ami de Rousseau et de Ducis. Un tiers de l'ouvrage, s'il faut en croire Grimm, reviendrait à Diderot. On sait avec quelle bonhomie Diderot mettait au service de ses amis, pour ne pas dire du premier venu, la fécondité de son cerveau. Raynal venait lui demander secours : aussitôt maître Denis de saisir la plume, de noircir le papier, s'échauffant de sa verve, s'enivrant de son éloquence. « Mais qui osera signer cela? demandait-il, étonné de sa propre audace. — Moi, répondait Raynal; allez toujours. » Malouet raconte que Raynal se repentit plus tard de la part qu'il avait laissée à Diderot dans son œuvre. Il avouait que ce dernier lui avait corrigé son style, mais il se plaignait de la tyrannie de ce collaborateur, qui lui

1. « Homme d'esprit, dit La Harpe, connu par un éloge de Colbert où il y avait des beautés. » (*Corresp. litt.*, I, 18.)

aurait imposé en quelque sorte des déclamations contre la religion et le despotisme. Aveux tardifs d'un pénitent, et auxquels il ne faut pas trop ajouter foi.

Le succès du livre de l'abbé Raynal peut se mesurer par le nombre des éditions qui en furent faites. Il y en eut plus de vingt, et plus de cinquante contrefaçons. On en donna des abrégés. Il y eut un *Esprit de Raynal*, il y eut un *Raynal de la jeunesse*. L'ouvrage avait quatre volumes dans la première édition, celle de 1770, et ne portait point le nom de Raynal. Il avait été imprimé à Nantes, et, à ce que prétendaient les libraires, sans l'aveu de l'auteur. Grimm dit qu'il était fort rare et se vendait fort cher, ce qui s'explique par la crainte d'une saisie. Ces précautions furent peut-être cause que le livre ne fit pas tout de suite son effet. Grimm n'en rend compte qu'au mois d'avril 1772, et, au mois de mai de la même année, Voltaire ne l'avait pas encore lu. Il écrit à Condorcet qu'il va le faire venir sur sa parole, mais, ajoute-t-il, « j'ai bien peur que ce ne soit un réchauffé avec de la déclamation. La plupart des livres nouveaux ne sont que cela ». Voltaire ne croyait pas si bien dire. Grimm, lui, regarde le livre comme capital, et destiné à faire une forte sensation ; ce qui ne l'empêche pas d'en relever très sensément les défauts. Il y trouvait « des idées d'un bonhomme plutôt que d'un vrai philosophe, et des vues plus humaines que vraiment philosophiques ». Il est curieux que Morellet se trompe sur l'époque de la publication de l'*Histoire philosophique*. Il suppose qu'elle parut pendant

son séjour en Angleterre, c'est-à-dire en 1772. Quoi qu'il en soit, Morellet était encore à Londres, lorsqu'il reçut de Turgot une lettre qui mérite de trouver place ici. Il est intéressant de voir comment un réformateur sincère et pratique juge la philanthropie fastueuse de l'abbé.

« Je suis curieux de savoir ce que les Anglais auront pensé de l'*Histoire des deux Indes*. J'avoue qu'en admirant le talent de l'auteur et son ouvrage, j'ai été un peu choqué de l'incohérence de ses idées, et de voir tous les paradoxes les plus opposés mis en avant et défendus avec la même chaleur, la même éloquence, le même fanatisme. Il est tantôt rigoriste comme Richardson, tantôt immoral comme Helvétius, tantôt enthousiaste des vertus douces et tendres, tantôt de la débauche, tantôt du courage féroce; traitant l'esclavage d'abominable, et voulant des esclaves; déraisonnant en physique, déraisonnant en métaphysique et souvent en politique; il ne résulte rien de son livre, sinon que l'auteur est un homme de beaucoup d'esprit, très instruit, mais qui n'a aucune idée arrêtée, et qui se laisse emporter par l'enthousiasme d'un jeune rhéteur. Il semble avoir pris à tâche de soutenir successivement tous les paradoxes qui se sont présentés à lui dans ses lectures et dans ses rêves. Il est plus instruit, plus sensible, et a une éloquence plus naturelle qu'Helvétius; mais il est, en vérité, aussi incohérent dans ses idées, et aussi étranger au vrai système de l'homme. »

Et maintenant, pour en finir avec ces jugements du XVIIIe siècle sur un livre qui y a tenu une si grande place, mettons en regard de l'honnête Turgot le plus pétulant, le plus paradoxal, le plus sans-façon des écrivains de l'époque, un étranger, celui-là, et un Napolitain, car le Français a beau être cynique, il conserve d'ordinaire un fonds de respect humain, ou, si l'on veut, de prétentions humanitaires ; il ne déchire pas les voiles aussi résolument. Voici comment l'abbé Galiani s'exprimait sur le livre de l'abbé Raynal :

« C'est le livre d'un homme de bien, mais ce n'est pas mon livre. En politique, je n'admets que le machiavélisme pur, sans mélange, cru, vert, dans toute sa force, dans toute son âpreté. Raynal s'étonne que nous fassions la traite des nègres en Afrique, et pourquoi ne s'étonne-t-il pas qu'on fasse la traite des mulets de la Guyenne en Espagne ? Y a-t-il rien de si horrible que de châtrer les taureaux, de couper la queue aux chevaux, etc.? Il nous reproche d'être les brigands des Indes ; mais Scipion put bien l'être des côtes de Barbarie, et César des Gaules. Il dit que cela tournera mal ; mais tout le bien tourne en mal. Le veau de Pontoise se tourne en ordures, n'en mangez donc pas ; la danse en lassitude, ne dansez donc pas ; l'amour en peines, n'aimez donc pas. Ainsi mon avis est qu'on achète des nègres tant qu'on nous en vendra ; de continuer nos ravages aux Indes tant que cela nous réussira, sauf à nous retirer quand nous serons battus. Il n'y a pas de commerce lucratif au monde ; dé-

trompez-vous. Le seul bon est de troquer des coups de bâton qu'on donne, contre des roupies qu'on reçoit : c'est le commerce du plus fort. Voilà mon livre. Bonsoir. »

Humanité même et moralité à part, il faut dire que Galiani se montre ici moins profond qu'il ne pense. Le machiavélisme s'imagine être habile, par cela seul qu'il est machiavélisme, et il ne voit pas qu'il devient très vite dupe et doctrinaire à son tour. C'est une illusion de croire que la politique puisse se traiter d'après des règles absolues, mais c'en est une aussi de croire que tout, en politique, soit également vrai ou également faux. Le véritable homme d'État ne sacrifie les colonies ni à un principe, ni à un manque de principes. L'ancienne monarchie fit comme le voulait Galiani ; elle continua tant que cela lui réussit : puis le jour vint où cela ne lui réussit plus, et où la terre lui manqua sous les pieds. Je me demande ce qu'aurait dit Galiani, s'il avait vécu jusqu'à ce jour-là.

Dix ans après la première édition de l'*Histoire philosophique*, Raynal en donna une nouvelle[1], à laquelle il ne mit pas seulement son nom, mais qu'il orna aussi de son portrait. « Sot portrait, dit Grimm, et qui lui ressemble si peu. » L'auteur, en effet, qu'on s'ac-

1. La Harpe (*Corresp. litt.*, p. 17) annonce, en mai 1774, une nouvelle édition, en sept volumes, anonyme comme les précédentes, mais corrigée et augmentée de beaucoup de morceaux et d'un volume entier.

corde à dépeindre fort bon homme, s'était fait représenter la plume à la main, dans une attitude théâtrale, et il avait laissé inscrire au-dessous une dédicace « au défenseur de l'humanité, de la vérité, de la liberté ». La nouvelle édition était augmentée de quelques documents utiles, de nouveaux traits encore plus hardis que ceux des éditions précédentes, et de tirades dirigées contre Maurepas. Necker, en revanche, y était fort bien traité, si bien qu'on appela Raynal *le timbalier du parti Necker*. Grimm assure que l'abbé s'était donné la peine de rectifier ses renseignements et de modifier son style. Du reste, mêmes digressions et mêmes déclamations. « On dirait que l'auteur après avoir fini son ouvrage, craignant que le fond n'en fût pas assez intéressant par lui-même, s'est empressé d'y jeter au hasard toutes les fleurs de philosophie et de rhétorique qu'il a pu trouver dans ses recueils et dans ceux de ses amis. » Cette fois-ci, l'État se joignit à l'Église pour crier vengeance. Le livre fut censuré par la Sorbonne, brûlé le 29 mai 1781, au pied du grand escalier, et l'auteur, décrété de prise de corps par le Parlement de Paris, fut obligé de quitter la France. Il se rendit à Spa, à Gotha, à Berlin. Frédéric, assez mal traité dans la première édition, se montra froid. Il attendit, pour recevoir l'écrivain, que celui-ci lui eût demandé une audience, et il affecta de ne pas même connaître l'existence de l'*Histoire philosophique*. On sait comment le souverain raconte cette visite de Raynal, dans une lettre adressée à d'Alembert : « J'ai vu votre abbé Raynal ; il parle beaucoup. A la manière

dont il me parlait de la puissance, des ressources et des richesses de tous les peuples, je croyais m'entretenir avec la Providence. Je me suis bien gardé de révoquer en doute l'exactitude de ses calculs : j'ai compris qu'il n'entendrait pas raillerie sur un écu [1]. » Raynal fut mieux reçu à Saint-Pétersbourg, par Catherine, et à Londres, où le président de la Chambre des communes, ayant appris qu'il était dans la galerie, interrompit la discussion pour le faire placer [2]. Il avait visité la Suisse dans un voyage précédent, et y avait laissé des souvenirs de sa générosité ; car Raynal avait acquis une grande fortune, et aimait à en faire un usage moitié fastueux, moitié philanthropique. A Lausanne, il avait fait une fondation pour des vieillards indigents ; à Lucerne, il avait élevé à ses frais un obélisque à la mémoire des trois héros du Grütli, en ayant soin de faire placer près de leur image son propre buste, sculpté par Tassaert.

Raynal passa la plus grande partie de son exil en Prusse. Au bout de cinq ans, en 1787, il obtint la permission de rentrer en France, à la condition, toutefois, de ne pas venir à Paris. Malouet, qui l'avait beaucoup connu, était intendant de la marine à Toulon ; Raynal

1. Sur l'entrevue de Raynal avec Frédéric, voy. le troisième volume des *Souvenirs* de Thiébaud, et sur les impressions que Raynal rapporta de Berlin, voy. les *Mémoires de Malouet*, t. Ier, p. 229 et suiv.

2. Mieux que cela, un neveu de Raynal, pris par les Anglais sur un vaisseau français, fut mis en liberté lorsqu'on sut qu'il était parent de l'auteur de l'*Histoire des deux Indes* (voy. La Harpe, *Corresp. litt.*, II, 329).

eut l'idée d'aller l'y trouver. Il arriva un soir que le salon de l'Intendance était plein de monde. Ce fut un coup de théâtre pour l'assemblée. L'abbé eut à peine embrassé Malouet, qu'il se mit à pérorer comme s'il eût repris une conversation de la veille. La Hollande était alors en lutte avec l'Autriche, au sujet de la fermeture de l'Escaut, et un amiral hollandais se trouvait justement là.

Quelle occasion pour Raynal ! Le voilà qui se lance dans la question, exposant les prétentions, énumérant les traités, examinant les intérêts de chaque partie :

« Après avoir parlé pendant trois heures, dit Malouet, sans lasser personne, il me dit qu'il était à jeun depuis vingt-quatre heures, qu'il ne vivait que de lait, et qu'il n'avait pu en trouver sur la route. Il paraissait, en effet, épuisé. Je le fis rafraîchir et reposer. Sa visite a duré trois ans et se serait prolongée, s'il l'avait voulu. C'était l'hôte le moins incommode, le moins exigeant que j'aie connu. Il parlait prodigieusement, mais s'arrêtait toujours quand il s'apercevait qu'il fatiguait l'attention, ou qu'il ne l'excitait plus. Sa mémoire étonnante était un répertoire encyclopédique, où l'on pouvait puiser à volonté des anecdotes politiques, littéraires, des faits historiques et des vues justes sur les divers intérêts des peuples de l'Europe. Comme il travaillait dix ou douze heures par jour, il n'était avec nous qu'une partie de la soirée, et nous n'en avions jamais trop. »

Raynal avait alors soixante-seize ans. Il n'avait pas attendu la Révolution pour revenir de la plupart de ses opinions philosophiques et politiques. S'il faut en croire Malouet, il ne voulait retrancher du christianisme que le pape, l'enfer et les moines; le reste lui convenait assez, et il assistait avec respect aux cérémonies religieuses. En fait de gouvernement, il en voulait autant à la démocratie qu'au despotisme, s'emportant contre la féodalité, les privilèges, les ordres, mais redoutant encore plus le règne de la multitude. Il demandait une autorité forte, mais juste; une volonté légale, absolue dans tout ce qui est reconnu bon et utile! On n'est pas plus naïf que ne l'était devenu ce grand révolutionnaire pénitent. Il avait entrepris d'amender son ouvrage; ces corrections ne se sont pas retrouvées, ou du moins, elles n'ont pas été mises à profit pour la dernière édition, celle de 1820. Raynal s'occupait aussi, vers la fin de sa vie, d'un livre sur les réfugiés qui s'étaient établis à l'étranger à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Mais tous ces travaux furent interrompus par la convocation des états généraux. L'écrivain s'était, à cette époque, retiré à Marseille. Nommé député, il refusa. Il était inquiet des événements qui se préparaient, et il se regardait comme également mal placé pour servir le peuple ou le roi. « Le premier, disait-il, croirait que je me suis vendu à la cour, si je parlais autrement que mon livre, et la cour se défierait de moi, comme d'un ennemi, si je voulais défendre l'autorité légitime. »

L'Assemblée nationale succéda aux états-généraux.

Malouet, fort engagé, on le sait, dans la lutte des partis, était resté en correspondance avec Raynal, alors fixé à Marseille. Lorsque Mirabeau mourut et laissa sans chef le parti de la cour, Malouet forma le projet de lui donner un successeur dans la personne du vieux philosophe. Il s'imaginait que si quelqu'un pouvait contenir la Révolution, c'était celui qui y avait tant travaillé sans le vouloir, « et dont le nom, dit-il, se trouvait sans cesse dans la bouche des patriotes à côté du nom de Jean-Jacques ». Mais, pour cela, il fallait faire revenir Raynal à Paris, et pour le faire revenir, il fallait obtenir la suppression de l'arrêt du Parlement qui l'avait décrété de prise de corps. Malouet se chargea de la démarche, et s'en tira avec assez d'adresse, présentant l'exilé comme un précurseur et un apôtre de la liberté, tout en faisant des réserves sur les doctrines de l'*Histoire philosophique*. La motion surprit la gauche, indisposa la droite, et finit par réunir tous les suffrages. L'Assemblée rendit, à la presque unanimité, un décret qui priait le roi de supprimer la condamnation de Raynal.

Raynal ne perdit pas un instant pour revenir à Paris. Il y arrivait avec le besoin de faire une espèce d'amende honorable pour ses anciennes opinions, et, sans doute aussi, de tenter ce que pourrait l'autorité de son nom pour la cause monarchique. Il fut convenu qu'il adresserait une lettre à l'Assemblée. M. de Clermont-Tonnerre, qui était dans le secret, rédigea la lettre. Raynal la trouvait trop modérée, « et y mêla quelques-unes de ses phrases roides et sèches ». C'était un manifeste en faveur

de l'autorité royale. L'écrivain s'y présentait comme un vieil ami de la liberté, qui, après avoir longtemps parlé aux rois de leurs devoirs, demandait à parler au peuple de ses erreurs. « Serait-il donc vrai, disait-il, qu'il fallût me rappeler avec effroi que je suis un de ceux qui, en éprouvant une indignation généreuse contre le pouvoir arbitraire, ont peut-être donné des armes à la licence? » Il était facile de prévoir qu'une pareille adresse exciterait des tempêtes. Mais laissons Malouet raconter cette séance du 31 mai 1791 :

« Le président eut à peine prononcé le nom de l'abbé Raynal, et le titre de son adresse à l'Assemblée, que la salle retentit d'applaudissements. Il n'y eut pas moyen d'entendre ce qu'il ajoutait, en tremblant : que l'Assemblée serait peut-être étonnée des censures que l'auteur mêlait à ses hommages. Un bruit affreux d'enthousiasme, d'admiration au nom de l'abbé Raynal ne permettait d'entendre autre chose que : « Lisez! Lisez vite! La lecture de « l'adresse! » Les patriotes se persuadaient que le côté droit voulait l'empêcher. C'étaient des cris, des gestes de commandement, et le piétinement usité dans les grandes occasions. Enfin l'écrit fatal est remis à un secrétaire; il monte à la tribune; un silence profond succède au tumulte, et la gravité respectueuse, les compliments de l'exorde entretenant les premières dispositions, on voyait le ravissement des spectateurs et des députés patriotes de recevoir cet hommage solennel du patriarche de la démocratie. Le premier paragraphe rétrograde sur les maux,

les excès de la Révolution rembrunit tout à coup les figures; on se dresse, on se regarde, on s'indigne; mais on s'attend à des retours aux bienfaits, aux grands résultats de la régénération sociale. La patience échappe à quelques-uns; on leur impose silence. Ce n'est plus une adresse, c'est un drame dont chacun veut voir le dénouement: on écoute encore. Le secrétaire poursuit; il arrive à l'effrayant tableau des désordres, des crimes, de la dissolution qui s'avance. Le côté droit, qui avait d'abord été consterné de l'hommage, s'exalte sur la censure. On entend d'un côté: « Bravo! » et de l'autre: « Quelle audace! Vengeance! » L'Assemblée est insultée! C'est du Malouet! » Le tumulte s'accroît; vingt députés se lèvent à la fois pour demander la parole; on dénonce l'auteur, le président, le secrétaire. On parle de mettre le premier au Temple, de destituer les deux autres. Robespierre monte à la tribune, et c'est la première, la seule fois que je l'aie vu adroit et même éloquent. »

Robespierre demanda à l'Assemblée de dédaigner des ennemis de la liberté qui avaient été chercher un vieillard respectable sur le bord de la tombe, pour lui faire abjurer les principes qui l'avaient rendu célèbre. L'Assemblée se laissa persuader, et passa à l'ordre du jour. L'incident n'eut pas d'autres suites. Malouet avoue que l'adresse de Raynal fit une grande sensation dans le pays, mais qu'elle n'eut aucun effet utile[1].

1. André Chénier publia dans le *Moniteur* du 5 juin un article

Il ne faut pas croire pourtant que Raynal, comme il arrive souvent, prît plaisir à renier tous ses sentiments passés. Il était du parti royaliste, voilà tout ; il croyait, comme Malouet, que la monarchie était nécessaire à la France, et se refusait à confondre la liberté avec la république. Il ne se faisait, du reste, aucune illusion, ni sur les républicains dont il reconnaissait la force, ni sur le parti de la cour, dont il maudissait les préjugés : « Vos aristocrates, disait-il à Malouet, en causant avec lui un jour sur la marche des événements, vos aristocrates sont des fous qui aimeraient mieux me voir pèndre que de me placer à leur tête, si j'étais en état de les sauver. Ils n'auraient pas plus accepté Mirabeau que moi ; et ce Mirabeau, que vous regrettez, aurait soreu let de mon adresse. Ils disent que je radote ; ils auraient dit avec autant de raison qu'on l'avait gagné à prix d'argent, et il aurait fini par la lanterne. »

Raynal, depuis la scène de l'adresse, disparaît presque complètement. Attristé, impuissant, suspect, le vieillard se retira à Passy, puis à Montlhéry. La Terreur l'épargna. Lorsque le Directoire organisa l'Institut, il fut nommé membre de la classe d'histoire, mais il n'y prit point

sous forme de lettre à Raynal, dans lequel il traite très sévèrement la démarche du vieillard. « Quel a été l'étonnement, dit-il, de vous voir prendre le ton de vos anciens persécuteurs, de vous voir regarder comme ami et comme allié par ceux qui jadis ne parlaient de vous qu'avec ces expressions injurieuses qu'eux et leurs pareils prodiguaient à quiconque haïssait le fanatisme et la tyrannie et voulait le bonheur du genre humain ! »

séance. C'était peu de temps avant sa mort. Il était venu à Chaillot pour voir un ami; il y prit froid, y tomba malade et y mourut, le 6 mars 1796, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, laissant un livre qu'on ne lit plus, mais qu'on n'a pas le droit de négliger, puisqu'il contribua plus qu'aucun autre peut-être au ton et au tour que prit la Révolution française.

Juin 1868.

IX

LES MÉMOIRES DE MALOUET[1]

I

Les *Mémoires de Malouet* nous offrent un récit de la vie de l'auteur, quelques faits nouveaux relatifs à la Révolution, et enfin des jugements qui, s'ils ne vont pas toujours jusqu'au dernier fond des choses, ont le mérite de suggérer bien des réflexions sur des événements dont Malouet fut le témoin. Nous n'avons affaire ici ni à un écrivain, ni à un philosophe, mais à un homme de bien et à un homme de sens. Il a combattu la Révolution sans la maudire; sans l'accepter, il l'a comprise. Disons mieux: il a été de ceux qui voulaient la Révolution, mais qui, dans l'intérêt même de celle-ci, l'auraient voulue moins radicale. D'autres ne voient que la grandeur tragique de nos bouleversements; Malouet, lui, aurait préféré que notre Révolution eût moins fait figure dans l'histoire, qu'elle eût moins eu l'ambition de réaliser la

1. Publiés par son petit-fils, le baron Malouet; 2 vol. in-8. 1868.

raison absolue, et qu'elle n'eût pas été toujours à refaire. Deux manières de voir sur ces sujets, qui resteront sans doute toujours en présence.

Pierre-Victor Malouet était Auvergnat, et de Riom, tout comme M. Rouher. Il était né le 11 février 1740 d'une famille sans fortune. Son éducation fut très négligée. Après avoir eu un précepteur ignorant et spirituel qui ne lui apprit rien, il alla à Juilly, d'où il sortit avec peu de latin, et pas du tout de grec. Le goût des lettres l'entraînait, et, tout en faisant son droit, il s'essaya dans la poésie. On trouve dans le *Mercure* du temps, une ode de lui sur la prise de Mahon, une autre au prince de Condé, le tout avec force périphrases, un « acier recourbé » pour un sabre, un « monstre d'airain » pour un canon. Malouet se risqua même à présenter une tragédie et deux comédies au Théâtre-Français. Heureusement pour lui que Lekain lui en montra les défauts, et qu'il eut le bon sens d'écouter Lekain. « Le sujet de ma tragédie était la *Mort d'Achille;* les deux comédies étaient, l'une la *Mode et la Nature*, l'autre les *Remarques sur l'histoire*, pièces en un acte, où il y avait quelques plaisanteries passables, mais sans intrigue. Elles abondaient en mauvais vers. Ma tragédie était mal écrite, sauf une seule scène. La coupe des actes, l'intrigue et le dénoûment n'étaient pas sans mérite ; j'avais puisé dans la traduction de l'*Iliade* tout ce qu'il y avait de bon. »

A dix-huit ans, Malouet avait fini son droit et n'était point pressé de quitter Paris, où il était tombé en d'assez mauvaises mains, tout au théâtre et à des liaisons compro-

mettantes. On comprit la nécessité de l'éloigner, et on l'attacha à M. de Merle, ambassadeur en Portugal. Malouet partit pour Lisbonne, au commencement de 1759. Il se fit promptement à sa nouvelle position, recommença son éducation, apprit les usages du monde. Sa position lui permettait de voir la cour de près, et il nous a laissé quelques souvenirs du roi Joseph et de son ministre:

« Assistant un jour à un combat de taureaux, dans la loge des ministres étrangers, qui était assez près de celle du roi, nous aperçûmes un mouvement alternatif de Sa Majesté, qui se penchait en avant de la loge et se reculait ensuite en riant à gorge déployée. La loge au dessous était celle des chambellans de la cour. Nous vîmes très distinctement le roi cracher sur un de ces messieurs qui s'essuyait en riant et en regardant son maître d'un air qui semblait dire: Tant qu'il vous plaira, Sire; je suis trop heureux de vous amuser. »

Malouet vit souvent le marquis de Pombal. C'était, selon lui, non pas un grand ministre, mais le seul l'homme qui eût de l'esprit et du caractère à la cour de Portugal. Pombal avait voyagé; il parlait plusieurs langues, et connaissait notre littérature. Il savait par cœur les *Provinciales*, et les citait souvent en parlant des jésuites. Il détestait les prêtres et en était craint; il baisait la main de son confesseur, mais celui-ci ne l'approchait qu'en tremblant. En général, telle était la terreur qu'inspirait le ministre, qu'aucun Portugais n'osait s'ex-

pliquer sur les affaires publiques. On se contentait de dire tout bas que la conspiration d'Aveiro avait été supposée par Pombal pour perdre ses ennemis et y envelopper les jésuites. Malouet ne parvint pas à éclaircir la question; « mais, dit-il, ce que j'ai vu de la faiblesse et de la nullité du roi, de la tyrannie du ministre, de l'audace et de la violence de son caractère, me disposait à croire qu'il n'était point de noirceur dont il ne fût capable. »

M. de Merle fut rappelé en 1760, et Malouet le suivit. Ils revinrent par l'Espagne, où régnait Charles III:

« C'était un honnête homme, religieux, ferme, d'un caractère élevé, mais avec peu de lumières; une mauvaise éducation italienne n'avait pas permis à son bon naturel de se développer. Passionné pour la chasse, il courait le cerf ou le sanglier huit heures par jour, excepté les dimanches et les fêtes. Son confesseur lui avait interdit la chasse ces jours-là; mais le roi, pour s'en dédommager, faisait porter dans son parc une volière remplie d'oiseaux, qu'on lâchait l'un après l'autre, et les tuait au vol. »

De retour en France, Malouet fut envoyé à l'armée du maréchal de Broglie, en qualité d'inspecteur de la régie des fourrages. Il était bien payé, n'avait rien à faire, et il assista commodément aux opérations militaires de Westphalie, en 1761 et 1762. A la paix, il fallut lui donner une autre sinécure — l'administration en a tou-

jours été surchargée, — on le nomma inspecteur des embarquements pour les colonies à Rochefort, et on finit par l'envoyer à Saint-Domingue, où il passa cinq ans, de 1768 à 1773. C'est en s'y rendant, dans les loisirs de la traversée, que Malouet composa ses *Quatre parties du jour à la mer*, poème en prose dans le goût du temps, qui lui valut l'honneur d'être déclaré émule de l'abbé de Reyrac! On y trouvait la description de la manœuvre, les scènes de la mer, les incidents du bord. A la fin, le lecteur touchait au port. « Ce n'est plus une illusion, la terre est devant nous; nous la voyons sortir du sein des mers! » le mérite était de rendre tous les détails nautiques par des circonlocutions.

Malouet trouva la colonie dans un grand désordre, et essaya en vain d'y introduire des réformes. Il était surtout révolté des cruautés dont les nègres étaient les victimes. Sans demander qu'on abolît l'esclavage, il aurait voulu qu'on assurât à l'esclave la protection des lois. Il était, du reste, lui-même devenu propriétaire de noirs et colon. C'est à Saint-Domingue qu'il fit sa fortune et qu'il se maria. La vie coloniale lui plaisait, et l'altération de sa santé put seule le faire revenir en France. Il fut, peu après son retour, nommé commissaire général de la marine, par la faveur de M. Sartines, et il passa deux années à Paris, dans une honnête aisance, partagé entre les devoirs de sa charge et les plaisirs de la société. Il fréquentait surtout le salon de madame de Castellane, qui était un peu dévote, mais dont le mari, en revanche, était un peu philosophe. Ce dernier

lui fit faire la connaissance des encyclopédistes, de Raynal surtout, avec lequel il se lia étroitement. Il allait aussi chez madame du Deffand, chez mademoiselle Lespinasse. Ce n'est pas que Malouet eût adopté les opinions de la société dans laquelle il se trouvait ainsi lancé. Il avait en religion les mêmes vues décentes et modérées qu'en politique; les mystères révélés, pour me servir de ses propres termes, épouvantaient sa raison, mais les merveilles de la nature lui démontraient qu'elle avait un auteur. On voit d'ailleurs qu'il était fait pour jouir de cette vie brillante et facile des salons de Paris, à la fin du règne de Louis XV. « C'est à cette époque, dit-il, que tant de libelles ont diffamée, que tant d'horreurs ont suivie; c'est à cette époque que nos mœurs étaient les plus douces, que la société avait le plus de charmes, que toutes les classes qui la composent jouissaient le plus de la liberté que comporte un État monarchique. Serait-il donc vrai qu'il n'y a que l'austérité des principes et des formes sociales qui puisse préserver un peuple de la corruption? qu'elle s'engendre dans le monde le plus poli, au milieu des lumières, et que les progrès apparents de la civilisation sont inséparables des progrès de la perversité? »

Nous ne suivrons pas Malouet dans une mission en Guyane que lui confia M. de Maurepas. Il s'agissait d'aller contrôler sur les lieux les plans de colonisation d'un certain baron de Bessner, aventurier et chimérique. Bessner prétendait fonder un grand établissement sur le modèle de celui des jésuites au Paraguay, cent cinquante villages indiens, quarante villages de nègres libres. On

devait policer les naturels au moyen de la musique. On promettait aux actionnaires quarante mille livres de rente pour douze mille francs une fois payés. Une carte qui accompagnait le mémoire du baron, fit surtout un effet prodigieux à Versailles. Bessner n'y avait pas seulement figuré les établissements projetés, mais, sur différents points, il avait semé négligemment la vanille, le cacao, les épices, les gisements d'or, les mines de diamant. Il est inutile d'ajouter que Malouet essaya en vain de tirer quelque parti de ces plans, et qu'il dut se rabattre sur des travaux de défrichement et de plantation autour de Cayenne. Encore fut-il traversé dans ses efforts. Au bout de deux ans, il abandonna la partie. Il revint en France, en 1778, fut parfaitement reçu à Versailles, et envoyé d'abord à Marseille, puis à Toulon, comme intendant de la marine. Il passa à Toulon huit années, qu'il appelle les plus heureuses de sa vie. Il y était encore lorsque la Révolution s'annonça par la convocation des états généraux.

Malouet croyait nécessaires des améliorations dans le gouvernement du pays; il croyait ces améliorations faciles, et aussitôt que les états généraux furent annoncés, il désira y être envoyé. Sur ces entrefaites, sa ville natale le députa à Versailles pour demander d'être désignée comme chef-lieu de l'assemblée du bailliage. Il accepta cette mission avec ravissement, dit-il; ce fut également lui qui rédigea les cahiers du bailliage. Riom, enfin, le nomma premier député aux états et par acclamation. Dès son arrivée à Paris, où il n'avait pas été

depuis trois ans, la violence des discussions et la faiblesse des caractères dissipèrent les illusions qu'il s'était faites au fond de sa province. Il était outré de voir la politique devenue l'affaire de tout le monde, de petits bourgeois citer le *Contrat social*, chacun déclamer contre la tyrannie et proposer sa constitution. Les hommes sur lesquels il avait cru pouvoir compter, ne trompèrent pas moins son attente; Necker, en particulier, dont il avait attendu la réforme de la monarchie. Malouet a tracé de ce ministre, avec lequel il a été très lié, un portrait plus ressemblant que flatteur. C'est bien ainsi qu'on se le représente : la tête renversée en arrière, les yeux au plafond, moins de hauteur pourtant que d'indécision; un orgueil timide; se croyant un grand ascendant sur les esprits, et déconcerté à la première résistance; présumant trop de ses forces et ne puisant aucune énergie dans la bonne opinion qu'il avait de lui-même; honnête et insuffisant; ne répugnant point, du reste, aux petites habiletés. Malouet en donne un curieux exemple :

« Dans la distribution locale du bâtiment destiné à l'assemblée des états généraux, il y avait la salle du Trône ou des trois ordres, une salle pour la noblesse, une pour le clergé, et point pour les communes, qui restèrent tout naturellement établies dans la salle des états, la plus vaste, la plus ornée, et toute garnie de tribunes pour les spectateurs, qui prirent possession des loges communes de la salle. Quand on s'aperçut que cette

foule d'étrangers et leurs applaudissements ne faisaient qu'exciter l'audace des parleurs les plus véhéments, on sentit toutes les conséquences de cette installation. Eh bien ! croirait-on que M. Necker ait eu la pensée de supposer un accident d'éboulement de terre, d'enfoncement des caves des Menus, et de faire écrouler pendant la nuit la charpente de la grande salle, pour déplacer et installer séparément les trois ordres? »

II

L'une des parties les plus intéressantes des *Mémoires de Malouet* est celle qui se rapporte à Mirabeau. L'auteur, qui avait à la fois de l'éloignement pour le caractère de Mirabeau et de la sympathie pour ses tendances politiques, l'a jugé avec équité. « Il était né bon, dit-il; on le rendit dangereux; quand il pouvait être utile par la justesse de ses vues et l'énergie de son caractère. » — « Il est presque le seul dans l'Assemblée, ajoute-t-il, qui ait vu, dès le commencement, la Révolution sous son véritable aspect, celui d'une subversion totale. » Le malheur voulut que les conservateurs méprisassent Mirabeau au début, à cause de sa mauvaise réputation, puis, lorsqu'ils eurent reconnu son audace et sa puissance, qu'ils travaillassent à le perdre au lieu de chercher à le gagner. On fit pis : on le repoussa lorsqu'il fit les premières démarches pour se rapprocher de la royauté. Malouet était d'autant mieux placé pour raconter comment les choses se passèrent, qu'il servit lui-

même d'intermédiaire entre Mirabeau et les ministres.

C'était à la fin de mai 1789. Malouet partageait les préventions générales contre le grand orateur et ne cherchait qu'à l'éviter, lorsque Duroveray et Dumont, les deux Genevois, vinrent lui demander un rendez-vous de la part de Mirabeau. Assez embarrassé, Malouet accepta cependant pour le soir même. Mirabeau entra aussitôt en matière : « Je viens à vous, dit-il à Malouet, sur votre réputation. Vos opinions se rapprochent plus des miennes que vous ne penseriez. Vous êtes, je le sais, un des sages amis de la liberté, et moi aussi; vous êtes effrayé des orages qui s'amoncellent, je ne le suis pas moins. Il s'agit de savoir si la monarchie et le monarque survivront à la tempête qui se prépare, ou si les fautes faites, et celles qu'on ne manquera pas de faire encore, nous engloutiront tous. » Mirabeau expliqua ensuite de quoi il s'agissait. Il voulait que Malouet lui ménageât une entrevue avec les deux ministres dirigeants, Necker et Montmorin. Il supposait que ces ministres avaient un plan sur les concessions ou la résistance à faire aux états généraux. « Si ce plan, ajoutait Mirabeau, est raisonnable, dans le système monarchique, je m'engage à le soutenir et à employer tous mes moyens, toute mon influence, pour empêcher l'invasion de la démocratie qui s'avance sur nous. »

On peut comprendre quelle fut l'impression de Malouet en entendant ces paroles. Ce Mirabeau, qu'il avait tant redouté, se trouvait être le seul homme qui partageât ses vues. Il eut de la peine à contenir sa satis-

faction, et il consentit à voir les ministres. Il les trouva froids. Necker doutait du crédit de Mirabeau ; Montmorin prétendait qu'il avait déjà été trompé par lui. La conférence eut lieu cependant le lendemain matin, entre Necker et Mirabeau. Malheureusement, Malouet ne crut pas devoir y assister, de sorte que deux hommes qui se détestaient et se dédaignaient réciproquement, se trouvèrent face à face, sans intermédiaire. « Monsieur, dit Mirabeau, après un moment de silence, M. Malouet m'a assuré que vous aviez compris et approuvé les motifs de l'explication que je désire avoir avec vous. — Monsieur, répondit Necker, M. Malouet m'a dit que vous aviez des propositions à me faire : quelles sont-elles ? » Là-dessus, Mirabeau, blessé du ton du ministre, et du sens qu'il attachait évidemment au mot de *propositions*, se leva en colère, et lui dit : « Ma proposition est de vous souhaiter le bonjour, » et il s'en alla. Le jour même, Mirabeau revit Malouet à l'Assemblée ; il passa, tout rouge de colère, à côté de lui, et lui dit en enjambant un des bancs : « Votre homme est un sot, il aura de mes nouvelles ! »

Malouet regretta, avec raison, l'insuccès de cette démarche.

...

« M. de Mirabeau, dit-il, n'était pas homme à se vendre lâchement et bêtement. C'était par intérêt, par calcul, autant que par sentiment qu'il aimait la liberté. Sa raison, qui lui faisait apercevoir tous les dangers de l'effervescence actuelle, lui faisait sentir aussi que, pour

lui-même comme pour la cour, il n'y avoit d'autre parti à prendre que l'abdication positive du pouvoir absolu. En se trouvant sur ce point d'accord avec les ministres, ils se seraient facilement rapprochés sur tous les autres. J'ignore si M. Necker eut la simplicité de croire que Mirabeau ne venait à lui que pour lui demander quelques milliers de louis, et suivre, à cette condition, ses instructions[1]. »

Mirabeau, après les événements d'octobre, fit encore une tentative inutile pour se rapprocher de la cour. Il offrit ses services au roi par l'intermédiaire de son ami le comte de La Marck; Necker rejeta de nouveau ses propositions. Le comte de La Marck finit cependant par triompher des répugnances de la cour, et par ménager entre Mirabeau et la reine cette fameuse entrevue du 3 juillet 1790, trop romanesquement racontée par madame Campan. Quoi qu'il en soit, et après bien des pourparlers, Mirabeau réussit à faire adopter son plan pour empêcher l'écroulement total de la monarchie; car c'est à cela qu'on en était réduit alors, au commencement de 1791. Malouet, qui fut mis dans la confidence des délibérations, nous en donne le récit. Le 11 février, à l'Assemblée, pendant la séance du matin, Mirabeau lui fait passer un billet dans lequel il lui proposait une conférence pour le lendemain

1. La substance du récit que je viens de rapporter, d'après les *Mémoires*, avait déjà été donnée par l'auteur, en 1792, dans le tome III du recueil intitulé : *Collection des opinions de Malouet.*

soir, chez M. de Montmorin. Necker n'était plus ministre, et Montmorin, que nous avons vu tout à l'heure si raide, avait compris la nécessité de s'entendre avec le tout-puissant tribun. Malouet, avant d'aller au rendez-vous, voulut pourtant savoir où en étaient les choses, et il alla questionner Montmorin. Celui-ci ouvrit une cassette dans laquelle se trouvaient les lettres échangées entre le roi et Mirabeau, une trentaine au moins, un mémoire de Mirabeau sur le plan de conduite qu'il proposait, et enfin, dans la même chemise, un bon du roi de deux millions qui devait être remis à Mirabeau après l'exécution de son plan. La vue de cette lettre de change ébranla la confiance de Malouet ; il craignait que ce ne fût une affaire d'argent, qu'on ne pût s'appuyer sur un homme vénal, que Mirabeau, d'ailleurs, une fois enrichi, ne devînt suspect, et ne perdît la popularité qui faisait sa force. Montmorin le rassura. La démarche de Mirabeau pour sauver la monarchie avait été toute spontanée ; il n'avait point été question d'argent ; c'est de son propre mouvement que le roi avait écrit le bon de deux millions, après avoir lu le mémoire. Montmorin n'en avait pas même parlé à Mirabeau, et lui avait dit seulement qu'il pouvait s'attendre à des marques éclatantes de la reconnaissance du roi. Cependant, et sans qu'il eût été question d'argent entre eux, il lui faisait depuis lors remettre dix mille francs par mois. « M. de Montmorin ne me disait pas tout, ajoute Malouet ; nous soupçonnions que le décret sur le droit de paix et de guerre, sur la liste civile et quelques autres avaient été payés ; il en convint : et

sans me spécifier les sommes ni tous ceux qui les avaient reçues, je ne pus pas douter qu'il n'y eût une partie de la liste civile placée à fonds perdus. »

C'est le roi qui avait voulu que le plan de Mirabeau fût communiqué à Malouet. Celui-ci emporta le manuscrit pour le lire avant la conférence du lendemain. Il en fut très content. « C'était, dit-il, un mémoire très raisonné et très bien écrit sur l'état actuel de l'Assemblée et de la Révolution et sur les moyens de contre-révolution ; car c'en était une qu'il voulait faire, mais telle qu'elle eût convenu à tous les partisans honnêtes de la liberté.

» Ce qui me frappa le plus, continue Malouet, dans la première partie du mémoire, c'est la sévérité avec laquelle l'auteur traitait tous les partis, sauf le nôtre, qu'il accusait seulement de maladresse. La cour, le clergé, la noblesse, le parti populaire, avaient chacun leur part d'anathèmes. Les intrigues, les faux principes, les crimes et les criminels, sans désignation spéciale : tout était peint des plus fortes couleurs. Sa rude éloquence s'était exercée sur cet entassement monstrueux de sottises, de crimes et de désordres, dont il faisait un effrayant tableau. Il présentait les causes et la génération des événements à peu près comme je les ai indiquées, parlant de factions sans désigner les factieux, et insistant surtout sur la sottise, la vanité, l'ignorance de toutes les classes de la nation et de ses représentants, qui ne lui auraient pas rendu autant d'honneurs après sa mort s'ils avaient su comment il les traitait en général et en particulier. »

La seconde partie du mémoire était un plan de contre-révolution. Mirabeau proposait de dissoudre l'Assemblée, d'en former une nouvelle, composée d'hommes sages désignés par la couronne; et, avec le secours de cette Assemblée, de refaire une constitution dont voici les traits principaux : deux Chambres, le roi armé du droit de dissolution et du *veto* absolu, la responsabilité ministérielle, l'abolition des privilèges onéreux au peuple, et l'application d'un tiers des biens du clergé à l'acquittement de la dette nationale.

Suivait la partie, sinon la plus importante, du moins la plus délicate et la plus difficile du projet, les moyens d'exécution. Malouet avait ses doutes à ce sujet, et il les exposa à l'entrevue du lendemain. Mais il faut le laisser raconter lui-même cette mémorable conférence :

« Elle dura depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures du matin. Mirabeau était harassé. Il avait déjà le germe de la maladie dont il est mort; ses yeux, enflammés et couverts de sang, sortaient de leur orbite; il était horrible, mais jamais je ne lui ai vu plus d'énergie, plus d'éloquence : Il n'est plus temps, me dit-il, de calculer les inconvénients. Si vous en trouvez à ce que je propose, faites mieux, mais faites vite, car nous ne pouvons vivre longtemps. En attendant, nous périrons de consomption ou de mort violente. Plus vous insistez sur le mal qui existe, plus la réparation en est urgente. M'en contestez-vous les moyens? Nommez celui qui, avec la même volonté que moi, est dans une meilleure position

pour agir. Toute la partie saine du peuple, et même une portion de la canaille est à moi. Qu'on me soupçonne, qu'on m'accuse d'être vendu à la cour, peu m'importe! Personne ne croira que je lui ai vendu la liberté de mon pays, que je lui prépare des fers. Je leur dirai, oui, je leur dirai: Vous m'avez vu dans vos rangs, luttant contre la tyrannie, et c'est elle que je combats encore; mais l'autorité légale, la monarchie constitutionnelle, l'autorité tutélaire du monarque, je me suis toujours réservé le droit et l'obligation de les défendre... Prenez bien garde, ajouta-t-il, que je suis le seul dans cette horde patriotique qui puisse parler ainsi sans faire volte-face. Je n'ai jamais adopté leur roman, ni leur métaphysique, ni leurs crimes inutiles. »

Mirabeau avait raison: en proposant ce projet de contre-révolution, il restait fidèle à ses vues politiques. Il y a deux choses qu'il faut distinguer en jugeant la conduite de Mirabeau: la question de vénalité et celle de corruption. J'entends par corruption le crime dont il se serait rendu coupable si, pour l'argent qu'il espérait en tirer, il avait professé de nouvelles opinions et agi contre son sentiment intime du juste et de l'utile. Il n'y eut rien de pareil chez lui. Il eut un tort qu'on ne peut trop réprouver chez l'homme politique, celui de se faire payer, mais, comme le disait Lafayette, il ne se fit jamais payer que dans le sens de ses opinions: Mirabeau ne se vendit pas, au sens le plus fâcheux du mot, puisque, en se rapprochant des Tuileries, il n'eut rien à abandonner de ses

principes. Les négociations secrètes qu'il noua avec le roi, les efforts qu'il s'engagea à tenter pour ramener la Révolution en arrière, ne constituaient de sa part aucun changement de drapeau, ni même, au fond, de conduite. On est tellement habitué à voir dans Mirabeau le tribun qui déchaîna la Révolution, on se rappelle si bien ses immortelles violences, qu'on oublie la modération toute pratique de ses vues. A tort ou à raison, il n'avait, dès l'origine, demandé qu'une chose à la Révolution : un gouvernement représentatif, une royauté constitutionnelle et contrôlée. Il ne voulait à aucun prix, ni aller au delà, ni revenir en deçà.

Mais retournons au récit de Malouet. Mirabeau, pendant la conférence qui se tint chez M. de Montmorin, parla presque seul, comme s'il eût été à la tribune, la voix tonnante, le geste ardent. Il finit par dissiper toutes les préventions et tous les doutes de Malouet. Celui-ci avait glissé imprudemment le mot de mal à réparer. Mirabeau s'emporta : « Non, s'écria-t-il, je n'ai pas fait le mal volontairement : j'ai subi le joug des circonstances. Le grand mal qui a été fait est l'œuvre de tous, sauf les crimes, qui appartiennent à quelques-uns. Vous, modérés, qui ne l'avez pas été assez pour m'apprécier; vous, ministres, qui n'avez pas fait un pas qui ne soit une faute; et vous, sotte Assemblée, qui ne savez ce que vous dites ni ce que vous faites : voilà les auteurs du mal. » Il fallut enfin rompre l'entretien. Mirabeau était épuisé de fatigue, couvert de sueur, il avait la fièvre. La prochaine entrevue fut renvoyée à huitaine, afin de

lui laisser quelques jours de repos. Mais cette entrevue ne devait pas avoir lieu. Mirabeau se mettait au lit le lendemain, et il ne s'en releva plus. Malouet fut de ceux qui suivirent son convoi.

III

Malouet fut certainement le plus sensé, le plus honnête et le plus courageux des membres du parti royaliste dans l'Assemblée constituante. Il a été le vrai chef des *monarchiens*, comme on les appelait dans le jargon du temps. Nul n'a plus ardemment désiré que les réformes laissassent debout les anciennes institutions du royaume, que la liberté se conciliât avec un pouvoir souverain. Il s'est trompé, cela n'est que trop clair; mais comment lui en faire un reproche, lorsqu'on voit combien nous sommes encore peu avancés et peu d'accord sur les questions qui s'agitaient en 89?

Malouet employa tous ses efforts à éclairer le roi aussi longtemps que la partie ne fut pas complètement perdue, puis à le sauver lorsqu'il y alla du salut de sa personne. Il avait voulu donner sa démission après les journées d'octobre, mais il pensait avec raison que des démissions individuelles ne feraient aucun effet, et très peu de membres de la droite ayant consenti à une action commune, il finit par rester. Quelque temps après, à la fin de 1789, il chercha à rallier le parti modéré en fondant un *Club des Impartiaux*. Les opinions de Malouet se montrent clairement à cette occasion. Il n'avait pas voulu la Révo-

lution comme révolution; il ne la croyait pas nécessaire; et quand elle eut éclaté, il ne la regarda point comme irrésistible. La faiblesse du roi le désolait. « Il y a tel capitaine de grenadiers, dit-il, qui l'eût sauvé, lui et l'État, s'il l'avait laissé faire. » Malouet avait une aversion sincère pour le despotisme; il accusait l'aristocratie d'avoir produit tous les désordres par ses prétentions irritantes: il ne désirait rien tant qu'une réforme radicale des abus de toutes sortes qui rongeaient le corps social; enfin, il reconnaissait la nécessité de la liberté politique, et il ne craint pas, dans ses *Mémoires*, d'insister sur l'impulsion qui, en 89, poussait la France entière à chercher des garanties contre le pouvoir. Malouet avait donc des principes qu'on peut appeler libéraux, mais il manquait tout à fait du tempérament révolutionnaire. Il avait plus de bon sens que d'enthousiasme. Il craignait non seulement les déclamations et les opinions extrêmes, mais les théories. La métaphysique politique de la *Déclaration des droits* lui paraissait ridicule. Essentiellement raisonnable, il demandait que tout s'accomplît selon les règles de la raison. Essentiellement modéré, il aurait souhaité que les changements se consommassent par une transaction amiable entre les intérêts anciens et les intérêts nouveaux. Homme de gouvernement, le peuple lui semblait inhabile à se gouverner lui-même, et le pouvoir royal n'était rien de moins à ses yeux que la condition même de l'ordre public et de l'état social. Ce dernier point était pour Malouet le point fixe autour duquel gravitait toute sa pensée politique.

Dès le Jeu de Paume, nous le voyons proposer comme amendement la déclaration de ne jamais se séparer du roi; dans la discussion de la constitution, il soutient avec ardeur la nécessité du *veto* absolu; dans le programme du *Club des Impartiaux*, il déclare qu'il faut se hâter de rendre au prince l'exercice du pouvoir suprême.

Les erreurs de Malouet sur la Révolution ne sont pas difficiles à démêler. La première, c'est qu'il ne comprit pas que la Révolution était une révolution, et ne pouvait être autre chose. On la personnifie, on en fait une sorte d'être moral, puis on lui adresse des reproches de déraison, de violence, que sais-je? « Il aurait fallu faire ceci, » — « il aurait fallu éviter cela. » En vérité, c'est abuser du point de vue de la liberté humaine. Il est oiseux de dire au torrent dévasteur qu'il aurait mieux fait de féconder des pâturages. La Révolution française est un mouvement qui a eu ses causes, et dont, ces causes une fois données, la violence et la direction étaient fatales. Et cela est d'autant plus vrai, que ces causes n'étaient pas seulement matérielles. Il n'y avait pas seulement, à la fin du XVIIIe siècle, des souffrances à guérir, des besoins à satisfaire, des abus à réformer, il y avait aussi des idées qui demandaient à se réaliser. Le peuple souffrait, les privilèges pesaient, la banqueroute menaçait; oui, mais il y avait, en outre, une classe tout entière de la société qui réclamait sa place au soleil; il y avait le moyen âge qui croulait, la philosophie qui s'était emparée de toutes les têtes, des notions abstraites mais

puissantes, droit, égalité, liberté, qui passionnaient toutes les âmes, un nouvel idéal qui s'était levé dans le ciel de l'humanité. Malouet aurait voulu qu'on réformât la société au lieu d'en créer une nouvelle; et, assurément, il aurait eu raison, si, en pareille matière, il s'agissait de vœux; nous savons tous aujourd'hui par expérience qu'un peuple ne rompt pas impunément les liens de la tradition : mais quelle naïveté que d'aller demander le respect de l'histoire à des hommes dont l'histoire était le récit de leur servitude, et qui s'étaient grisés du *Contrat social!*

Autre erreur. Les monarchiens voulaient une royauté, non pas absolue sans doute, mais effective et indépendante. Malouet s'emporte à l'idée que le roi des Français soit réduit à la condition d'un doge de Venise. « Le monarque, dit-il, doit être la loi agissante dans toutes les parties de l'empire, ou il n'est rien ; il ne doit rencontrer d'autres contradicteurs que les organes de la loi, et d'autre obstacle que la formule de la loi, défendue au besoin par la nation tout entière. » Nous connaissons le système. Nous l'avons vu à l'œuvre sous la Restauration, sous Louis-Philippe lui-même, et l'on peut dire qu'il est encore en vigueur aujourd'hui. Le pouvoir, en France, a été partagé entre le prince et le Parlement, l'un pouvant tout faire, l'autre pouvant se refuser à tout, sans aucun moyen de les empêcher d'entrer en lutte, ni de mettre fin au conflit une fois qu'il serait engagé. Et chacun des deux pouvoirs a son *ultima ratio :* l'un, le coup d'État ; l'autre, le refus des subsides ou l'appel aux

armes. Le fait est que, depuis la ruine du droit divin et l'avènement de la politique rationelle, la royauté ne semble plus avoir de raison d'être suffisante. Le système anglais lui-même, qui laisse au souverain un rôle simplement honorifique, n'a d'autre valeur que de fournir une transition entre l'ancien pouvoir royal et la république de l'avenir. Voilà ce que Malouet n'a pas compris. Il est vrai qu'il n'avait pas, comme nous, l'expérience de deux ou trois changements de dynasties, et il est vrai que, malgré cette expérience, nous en sommes aujourd'hui encore à chercher cette quadrature du cercle, un gouvernement personnel compatible avec un peuple libre.

Une dernière erreur de Malouet a été très bien signalée par M. Quinet. Les monarchiens voulaient concilier la liberté nouvelle avec l'ancienne royauté. Mais la royauté, c'était le roi, c'était Louis XVI, c'est-à-dire qu'il fallait faire accepter un bouleversement à celui qui en était la victime, que dis-je ? charger d'exécuter la nouvelle constitution le prince même que cette constitution avait dépouillé. « Nous savons maintenant, dit M. Quinet, la raison pourquoi de vieilles dynasties ne peuvent se prêter à de pareils changements : c'est que le souvenir de leur toute-puissance leur gâte tout ce qu'on leur laisse d'autorité. Un prince nouveau peut se faire à ces diminutions de fortune ; il ne les sent pas, il n'a au contraire devant les yeux que son élévation inespérée. Un trône abaissé est toujours pour lui un trône. Ce ne sera pour le prince légitime qu'une honte éternelle, à laquelle

il ne s'habituera jamais. » Cette idée si simple ne paraît pas avoir arrêté un instant Malouet ni ses amis.

Les efforts de Malouet étaient tous destinés à échouer. Le *Club des Impartiaux* ne parvint pas à se constituer, et le *Club monarchique*, qui lui succéda, n'eut que deux séances. Le parti avait un journal, et ce journal fut obligé de disparaître; on ne trouvait point de colporteurs pour le vendre. Malouet, nous l'avons vu, reporta ses espérances sur Mirabeau, puis sur le vieux Raynal; mais Mirabeau mourut au moment même où la cour venait d'approuver ses desseins, et Raynal fut hué lorsqu'il voulut faire entendre à l'Assemblée nationale la critique de la constitution. Après la fuite de Varennes, Barnave eut à son tour le désir d'enrayer la Révolution et de rétablir l'autorité royale; il s'aboucha à cet effet avec Malouet, et il fut convenu qu'on profiterait de la revision de l'acte constitutionnel pour le modifier dans le sens royaliste; cette tentative ne réussit pas mieux que les autres. Malouet, d'ailleurs, n'était guère moins mécontent de ses amis que de ses adversaires. Il blâme avec énergie, non seulement l'émigration, mais l'exaspération de ceux qui étaient restés, la résolution prise par la droite d'assister aux séances sans prendre part aux délibérations, l'habitude de ne plus voir de remède au mal que dans l'aggravation même du mal. Ajoutons qu'il ne craint pas de reconnaître ses propres fautes; le décret de non-réélection, qui exclut de la Législative les membres de la Constituante, ce décret surtout lui paraît avec raison une des erreurs capitales de l'Assemblée, et

il avoue qu'il y coopéra aussi étourdiment qu'aucun de ses collègues.

Exclu des affaires publiques par son propre vote, Malouet se rabattit à sauver la personne du roi, dont le palais n'était plus qu'une prison. Il y eut un premier plan concerté avec M. de Clermont-Tonnerre, avant la journée du 20 juin; un autre, plus tard, dans lequel étaient entrés M. de Montmorin et le duc de la Rochefoucauld-Liancourt. Au dernier moment, le 7 août, Malouet et Lally s'occupaient encore des moyens de faire enlever la famille royale par les Suisses, et de la conduire à Pontoise. L'indécision du roi et de la reine fit tout avorter. Le 10 août arriva, et Malouet fut obligé de s'occuper de sa propre sûreté.

Il sortit de sa maison, rue d'Enfer, dans la nuit du 10 août, et il n'y rentra plus. Elle était entourée, dès le matin, par les hommes qui avaient massacré M. de Clermont-Tonnerre à la Croix-Rouge. Malouet erra dès lors d'asile en asile, changeant souvent de refuge pour dérouter l'activité des recherches. La difficulté de s'y dérober s'accrut encore la veille du massacre des prisons, à cause des visites domiciliaires qui devaient fournir les victimes du lendemain. Les barrières étaient fermées, la Seine surveillée, les issues des rues occupées, et les habitants avaient reçu la défense de sortir de leurs maisons, et l'ordre de laisser les portes ouvertes. Je laisse Malouet raconter la manière dont il échappa :

« Je me trouvai très embarrassé de l'asile que j'avais

à choisir ce jour-là. Les hôtels garnis paraissaient être les plus exposés aux recherches : j'y renonçai pour cette nuit, et je me proposai de la passer entre des piles de bois qui étaient près de la place de l'Odéon. Il m'eût été difficile d'échapper aux patrouilles qui rôdaient partout ; mais je ne voyais pas d'autre expédient. Ma belle-sœur vint me dire qu'elle avait consulté le propriétaire de sa maison, qui était un honnête homme, estimé dans sa section, dont il était commissaire. Nommé pour accompagner les patrouilles dans l'intérieur des maisons, il se flattait qu'on n'entrerait point chez lui, et qu'en annonçant qu'il avait fait lui-même la visite de sa maison, les gardes ses camarades l'en croiraient sur parole. Je me rendis, en conséquence, chez madame Béhotte, à la nuit tombante, et, à dix heures, nous vîmes arriver sur la place le bataillon de la section. On battit un ban portant ordre d'arrêter tous les ennemis connus de la Révolution, et d'en faire la recherche avec soin dans toutes les maisons ; on distribua les escouades et les sentinelles pour empêcher toute communication d'une maison et d'une rue à l'autre ; enfin, tous les postes étant assignés, chaque escouade de huit hommes s'empara d'une maison. Ils avaient déjà repassé trois ou quatre fois devant celle du commissaire sans y entrer, lorsqu'à minuit, nous entendons frapper à coups redoublés. La porte s'ouvre, et dans l'instant la troupe se précipite dans l'escalier et entre dans l'appartement où je me trouvais avec ma belle-sœur. Elle était étendue sans connaissance sur un canapé, et moi à côté d'elle, lui donnant un verre d'eau

et des sels d'Angleterre. De ces dix hommes qui composaient la garde, il n'y avait que le commissaire et un tapissier qui me connussent ; les autres me prirent pour un médecin appelé pour soulager la malade, et je soutins ce rôle avec assez de sang-froid. Je les priai de visiter le plus promptement possible les pièces attenantes au salon, et de ne pas y entrer pour ménager la pauvre malade. La vue d'une femme évanouie, d'une figure agréable, les attendrit. Ils sortirent aussitôt en me laissant auprès d'elle : ils allèrent me chercher dans tous les cabinets, sous les paillasses et les matelas, car c'était moi qu'ils cherchaient. L'honnête commissaire et le brave tapissier, pâlissant et mourant de peur pour moi, me gardèrent le secret. »

Malouet parvint à sortir de Paris. Un jeune homme qu'il ne connaissait point, et qui allait tous les jours à sa maison de Neuilly, lui fit offrir le passeport dont il se servait. Une fois arrivé à Neuilly, on devait s'occuper de lui procurer un autre passeport pour quitter la France. Voilà Malouet en voiture :

« Arrivé à la barrière de la Conférence, le garde m'arrête, et me fait monter, malgré mon passeport, au comité de la section du Roule, qui était en séance. Cent individus au moins y étaient réunis, les uns dénoncés et arrêtés, les autres accusateurs, autour d'une longue table recouverte d'un tapis vert. Les spectateurs, gesticulant, vociférant, paraissaient prêts à en venir aux

mains, et mon entrée dans la salle fut le signal d'une mêlée dans laquelle je me sauvai par la bienveillance du président, qui était sûrement un honnête homme entouré de bêtes féroces. Un des plus animés, brandissant son sabre pour frapper son antagoniste, s'arrête en me voyant, et s'écrie : « Voilà Malouet ! » Le champion adverse, moins occupé de moi que de son ennemi, saisit cet instant pour l'assommer d'un coup de crosse de fusil. Mon dénonciateur terrassé, le président, auquel un factionnaire avait porté mon passeport, le signe et me dit à mi-voix : « Citoyen, sauvez-vous ! » Je ne me le fis pas répéter ; je gagnai la porte de l'escalier...

» Je me rendis le soir même à Genevilliers, chez madame Coutard. C'était une femme de mes amies d'une bonté et d'une vertu rares ; dévote jusqu'à la superstition, elle n'en était pas moins indulgente et généreuse : elle vivait à la campagne, sous la protection de son cuisinier, enragé jacobin, mais idolâtrant sa maîtresse. Cet homme, lié avec les égorgeurs, membre du comité de sa section, impitoyable pour les aristocrates, ne faisait grâce qu'à sa maîtresse et à ses amis, qui étaient sacrés pour lui. La maison de madame Coutard était un asile inviolable sous la sauvegarde du cuisinier ; et la bonne dame y avait recueilli trois religieuses de Meaux, deux prêtres de sa paroisse et moi. La porte exactement fermée, nous étions libres dans l'intérieur. Le cuisinier commandait dans cette enceinte comme dans le village. J'étais errant dans les environs une grande partie du jour, évitant tout ce qui avait une allure bourgeoise,

mais m'arrêtant et causant avec les paysans que je voyais occupés de leurs travaux ordinaires, sans aucun intérêt pour ce qui se passait autour d'eux. J'en rencontrai cependant qui m'interrogèrent sur les massacres de Paris, en les déplorant, et me disant : « Aussi, c'est » bien terrible que ces aristocrates voulussent tuer tout » le peuple en faisant sauter la ville ! »

» Ce mois de septembre était superbe ; jamais un plus beau soleil n'éclaira tant d'horreurs. La pureté de l'air, la beauté de la campagne, le repos de la nature, calmaient un peu l'agitation de mon cœur, et semblaient jeter un voile sur le tableau sanglant dont je tâchais de détourner ma vue. Je n'étais pas moins triste, mais j'étais plus tranquille. En rentrant le soir chez madame Coutard, le troisième jour de mon arrivée, je vis pour la première fois le cuisinier ; il était dans le salon, et venait donner l'ordre de la retraite dans nos chambres à toute la réunion de proscrits ; il allait recevoir son ami N..., de la Commune de Paris, commissaire des prisons, qui lui avait demandé du punch. C'est dans ce salon que le rendez-vous devait avoir lieu ; car il ne pouvait pas recevoir à l'office un magistrat de cette importance. Madame Coutard et moi, nous nous retirâmes dans un cabinet vitré attenant au salon : les autres allèrent s'enfermer dans leurs chambres. J'entendis donc toute la conversation. Le commissaire municipal avait été l'un des juges de l'égorgement de l'Abbaye ; il rendait compte à son ami des motifs qui avaient fait massacrer celui-ci et épargner celui-là. »

Malouet réussit, enfin, à obtenir un nouveau passeport, sous un nom supposé, mais avec son signalement. A Amiens, il trouva à la tête de la municipalité un de ses anciens collègues de l'Assemblée, qui lui visa ses papiers. A Arras, de même.

« Arrêté à la porte de la ville, un garde national qui m'avait vu à l'Assemblée, me nomma : ce fut assez pour qu'on me conduisît sous escorte à la municipalité. On était en séance ; le président était encore un de nos députés, aussi bienveillant que celui d'Amiens. On discutait je ne sais quelle affaire ; mais tout le monde en était occupé. Le président m'aperçut à mon entrée dans la salle : il me fit demander mon passeport par un huissier, le visa sans mot dire et me congédia d'un signe. »

A force de secours et de précautions, Malouet finit par arriver à Boulogne, et par monter sur un paquebot qui partait pour Douvres.

« Lorsque nous fûmes sous voile, qu'il n'y eut plus à craindre la visite de la municipalité, je vis sortir des cadres, où ils s'étaient couchés sur des matelas, l'évêque de Coutances, MM. de Monciel et la Tour du Pin, l'ex-ministre. Cet homme si respectable échappait, comme nous, aux assassins ; mais il rentra en France un mois après, et fut conduit à l'échafaud. Sur le port où je m'embarquai, je rencontrai MM. de Crillon, mes amis, et nous détournâmes réciproquement la vue pour n'avoir pas l'air de nous connaître : tant il était dangereux, pour tout ce qui n'était pas patriote, d'être aperçu et remarqué. »

Malouet ne fait pas difficulté de reconnaître les

illusions dont il se nourrit longtemps pendant son séjour à Londres. Il s'imaginait que l'armée finirait par comprimer le parti jacobin, et par rendre au roi sa liberté. Du reste, la modération de ses vues continuait, même dans l'exil, à le rendre suspect à ceux qui partageaient son infortune. Il avait surtout d'interminables discussions avec Cazalès, l'homme de la résistance et des principes absolus. « Si Cazalès, dit-il, qui avait beaucoup d'esprit, de talent et de courage, avait été à la tête de la noblesse, qu'il se fût mis en état de rajeunir la décrépitude des trois ordres, et de les défendre avec succès contre les communes, j'aurais applaudi à son triomphe sur la démocratie, que je redoutais bien plus que l'inconséquence des trois ordres ; mais n'abandonner aucune prétention, lorsque rien n'est disposé pour les soutenir ; provoquer toutes les résistances, quand on s'est laissé dépouiller de la force qui peut convaincre : voilà ce que je n'ai jamais pu concevoir. » Et encore Cazalès, ainsi que le fait remarquer Malouet, était-il un homme d'esprit ; quelles ne devaient donc pas être les passions de la foule des émigrés ! Il faut savoir jusqu'où allait l'aveuglement des partisans de l'ancien régime pour comprendre les violences de la Révolution. La Révolution aurait été un modèle de sagesse et de modération, qu'elle n'aurait pu s'entendre avec des fanatiques de privilèges tels que l'évêque d'Arras ou le baron de Breteuil. Il ne faut rien de moins que l'autorité de Malouet pour croire à l'extravagance de ces personnages. Il eut un jour une conversation avec l'évêque d'Arras, alors accrédité à

Londres comme ministre des princes français. Le gouvernement anglais ne délivrait de passeports aux émigrés que sur la demande de cet évêque, et Malouet avait été le trouver avec MM. de la Tour du Pin et Gilbert de Voisins, qui voulaient rentrer en France. Là-dessus, lamentations de Monseigneur. Il ne peut concevoir ce découragement des émigrés, cette impatience qui ne sait attendre la contre-révolution.

« Quelle différence cependant, nous disait-il, de rentrer dans votre pays en proscrits, ou d'y rentrer triomphants ! Vous, monsieur de Gilbert, vous renoncez donc à occuper au Parlement, la charge de monsieur votre père ? Car ce n'est pas d'un émigré apostat qu'on fera jamais un président à mortier. — Eh, mon Dieu ! lui dis-je, avant de songer à être président, il faut avoir du pain, et ce n'est pas en restant à Londres que ce jeune homme et sa famille pourront ressaisir quelques débris de leur fortune. Veuillez donc bien, monsieur, déclarer que vous ne mettez aucune opposition à la rentrée en France de M. de Gilbert. » Ce qui fut fait d'assez mauvaise humeur. Vint ensuite la demande de M. la Tour du Pin. « Pour vous, lui dit l'évêque, vous pouvez nous être utile, et fort utile à Paris. — Comment cela, répliqua M. de la Tour du Pin ? j'aurai bien de la peine à m'être utile à moi-même. — Je connais, dit l'évêque, vos liaisons avec l'évêque d'Autun. Vous pouvez lui parler, causer franchement avec lui, lui porter, par exemple, une parole de moi, une proposition. — Et quelle parole, quelle pro-

position voulez-vous que je lui dise ? — Le voici : il faut le ramener à nous ; il faut qu'il nous serve, qu'il engage Bonaparte à traiter avec les princes ; nous le ferons connétable. »

» Je pris alors la parole : « Mais pour M. de Talleyrand, que ferez-vous ? — Certainement, je le servirai de tout mon cœur ; il me connaît, il sait que je suis incapable de lui manquer de parole ; M. de la Tour du Pin peut lui dire que si nous rentrons en France, véritablement, il ne peut pas y rester ; mais je lui garantis un sauf-conduit pour aller vivre en tel pays étranger qui lui conviendra le mieux. »

Si Malouet n'avait plus à craindre pour sa vie, l'exil, en se prolongeant, brisait peu à peu les ressorts de son âme. Son isolement ne faisait qu'augmenter ; la peur de la confiscation engagea plusieurs de ses compagnons à rentrer en France au péril de leurs jours, et quelques-uns payèrent, en effet, leur imprudence de leur vie. Sa santé s'altérait. Le procès du roi put seul le tirer de cet état d'affaissement. On sait que Malouet se proposa comme défenseur de Louis XVI ; la Convention passa à l'ordre du jour en ordonnant que le nom de l'avocat officieux fût inscrit sur la liste des émigrés.

Les *Mémoires de Malouet* s'arrêtent ici, au milieu des ennuis du proscrit. Il ne rentra en France qu'en 1801. En 1803, après la paix d'Amiens, il fut fait commissaire général de la marine, puis préfet maritime à Anvers. L'empereur, qui voulait faire de cette ville une machine

de guerre contre l'Angleterre, chargea Malouet d'y créer des chantiers, un arsenal et une flotte. En 1810, l'habile administrateur fut appelé au conseil d'État; en 1812, sur un ordre daté de Moscou, il fut mis à la retraite et exilé à quarante lieues de Paris. La brutalité impériale lui donnait quinze jours pour choisir un domicile. Le seul crime de Malouet était, pour me servir des expressions du comte Beugnot, « d'avoir adressé à l'empereur des conseils salutaires, où se reconnaissait l'homme d'État éclairé et le serviteur courageux ». Malouet se retira en Touraine; il en fut rappelé par la première Restauration, qui le nomma ministre de la marine. Mais il touchait à la fin de ses forces et de sa vie. Il mourut le 6 septembre 1814, à l'âge de soixante-quinze ans. Son nom est resté, avec ceux de Mounier et de Lally, la personnification de la Révolution telle qu'elle aurait pu ou dû se faire... si tous les hommes étaient des Malouet.

Juin 1868.

X

LES SOUVENIRS DE MADAME LEBRUN[1]

Que M. Stuart Mill et les autres partisans de l'égalité des sexes expliquent le fait comme ils le pourront, une chose est certaine, c'est que les femmes ont rarement réussi dans la peinture. Les exceptions sont en si petit nombre qu'elles ne servent qu'à rendre la règle plus frappante. Angelica Kauffmann est la seule qui se soit fait un nom dans la grande peinture ; les autres se sont à peu de chose près bornées au portrait. Il est vrai de dire que, dans ce dernier genre, quelques-unes ont excellé. Qui n'a pas admiré, dans nos Expositions, les ouvrages de madame Henriette Brown et de mademoiselle Jacquemart? Qui, au Louvre, ne s'est arrêté devant les toiles de madame Vigée Lebrun ?

Madame Lebrun a joui, au siècle dernier, d'une vogue immense. Elle a parcouru l'Italie, l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, peignant toutes les têtes nobles ou

1. *Souvenirs de madame Vigée Lebrun.* — Paris, chez Charpentier. — 2 vol. in-18.

couronnées de l'Europe. Elle a laissé près de sept cents portraits, et a fait preuve de qualités incontestables, coloris, élégance, distinction. Madame Lebrun était en même temps une femme d'esprit et d'agrément. Elle avait beaucoup vu de monde, et elle avait amassé des souvenirs. Elle eut l'idée de les écrire vers la fin de sa vie. Toutefois, l'édition qui en fut publiée, de 1835 à 1837, n'entra point dans le commerce, si je ne me trompe, et fut distribuée aux amis de l'auteur. Dans tous les cas, la nouvelle édition, donnée par M. Charpentier, ne s'annonce point comme une réimpression. Pas un mot d'introduction non plus, pour nous donner quelques-unes de ces dates dont madame Lebrun elle-même est si avare, et pour nous dire quand elle a rédigé ses *Mémoires*. L'ouvrage a l'air de tomber du ciel. Ce n'est pas le seul grief que nous ayons contre l'éditeur : Madame Lebrun était d'une grande ignorance en tout ce qui ne concernait pas son art; elle était brouillée avec les noms propres, tant ceux de villes que ceux d'hommes; il n'en est pas un qu'elle n'estropie : van der Helst, pour elle, devient Wanols; le serment des trois Suisses devient la conjuration de Rutli ! Il eût été facile, à ce qu'il me semble, de faire corriger des fautes aussi grossières. Enfin, s'il faut tout dire, je crois que l'ouvrage aurait gagné à être abrégé. Toute la première partie est très agréable : il y a sur la société du XVIIIe siècle et sur les premiers temps de la Révolution, de ces détails qui, sans être fort nouveaux, ont toujours le don de nous intéresser; mais plus tard, l'auteur se

mes à voyager; elle parcourt l'Europe, et elle nous donne des descriptions qui sont devenues banales depuis que tout le monde a vu les mêmes pays. Il y aurait eu là des retranchements à faire, dans l'intérêt même d'un livre qui, je le répète, est, à bien des égards, curieux et attachant.

Mademoiselle Vigée était née en 1755. Sa mère était belle, mais « d'une sagesse austère », et avec des habitudes de piété. « Nous entendions toujours la grand'-messe; nous allions aux offices divins. Dans le carême surtout, nous n'en manquions aucun, pas même les prières du soir. » Le caractère et la conduite du père offraient un contraste complet avec cette sévérité. Louis Vigée adorait sa femme comme une divinité, mais, ajoute madame Lebrun, « les grisettes lui tournaient la tête. Le premier jour de l'an était pour lui un jour de fête; il courait à pied tout Paris, sans faire une seule visite, uniquement pour embrasser toutes les jeunes fillettes qu'il rencontrait, sous le prétexte de leur souhaiter une bonne année. » Vigée peignait au pastel: « Il y a des portraits de lui qui seraient dignes du fameux Latour. » Il avait de l'esprit, un fonds de gaieté naturelle, la passion de son art, les plus étranges distractions. Il recevait des artistes, des gens de lettres; Doyen, dont les conseils furent plus tard si utiles à notre artiste; Pointinet, dont la crédulité était célèbre. « Un jour, par exemple, on réussit à lui persuader qu'il existait une charge d'écran du roi; et voilà qu'on le place devant le feu le plus ardent, de manière à lui griller les

mollets. Pour peu qu'il voulût s'éloigner : « Ne bougez » pas, disait-on, il faut vous habituer à la grande cha- » leur, autrement vous n'aurez pas la charge. »

Madame Lebrun avait conservé le souvenir des bruyants soupers dans lesquels son père réunissait ces hôtes. « On me faisait quitter la table avant le dessert, mais de ma chambre j'entendais des rires, des joies, des chansons, auxquels je ne comprenais rien, à vrai dire, et qui pourtant n'en rendaient pas moins mes jours de congé délicieux. »

On peut se figurer quelle fut l'éducation de la jeune fille dans un pareil intérieur. Mise au couvent à l'âge de six ans, elle en sortit à onze pour faire sa première communion, et depuis lors, elle demeura chez ses parents. Elle dessina dès qu'elle put tenir un crayon, traçant des figures sur ses cahiers, sur les murs, sur le sable, partout. Son père l'y encourageait, la laissait barbouiller avec ses pastels. « Je me souviens qu'à l'âge de sept ou huit ans, je dessinai à la lampe un homme à barbe, que j'ai toujours gardé. Je le fis voir à mon père qui s'écria transporté de joie : *Tu seras peintre, mon enfant, ou jamais il n'en sera.* » Évidemment, son père avait un faible pour elle. Sa mère, au contraire, la traitait avec sévérité. Le peu d'agréments de la jeune fille y était pour quelque chose. « Car, dit-elle, à cette époque de ma vie, j'étais laide. J'avais un front énorme, les yeux très enfoncés ; mon nez était le seul joli trait de mon visage pâle et amaigri. En outre, j'avais grandi si rapidement qu'il m'était impossible de me tenir

droite, je pliais comme un roseau. Toutes ces imperfections désolaient ma mère. »

Hâtons nous d'ajouter que cette laideur fut passagère. A quatorze ans, une métamorphose s'était faite, et mademoiselle Vigée était devenue jolie. Elle l'avoue tout aussi naturellement : « Ma mère me menait aux Tuileries les dimanches ; elle était encore fort belle elle-même, et tant d'années se sont passées depuis lors, que je puis vous dire aujourd'hui qu'on nous suivait de telle manière que j'en étais beaucoup plus embarrassée que flattée. »

Mais j'anticipe. La jeune fille n'était guère revenue que depuis un an au logis, lorsqu'elle perdit son faible et tendre père. Il mourut, en 1768, des suites d'un accident : il avait avalé une arête de poisson, qu'on ne put extirper sans faire des incisions ; les plaies s'envenimèrent, et au bout de deux mois le malade succomba. Madame Vigée pleura beaucoup, ce qui ne l'empêcha pas de se remarier très peu de temps après. Il paraît qu'il y avait nécessité, sa fortune ne suffisant pas aux dépenses de la maison. Mais l'homme qu'elle épousa, un riche joaillier, était avare, avide même; et, non content de refuser aux enfants de Vigée jusqu'au nécessaire, il s'appropriait les gains de la jeune fille. Celle-ci gagnait déjà beaucoup d'argent. Elle s'était sérieusement mise à la peinture, travaillant dans les musées, copiant d'après nature, profitant des conseils de Joseph Vernet dont elle avait fait la connaissance. La liste de ses portraits, dressée par elle-même, remonte jusqu'à

1768, lorsqu'elle n'avait que treize ans. Cette précocité ajoutait à sa réputation. Tout le monde voulait poser devant elle, ou du moins visiter son atelier. Madame Geoffrin fut du nombre. « Ayant entendu parler de moi, elle vint me voir un matin, et me dit les choses les plus flatteuses sur ma personne et sur mon talent. Quoiqu'elle ne fût pas alors très âgée, je lui aurais donné cent ans ; car, non seulement elle se tenait un peu courbée, mais son costume la vieillissait beaucoup. Elle était vêtue d'une robe gris de fer, et portait sur sa tête un bonnet à grand papillon, recouvert d'une coiffe noire, nouée sous le menton. A pareil âge maintenant, les femmes, au contraire, réussissent à se rajeunir par le soin qu'elles apportent à leur toilette. »

On peut croire que la jeune fille n'atteignit pas une aussi grande célébrité sans être entourée de séductions. D'autant plus, comme elle aime à le répéter, qu'elle était devenue fort belle, et qu'à cette époque « la beauté était une illustration ». Mais elle menait une vie laborieuse, sévère même. Elle couchait au pied du lit de sa mère, dans un coin enfoncé où le jour n'arrivait jamais. Son seul plaisir était, les jours de fête et les dimanches, de se promener dans la grande allée du Palais-Royal, avec sa mère et son beau-père. Mademoiselle Vigée était protégée, en outre, par ses principes, et, plus encore, par son ignorance. « Mon bonheur, dit-elle, voulait que je ne connusse pas encore un seul roman. Le premier que j'ai lu (c'était *Clarisse Harlowe*, qui m'a prodigieusement intéressée), je ne l'ai lu qu'après mon mariage;

jusque-là je ne lisais que des livres saints, la morale des saints Pères entre autres, dont je ne me lassais pas, car tout est là, et quelques livres de classe de mon frère. » Ainsi armée, mademoiselle Vigée n'eût pas de peine à tenir en respect « les amateurs de sa figure, qui lui faisaient peindre la leur, dans l'espoir de parvenir à lui plaire ». Elle nous a donné sa recette. « Dès que je m'apercevais qu'ils voulaient me faire des yeux tendres, je les peignais *à regards perdus*, ce qui s'oppose à ce que l'on regarde le peintre. Alors, au moindre mouvement que faisaient leurs prunelles de mon côté, je leur disais : *j'en suis aux yeux*; cela les contrariait un peu, comme vous pouvez croire, et ma mère, qui ne me quittait pas, et que j'avais mise dans ma confidence, riait tout bas. »

Madame Lebrun rappelle un témoignage qui lui fut rendu à quelque temps de là presque publiquement. C'était à la sortie du Colisée. « Le large perron qui conduisait à la salle du concert était le rendez-vous de tous les élégants de Paris, qui, placés sous les portiques illuminés, ne laissaient point passer une femme sans lancer une épigramme. Un soir, comme j'en descendais les degrés avec ma mère, le duc de Chartres, depuis Philippe-Égalité, se tenait là, donnant le bras au marquis de Genlis, son compagnon d'orgies, et les pauvres femmes qui se présentaient à leurs yeux n'échappaient point à leurs sarcasmes les plus infâmes. — Ah ! pour celle-ci, dit le duc très haut en me désignant, il n'y a rien à dire. — Ce mot, que beaucoup de personnes entendirent,

ainsi que moi, me causa une si grande satisfaction, que je me le rappelle encore aujourd'hui avec un certain plaisir. »

Mademoiselle Vigée avait vingt ans lorsqu'elle se maria, au commencement de 1776. Elle épousa Lebrun, qui en avait vingt-sept. Lebrun se connaissait en tableaux, il en faisait le commerce, et il y avait gagné de l'argent. Demeurant dans la même maison que la jeune artiste, il lui prêtait quelques-unes de ses belles toiles pour les copier : ainsi se fit la connaissance, puis le mariage. Ce n'est pas que mademoiselle Vigée fût très pressée de se marier; mais Lebrun avait une jolie figure, il passait pour plus riche qu'il n'était, ce qui le rendait un parti avantageux pour une fille sans fortune ; enfin, et surtout, mademoiselle Vigée ne pouvait plus supporter de vivre avec son beau-père. Elle ne devait pourtant pas gagner beaucoup au change. « Je me sentais si peu entraînée, raconte-t-elle, à faire le sacrifice de ma liberté, qu'en allant à l'église, je me disais encore : Dirai-je oui? dirai-je non? Hélas ! j'ai dit oui, et j'ai changé mes peines contre d'autres peines. Ce n'est pas que M. Lebrun fût un méchant homme : son caractère offrait un mélange de douceur et de vivacité ; il était d'une grande obligeance pour tout le monde ; en un mot, il était très aimable; mais sa passion effrénée pour les femmes de mauvaises mœurs, jointe à la passion du jeu, ont causé la ruine de sa fortune et de la mienne, dont il disposait entièrement, au point qu'en 1789, lorsque je quittai la France, je ne possédais pas vingt

francs de revenu, après avoir gagné, pour ma part, plus d'un million. Il avait tout mangé. »

Les avertissements ne manquèrent pas, mais ils eurent l'inconvénient d'arriver trop tard. Le mariage fut tenu quelque temps secret, pour permettre à Lebrun de terminer une affaire dans laquelle avait figuré un autre projet d'union. Mademoiselle Vigée passait donc seulement pour fiancée, et elle était obligée d'entendre ceux qui venaient la supplier de se dégager. « Tantôt c'était Aubert, joaillier de la couronne, qui me disait avec amitié : — Vous feriez mieux de vous attacher une pierre au cou et de vous jeter dans la rivière que d'épouser Lebrun. Tantôt c'était la duchesse d'Aremberg, accompagnée de madame de Canillac et de madame de Souza, alors ambassadrice de Portugal, toutes trois si jeunes et si jolies, qui m'apportaient leurs conseils tardifs quand j'étais mariée depuis quinze jours. — Au nom du ciel, me disait la duchesse, n'épousez pas M. Lebrun, vous seriez trop malheureuse. — Puis elle me contait une foule de choses que j'avais le bonheur de ne pas croire entièrement, quoiqu'elles se soient trop confirmées depuis ; mais ma mère, qui se trouvait là, avait peine à retenir ses larmes. »

Étrange intérieur assurément que celui de notre jeune artiste. Pour elle, sa « chère peinture » la console de tout. Elle a de plus en plus la vogue. Le nombre des portraits qu'elle a peints à cette époque est prodigieux. Elle donne jusqu'à trois séances par jour. C'est à peine si sa grossesse et ses couches peuvent l'ar-

rêter. « Tout heureuse que je me sentisse à l'idée de devenir mère, je n'avais pas songé le moins du monde à préparer rien de ce qu'il faut pour une accouchée. Le jour de la naissance de ma fille, je n'ai point quitté mon atelier, et je travaillais à ma Vénus qui lie les ailes de l'Amour dans les intervalles que me laissaient les douleurs. »

Lebrun, de son côté, dépensier, avide, ne songeait qu'à tirer parti du talent de sa femme. Il la contraignit, pendant quelque temps, à avoir des élèves, dans l'espoir d'y gagner davantage. Il s'emparait du prix de ses tableaux. Les portraits de madame Lebrun étaient fort bien payés; elle n'en faisait pas au-dessous de cent louis, et elle recevait parfois jusqu'à huit et dix mille francs, ce qui était considérable pour ce temps-là. Mais de tout cela la pauvre femme ne touchait pas un sou. « Ceux qui m'entouraient savent que M. Lebrun s'emparait en totalité de l'argent que je gagnais, me disant qu'il le ferait valoir dans son commerce. Je ne gardais souvent que six francs dans ma poche. Lorsque, en 1788, je fis le portrait du beau prince Lubomirski, alors adolescent, sa tante, la princesse Lubomirska, m'envoya douze mille francs, sur lesquels je priai M. Lebrun de me laisser deux louis; mais il me les refusa, prétendant avoir besoin de la somme entière pour solder tout de suite un billet. Il était plus habituel, au reste, que M. Lebrun touchât lui-même, et très souvent il négligeait de me dire que l'on m'avait payée.

» Une seule fois dans ma vie, au mois de septem-

bre 1789, j'ai reçu le prix d'un portrait : c'était celui du bailli de Crussol, qui m'envoya cent louis. Heureusement mon mari était absent, en sorte que je pus garder cette somme qui, peu de jours après le 5 octobre, me servit pour aller à Rome. »

Madame Lebrun entre dans ces détails pour repousser les bruits calomnieux que l'on faisait courir sur ses relations avec M. de Calonne, sur le prix extravagant que ce ministre lui aurait payé pour son portrait, sur l'origine des ressources, enfin, avec lesquelles Lebrun faisait bâtir son hôtel de la rue du Gros-Chenet. Lebrun semble bien n'avoir pas été assez sensible aux méchancetés auxquelles sa femme pouvait se trouver en butte. Ce qui est certain, c'est que s'il y prêtait par son luxe, elle vivait, pour sa part, aussi simplement que possible. Le mari avait un grand appartement, richement meublé, orné de tableaux des grands maîtres; la femme était réduite à occuper une petite antichambre et une chambre à coucher qui lui servait de salon. Mais sa renommée, et sans doute aussi son agrément, sa distinction, n'en attiraient pas moins les visiteurs ; et, comme elle le dit elle-même, elle recevait tous les soirs la cour et la ville. On entendait chez elle la meilleure musique de Paris. Grétry y faisait exécuter des morceaux inédits de ses opéras ; Garat y chantait, Viotti y jouait du violon, Cramer du piano. « Les grandes dames, les grands seigneurs, les hommes marquants dans les lettres et dans les arts, tout arrivait dans cette chambre : c'était à qui serait de mes soirées, où la foule était telle que, faute de

siège, les maréchaux de France s'asseyaient par terre, et je me rappelle que le maréchal de Noailles, très gros et très âgé, eut un soir la plus grande peine à se relever. »

Madame Lebrun avait aussi ses soupers, ce repas que madame du Deffant appelait l'une des quatre fins de l'homme, et qui tient une si grande place dans l'histoire du XVIIIe siècle. « On ne saurait juger, dit madame Lebrun, ce qu'était la société en France, quand on n'a pas vu le temps où, toutes les affaires du jour terminées, douze ou quinze personnes aimables se réunissaient chez une maîtresse de maison pour y finir leur soirée. Une sorte de confiance et d'intimité régnait entre les convives, et comme les gens du bon ton peuvent toujours bannir la gêne sans inconvénient, c'était dans les soupers que la bonne société de Paris se montrait supérieure à celle de toute l'Europe. » Les invités se réunissaient chez madame Lebrun, à neuf heures. Point de politique; on racontait l'anecdote du jour, on causait littérature, on écoutait les vers de quelque poète présent, on jouait des charades en action. A dix heures, on se mettait à table. Le repas était des plus simples. « Il se composait toujours d'une volaille, d'un poisson, d'un plat de légumes et d'une salade; en sorte que si je me laissais entraîner à retenir quelques visiteurs, il n'y avait réellement pas de quoi manger pour tout le monde. Mais peu importait; on était gai, on était aimable, les heures passaient comme des minutes, et vers minuit, chacun se retirait. »

Delille, Lebrun le poète, le chevalier de Boufflers, le

vicomte de Ségur, étaient du nombre des habitués de ces soupers et les rendaient les plus amusants de Paris. Madame Lebrun professait une admiration sans bornes pour Lebrun-Pindare. Non pas qu'elle se fît illusion sur ses défauts, mais l'engouement pour son prétendu génie faisait tout excuser.

« Je ne crois pas, dit-elle, avoir eu pour aucun auteur vivant autant d'admiration que j'en avais pour Lebrun, qui s'était lui-même surnommé *Pindare*. Le caractère grandiose de ses poésies excitait tellement mon enthousiasme, que j'avais pris pour ce poète une véritable amitié. Tout prodigieux qu'était l'orgueil de cet homme célèbre, je le trouvais si naturel, il ne me venait point en tête que le ridicule dût jamais s'y attacher. Ainsi, le jour où Lebrun termina son ode intitulée *Exegi monumentum*, et qu'il nous la fit entendre, il put arriver à ces vers :

Comme un cèdre aux vastes ombrages
Mon nom, croissant avec les âges,
Règne sur la postérité.
Siècles, vous êtes ma conquête ;
Et la palme qui ceint ma tête
Rayonne d'immortalité !

sans que personne de nous n'y trouvât rien à dire, sinon : « C'est superbe ! c'est vrai ! »

Pauvre Lebrun ! on ne peut s'empêcher, en lisant ces vers, de se demander quelle serait sa surprise s'il reve-

nait au milieu de nous, et s'il voyait dans quelle profondeur d'oubli son nom est tombé. Est-il sûr qu'un seul candidat au baccalauréat ès lettres pût nous dire qui il était, et par quels ouvrages il s'est fait connaître? Est-il sûr que le public, si tant est qu'il en ait entendu parler, ne le confonde pas avec son homonyme du Sénat? Décidément, toute cette poésie des dernières années du XVIIIe siècle n'est pas moins la fin du génie classique et de notre ancienne littérature, que le règne de Louis XVI n'est la fin du vieil ordre de choses et de la monarchie.

Le bon naturel de notre artiste se montrait précisément dans les préventions de son amitié. « Lebrun, dit-elle, venait très souvent chez moi; je n'arrangeais pas la plus petite réunion que je ne l'invitasse un des premiers, car mon admiration pour son talent me le faisait aimer, au point que je ne pouvais souffrir que l'on dît du mal de lui. Un jour, j'avais quelques personnes à dîner; j'entendis attaquer sa moralité de la façon la plus grave. On disait, entre autres choses, qu'il avait vendu sa femme au prince de Conti. On sent bien que je n'en voulus rien croire; j'étais furieuse : « Ne m'a-t-on pas aussi » calomniée! disais-je dans ma colère. Voyez toutes » les absurdités que l'on débite sur moi au sujet de » M. de Calonne! Ce que vous dites n'est pas plus vrai, » j'en suis certaine. » Enfin, voyant que je ne parvenais pas à dissuader les accusateurs, je pris le parti de quitter la table, pour aller pleurer dans ma chambre à coucher. »

L'amitié de madame Lebrun pour le poète ne résista

cependant pas à la grande épreuve de la Révolution. Notre Pindare, après avoir chanté Louis XVI et reçu une pension sur sa cassette, devint patriote, et, comme il le dit quelque part, il osa :

D'un vers républicain épouvanter les rois.

Il avait même écrit des strophes triomphantes sur la mort du roi et de la reine. Dès lors, son ancienne amie n'éprouva plus pour lui que de l'horreur. Ils ne se revirent jamais.

Mais revenons aux plaisirs de société, dont madame Lebrun avait conservé un souvenir si ébloui. Parmi ces plaisirs, la comédie de salon avait naturellement sa place : il n'était pas si petit appartement où on ne la jouât alors. Princes, nobles ou bourgeois, c'était à qui se donnerait ce divertissement. Madame Lebrun faisait les soubrettes; son frère remplissait les premiers rôles, et avec succès. Un seul faisait tache dans la troupe : qu'on devine lequel! « Tous nos acteurs étaient excellents, écrit l'auteur des *Souvenirs*, excepté Talma. Vous riez, sans doute? Le fait est que Talma, qui jouait les amoureux avec nous, était gauche, embarrassé, et que personne alors n'aurait pu prévoir qu'il deviendrait un acteur inimitable. Ma surprise a été grande, je l'avoue, quand j'ai vu notre jeune premier surpasser Larive et remplacer Lekain. Mais le temps qu'il a fallu pour opérer cette métamorphose et toutes celles du même genre, me prouve qu'un talent dramatique est de tous les talents

celui qui s'acquiert le plus tard. Remarquez bien qu'on ne connaît pas un seul grand acteur qui l'ait été dans sa jeunesse. »

On ne peut plus lire cette assertion aujourd'hui sans penser au démenti qu'elle a reçu de mademoiselle Rachel. Et cependant, la remarque reste juste en général, et trouve tous les jours encore sa confirmation.

Couronnons tous ces souvenirs par le récit d'un souper que madame Lebrun donna vers ce temps-là, et qui fit tant de bruit qu'elle en trouva plus tard partout la renommée à l'étranger :

« Un soir que j'avais invité douze ou quinze personnes à venir entendre une lecture du poète Lebrun, mon frère me lut auparavant quelques pages du voyage d'*Anacharsis*. Quand il arriva à l'endroit où, en décrivant un dîner grec, on explique la manière de faire plusieurs sauces : « Il faudrait, me dit-il, faire goûter cela ce soir. » Je fis aussitôt monter ma cuisinière, je la mis bien au fait, et nous convînmes qu'elle ferait une certaine sauce pour les poulardes, et une autre pour l'anguille. Comme j'attendais de fort jolies femmes, j'imaginai de nous costumer tous à la grecque afin de faire une surprise à M. de Vaudreuil et à M. Boutin, que je savais ne devoir arriver qu'à dix heures. Mon atelier, plein de tout ce qui me servait à draper mes modèles, devait me fournir assez de vêtements, et le comte de Parois, qui logeait dans ma maison, rue de Cléry, avait une superbe collection de vases étrusques. Il vint précisément chez moi ce jour-là, vers

quatre heures. Je lui fis part de mon projet, en sorte qu'il m'apporta une quantité de coupes, de vases, parmi lesquels je choisis. Je nettoyai tous ces objets moi-même, et je les plaçai sur une table de bois d'acajou, dressée sans nappe. Cela fait, je plaçai derrière les chaises un immense paravent, que j'eus soin de dissimuler en le couvrant d'une draperie, attachée de distance en distance, comme on en voit dans les tableaux du Poussin. Une lampe suspendue donnait une forte lumière sur la table; enfin tout était préparé, jusqu'à mes costumes, lorsque la fille de Joseph Vernet, la charmante madame Chalgrin, arriva la première. Aussitôt je la coiffe, je l'habille. Puis vint madame de Bonneuil, si remarquable par sa beauté; madame de Vigée, ma belle-sœur, qui, sans être aussi jolie, avait les plus beaux yeux du monde, et les voilà toutes trois métamorphosées en véritables Athéniennes. Lebrun-Pindare entre; on lui ôte sa poudre, on défait ses boucles de côté, et je lui ajuste sur la tête une couronne de lauriers, avec laquelle je venais de peindre le jeune prince Henry Lubomirski en Amour de la gloire. Le comte de Parois avait justement un grand manteau de pourpre, qui me servit à draper mon poète, dont je fis en un clin d'œil Pindare, Anacréon. Puis vint le marquis de Cubières. Tandis que l'on va chercher chez lui une guitare qu'il avait fait monter en lyre dorée, je le costume; je costume aussi M. de Rivière (frère de ma belle-sœur), Ginguené et Chaudet le fameux sculpteur.

» L'heure s'avançait; j'avais peu de temps pour penser

à moi : mais commme je portais toujours des robes blanches en forme de tunique, ce qu'on appelle à présent des blouses, il me suffit de mettre un voile et une couronne de fleurs sur ma tête. Je soignai principalement ma fille, charmante enfant, et mademoiselle de Bonneuil, aujourd'hui madame Regnault-d'Angély, qui était belle comme un ange. Toutes deux étaient ravissantes à voir, portant un vase antique très léger, et s'apprêtant à nous servir à boire.

» A neuf heures et demie, les préparatifs étaient terminés, et, dès que nous fûmes tous placés, l'effet de cette table était si neuf, si pittoresque, que nous nous levions, chacun à notre tour, pour aller regarder ceux qui restaient assis.

» A dix heures, nous entendîmes entrer la voiture du comte de Vaudreuil et de Boutin, et quand ces deux messieurs arrivèrent devant la porte de la salle à manger, dont j'avais fait ouvrir les deux battants, ils nous trouvèrent chantant le chœur de Glück : *le dieu de Paphos et de Gnide*, que M. de Cubières accompagnait avec sa lyre.

» De mes jours, je n'ai vu deux figures aussi étonnées, aussi stupéfaites que celles de M. de Vaudreuil et de son compagnon. Ils étaient surpris et charmés, au point qu'ils restèrent un temps infini debout, avant de se décider à prendre les places que nous avions gardées pour eux.

» Outre les deux plats dont je vous ai déjà parlé, nous avions pour souper un gâteau fait avec du miel et du

raisin de Corinthe, et deux plats de légumes. A la vérité, nous bûmes ce soir-là une bouteille de vieux vin de Chypre dont on m'avait fait présent; mais voilà tout l'excès. Nous n'en restâmes pas moins très longtemps à table, où Lebrun nous récita plusieurs odes d'Anacréon qu'il avait traduites, et je ne crois pas avoir jamais passé une soirée aussi amusante.

» M. Boutin et M. de Vaudreuil en étaient tellement enthousiasmés qu'ils en parlèrent le lendemain à toutes leurs connaissances. Quelques femmes de la cour me demandèrent une seconde représentation de cette plaisanterie. Je refusai pour différentes raisons, et plusieurs d'entre elles furent blessées de mon refus. Bientôt le bruit se répandit dans le monde que ce souper m'avait coûté vingt mille francs. Le roi en parla avec humeur au marquis de Cubières, qui, fort heureusement, avait été un de nos convives, et qui convainquit Sa Majesté de la sottise d'un pareil propos.

» Néanmoins, ce que l'on tenait à Versailles au prix modeste de vingt mille francs, fut porté à Rome à quarante mille; à Vienne, la baronne de Strogonoff m'apprit que j'avais dépensé soixante mille francs pour mon souper grec.

» Vous savez qu'à Pétersbourg la somme est enfin restée à quatre-vingt mille, et la vérité est que ce souper m'a coûté à peu près quinze francs. »

Au milieu de ces travaux et de ces plaisirs, la renommée de madame Lebrun allait grandissant. Elle

n'était pas seulement à la mode, elle recevait des témoignages publics et autorisés. Ayant fait hommage à l'Académie française des portraits de La Bruyère et du cardinal de Fleury, la compagnie lui donna ses entrées à toutes ses assemblées publiques. Elle profitait quelquefois de ce privilège. Un jour qu'elle assistait à une séance, La Harpe y lut un discours en vers sur le talent des femmes. Il est probable que madame Lebrun n'était pas sans ignorer quel était le sujet de la lecture, et même sans soupçonner que son nom pourrait y trouver place. Elle n'en fut pas moins embarrassée, lorsque le poète arriva à un éloge aussi direct et aussi personnel que le suivant :

> Lebrun, de la beauté le peintre et le modèle,
> Moderne Rosalba, mais plus brillante qu'elle,
> Joint la voix de Favart au souris de Vénus.

La Harpe, en lisant ce passage, porta les yeux sur l'artiste; aussitôt tout le public, y compris le roi de Suède et la duchesse de Chartres qui étaient présents, se leva et se tourna vers madame Lebrun en applaudissant. Une autre fois, c'est en plein théâtre qu'elle reçut une ovation. On jouait un vaudeville intitulé la *Réunion des Arts;* l'actrice qui personnifiait la Peinture avait pris les traits et la tournure de madame Lebrun, et la représentait occupée à faire un portrait de la reine, qui venait justement d'être exposé et d'avoir un grand succès. « Au même instant, raconte l'écrivain, tout ce qui était au parterre et dans les loges se tourna vers moi en applau-

disant à tout rompre : je ne crois pas que l'on puisse jamais être aussi touchée, aussi reconnaissante que je le fus ce soir-là. »

Je ne quitterai point les volumes de madame Lebrun sans lui emprunter un dernier souvenir de l'ancien régime :

« C'est en 1786 que j'allai pour la première fois à Louveciennes, où j'avais promis de peindre madame Du Barry, et j'étais extrêmement curieuse de voir cette favorite dont j'avais si souvent entendu parler. Madame Du Barry pouvait avoir alors quarante-cinq ans environ. Elle était grande, sans l'être trop ; elle avait de l'embonpoint, la gorge un peu forte, mais fort belle ; son visage était encore charmant, ses traits réguliers et gracieux ; ses cheveux étaient cendrés et bouclés comme ceux d'un enfant ; son teint seulement commençait à se gâter. Elle me reçut avec beaucoup de grâce, et me parut avoir fort bon ton ; mais je lui trouvai plus de naturel dans l'esprit que dans les manières : son regard était celui d'une coquette, car ses yeux allongés n'étaient jamais entièrement ouverts, et sa prononciation avait quelque chose d'enfantin qui ne seyait plus à son âge... Ces restes de magnificence contrastaient avec la simplicité qu'elle avait adoptée, et dans sa toilette et dans sa façon de vivre. L'été comme l'hiver, madame Du Barry ne portait plus que des robes-peignoirs de percale ou de mousseline blanche, et, tous les jours, quelque temps qu'il fît, elle se promenait dans son parc ou dehors, sans qu'il en

résultât aucun inconvénient pour elle, tant le séjour de la campagne avait rendu sa santé robuste. Elle n'avait conservé aucune relation avec la nombreuse cour qui pendant longtemps l'avait entourée. L'ambassadrice de Portugal, la belle madame de Souza, et la marquise de Brunoy, étaient, je crois, les deux seules femmes qu'elle vît alors... Les soirs, nous étions le plus souvent seuls au coin du feu, madame Du Barry et moi. Elle me parlait quelquefois de Louis XV et de sa cour, toujours avec le plus grand respect pour l'un, et les plus grands ménagements pour l'autre. Mais elle évitait tous détails; il était même évident qu'elle préférait s'abstenir de ce sujet d'entretien, en sorte qu'habituellement sa conversation était assez nulle. Au reste, elle se montrait aussi bonne femme par ses paroles que par ses actions, et elle faisait beaucoup de bien à Louveciennes, où tous les pauvres étaient secourus par elle. Nous allions souvent ensemble visiter quelques malheureux, et je me rappelle encore la sainte colère où je la vis, un jour, chez une pauvre accouchée qui manquait de tout. »

Cependant la Révolution approchait, et, avec elle, la ruine de tout ce monde élégant et joyeux, où madame Lebrun s'était si bien fait sa place, et dont elle était l'artiste favori. Les événements de 1789 la jetèrent dans l'épouvante, et elle fut des premières à quitter la France. « J'étais alors tellement changée, dit-elle, que la veille de mon départ, étant allée chez ma mère pour lui faire mes adieux, elle ne me reconnut qu'à mon son de voix,

et il n'y avait pas trois semaines que nous nous étions vues. » Madame Lebrun alla à Rome et passa trois ans en Italie. Elle y vivait des portraits qu'elle faisait; la vogue, du reste, l'avait suivie à l'étranger, et elle ne pouvait satisfaire aux demandes. « Bien loin, écrit-elle, que M. Lebrun m'ait jamais fait passer de l'argent, il m'écrivit des lettres si lamentables sur sa détresse, que je lui envoyai une fois mille écus, et une autre fois cent louis ; de même que plus tard, j'envoyai la même somme à ma mère. »

D'Italie elle se rendit à Vienne, puis en Russie, peignant toujours, rétablissant sa fortune, mais non sans regretter la liberté de suivre ses inclinations. « Je me séchais à la portraiture. Il en résulte qu'après avoir dévoué ma jeunesse au travail avec une constance, une assiduité assez rares dans une femme, aimant mon art autant que ma vie, je puis à peine compter quatre ouvrages (portraits compris) dont je sois réellement contente. » A la bonne heure, voilà de ces aveux qui trahissent l'artiste !

Madame Lebrun ne revint en France qu'à la fin de 1801. Elle fit encore en Angleterre et en Suisse des voyages dont le récit allonge trop ses *Souvenirs*. Elle vécut jusqu'en 1842. M. Lebrun était mort trente ans auparavant : depuis longtemps il n'y avait plus aucune espèce de relations entre les deux époux. La mort de sa fille affecta plus vivement notre artiste. C'était une belle personne, douée de talents, mais d'un caractère romanesque. Fort jeune encore, sa récréation favorite était

de composer des romans. Sa mère, en rentrant, la trouvait souvent occupée à écrire ; elle la faisait coucher, et l'enfant se relevait en cachette pour achever un chapitre. La jeune fille se maria, en Russie, contre le gré de sa mère. Elle épousa « un homme sans talents, sans fortune et sans nom ». Ce mariage ne fut pas heureux ; mais la ressemblance des chagrins ne rapprocha pas les deux femmes.

J'aurais pu poursuivre cette analyse des *Souvenirs* de madame Lebrun ; il y aurait, entre autres, sur la cour de Russie, à la fin du siècle dernier, plus d'une page à citer, à rapprocher peut-être de celles de M. de Ségur sur le même sujet. D'un autre côté, je l'ai déjà dit, il y a quelques longueurs. Je comprends que madame Lebrun ait cédé, dans sa vieillesse, au plaisir d'imprimer toutes ses relations de voyage, mais je comprends moins qu'on les reproduise si consciencieusement aujourd'hui.

Décembre 1869.

TABLE

I. — Le cardinal de Polignac..... 1

II. — Les exilés de Chanteloup..... 21

III. — Le baron de Gleichen..... 77

IV. — Gustave III..... 115

V. — Le Journal de Collé..... 167

VI. — L'ancienne Académie des sciences..... 223

VII. — Le marquis de Mirabeau et Rousseau..... 249

VIII. — L'abbé Raynal..... 269

IX. — Les Mémoires de Malouet..... 293

X. — Les Souvenirs de Madame Lebrun..... 327

PARIS. — IMP. P. MOUILLOT. — 44785.

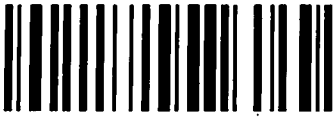
00102248

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015